Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15797 – 7 F | JEUDI 9 NOVEMBRE 1995 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

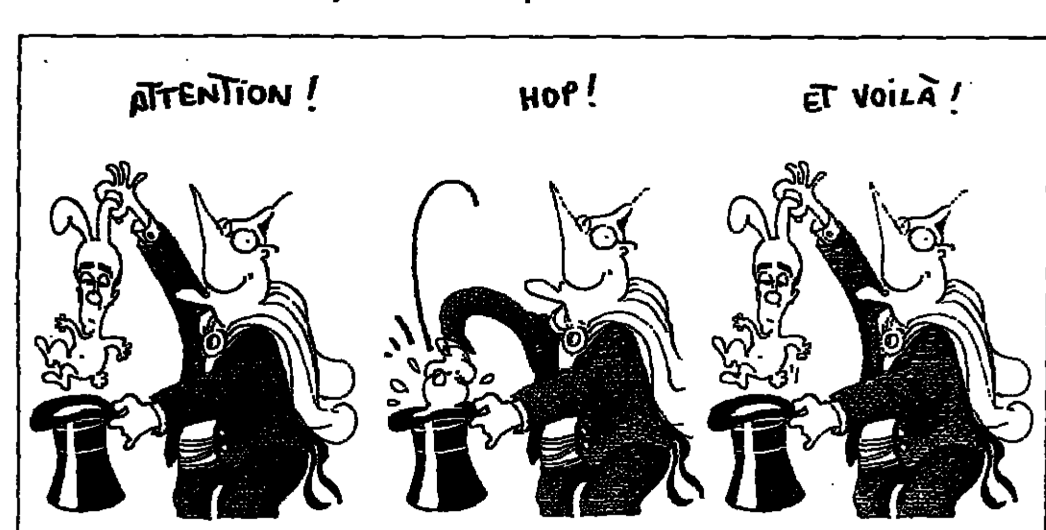
Le nouveau gouvernement de M. Juppé a pour priorités la réforme de la Sécurité sociale et la réduction des déficits

Le remaniement est accueilli sans enthousiasme dans la majorité tandis que le franc se redresse

FORMÉ mardi 7 novembre, le deuxième gouvernement d'Alain Juppé, compte trente-deux membres, contre quarante et un dans l'équipe sortante (quarante-deux avant la démission, le 25 août, d'Alain Madelin). Huit femmes sur les douze qui siégaient dans le précédent gouvernement ont été évincées. Au total, treize ministres et secrétaires d'Etat ont quitté le gouvernement, parmi lesquels six RPR chiraquiens. Le premier ministre s'est adressé aux Français, à la télévision, pour leur présenter ses quatre *« chantiers prioritaires »* et leur dire : *« Ce qui nous manque, c'est le moral. »*

La nouvelle équipe compte quatre personnalités qui n'appartenaient pas à la précédente. Trois d'entre elles avaient appelé à voter pour Edouard Balladur au premier tour de l'élection présidentielle : Jean-Claude Gaudin (UDF-PR), maire de Marseille et président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, devient ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration ; Dominique Perben (RPR), député de Saône-et-Loire et maire de Chalon-sur-Saône, prend en charge la fonction publique, la réforme de l'Etat et la décentralisation ; Alain Lamassoure (UDF-PR), député des Pyrénées-Atlantiques, hérite du budget et sera porte-parole du gouvernement. Le quatrième entrant, Frank Borotra (RPR), président du conseil général des Yvelines, est un séguiniste anti-maastrichien. Il s'occupera de l'industrie, des postes et des télécommunications. Un grand ministère du travail et des affaires sociales est reconstitué et attribué à Jacques Barrot (UDF-CDS), qui aura ainsi en charge le dossier de la réforme de la Sécurité sociale.

Malgré l'entrée de trois balladuriens, les réactions des proches de l'ancien premier ministre sont sceptiques. Une partie de la majorité accueille le remaniement sans enthousiasme. Pour sa part, René Monory, président du Sénat, a déclaré mercredi qu'il *« attend des actes »* du nouveau gouvernement : *« Il doit d'abord faire le ménage dans nos finances et réduire les dépenses sociales et publiques en prenant des mesures drastiques. »* Le franc est remonté, mercredi matin.



Le PDG de TF 1 mis en cause dans l'affaire de la Française des jeux

PATRICK LE LAY, PDG de TF 1, se trouvait toujours en garde à vue, mercredi matin 8 novembre, dans les locaux de la direction centrale de la police judiciaire à Nanterre (Hauts-de-Seine). Mardi, deux perquisitions avaient été conduites, l'une au siège de TF 1, l'autre au domicile de M. Le Lay, par le juge Gérard Poirotte, chargé de l'enquête sur l'affaire de la Française des jeux et sur les malversations financières imputées à son ancien PDG, Gérard Colé. Ainsi que *Le Monde* du 26 janvier l'avait révélé, le magistrat soupçonne TF 1 d'avoir versé à M. Colé environ 10 millions de francs, en échange de l'obtention d'un contrat d'exclusivité pour la retransmission télévisée des tirages du Loto. Cette affaire n'est que l'un des nombreux dossiers judiciaires impliquant actuellement le groupe Bouygues.

Lire page 13

Les Jeux olympiques comme passion



PIERRE MAUROY

*« **NOUS ÉTIONS** la candidature de la passion. »* Par ce rappel, après la désignation de sa ville, mardi 7 novembre, pour être la candidate de la France aux Jeux olympiques de 2004, Pierre Mauroy, maire (PS) de Lille, a voulu souligner l'originalité du choix du Comité national olympique et sportif français (Cnosf). Il savait que Lyon avait la faveur du pronostic ; il redoutait qu'on retienne *« la candidature de la raison »*. A en croire les confidences de membres du Cnosf, l'enthousiasme et le talent manifestés par l'ancien premier ministre pour plaider la cause nordiste au cours de l'ultime audition n'auraient pas été étrangers à la décision finale en faveur de Lille Europe Olympique (LEO 2004). Aux arguments techniques, il a ajouté l'émotion. De retour de Jérusalem, où il avait assisté aux funérailles d'Itzhak Rabin, il s'est efforcé de donner à la candidature de Lille, *« située sur une frontière millénaire »*, objet de nombreux conflits, *« le sens de la paix et de la jeunesse »*. Désormais en charge de la candidature française, le maire est rapidement passé du registre symbolique à la réalité du coût des Jeux : *« Nous aurons besoin de la nation pour les organiser. »*

Lire page 24

Naître ou ne pas naître cancéreux

DANS QUELQUES JOURS, quelques semaines tout au plus, Mr. et Mrs Davis et leurs futurs enfants, citoyens britanniques, entreront dans l'histoire de la médecine. Les Davis seront en effet les premiers à avoir recours aux techniques de procréation médicalement assistée et à faire effectuer un diagnostic préimplantatoire de prédisposition au cancer sur les embryons qui auront été conçus *in vitro*.

Ce couple répond ainsi aux récentes propositions, fortement médiatisées, du professeur Alan Handyside (Hammersmith Hospital, Londres) qui vient d'annoncer être en mesure de chiffrer avec précision le risque pour un embryon de souffrir ultérieurement d'une forme particulière de cancer à forte composante héréditaire. On connaît aujourd'hui, par voie de presse, l'essentiel du dossier médical du couple britannique. Angela Davis, trente-deux ans, souffre d'une polypose adénomateuse colique familiale, maladie digestive dont on connaît la très forte propension à se transformer en cancer du côlon. C'est d'ailleurs depuis que les chirurgiens ont tenté chez elle de prévenir une telle évolution maligne que Mrs Davis souffre de stérilité. Sa mère et deux de ses sœurs sont déjà décédées de cette affection. Pour les spécialistes de la statistique et de la génétique, le hasard n'a ici aucune place : porteur de l'anomalie génétique, un embryon conçu par le couple Davis aurait 80 % de risques de souffrir, adulte, d'un cancer du côlon.

La fécondation *in vitro* étant la seule possibilité de conception pour ce couple, fallait-il pour autant avoir recours à un test génétique de prédisposition au cancer sur leurs embryons ? Le couple a donné son accord et le comité d'éthique britannique compétent ne s'y est pas opposé. En d'autres termes, on n'implantera dans l'utérus de Mrs Davis que le – les – embryon(s) génétiquement indemne(s) de ce risque cancéreux.

En France, avant l'adoption des lois sur la bioéthique, quelques voix marginales s'étaient élevées pour souligner la perversité de cette technique, qui conduit des couples fertiles à avoir recours au procédé d'assistance médicale à la procréation dans le but de ne donner naissance qu'à des enfants indemnes de tares génétiques, et ce sans avoir à souffrir d'interruption « thérapeutique » de grossesse. C'est, disaient en substance les opposants, la porte ouverte de manière irréversible au tri des embryons humains, la marche manquante dans l'escalier qui conduit au *Meilleur des mondes* d'Huxley. Leurs sombres prévisions se réalisent plus vite encore qu'ils ne le craignaient puisqu'on en est déjà, en Grande-Bretagne, à diagnostiquer non pas une anomalie génétique majeure de l'embryon (la myopathie ou la mucoviscidose par exemple), mais la trace d'une « prédisposition » au cancer.

Le professeur Handyside reconnaît qu'il dispose aujourd'hui d'une technique lui permettant d'aller plus loin et de faire chez l'embryon *in vitro* le diagnostic du sexe. Respectueux de l'autorité britannique, il n'utilisera pas son savoir à de telles fins. *« Mais on pourrait craindre,* confie-t-il, *que des pays comme l'Inde, où l'on pratique déjà en masse l'avortement de fœtus féminins, n'en viennent à utiliser ce procéder pour sélectionner le sexe dès le stade embryonnaire. »*

Jean-Yves Nau

Le capitalisme s'épanouit à l'Est

LA RÉVOLUTION est possible ! A ceux qui en désespèrent, l'extraordinaire transformation, démocratique et libérale, que l'Est vient de vivre, en moins de six ans, en est une preuve. Les conditions dans lesquelles se déroulent à Varsovie l'élection présidentielle sont l'un des nombreux signes d'une maturité démocratique remarquable. A Varsovie, à Prague et à Budapest, mais aussi à Bratislava, à Sofia et même à Bucarest, la révolution n'a pas été que politique. Elle a été aussi, et tout autant, économique.

Partout en effet, dans ce qu'il est convenu d'appeler désormais les « PECO » – les pays d'Europe centrale et orientale – des progrès considérables ont été réalisés sur la voie de l'instauration du capitalisme. Inégale et inachevée, la transition y apparaît pourtant comme un processus irréversible. Economies centralement planifiées à l'origine, ces pays se sont dotés, en un laps de temps très court, de presque toutes les institutions des économies de marché. Avec le retour de la croissance, ils sortent maintenant de cette phase dite de la « transition » pour entrer dans une ère nouvelle : celle du choix de leur capitalisme.

« L'Est va plus vite qu'on ne le croit », a l'habitude de dire Jacques de Larosière, président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). Effectivement, depuis la chute du mur de Berlin, le 9 novembre 1989, une mutation socio-économique d'une ampleur considérable a été engagée dans chacun des pays de la région. Les difficultés initiales ne manquaient pas. Tout n'y est encore pas rose. Six ans après, le bilan des « PECO » est pourtant spectaculaire.

Au départ, les obstacles étaient considérables. Ils étaient d'abord de nature méthodologique. Comment organiser la transition du plan au marché ? Les réformateurs de 1989 ne pouvaient s'inspirer d'aucune expérience passée.

Erik Izraelewicz et Françoise Lazare

Lire la suite page 17

Les embarras du Likoud

Le Likoud, principal parti de la droite israélienne, est en pleine effervescence après l'assassinat d'Itzhak Rabin. Son aile modérée regrette d'avoir laissé les radicaux prendre le *« contrôle de la parole »*. p. 2 et le point de vue d'Amos Oz p. 18

L'avenir du monde associatif

Le Conseil national de la vie associative plaide pour des aides fiscales, un statut des bénévoles et une nouvelle incitation aux dons. p. 14

Contre-enquête sur le meurtre de Ghislaine Marchal

Omar Raddad, condamné pour le meurtre de Ghislaine Marchal, clame son innocence. De graves lacunes dans les investigations policières alimentent le doute, dans une atmosphère lourde, largement entretenue par la rumeur, comme le montre le second volet de notre enquête. p. 16

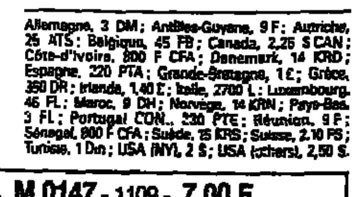
Les acrobaties comptables des entreprises

L'annonce inattendue de pertes colossales par les groupes français jette le doute sur la fiabilité de leurs comptes. Les chefs d'entreprise utilisent souvent le flou des normes françaises pour retarder d'indispensables opérations-vérité. p. 20

Leni Riefenstahl sur grand écran

Diffusé sur Arte en 1993, le film de Ray Müller sur Leni Riefenstahl, « la » cinéaste du IIIe Reich, sort en salle. A quatre-vingt-dix ans, celle-ci continue d'affirmer qu'elle a tourné *Les Dieux du stade* et *Triomphe de la volonté* sans arrière-pensées politiques. p. 30

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



PROCHE-ORIENT Le Likoud, principal parti de la droite israélienne, est en pleine effervescence depuis le meurtre d'Itzhak Rabin. Son aile modérée regrette d'avoir laissé les radicaux prendre *« le contrôle de la parole »* ● VIVEMENT CRITIQUÉ par la veuve du premier ministre assassiné, Leah Rabin, le chef du Likoud, Benyamin Netanyahu, affirme que les intégristes ne faisaient pas partie de son camp et qu'il préférerait ne pas être élu plutôt que de leur devoir quoi que ce soit. ● L'ARMÉE est traversée, à l'image du pays, par les mêmes courants qui polarisent la société civile. Un tiers environ des troupes de combat, selon la revue *Jerusalem Report*, est aujourd'hui constitué de religieux portant kippa. ● A L'UNIVERSITÉ Bar Ilan, à Tel-Aviv, que fréquentait le meurtrier d'Itzhak Rabin, étudiants et professeurs veulent lancer une campagne *« pour la tolérance »*.

Le jeu politique israélien est déstabilisé par l'assassinat d'Itzhak Rabin

Tandis que l'aile modérée de la droite critique les invectives des ultranationalistes, la gauche commence à s'interroger sur sa propre passivité face aux provocations des extrémistes juifs

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Accusé par les principaux médias israéliens, et surtout par Léah Rabin, veuve du premier ministre assassiné, samedi 4 novembre, d'avoir largement *« entretenu le climat de haine »* qui a coûté la vie à son mari, le Likoud, principal parti de l'opposition de droite à la Knesset, est en pleine effervescence. Les modérés, dont la voix, couverte, depuis deux ans, par les éructations des extrémistes, ne réussissait plus à se faire entendre, reprennent la parole.

Pour la première fois depuis son élection à la tête du parti de Menahem Begin, en mars 1993, Benyamin Netanyahu, quarante-six ans, est contesté. *« Bien sûr, que je lui en veux*, a déclaré, mardi, Mme Rabin à la télévision. *Si j'avais pu éviter, sans provoquer d'incident, de lui serrer la main, lundi, lors des funérailles de mon mari, je l'aurais fait. Il le sait très bien »*, a-t-elle ajouté.

Ancien ambassadeur d'Israël aux Nations unies, de 1982 à 1984, M. Netanyahu, qui fut aussi vice-ministre des affaires étrangères dans le dernier gouvernement d'Itzhak Shamir, est accusé par les modérés de son parti d'avoir radicalisé les positions d'une formation qui, tout en favorisant la colonisation à outrance des territoires palestiniens occupés, avait signé, le 26 mars 1979, les accords israélo-égyptiens de Camp David.

« Nous n'aurions jamais dû laisser les extrémistes prendre le contrôle de la parole chez nous, reconnaissait, mardi, dans le journal libéral *Haaretz*, Meïr Shitrit, l'un des ténors modérés du parti. *Il ne fallait pas se montrer aussi tolérant avec eux. Il fallait les envoyer au diable. Malheureusement, personne, à la tête du parti, ne l'a fait… »* Le débat interne au Likoud ne fait que commencer mais, *« déjà*, écrit *Haaretz*, *le changement de ton, chez les ténors de ce parti, est frappant »*.

« LES IDÉAUX DU SIONISME »

M. Netanyahu, connu en Israël sous le sobriquet de *« Bibi »*, est sur la défensive. Fermement opposé à toute concession territoriale, aussi bien en Cisjordanie occupée, où il prône la colonisation à outrance, que sur le plateau du Golan pour lequel il refuse par avance toute restitution à la Syrie en échange de la paix, l'ancien protégé d'Itzhak Shamir a réfuté les accusations de Léah Rabin en prétendant qu'il a *« toujours fustigé »* ceux qui, dans ses rassemblements politiques, accusaient Rabin de *« traîtrise à la nation d'Israël »*, voire le caricaturaient en officier nazi. Depuis l'assassinat d'Itzhak Rabin, les deux chaînes de télévision israélienne n'en finissent pas de diffuser les images de ces réunions publiques. On y voit toutes les « pointures » de la droite du Likoud, Ariel Sharon, Tsahi Hanegbi, Eliahou Ben Elissar, Benny Begin et *« Bibi »* lui-même, accusant l'ancien premier ministre de *« trahir les idéaux du sionisme »* et de *« mener le pays à sa perte »*, slogans auxquels la foule répond par les cris *« Mort à Rabin ! »* que personne, parmi les officiels, n'interrompt.

Au cours de plusieurs entretiens accordés, mardi, à des chaînes américaines, la veuve du premier ministre assassiné a rappelé combien la pression constante des militants d'extrême droite sur elle-même et sa famille lui rendaient la vie difficile. *« Ils étaient là, devant chez nous, tous les vendredis après-midi*, a-t-elle raconté. *Tous nos shabbaths commençaient par des insultes : « Rabin traître ! Rabin assassin ! Nous aurons ta peau ! » Mon mari ne les prenait pas au sérieux. Il me demandait toujours de les ignorer, me répétait que c'étaient des malades, qui ne comprenaient rien, mais qui n'étaient pas dangereux. C'était terrible. Et le pire, c'est qu'il n'y avait personne pour nous soutenir. »*

UN TON NOUVEAU

La presse a analysé cette critique à peine voilée contre une gauche israélienne qui, depuis deux ans, ne se faisait plus guère entendre et laissait aussi bien la rue que les médias à la disposition de la droite. Itzhak Rabin n'appartenait pas à l'aile gauche travailliste. Sa raideur, son autoritarisme tout militaire, ses coups de sang contre les Palestiniens ainsi que certaines de ses méthodes – l'un de ses derniers actes politiques n'a-t-il pas été de donner au Mossad le feu vert pour assassiner, à Malte, fin octobre, le chef du Djihad islamique palestinien ? – lui valaient beaucoup de critiques parmi les militants des droits de l'homme.

Il aura fallu son assassinat pour que chacun, dans son camp, se sente coupable de l'avoir mal aimé. Il aura fallu son assassinat pour que la droite procède, elle aussi, à son examen de conscience. *« En privé*, a expliqué, mardi, un commentateur de Galei Tsahal, la radio militaire, *Bibi Netanyahu lui-même reconnaît qu'il n'a pas fait assez pour calmer les esprits échauffés de ce pays. »*

Au même moment, sur la seconde chaîne de télévision, l'intéressé se livrait à une attaque en règle contre *« ceux qui se réjouissent de la mort d'Itzhak Rabin. Ces gens-là ne font pas partie de notre camp. Et je leur dis : gardez vos voix ! Je préfère encore ne jamais plus être élu plutôt que de vous devoir quoi que ce soit »*. On saura très vite si ce ton nouveau symbolise un changement de tactique politique pour regagner le terrain incontestablement perdu dans l'opinion, ou s'il s'apparente au début d'un acte de contrition publique. Dans l'un et l'autre cas, l'atmosphère politique ne s'en portera pas plus mal.

Patrice Claude

Un nouveau chef de la diplomatie

Yossi Beilin et Ehud Barak ont été nommés, mardi 7 novembre, respectivement, par intérim, ministre des affaires étrangères et ministre de la défense par Shimon Pérès, lui-même premier ministre de transition. Ministre de l'économie depuis le 18 juillet, M. Beilin, proche collaborateur de M. Pérès, avait été auparavant vice-ministre des affaires étrangères. Chef d'état-major de 1992 à la fin de 1994, M. Barak avait été nommé, le 18 juillet, ministre de l'intérieur. Tous deux sont membres du Parti travailliste.

M. Pérès devrait être chargé, dimanche, par le président Ezer Weizman de former un nouveau gouvernement, susceptible de recueillir une majorité à la Knesset. Le Likoud, la principale formation de droite, a d'ores et déjà fait savoir qu'il ne fera pas obstacle aux travaillistes. Au cours des entretiens qu'il a eus avec les délégations étrangères venues assister aux obsèques d'Itzhak Rabin, lundi, M. Pérès avait indiqué qu'il ne souhaite pas organiser des élections législatives anticipées, le scrutin restant prévu pour octobre 1996. – *(AFP.)*

Une armée aussi divisée que la société

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Conformément aux ordres donnés par Shimon Pérès, le nouveau premier ministre, une poignée d'officiers supérieurs ont repris, mardi 7 novembre, les discussions avec leurs homologues palestiniens à Djénine, première des six villes arabes en Cisjordanie occupée dont l'Etat juif, selon les accords signés le 28 septembre par Yasser Arafat et Itzhak Rabin, doit se retirer avant la fin de l'année. *« Nos engagements seront tenus »*, a assuré M. Pérès, et, en principe, la petite ville de Djénine devrait être évacuée par Tsahal dès la semaine prochaine.

« L'armée obéit, il n'y aura pas de problème de ce côté-là », estime le correspondant militaire d'un journal local. *« Shimon Pérès*, affirme Daniel Ben Simon, éditorialiste du quotidien travailliste *Davar*, *fut jadis un excellent ministre de la défense, et, s'il n'a évidemment pas la glorieuse crédibilité militaire d'un Itzhak Rabin, il n'en est pas moins respecté par la hiérarchie de Tsahal. »*

Tous les experts sont d'accord sur un point : Israël n'est pas une république bananière, et il n'existe ici aucun risque de putsch. Reste que Tsahal, précisément parce qu'elle est une armée populaire de conscrits, est traversée, depuis quelque temps, par les mêmes lignes de fracture politique que celles sur lesquelles se polarise la société civile.

APPELS DES RABBINS MILITAIRES

Pour ou contre le processus de paix avec les Palestiniens ? Pour ou contre l'éventuelle restitution à la Syrie du plateau du Golan ? Pour ou contre la pérennité des cent vingt-sept colonies juives dans l'ensemble des territoires occupés ? Les cent soixante-quinze mille soldats actuellement sous les drapeaux en Israël, et *a fortiori* les quatre cent mille réservistes qui font une « période » d'un mois par an sous l'uniforme, se posent les mêmes questions que leurs familles.

Jusqu'à maintenant, mis à part quelques incidents de refus d'obéissance pour raisons politiques, très vite réprimés par la hiérarchie, Tsahal fait ce que le pouvoir exécutif lui ordonne de faire. En sera-t-il toujours ainsi ? Depuis la signature des accords de paix israélo-palestiniens, la question se pose. Des dizaines d'officiers de réserve ont signé des appels publics à ne pas céder un pouce du Golan. Des dizaines de rabbins militaires, parmi lesquels deux anciens grands rabbins d'Israël ainsi qu'un ancien aumônier général des armées, ont invité les soldats, au cas où l'ordre leur en serait donné, à refuser de prêter la main à l'éventuel démantèlement de colonies juives en Cisjordanie ou à Gaza.

« Un tiers environ des troupes de combat [cinquante mille hommes] *sont aujourd'hui constituées de religieux portant kippa »*, notait récemment le magazine libéral anglophone *Jerusalem Report*. La tendance est claire : les jeunes colons élevés dans l'idéologie du *« Grand Israël »* messianiste, *« ont de plus en plus tendance à concurrencer l'élite traditionnelle des kibboutz dans les unités de combat »*, remarque encore le *Jerusalem Report*.

Baruch Goldstein, le colon fanatique de Kyriat Arba qui massacra vingt-neuf Palestiniens à Hébron, en février 1994, était un officier de réserve en kippa, et c'est en grand uniforme militaire qu'il perpétra son forfait. Yigal Amir, le jeune assassin d'Itzhak Rabin qui avait ôté sa kippa pour approcher sa cible, était en civil. Mais il fut un soldat très bien noté dans les fameuses troupes d'élite des Golanis.

DES SÉMINAIRES SPÉCIAUX

Il a suivi les programmes militaires des *yeshivas hesder*, système mis en œuvre il y a une vingtaine d'années, après la naissance du sionisme religieux militant dans les territoires occupés, et qui permet aux jeunes « observants » de combiner, pendant cinq ans, l'étude de la Torah, la loi juive, avec le service aux armées. Chaque année, de sept cents à huit cents recrues entrent dans ces séminaires spéciaux – dix-neuf au total. *« A la sortie*, écrit le *Jerusalem Report*, *un nombre grandissant demandent à entrer au Shin Beth »*, le service de sécurité intérieure qui, entre autres missions, est en charge de la protection rapprochée des personnalités, premier ministre inclus…

P. C.

L'université Bar Ilan, à Tel-Aviv, veut se démarquer d'Ygal Amir, le meurtrier

TEL-AVIV
de notre envoyé spécial

Retranchée dans son campus exigu de la banlieue de Tel-Aviv, l'université Bar Ilan est sur la défensive. Car c'est l'un des siens, Yigal Amir, étudiant en troisième année de licence en droit, qui vient d'assassiner le chef du gouvernement israélien.

A la fois crispé et disert, Harye Azuelo, président de l'Union des étudiants, est soucieux d'expliquer le *« drame particulier »* que vit l'établissement depuis le meurtre de Rabin. *« J'ai été douloureusement frappé à un double titre*, déclare-t-il. *D'abord, par l'annonce incroyable de la mort violente du premier ministre. Ensuite, par les réactions hostiles des médias israéliens et d'une partie du public à l'encontre de notre université. J'entends dire : « Ah ! vous êtes de ce repaire de criminels ! » et, ce matin encore, on a refusé de prendre en auto-stop un camarade, parce qu'il se rendait à Bar Ilan »*.

Le président des étudiants et ses amis n'ont de cesse de prouver leur bonne volonté. Devant les locaux de l'Union et la cafétéria, éclairés par ces petites bougies que l'on voit, ces jours-ci, dans tout le pays, et décorés aux couleurs de l'Etat et de l'université, une sorte d'autel a été dressé pour présenter un registre de condoléances qui sera transmis à la veuve d'Itzhak Rabin. Dès le lendemain de l'assassinat, l'Union a organisé sur le campus, avec les autorités de l'établissement, un rassemblement *« de recueillement et de condamnation »*.

Harye Azuelo annonce le lancement d'une campagne pour la *« tolérance »*, à laquelle il espère associer toutes les autres universités. *« Il faut se livrer à une vaste réflexion*, explique-t-il, *et trouver les moyens de jeter des ponts. Ce pays est trop divisé, notamment à propos du processus de paix. Les tensions sont trop fortes et favorisent la violence. »* Et de conclure : *« Nous avons le devoir de réagir pour montrer que l'assassin n'était pas vraiment des nôtres »*.

Harye est membre du Mafdal, le Parti national religieux. C'est cette formation, alliée du Likoud, opposée au processus de paix et favorable à la colonisation des territoires occupés, qui contrôle l'administration de l'université depuis sa fondation, dans les années 50. Mais Harye prend soin de désigner à ses côtés une étudiante *« de gauche »*, qui siège au bureau de l'Union et participait, samedi, à la manifestation pour la paix au terme de laquelle Itzhak Rabin a été tué. Illustrant à sa manière la *« diversité »* des opinions au sein du campus, David Assouline, représentant du Likoud au bureau, indique que lors des dernières élections étudiantes, en mai, son parti s'est associé aux travaillistes pour faire pièce à la domination du Mafdal.

> « Il faut se livrer à une vaste réflexion et trouver les moyens de jeter des ponts. Les tensions sont trop fortes »

David, qui a immigré de France il y a cinq ans, assure que Bar Ilan n'est pas aussi politisée qu'il y paraît. Il précise que sur dix-sept mille étudiants trois mille seulement ont voté, en mai, et il rappelle qu'en Israël, beaucoup moins qu'ailleurs, *« on a le temps et le loisir de faire de la politique »* pendant le cursus universitaire. A Bar Ilan, des cours de religion sont obligatoires pour obtenir tout diplôme.

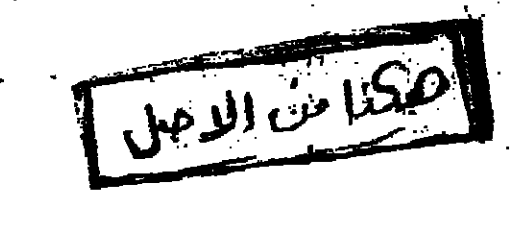
Autre spécificité de Bar Ilan : une Yeshiva – séminaire rabbinique – y est associée. Yigal Amir la fréquentait. David a parfois côtoyé Yigal Amir à la faculté de droit, mais déclare : *« D'après ce que je sais, il ne s'était jamais vraiment distingué par ses prises de position. Eyal, le groupuscule extrémiste dont il se réclamerait, ne s'est pas manifesté ici. De toute manière, les manifestations politiques sont interdites dans l'enceinte »*. Toutefois, David reconnaît que, ces dernières années, des campagnes contre la politique du gouvernement Rabin ont été lancées *« aux portes »* de l'université.

Professeur de sciences politiques, Ilan Greilsammer porte la kippa, mais n'a jamais caché son soutien au gouvernement actuel. D'autres professeurs notent cependant que son cas est assez exceptionnel à Bar Ilan. M. Greilsammer vante la qualité des rapports entre étudiants et enseignants et l'atmosphère *« assez familiale »* de Bar Ilan. *« Si Yigal Amir avait suivi mes cours*, dit-il, *j'aurais certainement ignoré, comme mes autres collègues, ses véritables intentions. Il aurait sans doute été de ceux qui interviennent en cours dans des discussions souvent âpres. Mais ils sont tellement nombreux à le faire, ici comme dans les autres universités… »*

Néanmoins, Bar Ilan a la réputation, en Israël, d'avoir entretenu un climat particulier de franche opposition au processus de paix. M. Greilsammer fait observer que cette université a suivi l'évolution générale du principal courant politique religieux vers un nationalisme intransigeant depuis les conquêtes de 1967. *« Ce fut le premier choc*, note-t-il. *L'extension d'Israël s'inscrivait soudain dans une perspective messianique, et le Mafdal s'est lancé dans la colonisation. Le deuxième choc a été le retour des travaillistes au pouvoir en 1992 et la politique de paix de Rabin. Cela a été vécu comme un retour en arrière inadmissible. »*

En dehors de Bar Ilan, des universitaires déplorent l'influence grandissante de cette université et du Mafdal, lui-même de plus en plus dominé, au fil des ans, par le Gouch Emounim, Bloc de la foi, mouvement ultra-nationaliste. *« Bar Ilan est la pépinière d'un courant important*, affirme Claude Klein, professeur de droit à l'université de Jérusalem. *Ce courant « national-religieux » a évolué politiquement et théologiquement vers la radicalisation, au point de faire passer la terre avant les hommes, au point de devenir plus national que religieux »*.

Francis Cornu



L'armée rwandaise a lancé une opération contre un camp d'anciens soldats hutus

Trois cents hommes ont été tués au cours de cette offensive

Les soldats de l'Armée populaire rwandaise, majoritairement tutsie, ont lancé, dimanche 5 novembre, une offensive d'envergure sur l'île d'Iwawa, où était installé un camp de miliciens et d'anciens soldats des forces gouvernementales d'origine hutue. Trois cents personnes ont été tuées au cours de cette opération, selon la radio de la Mission des Nations unies d'assistance au Rwanda (Minuar), qui émet à Kigali.

L'ARMÉE populaire rwandaise (APR), majoritairment tutsie, a lancé, dans la nuit du dimanche 5 au lundi 6 novembre, une importante opération amphibie contre une base de miliciens hutus et d'anciens soldats des Forces armées rwandaises (FAR), en tuant trois cents, a indiqué mardi la radio de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (Minuar) à Kigali, citant des renseignements obtenus auprès du ministère de la défense.

L'attaque a eu lieu sur l'île d'Iwawa, située sur le lac Kivu, à une quinzaine de kilomètres des rives rwandaises, près de la frontière zaïroise.

L'attaque, menée par deux compagnies de l'APR – deux cents hommes –, a duré plus de vingt-quatre heures et permis de démanteler plusieurs bases construites en dur et de saisir de nombreuses armes, dont des armes lourdes. Les observateurs militaires de l'ONU devaient tenter, mercredi, de se rendre sur place.

La radio nationale rwandaise a confirmé, mardi, les informations de l'ONU, en citant le colonel Charles Ngoga, commandant la région militaire de Gisenyi, ville frontalière qui fait face à Goma. Plusieurs miliciens se sont suicidés en retournant leurs armes contre eux ou en se jetant dans le lac, quand ils ont vu qu'ils étaient encerclés par les forces de l'APR, a précisé Radio-Rwanda.

TRAFICS D'ARMES

L'APR, qui *« contrôle entièrement la situation à Iwawa »*, selon la radio, a fait dix-huit prisonniers. Ces hommes ont indiqué avoir été recrutés *« dans les camps de réfugiés de la région de Goma »*. Ils ont affirmé que leur base avait compté *« jusqu'à cinq cents miliciens »*, a ajouté la radio.

L'APR soupçonnait depuis longtemps que les rebelles des anciennes Forces armées rwandaises (FAR), qui mènent régulièrement des actions de guérilla en territoire rwandais, avaient installé des bases sur cette île.

Plus d'un million de réfugiés rwandais d'origine hutue, parmi lesquels de nombreux anciens soldats ou miliciens, sont installés dans l'est du Zaïre près de Goma et de Bukavu, non loin des rives du lac Kivu.

Des témoignages, qui sont difficilement vérifiables, font régulièrement état de camps d'entraînement de rebelles hutus dans la région et de trafics d'armes à leur profit.

Le 12 avril, des commandos de l'APR avaient lancé une opération similaire contre un camp de réfugiés établi sur la presqu'île de Birava, sur la rive zaïroise du lac Kivu, tuant au moins 354 personnes (*Le Monde* du 14 avril). Les autorités zaïroises avaient alors officiellement protesté, certains hauts responsables militaires menaçant le Rwanda de représailles en cas de nouvelles incursions.

D'autre part, un soldat de l'APR a tué quatorze personnes et en a blessé dix-neuf autres, avant de se suicider, lundi, dans la région de Gikongoro (sud). Le militaire a ouvert le feu sur une foule qui s'était rassemblée pour protester après qu'il eut blessé grièvement, la veille, un paysan, lors d'une altercation dans un bar. – *(AFP, Reuter.)*

Enfants africains victimes de la guerre

Un demi-million d'enfants sont morts, en 1994, dans des guerres en Afrique, a déclaré, mardi 7 novembre, à Abidjan, Graça Machel, représentante du secrétaire général des Nations unies. Dans son discours d'ouverture d'une conférence internationale sur l'impact des conflits armés sur les enfants, Mme Machel, qui a été chargée par l'ONU de mener une enquête sur ce sujet, a souligné que ces décès étaient essentiellement dus au *« manque de soins, de nourriture, d'eau et d'abris »*.

Le fait que les enfants soient non seulement des victimes mais aussi des cibles ou des instruments de guerre *« représente une crise fondamentale de notre civilisation »*, a ajouté la veuve de l'ancien président mozambicain.

Reflétant le scepticisme de plusieurs observateurs quant à l'utilité d'une telle conférence, le ministre ivoirien de la défense, Léon Konan Koffi, a estimé que des réunions aussi coûteuses ne servaient à rien si elles ne conduisaient qu'à produire des documents qui *« seront rangés dans des tiroirs »*. – *(AFP.)*

L'Afrique du Sud, plaque tournante de la drogue

L'augmentation des saisies de cocaïne et d'héroïne en transit vers les Etats-Unis et l'Europe inquiète les services de police

JOHANNESBURG
correspondance

L'Afrique du Sud est en train de devenir une plaque tournante du trafic international des stupéfiants : c'est le constat établi à l'occasion de la conférence sur la drogue récemment organisée, dans ce pays, sous l'égide de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) en collaboration avec l'Union européenne. Que ce soit pour la cocaïne en provenance d'Amérique du Sud (Chili et Argentine) ou pour l'héroïne expédiée du « Triangle d'or » (Myanmar, Laos, Thaïlande) et du « Croissant d'or » (Afghanistan, Pakistan, Iran), via la Malaisie, les Philippines ou l'Indonésie, l'Afrique du Sud est un point de passage de plus en plus utilisé pour faire transiter la drogue, notamment à destination de l'Europe et des Etats-Unis.

Le nombre croissant des prises faites par la police sud-africaine, ces dernières années, traduit l'importance de ce phénomène. Dans les années 80, ces prises se mesuraient en grammes. Désormais, c'est en kilos qu'il faut compter. La confiscation de cocaïne, par exemple, a été multipliée par six entre 1992 et 1994, passant de 11 à 69 kilos par an.

La hausse du trafic se manifeste aussi par les sommes de plus en plus importantes que représentent les saisies. En 1994, les forces de l'ordre ont intercepté de la drogue pour une valeur commerciale estimée à 10,5 milliards de francs français au lieu de 1,5 milliard en 1993. Ces saisies représentent, d'après la police, entre 10 % et 15 % seulement de la valeur totale du trafic, évaluée à plus de 100 milliards de francs par an.

« SYNDICATS DU CRIME »

Les trafiquants profitent, à leur manière, de la réintégration de l'Afrique du Sud au sein de la communauté internationale. La fin du régime de l'apartheid a en effet entraîné un développement des relations avec l'extérieur, notamment par la voie des airs, et un « boom » des investissements étrangers.

Ils tirent aussi parti d'un contrôle aux frontières insuffisant, la drogue, transitant bien souvent par un pays limitrophe, avant de pénétrer sur le territoire sud-africain. C'est pourquoi la police sud-africaine considère les immigrés clandestins – plus de 4 millions – comme des auxiliaires essentiels pour ces trafiquants de drogue.

Mais ce trafic s'appuie surtout sur les réseaux de contrebande qui existent dans la région – armes, ivoire, pierres précieuses – et sur les « syndicats du crime ». Quelque 400 réseaux opèrent en Afrique du Sud, selon la police, dont 136 se livrent au trafic de drogue, la moitié ayant une ramification internationale.

Pour lutter contre ce phénomène, le pays dispose d'une législation contre les trafics de drogue, adoptée en 1992. Il existe, en outre, une unité de police spécialisée : le bureau des narcotiques – South-African Narcotics Bureau (Sanab). Ce dernier est affilié au réseau d'Interpol et, depuis le mois d'avril, une partie de ses membres est détachée à la surveillance du trafic interfrontalier.

Mais l'Afrique du Sud est gênée, dans sa lutte contre le trafic de drogue, par l'absence de coopération régionale. Aucune coordination n'existe vraiment, pour le moment, entre les différents services de police et les systèmes judiciaires des Etats de l'Afrique australe. Il n'existe pas, par exemple, d'accord d'extradition entre ces pays et les condamnations encourues par les trafiquants ne sont pas les mêmes. Un trafiquant, recherché en Afrique du Sud et arrêté au Mozambique ou au Botswana, peut être relâché ou condamné à une peine légère.

C'est pour mettre fin à ces incohérences que la police sud-africaine souhaite la mise en place d'une véritable coopération entre les pays de la région pour lutter efficacement contre le trafic de drogue. L'organisation de la conférence de la SADC est un premier pas dans ce sens.

Un protocole qui prévoit une collaboration des pays membres de la Communauté dans ce domaine a été présenté. Il devrait être soumis aux chefs d'Etat de la région lors du prochain sommet annuel de la SADC.

Frédéric Chambon

83 000 hectares de marijuana

Quelque 83 000 hectares de marijuana sont cultivés illégalement sur le territoire sud-africain, dont 80 000 au bord de l'océan Indien, sur le territoire de l'ancien homeland du Transkeï, selon des estimations officielles.

Selon le département de la police chargé des stupéfiants, le trafic de marijuana dans le pays et dans les Etats voisins du Botswana, du Lesotho et du Swaziland représente environ 70 milliards de francs par an. Les autorités sud-africaines considèrent que Le Cap et Johannesburg sont devenues, comme Lagos, au Nigéria, des plaques tournantes du trafic de drogue en Afrique. Selon les services de police, une partie de la drogue transitant par l'Afrique du Sud est vendue localement. Les Sud-Africains qui, jusqu'à maintenant, consommaient de la « dagga » – nom local de la marijuana –, et des comprimés de Mandrax, se tournent désormais vers les drogues dures en provenance d'Amérique latine, du Proche-Orient et d'Asie.

■ **Les mesures adoptées pour la sécurité du président Nelson Mandela** et des membres du gouvernement ont été renforcées après l'assassinat du premier ministre israélien, Itzhak Rabin, a annoncé, mardi 7 novembre, le chef de la police, le général George Fivaz. *« Il existe des analogies entre les processus politiques israélo-palestinien et sud-africain. Il serait catastrophique qu'il soit porté atteinte aux dirigeants des partis du gouvernement d'union nationale »*, a-t-il dit. – *(AFP, Reuter.)*

La France expose son avion Rafale au Proche-Orient

POUR LA PREMIÈRE FOIS, le gouvernement français a autorisé le groupe Dassault à présenter, à l'étranger, un exemplaire de l'avion de combat Rafale. L'appareil, dans sa version biplace, participe, du 12 au 16 novembre, au Salon international de l'aéronautique de Dubaï, dans les Emirats arabes unis (EAU). En février 1996, le Rafale doit aussi être présenté au Salon de Singapour. La décision de la France est le premier indice, à ce jour, de sa volonté d'exporter désormais le Rafale pour la mise au point duquel elle aura déjà dépensé 29,5 milliards de francs.

A Dubaï, le Rafale sera exposé avec trois avions Mirage 2000 portant les cocardes de l'armée de l'air française, dont la version D destinée à l'attaque, de jour et de nuit, par tout temps, à très basse altitude. Ces appareils sont présentés avec leur armement (bombes, roquettes, missiles, dont les missiles Apache, Exocet AM 39 et laser AS 30) de Thomson Brandt, Matra et Aérospatiale. C'est, pour la France, une participation assez importante à un Salon où elle retrouve une majorité de ses clients de la région (notamment l'Arabie saoudite, les EAU, Koweït, Oman et Qatar). On estime entre 41 et 43 milliards de dollars (valeur 1994) le montant global des marchés d'armement, toutes catégories confondues, de la zone. Face au Rafale, le Pentagone a accepté de déplacer à Dubaï le F-15E (la version la plus moderne et la plus sophistiquée de l'avion conçu par McDonnell Douglas) et un F-18. Pour sa part, la Russie fait un effort similaire, en présentant trois Mig 29 (Mikoyan a installé des équipements du groupe français Sextant), un Sukhoi 35 et un Sukhoi 27. Enfin, le Royaume-Uni envisage de pouvoir exposer son Eurofighter 2000 à Dubaï.

DEUX MARCHÉS EN PERSPECTIVE

Les EAU diposent déjà de trente-six Mirage 5 et Mirage 2000. Qatar est, à ce jour, le seul pays au Moyen-Orient à avoir acheté douze avions Mirage 2000-5, dans la version choisie par Taïwan. Les autres Etats de la zone ont acquis des matériels français dans les domaines terrestre et naval, notamment des blindés, des hélicoptères, des missiles antiaériens et des frégates ou des patrouilleurs.

Le Moyen-Orient (classé avec le Maghreb dans les statistiques officielles) constitue une région majeure pour le commerce des armes françaises. Il est cependant en déclin : les prises de commandes, qui ont représenté 65 % de l'ensemble des contrats reçus par la France en 1993 (avec un montant global de 25,3 milliards de francs), sont passées à 55 % en 1994 (avec un total de 17,5 milliards). Deux marchés importants se profilent à l'horizon, avec la perspective de voir le Qatar commander de nouveaux Mirage 2000-5 et les EAU (plus exactement Abou Dhabi) renouveler leur flotte de combat. Face au F-15E, que les Etats-Unis seraient prêts à équiper de missiles air-air AMRAAM des plus modernes au grand dam d'Israël, la France propose son Rafale aux EAU. Le marché d'Abou Dhabi est évalué à quelque quatre-vingts appareils, soit un investissement global de l'ordre de 6,8 milliards de dollars.

Cette offensive commerciale de Dassault, encouragée à l'extérieur par le gouvernement, intervient alors que le programme Rafale fait l'objet, une nouvelle fois, de contestations en raison de son ampleur financière (quelque 198 milliards de francs, y compris les études et développement, pour deux cent trente-quatre exemplaires destinés à l'armée de l'air et quatre vingt-six pour la marine). Des critiques se sont élevées, tant au Parlement que dans les armées, sur la nécessité de mieux en comprimer le coût en retardant au besoin la sortie d'une version de l'armée de l'air.

Jacques Isnard

Le G15 demande aux pays industrialisés d'ouvrir leurs marchés

BUENOS AIRES
de notre correspondante

Le cinquième sommet du Groupe des Quinze, réunissant des pays dits « émergents » d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique, s'est tenu les 6 et 7 novembre à Buenos Aires. Dans leur document final, les Etats, réaffirmant leur *« confiance dans l'économie de marché »*, ont demandé une ouverture commerciale et une stabilisation des changes aux grandes puissances et insisté sur la nécessité de développer leurs propres échanges et leurs investissements, afin d'établir une véritable coopération Sud-Sud.

Cette idée avait été à l'origine de la création, en 1990, du G15 qui regroupe Algérie, Argentine, Brésil, Chili, Egypte, Inde, Indonésie, Jamaïque, Malaisie, Mexique, Nigeria, Pérou, Sénégal, Venezuela et Zimbabwe, qui comptent plus de 1,7 milliard d'habitants. Pour affirmer son côté pratique, le G15 avait invité trois cents industriels des pays membres à participer aux débats.

Souhaitant être les interlocuteurs du G7, qui réunit les grands pays les plus industrialisés, les Etats du G15 ont réclamé des *« solutions urgentes et définitives »* pour la dette extérieure *« insoutenable »* des pays les plus pauvres, qui atteint parfois jusqu'à 85 % du PIB. Ils ont demandé une *« action internationale urgente »* pour stabiliser les taux de change et les taux d'intérêt et pour faire cesser *« l'instabilité des flux de capitaux vers les pays en développement »* : la croissance de ces flux vers l'Asie et en Amérique latine, était largement due à *« des placements courts sur les marchés financiers »*.

DES MAUX COMMUNS

Ils ont aussi dénoncé les *« barrières imposées par les grandes puissances industrielles aux marchandises produites dans l'hémisphère sud »*. Le commerce est une des solutions *« les plus immédiatement disponibles pour lancer le développement et créer des emplois »*, ont-ils affirmé, reprochant de façon à peine voilée aux pays riches de cacher une attitude protectionniste derrière des arguments en faveur de l'emploi et de l'environnement.

Au cours de la cérémonie d'ouverture, le président argentin Carlos Menem avait évoqué les dangers du terrorisme et du trafic de drogue qui sont *« des maux communs à tous les pays »*. D'autre part, sur proposition de l'Argentine, les membres du G15 se sont prononcés en faveur de l'intégration de nouveaux Etats : l'Afrique du Sud, et quatre économies dynamiques d'Asie, Singapour, les Philippines, le Vietnam et la Thaïlande.

Christine Legrand

Américains et Européens divisés sur la succession de Willy Claes à la tête de l'Alliance atlantique

Le poste de secrétaire général pourrait échapper au Néerlandais Ruud Lubbers

Lors d'une réunion informelle des ambassadeurs des seize pays de l'Alliance atlantique, mardi 7 novembre, les Etats-Unis ont marqué une certaine mauvaise humeur devant le front européen favorable à la candidature de l'ancien premier ministre néerlandais Ruud Lubbers pour remplacer, au poste de secrétaire général de l'OTAN, le Belge Willy Claes, qui a démissionné après sa mise en cause dans une affaire de pots-de-vin.

BRUXELLES
de notre correspondant

Au cours d'une réunion informelle ayant trait à la succession de Willy Claes, mardi 7 novembre, les seize ambassadeurs des pays membres de l'Alliance atlantique ont *« pris acte »* de la candidature de l'ancien premier ministre néerlandais Ruud Lubbers au poste de secrétaire général de l'OTAN. Mais il n'y a pas eu de consensus sur cette candidature, qui vient après celle de l'ancien ministre danois des affaires étrangères Uffe Ellemann-Jensen. Une autre réunion des ambassadeurs est prévue pour vendredi.

Déjà échaudé par un échec quand il avait postulé la présidence de la Commission de Bruxelles au sommet de Corfou en 1994, M. Lubbers, dont le nom fut cité dès la démission de M. Claes le 20 octobre, avait tardé à se mettre explicitement sur les rangs. Les Pays-Bas l'ayant présenté officiellement le 3 novembre, beaucoup en conclurent qu'un accord était intervenu discrètement entre les capitales alliées. La veille, l'ancien premier ministre avait eu avec le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher et le conseiller du président Clinton pour la sécurité, Anthony Lake, ce qu'un porte-parole américain appelait des *« entretiens d'embauche »*. Ce n'était pas suffisant pour enlever d'emblée le poste. D'ailleurs, M. Ellemann-Jensen a aussi fait le voyage à Washington pour essayer de se faire agréer.

Le secrétaire général a toujours été un Européen. Les Etats-Unis se « contentent » d'avoir un de leurs généraux à la tête du Grand Quartier général des puissances alliées en Europe (le SHAPE, près de Mons, en Belgique). Mais ils entendent bien jouer dans cette désignation un rôle à la mesure de leurs responsabilités au sein de l'Alliance. Or ils ont eu l'impression d'être mis devant un fait accompli quand les principaux pays européens ont fait chœur en faveur de M. Lubbers. Celui-ci est notamment soutenu par la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne (même s'il n'est pas impossible que Douglas Hurd, l'ancien secrétaire au Foreign Office, officiellement non candidat, ramasse la mise en cas de blocage persistant). Le président Chirac tient particulièrement au succès de M. Lubbers, qui parle couramment français, ce qu'on ne saurait dire de son rival danois, dont le cas est aggravé par des prises de position contre les essais nucléaires français.

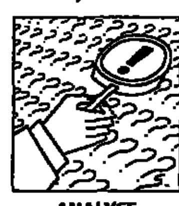
Les adversaires de M. Lubbers peuvent faire valoir que, en 1989, il avait dû s'expliquer devant le Parlement au sujet des agissements d'une grande entreprise métallurgique dans laquelle il a des intérêts. Après l'affaire Claes, les Alliés n'ont plus droit à l'erreur, dit-on dans les couloirs de l'OTAN. Mais quelques augures croient pouvoir assurer que les Etats-Unis ne s'opposeront pas durablement à la majorité des Européens après avoir manifesté leur mauvaise humeur.

Quoi qu'il en soit, ces tergiversations ne sont pas le meilleur moyen de renforcer la crédibilité du futur secrétaire général, alors que, après l'épisode Willy Claes, tous les Alliés insistaient sur la nécessité d'avoir rapidement aux commandes un homme incontesté. Le diplomate italien Sergio Balanzino, secrétaire général délégué, assure l'intérim. Mercredi, au siège de l'Alliance, il devait orchestrer les entretiens entre le secrétaire américain à la défense, William Perry, et son homologue russe, le général Pavel Gratchev, sur l'éventuelle participation de Moscou à la Force d'interposition dans l'ex-Yougoslavie, au cas où un accord de paix serait signé.

Jean de la Guérivière

Les Russes sont unanimes à rejeter l'élargissement de l'OTAN

LA « LOGIQUE DES BLOCS » inhérente à la guerre froide sera-t-elle aussi caractéristique de la *« paix froide »*, prédite par Boris Eltsine, en cas d'élargissement de l'OTAN vers l'Est ?


ANALYSE

Convaincus d'avoir conclu un marché de dupes en 1991 quand le pacte de Varsovie a été dissous alors que sa rivale de l'Ouest, l'OTAN, non seulement se maintenait mais prospérait, les Russes songent à recréer autour d'eux une alliance militaire qui serait le pendant à l'Est de l'Organisation atlantique. Le président russe a signé, le 14 septembre, un long décret précisant la *« nouvelle ligne »* des relations entre les Républiques de l'ex-URSS, sur la base d'un *« système de sécurité collective »*.

Cette orientation n'est pas l'apanage des extrémistes nationalistes, ni même du pouvoir actuel, qui lutte pour conserver une majorité aux prochaines élections législatives ; elle est soutenue par les « démocrates », qui tentent de définir pour leur pays une politique étrangère « normale », c'est-à-dire fondée sur la défense de ses intérêts nationaux, et non plus sur *« le romantisme de la nouvelle pensée »*. L'expression est de Vladimir Loukine, président de la commission des affaires étrangères de la Douma, qui critique ainsi le suivisme pro-occidental des dernières années de M. Gorbatchev et des premières de M. Eltsine. Premier ambassadeur de la Russie indépendante à Washington, M. Loukine est un des fondateurs, avec Grigori Iavlinski, du parti Iabloko, dont la commission électorale avait brièvement interdit la participation au scrutin du 17 décembre.

A l'occasion du 25e anniversaire de la Fondation pour la recherche sur la paix et les conflits de Francfort, il a récemment exposé cette ligne *« réaliste »*. On peut avoir deux conceptions de la sécurité européenne, a-t-il dit ; la première repose sur la coopération entre des Etats indépendants et égaux en droits, par exemple au sein de l'OSCE, qui a remplacé en 1994 la CSCE ; la seconde revient au système des blocs : si l'OTAN s'affirme indispensable à la stabilité du continent, un autre bloc se formera à l'Est, autour de Moscou. Ce n'est pas une menace, ajoute-t-il, c'est une constatation. Certaines Républiques de l'ex-URSS hésiteront à en faire partie, notamment l'Ukraine, dont les dirigeants ne perdent pas une occasion d'affirmer leur indépendance. Qu'à cela ne tienne ! La Russie, bien qu'elle soit *« grande et faible »*, dispose encore de moyens de pression tels que Kiev ne peut se sentir en parfaite sécurité sans une entente avec le Kremlin.

Il ne s'agit pas d'exercer sur ce voisin des pressions militaires, explique M. Loukine, qui se verrait bien remplacer Andreï Kozyrev à la tête de la diplomatie russe, mais d'utiliser l'arme économique *« dans le cadre des règles internationales, comme le font les Américains et les Japonais dans leurs relations bilatérales »*. *« Il ne serait pas sage pour les dirigeants ukrainiens de se couper de la Russie »*, dit-il, même – et surtout – si celle-ci voulait les enrôler dans un nouveau pacte militaire.

L'oukase du 14 décembre esquisse les grandes lignes de ce pacte : création de bases militaires, statut des militaires russes et de leurs familles dans les Républiques ex-soviétiques, *« commandement unifié pour les gardes-frontières dans les pays de la Communauté ayant des frontières avec des pays tiers »*. Autrement dit, la Russie cherche à s'arroger le droit de surveiller elle-même les frontières extérieures des Républiques périphériques ; et cela d'autant plus que, à l'intérieur de la CEI, le principe de *« l'ouverture des frontières russes »* prévaudra. Avec quelques restrictions cependant, *« selon la nature de leurs relations bilatérales avec la Russie »*.

MOYENS DE RÉTORSION

Parmi les douze membres de la CEI, tous ne sont pas d'accord pour faire garder leurs frontières par des troupes russes ou sous commandement russe, ni pour entrer dans un nouveau pacte militaire. Mais Moscou dispose d'arguments qui sont énumérés sans vergogne dans l'oukase présidentiel. Le meilleur levier pour assurer la prépondérance de l'ancienne « métropole » reste la présence de 25 millions de Russes en dehors de la Russie. Le document du 14 septembre insiste sur le rôle de courroie de transmission qu'ils doivent jouer pour maintenir l'influence économique, linguistique, culturelle de la Russie et souligne l'intérêt que le Kremlin porte à leur sort ; ce dernier menace de *« rompre toute coopération militaire, économique ou politique avec tout pays de la Communauté ayant bafoué le droit des Russes »*. L'adhésion au projet n'est pas obligatoire – on est entre Etats indépendants ! – ; toutefois, *« l'attitude des Etats de la Communauté face à ce modèle conditionnera le volume de l'aide économique, politique et militaire accordé par la Russie »*.

Le Kremlin a-t-il les moyens de sa politique ? Il ne manque pas de moyens de rétorsion contre quelques Républiques récalcitrantes – les plus faibles ou les plus menacées par des voisins expansionnistes –, mais il aura sans doute plus de mal à faire rentrer dans le rang un Etat comme l'Ukraine, qui peut compter sur un soutien des Occidentaux (les Etats baltes semblent avoir été exclus du schéma). L'oukase de Boris Eltsine formalise des idées que Moscou n'a pas encore réussi à imposer à ses partenaires ; les Russes se montreraient certainement plus pressants si la perspective de l'extension de l'OTAN dans les pays d'Europe centrale et orientale se précisait. Vladimir Loukine exprime ainsi les deux objectifs fondamentaux de la Russie : assurer la stabilité de l'environnement et éviter qu'une *« grosse machine militaire »* arrive près de ses frontières, *« sauf si nous faisons partie nous-mêmes de cette machine »*.

Pour empêcher l'Alliance atlantique d'arriver à ses fins, les Russes peuvent agiter la menace de représailles ; ils peuvent aussi compter sur les contradictions internes aux Occidentaux. *« Si j'étais un dictateur russe*, explique Vladimir Loukine, *je serais en faveur de l'extension de l'OTAN, parce que c'est une entreprise tellement compliquée qu'elle va créer des problèmes sans fin aux pays occidentaux. »* Sur ce point au moins, on ne saurait lui donner tort.

Marie Jégo et Daniel Vernet

Les communistes russes commémorent la révolution de 1917

Une dizaine de milliers de manifestants communistes ont défilé, mardi 7 novembre, dans le centre de Moscou pour célébrer le 78e anniversaire de la révolution bolchévique de 1917, tandis qu'ils étaient environ 20 000 à Saint-Pétersbourg. Selon un porte-parole du ministère de l'Intérieur, quelque 100 000 personnes ont manifesté dans l'ensemble de la Russie. Sous une mer de drapeaux rouges, les manifestants, qui arboraient de nombreux portraits de Staline et de Lénine, se sont rassemblés sur la place du Théâtre de Moscou. Guennadi Ziouganov, le chef du Parti communiste, en tête des sondages à l'approche des législatives du 17 décembre, a dénoncé devant la foule le *« désordre »* régnant dans le pays. Il avait affirmé, lundi, *« qu'une situation pré-révolutionnaire apparaissait à nouveau en Russie »*. – (AFP.)

Les industriels d'outre-Rhin sont peu optimistes pour 1996

BONN. Les patrons allemands prévoient pour 1996 un gel des investissements et des embauches ; ils comptent largement sur les exportations pour soutenir leur activité, selon la dernière enquête de conjoncture de la Fédération allemande des chambres de commerce et d'industrie (DIHT), réalisée auprès de 25 000 entrepreneurs. L'enquête indique que les espoirs d'amélioration de la conjoncture affichés par les patrons allemands en début d'année ont été déçus. A l'unisson des instituts de conjoncture, le DIHT prévoit désormais une croissance du PIB de 2 % environ pour 1995 et 1996.– *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : le ressortissant français Roger-Didier Guyan, dit Abelkrim,** qui purge une peine de détention à vie, à la prison de haute sécurité de Berrouaghia (150 kilomètres au sud d'Alger), s'est plaint de *« mauvais traitements »* et a annoncé l'ouverture d'une nouvelle procédure contre lui, dans une lettre adressée à son avocat, Me Mahmoud Khellili. M. Guyan avait été arrêté en possession d'armes de guerre, lors de la grève politique engagée par le FIS, en juin 1991. – *(AFP.)*

■ **BURUNDI : le Comité International de la Croix-Rouge** (CICR) a annoncé mardi 7 novembre la suspension provisoire de ses activités au Burundi après l'attaque d'un de ses convois à Kaburantwa, à 35 kilomètres au nord de Bujumbura, la capitale du pays, qui a fait un mort, un jeune Burundais, et plusieurs blessés légers. – *(AFP.)*

■ **MADAGASCAR : un incendie a détruit le 6 novembre** le palais de la reine et plusieurs autres bâtiments historiques à Antananarivo, la capitale malgache. Selon le nouveau maire, Guy Razanamazy, qui appartient à l'opposition, l'incendie pourrait être d'origine criminelle. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : la Chambre des représentants a voté, mardi 7 novembre,** la poursuite de l'aide aux Palestiniens. Le Sénat a déjà voté un texte similaire qui devra être accordé à celui adopté par les représentants. – *(AFP.)*

■ **HAÏTI : Jean-Hubert Feuille, un parlementaire et cousin du président Jean-Bertrand Aristide** a été abattu, mardi 7 novembre, à Port-au-Prince. Il représentait la ville méridionale de Port-Salut au Parlement, a été atteint d'une balle en pleine tête. Gabriel Fortune, député de Les Cayes, a été grièvement blessé au cours de l'attaque, selon la police. Ils appartenaient tous deux au parti Lavalas, proche du président. Par ailleurs, le président Aristide a donné mardi l'investiture au nouveau gouvernement du premier ministre, Claudette Werleigh.– *(Reuter)*

■ **PÉROU : un tribunal péruvien a ordonné l'arrestation de onze officiers,** dont deux généraux, soupçonnés de trafic de drogue. Le juge, Cesar Herrera Cassina, a engagé lundi 6 novembre la procédure contre les militaires, accusés d'avoir entretenu des relations avec le trafiquant de drogue Abelardo Cachique Rivera, récemment condamné. – *(Reuter.)*

ASIE

■ **AFGHANISTAN : le président Burhanuddin Rabbani** a posé, mardi 7 novembre, deux conditions à sa démission : *« la fin de la guerre »* et *« la fin de l'ingérence étrangère »*. Alors que les talibans sont aux portes de Kaboul, un rapport de l'ONU publié mardi, à New York, fait état des *« souffrances indicibles »* endurées par les Afghans dont le pays est en guerre depuis seize ans. – *(AFP, Reuter.)*

■ **JAPON : l'un des trois soldats américains accusés du viol d'une écolière de douze ans, à Okinawa, a plaidé coupable, mardi 7 novembre.** Les deux autres militaires ont nié leur implication dans ce crime. – *(Reuter.)*

EUROPE

■ **POLOGNE : selon les résultats officiels du premier tour** de l'élection présidentielle du 5 novembre, communiqués, mardi 7 novembre, par la commission électorale, Alexandre Kwasniewski (ex-communiste) obtient 35,11 % des suffrages exprimés, Lech Walesa (président sortant) 33,11 %, Jacek Kuron (Union pour la liberté) 9,22 %, Jan Olszewski (droite) 6,86 %, Waldemar Pawlak (Parti paysan) 4,10 %, Tadeusz Zielinski (gauche) 3,53 %, Hanna Gronkiewicz-Waltz (droite) 2,76 %, Janusz Korwin-Mikke (ultralibéral) 2,40 %, Andrzej Lepper (paysan radical) 1,32 %, Jan Pietrzak (sans étiquette) 1,12 %, Tadeusz Kozluk (sans étiquette) 0,15 %, Kazimierz Piotrowicz (sans étiquette) 0,07 %, Leszek Bubel (sans étiquette) 0,04 %. La participation a atteint 64,7 %. Le deuxième tour est prévu le 19 novembre.– *(AFP.)*

■ **TURQUIE : 66 personnes condamnées pour « propagande séparatiste »** ont été relâchées, a annoncé, mardi 7 novembre, le ministère des affaires étrangères. Ces libérations ont été rendues possibles par un amendement apporté le 27 octobre par le Parlement à l'article 8 de la loi antiterroriste, qui limite la liberté d'expression. – *(AFP.)*

■ **LETTONIE : le président Guntis Ulmanis a chargé,** mardi 7 novembre, Maris Grinblats, le dirigeant du parti Pour la Liberté et la Patrie (droite radicale et ultranationaliste), de former un nouveau gouvernement. Le nouveau Parlement, réuni mardi pour la première fois depuis les législatives d'octobre, est divisé entre neufs partis, rendant difficile la formation d'un gouvernement stable. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAK : Le président Saddam Hussein** a remanié, lundi 6 novembre, son gouvernement, en révoquant les ministres de l'éducation et de l'irrigation, au lendemain d'un appel à dénoncer la corruption dans l'administration. Le poste de ministre de l'agriculture, vacant depuis le décès du titulaire, le mois dernier, a été également pourvu. – *(AFP.)*

■ **IRAN : le premier ministre pakistanais,** Benazir Bhutto, en visite depuis mardi 7 novembre à Téhéran, a affirmé qu'il n'y avait *« aucune rivalité »* entre son pays et l'Iran en Afghanistan. Islamabad, a-t-elle afirmé, *« n'aide aucune faction afghane »*. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **UNION EUROPÉENNE : la production industrielle** a augmenté de 1 % de mai à juillet par rapport au trimestre précédent, selon Eurostat, l'office statistique de l'Union : 1,4 % pour les biens d'équipement, mais seulement 0,3 % pour les biens de cosommation. *« Un taux de croissance trop modeste pour avoir un effet sur l'emploi industriel »*, estime Eurostat.

■ **ITALIE : les prix à la consommation ont augmenté** de 0,5 % en octobre, après 0,3 % en septembre, a annoncé l'Istat. En rythme annuel, la progression reste de 5,8 %, comme les deux mois précédents. Les hausses les plus fortes en octobre ont concerné le logement (2 %) et l'habillement (1,4 %). Selon l'organe de statistiques officiel, d'autre part, les hausses d'impôts indirects décidées lors du collectif budgétaire de printemps ont fait croître de 0,9 point l'inflation annuelle. – *(AFP.)*

■ **MEXIQUE : les remboursements de dette extérieure publique** en 1996 n'atteindront que 8,9 milliards de dollars, soit 78 % de moins qu'en 1995, a indiqué le ministre mexicain de l'économie lundi 6 novembre : 6 milliards dus aux organismes internationaux, 2,7 milliards au marché et 200 millions de dollars seulement en bons du Trésor. Cependant fin 1996, la dette extérieure publique atteindra 96 milliards de dollars, et celle du secteur privé 30 milliards. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : le constructeur automobile Kamaz, qui fabrique plus de 100 000 camions par an,** et emploie 130 000 personnes au total, recevra un crédit de 100 millions de dollars (500 millions de francs) de la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement). Le prêt est le plus important jamais consenti par la BERD à une entreprise russe.

Surenchère au Parlement allemand sur les critères de la monnaie unique

Ouvrant le débat budgétaire, mardi 7 novembre au Bundestag, le ministre des finances, Theo Waigel, a précisé sa conception d'un « pacte de stabilité » pour l'après-1999

L'OUVERTURE du débat budgétaire au Bundestag, mardi 7 novembre, a vu se poursuivre la polémique engagée entre les partis de la coalition du chancelier Kohl et la direction du parti social-démocrate sur l'Union monétaire européenne. Sous la pression des ténors du SPD, qui ont exigé ces derniers jours de nouvelles garanties pour l'abandon du deutschemark au profit d'une monnaie européenne, le ministre fédéral des finances, Theo Waigel, a précisé ses propositions pour un pacte de stabilité à long terme, auquel s'engageraient les pays qui opteront en 1999 pour le passage à la troisième phase de l'Union économique et monétaire (UEM).

Ce pacte devrait comporter, selon M. Waigel, l'engagement de ne pas dépasser en matière de déficit public le seuil des 3 % du PIB fixé par les critères du traité de Maastricht, même en période de difficultés économiques. En temps normal, le ministre allemand estime que les pays concernés devraient s'appliquer à limiter leur déficit aux alentours de 1 % du PIB. Il souhaite aussi que soient précisés les mécanismes de sanction prévus en cas de manquement aux obligations contractées. Les exceptions ne devraient être tolérées que pour des circonstances exceptionelles et être agréées par l'ensemble des pays membres de l'UEM. Enfin, Theo Waigel a préconisé la création d'un « conseil européen de stabilité », qui devrait coordonner et surveiller les politiques budgétaires des Etats membres. Il a assuré qu'il avait obtenu l'approbation de ses partenaires européens sur le principe d'un tel pacte lors du conseil informel des ministres des finances des Quinze, à Valence, fin septembre.

« Notre gouvernement est à l'avant-garde pour exiger plus de solidité et de crédibilité lors de la troisième phase de l'UEM », a lancé le ministre des finances à l'opposition sociale-démocrate, qu'il a accusée de mettre en cause le processus d'unification européenne. *« Ce n'est plus le SPD des grands européens Willy Brandt et Helmut Schmidt »*, a-t-il dit. Au risque d'aggraver les divisions apparues au sein de leur propre parti, plusieurs ténors du SPD avaient estimé la semaine dernière qu'il était préférable de retarder la monnaie unique plutôt que se contenter d'un traité qui ne présente plus à leurs yeux assez de garanties.

Cette polémique se double d'une mise en cause de la politique financière du gouvernement. Le projet de budget, qui doit être discuté toute la semaine au Parlement, prévoit pour 1996 une hausse de la dette de 10 milliards de DM, pour atteindre 60 milliards de DM. Le ralentissement de la croissance oblige les experts du ministère des finances à revoir à la baisse les recettes fiscales, faisant craindre, malgré des mesures d'épargne très strictes, un dérapage des finances publiques. M. Waigel a cependant assuré que ces difficultés ne remettaient pas en cause la capacité de l'Allemagne à tenir elle-même les critères de Maastricht.

H. de B.



Les démocrates-chrétiens de l'Union proposent un « impôt européen »

MADRID
de *notre envoyé spécial*

« L'Europe a besoin de développer une véritable stratégie de défense » : Jacques Santer, président de la Commission de Bruxelles, est venu soutenir ses amis démocrates-chrétiens à l'occasion du XIe congrès du Parti populaire européen (PPE), qui s'est tenu lundi 6 et mardi 7 novembre à Madrid, pour qu'ils s'engagent en faveur d'une action commune en matière de sécurité.

A l'initiative du Belge Wilfried Martens, président du PPE, les eurodéputés ont ainsi voulu prendre date dans la perspective de la conférence sur la réforme des institutions européennes, dont le mandat sera fixé en décembre lors du prochain Conseil européen de Madrid.

Partant de la nécessité pour l'Union d'être habilitée à agir dans le domaine de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC), le document adopté par le Congrès prend la précaution de préciser qu'*« aucun pays ne peut être tenu d'agir en commun contre son gré dans une action militaire »*, mais qu'*« une minorité d'Etats ne doit pas empêcher une majorité de le faire »*. Le texte précise, en outre, que *« la PESC doit avoir un financement communautaire, c'est-à-dire assuré par tous les pays membres, y compris par ceux qui, pour quelque raison que ce soit, n'y participent pas »*.

Soucieux de doter l'Union de recettes autonomes dans un avenir prévisible, le document du PPE préconise la levée d'un *« impôt européen »* qui se substituerait aux ressources actuelles. Les démocrates-chrétiens précisent que la future fiscalité ne devra *« ni devenir une charge supplémentaire pour les citoyens ni un moyen de financement inapproprié de l'Union par un ou plusieurs pays membres »*.

L'adoption du document démocrate-chrétien n'est pas allée sans grincements de dents. Contrairement à leurs collègues finlandais, les représentants danois et suédois ont contesté la définition d'*« objectifs à long terme »* qui ne tiennent pas compte des *« différences culturelles et historiques »*. De même qu'ils se sont opposés à l'idée d'une défense européenne, les parlementaires scandinaves se sont élevés contre une modification du système de financement des politiques communautaires.

Marcel Scotto

Les patrons britanniques se prononcent pour l'Europe

LONDRES
de notre correspondant

Le patronat britannique vient de mettre son grain de sel dans le débat qui déchire le microcosme politique sur l'Europe. Lundi 6 octobre, la Confédération des industries britanniques (CBI) et l'Association des chambres de commerce (BCC) ont rendu publique une enquête qui confirme la tendance majoritairement pro-européenne du business d'outre-Manche.

Présentant ce sondage réalisé auprès de 1 700 entreprises, grandes et petites, le président de la CBI, Sir Bryan Nicholson, a déclaré qu'il *« montrait clairement que le milieu des affaires était fortement engagé dans l'Europe, mais une Europe qui marche »*. *« La Grande-Bretagne doit y jouer un rôle positif et constructif en se battant pour la compétitivité, la déréglementation et la création d'emplois. »*

Mais, surtout, Sir Bryan a exprimé l'exaspération de nombre de chefs d'entreprise face à une polémique qui s'étend jusqu'au sein du gouvernement. Les patrons, a-t-il averti, *« ne soutiennent pas un débat criard, xénophobe, nationaliste et qui ne traite pas des vraies questions qui nous préoccupent »*. Ces « chamailleries politiques » nuisent à la crédibilité et à l'influence de la Grande-Bretagne en Europe, et donc à ses industriels. Pour la BCC, Robin Geldard a enfoncé le clou en rappelant que la construction européenne *« était une affaire trop importante pour être laissée aux politiciens »*. *« Il existe une vision des milieux d'affaires qui est cohérente, largement fondée, pragmatique et non idéologique. »*

Les patrons pensent, à 90 % contre 7 %, que le Royaume-Uni doit demeurer dans l'Union ; à 58 % contre 21 %, que le débat permanent sur l'Europe nuit aux intérêts britanniques ; à 68 % contre 3 %, que l'Europe a eu un effet positif sur les investissements et, à 50 % contre 30 %, que la monnaie unique sera bénéfique aux affaires. Ils sont divisés sur la conférence intergouvernementale sur les institutions européennes, tout en regrettant, à 71 %, être mal informés à ce sujet. Et si 19 % seulement souhaitent que la Grande-Bretagne rejoigne le peloton de tête de la monnaie unique en 1999, 58 % pensent qu'elle doit se garder la possibilité d'y participer.

Patrice de Beer

Compromis à Bonn sur les horaires d'ouverture des magasins

BONN
de notre correspondant

Les Allemands n'ont jamais été aussi près de bénéficier chez eux des horaires d'ouverture des magasins dont ils profitent quand ils sont en vacances ailleurs. Mardi 7 novembre, de hauts responsables des partis de la coalition du chancelier Helmut Kohl ont trouvé un compromis historique qui prévoit, dès la mi-1996, l'adoption d'une loi d'assouplissement des horaires d'ouverture des magasins, qui comptent parmi les plus restrictifs d'Europe.

Mais la joie du ministre libéral de l'économie, Guenter Rexrodt, a vite été assombrie : les députés de base des unions chrétiennes (CDU-CSU) ont refusé de se prononcer, estimant qu'il y avait encore matière à discussion, ce qui gèle tout le processus. Néanmoins, les observateurs allemands pensent que ce dernier obstacle d'une longue série sera surmonté et que la réforme entrera en vigueur.

Le compromis présenté mardi n'a rien de révolutionnaire. Les magasins pourront être ouverts entre 6 h et 20 h du lundi au vendredi. Quant au samedi, le projet laisse le choix aux Länder, qui pourront fixer l'heure de fermeture entre 14 h et 18 h ; l'ouverture jusqu'à 18 h des quatre samedis d'avant Noël restera en vigueur.

Depuis 1956, la loi d'airain qui régit les horaires d'ouverture des magasins, le « Ladenschlussgesetz », vous fait trouver porte close à 18 h 30 en semaine et il a fallu des années pour que les commerçants ouvrent boutique jusqu'à 20 h 30 le jeudi. Le samedi, ils sont actuellement ouverts jusqu'à 14 h, à l'exception d'un samedi par mois où les consommateurs ont jusqu'à 16 h ou 18 h, suivant les saisons, pour faire leurs courses. Le dimanche restera un jour chômé mais les boulangers devraient être autorisés à cuire et à vendre des petits pains frais.

L'institut d'études conjoncturelles IFO a calculé que, si les commerces ouvraient de 6 h à 22 h, le chiffre d'affaires croîtrait de 2 à 3 %, créant 50 000 emplois à temps partiel ou 32 000 emplois à temps complet. L'opposition social-démocrate SPD a critiqué le plan de la coalition sans le rejeter, estimant qu'il favorisait les grands magasins. Les syndicats ont rappelé que les horaires actuels faisaient partie des accords salariaux qui courent jusqu'à la fin 1996. Les chambres de commerce et d'industrie (DIHT) ont apporté leur soutien au texte. – *(Intérim.)*

GOUVERNEMENT Le deuxième gouvernement d'Alain Juppé, formé mardi 7 novembre, compte trente-deux membres, dont quatre nouveaux – seize ministres de plein exercice et seize ministres délégués ou secrétaires d'Etat –, contre quarante-deux dans la première équipe, avant le limogeage d'Alain Madelin. Cette deuxième équipe resserrée perd l'essentiel des femmes que comptait la première et elle est « balladurisée ». ● LA STRUCTURE du gouvernement retrouve une forme plus classique. Elle tente de mettre un terme à l'enchevêtrement et à l'éparpillement qui caractérisaient le précédent. ● LE RETOUR d'un grand ministère des affaires sociales, officieusement souhaité par Jacques Barrot qui en hérite, symbolise cette simplification. ● LES ÉLECTEURS retourneront aux urnes pour une nouvelle fournée de législatives partielles. *(Lire pages 6 à 12 et page 17.)*

Alain Juppé a formé une équipe plus conforme à ses vœux

La composante balladurienne est renforcée, mais reste limitée à moins du tiers du gouvernement. Des personnalités et des titres symboliques de la campagne présidentielle de Jacques Chirac disparaissent au profit de la nouvelle orientation fixée par le chef de l'Etat

LA LEÇON a porté. Jacques Chirac et Alain Juppé ont admis qu'il n'était pas possible de composer un gouvernement en ne faisant appel qu'aux « copains » des rassemblements électoraux, en attribuant des titres ministériels qui devaient plus à l'air du temps qu'aux réalités administratives, en compliquant les structures pour donner un portefeuille ministériel au plus grand nombre possible d'amis. Le temps est venu du retour à la réalité dans le choix des priorités comme dans la composition de l'équipe chargée de les mettre en oeuvre. Le premier ministre, confirmé dans ses fonctions, a pu obtenir du président de la République un gouvernement qui tienne mieux compte des souhaits de son chef, alors que celui formé en mai portait surtout la marque du chef de l'Etat.

Les erreurs commises depuis près de six mois ont conduit Alain Juppé à diriger le gouvernement le plus court de la Vᵉ République, en dehors de circonstances exceptionnelles comme des élections législatives anticipées ou le décès du chef de l'Etat. Il tenait, cette fois, à disposer d'une équipe plus ramassée, plus aguerrie, disposant d'une base politique élargie pour mener les combats qui l'attendent : les réformes de la Sécurité sociale, de l'Etat, de la fiscalité et de l'intégration urbaine. Le resserrement a été opéré « à la hache », puisque le gouvernement, hors son chef, passe de quarante et un membres (ils étaient quarante-deux avant la démission d'Alain Madelin) à trente-deux, les chiraquiens et les femmes en étant les principales victimes. L'ouverture vers ceux qui avaient préféré Edouard Balladur à Jacques Chirac au premier tour de la présidentielle, pour limitée en nombre qu'elle soit, n'en est pas moins significative.

NOUVELLE PRIORITÉ

Quatre parlementaires font leur entrée au gouvernement. Si Franck Borotra est un séguiniste, adversaire acharné de l'Europe maastrichienne, les trois autres avaient opté pour M. Balladur. Certes, Jean-Claude Gaudin doit aussi cette promotion tant attendue à son autorité chez les députés et sénateurs PR, dont M. Juppé craint l'hostilité (suivant l'exemple de M. Juppé, il va pouvoir cumuler un poste ministériel avec ses fonctions de maire de Marseille et de président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont chacune avait déjà de quoi l'occuper à plein temps). Certes, l'amitié du premier ministre pour Dominique Perben a permis que ce dernier soit facilement pardonné d'avoir fait le mauvais choix. Alain Lamassoure, en revanche, a pris la précaution de demander son avis à son ancien chef de gouvernement avant d'accepter le poste qui lui était proposé.

La double fonction qui lui est confiée est particulièrement significative : ministre délégué au budget, il sera en première ligne pour faire respecter la nouvelle priorité présidentielle de réduction des déficits publics ; porte-parole du gouvernement, il est le garant, lui qui a toujours été un des plus fervents défenseurs de l'Union européene, du fait que la France restera fidèle à sa politique traditionnelle. Or un autre balladurien voit ses responsabilités considérablement élargies : Jacques Barrot va gérer non seulement l'emploi, mais aussi tout le dossier de la protection sociale. Ainsi les trois ministres ayant en charge les deux dossiers prioritaires – les finances de l'Etat et celles des organismes sociaux (M. Barrot, M. Arthuis et M. Lamassoure) – avaient tous soutenu l'adversaire malheureux de M. Chirac au premier tour de l'élection présidentielle. C'est bien le signe que l'action du gouvernement va se « balladuriser ».

LE SACRIFICE DES CHIRAQUIENS

Pour faire de la place à ces entrants et resserrer l'équipe, il a bien fallu faire partir quelques « amis ». Ainsi, sur les treize sortants, il y a six RPR chiraquiens, un séguiniste, une proche de M. Madelin, deux giscardiens, un CDS-chiraquien, alors qu'il n'y a que deux balladuriens. Les femmes sont les principales victimes de ce remaniement, puisque sur les douze nommées en mai 1995 huit ne sont pas reconduites. En termes d'appartenance partisane, l'équilibre est respecté. Mis à part M. Juppé lui-même, seule la moitié des membres de son second gouvernement sont RPR (seize). En dehors d'eux, il y a : cinq CDS, quatre PR, deux PPDF (le nouveau parti de M. de Charette), un adhérent direct à l'UDF, un radical – soit treize UDF – et trois personnalités non encartées. Les balladuriens des deux familles ne sont que dix.

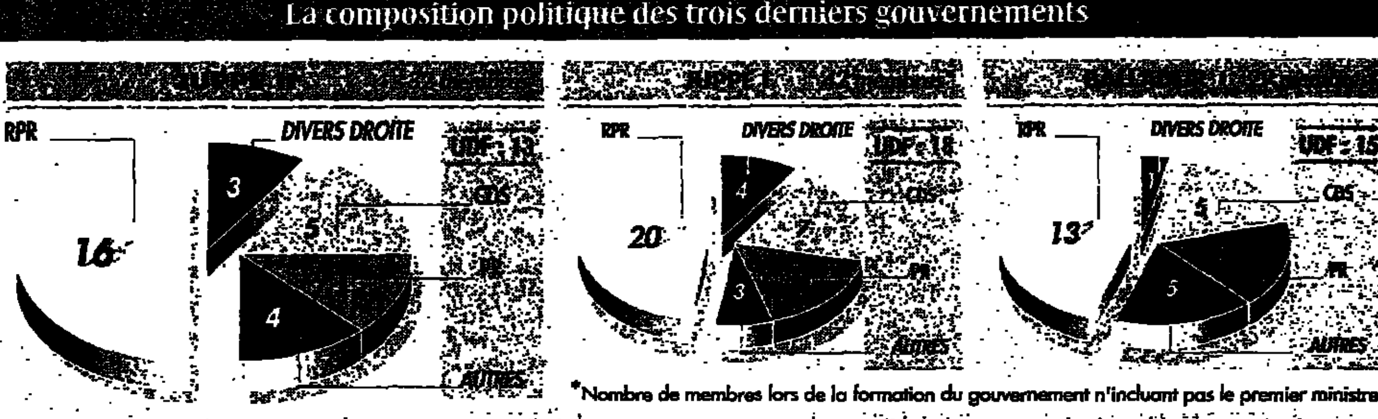
Ce resserrement du gouvernement a permis de mettre fin, au moins partiellement, à l'enchevêtrement des structures qui caractérisait le précédent, si du moins les ministres délégués acceptent, ce qui est rarement le cas, la tutelle de leur ministre de rattachement. En effet, pour symboliser la création d'une équipe réduite, sept ministres de plein exercice sont rétrogradés au rang de ministre délégué, en conservant, en général, leurs attributions. Ainsi, la ville et l'intégration sont logiquement rattachées à l'aménagement du territoire, qui quitte l'équipement, Bernard Pons héritant, en compensation, du logement et du tourisme. Il n'y aura plus de coupure entre la fonction publique et la réforme de l'Etat, mais cela oblige à rattacher la décentralisation à cet ensemble. Le secrétariat d'Etat à l'emploi, qui devient un ministère délégué – promotion dont bénéficie Anne-Marie Couderc – ne dépend plus directement de Matignon, mais du ministère du travail et des affaires sociales.

Quelques regroupements anciens sont remis en service : La Poste, qui retrouve aussi son conjoint télécommunications et à qui est associé l'espace, est rattachée à l'industrie. En revanche, ce dernier ministère perd le commerce extérieur, qui regagne le giron de Bercy en dépendant du ministre délégué chargé des finances. Inversement, certaines fonctions traditionnelles ne sont pas pourvues : la famille, la consommation, le plan, la formation professionnelle, les techniques de l'information, sans que l'on sache de quel ministère ces deux dernières administrations dépendront.

De même, et de manière tout à fait exceptionnelle, il n'y a pas de membre du gouvernement n'ayant en charge que l'enseignement supérieur, et cela au moment où le mécontentement apparaît dans plusieurs universités. Enfin, Eric Raoult, le ministre responsable de l'intégration, n'est plus celui de la « lutte contre l'exclusion ». Ce titre traduisait la volonté chiraquienne de mettre fin à la « fracture sociale ». La composition du gouvernement est bien la concrétisation d'un virage présidentiel.

Thierry Bréhier

La composition politique des trois derniers gouvernements



*Nombre de membres lors de la formation du gouvernement n'incluant pas le premier ministre

RPR : *Rassemblement pour la République*; UDF : *Union pour la démocratie française*; CDS : *Centre des démocrates sociaux*; PR : *Parti républicain.*

Le « grand ministère » social ressuscité pour Jacques Barrot

Le ministre centriste copilote la réforme de la Sécurité sociale

IL RÊVAIT SECRÈTEMENT, en dépit de ses dénégations publiques, de ce grand ministère des affaires sociales que Pierre Bérégovoy (1983-1984) et Philippe Séguin (1986-1988) avaient occupé avant lui. Les ratés du premier gouvernement Juppé et le départ sans surprise de Colette Codaccioni, ministre de la solidarité entre les générations, et d'Elisabeth Hubert, ministre de la santé publique et de l'assurance-maladie, lui ont ouvert la voie.

Son expérience de ministre de la santé et de la Sécurité sociale de Raymond Barre (1979-1981) a fait le reste. Cinq mois après sa nomination au ministère du travail, du dialogue social et de la participation, Jacques Barrot voit ses attributions élargies à la Sécurité sociale et à la santé.

C'est pour reprendre en main les grands dossiers sociaux – celui de la Sécurité sociale, notamment – qu'Alain Juppé avait réclamé au président de la République un resserrement de son équipe. Il l'a finalement obtenu, et M. Barrot va mener, avec la remise à flot de la « Sécu », l'un des *« quatre chantiers prioritaires »* définis par le premier ministre, mardi 7 novembre, dans son intervention télévisée. Il sera secondé par Anne-Marie Couderc, promue ministre délégué à l'emploi (elle n'était que secrétaire d'Etat auprès de M. Juppé), et par Hervé Gaymard, un proche du premier ministre, qui devient secrétaire d'Etat à la santé et à la Sécurité sociale.

L'éclatement des affaires sociales en plusieurs ministères de plein exercice – solidarité, santé, intégration – avait été très contesté. M. Juppé l'avait justifié par sa volonté de briser le département tentaculaire de Simone Veil et de créer des entités « à taille humaine ».

Ce choix répondait aussi au souci de Jacques Chirac de récompenser des militants du RPR qui, comme Mᵐᵉ Codaccioni, Mᵐᵉ Hubert et M. Raoult, n'avaient pas ménagé leurs efforts durant la campagne électorale.

A l'heure de la rigueur, cette hydre sociale sans véritable tête n'a plus de raison d'être. La cotutelle que Mᵐᵉ Codaccioni et Hubert exerçaient sur la « Sécu », mal vécue par une administration qui a toujours manqué de moyens, s'est vite révélée un handicap au moment où le gouvernement mettait la dernière main au plan de redressement des comptes sociaux qui doit être dévoilé le 15 novembre.

M. Juppé avait aussi conscience que la réforme de la « Sécu » doit être défendue devant l'opinion par des ministres à la fois pédagogues et crédibles. Cette tâche, ni Mᵐᵉ Hubert, trop longtemps porte-parole des médecins libéraux, ni Mᵐᵉ Codaccioni, trop peu expérimentée, n'étaient en mesure de l'assumer.

UN POIDS CROISSANT

Le choix de M. Barrot n'est pas une surprise. M. Juppé lui avait déjà confié, il y a quelques semaines, le soin de piloter les débats sur la réforme de la protection sociale. Peu à peu, le ministre du travail s'est fait de plus en plus présent sur ce terrain, au point de reléguer les ministres en titre au second plan. Symbole de ce poids croissant, mais aussi d'une confusion des genres, c'est lui qui devait répondre, mardi, au nom du gouvernement, aux parlementaires de la mission d'information sur la Sécurité sociale.

M. Juppé n'a pas non plus décidé par hasard d'étendre le champ de compétence de M. Barrot. Depuis son arrivée rue de Grenelle, ce dernier a su mettre en musique le « plan d'urgence » contre le chômage, même s'il n'a pu empêcher une reprise du chômage depuis le mois d'août. Le contrat initiative-emploi pour les chômeurs de longue durée, lancé dès juillet, est une réussite, avec cent mille contrats signés à ce jour ; la baisse des charges sociales sur les bas salaires a été menée à bien ; le chèque-service va être bientôt étendu aux emplois à plein temps.

Le vice-président du CDS ne s'est jamais détourné des problèmes sociaux, depuis son passage, entre 1976 et 1981, aux ministères du logement, puis du commerce et de l'artisanat et, enfin, de la santé et de la Sécurité sociale. Une partie des professionnels de santé ne lui ont pas pardonné d'avoir soutenu, dès 1979, que les dépenses médicales ne devaient pas progresser plus vite que la richesse nationale.

Cette idée, vigoureusement dénoncée par M. Chirac durant sa campagne, *« existera toujours »*, confiait-il quelques années après avoir quitté l'avenue de Ségur, car *« on ne peut pas faire progresser les dépenses plus vite que les recettes »*. N'en déplaise à ceux qui dénoncent la *« maitrise comptable »* des dépenses de santé, ce débat reste d'une brûlante actualité.

M. Barrot arrive aussi avec quelques convictions sur l'avenir des retraites et ne cache pas que les salariés devront accepter le développement progressif d'un troisième étage (par capitalisation) au-delà des régimes de base et complémentaires gérés par répartition. Alors président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, il avait rédigé en 1994 une proposition de loi sur les fonds de pension.

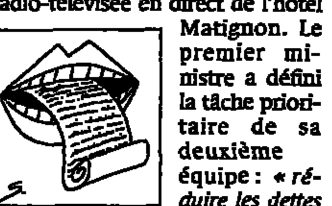
M. Barrot n'échappera pas à la question déjà posée quand M. Bérégovoy et M. Séguin cumulaient les fonctions de ministre du travail et de ministre des affaires sociales : des dossiers comme la lutte contre le chômage, le redressement des comptes sociaux ou la réforme hospitalière ne sont-ils pas trop lourds pour un seul homme ?

Le nouveau ministre du travail et des affaires sociales sait qu'il n'a *« que des coups à prendre »* sur la réforme de la Sécurité sociale. Il n'ignore rien, non plus, de la grande misère de l'administration sociale en France, qui empêche souvent une bonne application des réformes. *« J'ai toujours dit, depuis mon premier passage au ministère, qu'il faut plus de moyens en hommes pour gérer ce secteur »*, confie-t-il. Ses successeurs n'ont cessé de reprendre ce constat, sans pour autant obtenir plus de moyens, alors que la complexité croissante du secteur social et la montée de nouveaux besoins nécessitaient ce renforcement.

Jean-Michel Bezat

« Quatre grands chantiers prioritaires »

DEUX HEURES après l'annonce de la composition du nouveau gouvernement, mardi 7 novembre, Alain Juppé a fait une déclaration radio-télévisée en direct de l'hôtel Matignon. Le premier ministre a défini la tâche prioritaire de sa deuxième équipe : *« réduire les dettes et les déficits »* avec la *« double ambition »* de *« rendre possible la baisse des taux d'intérêt »* et de *« préparer, le moment venu, le nécessaire allègement de la pression fiscale »*. M. Juppé a expliqué qu'il avait *« ressenti le besoin de constituer une équipe renouvelée, moins nombreuse et par conséquent plus homogène et mieux soudée »*, avant de *« rendre hommage »* à sa première équipe.



VERBATIM

Décidé à *« engager une nouvelle phase »* de son action, M. Juppé a fixé *« quatre grands chantiers prioritaires » : « La réforme de la Sécurité sociale, la réforme de l'Etat et la réduction des dépenses de l'Etat, la réforme fiscale et enfin la nécessaire politique d'intégration urbaine. »* Ecartant l'hypothèse d'un *« nouveau replâtrage de la Sécurité sociale »*, le premier ministre a indiqué : *« Il s'agit d'abord d'assurer l'avenir de notre protection sociale parce que c'est la meilleure réponse à ce fléau que constitue l'exclusion. »*

M. Juppé s'est dit *« tout-à-fait prêt »* à aider le Parlement dans son effort de recherche d'économies budgétaires. Sur la réforme fiscale, il a promis qu'après la remise en ordre de la Sécurité sociale il ne sera *« plus question d'augmenter les prélèvements »*, mais de *« les répartir mieux, plus justement »*.

Le programme du chantier sur l'intégration urbaine sera présenté *« dans quelques semaines »* pour *« assurer la présence de l'Etat »* dans les quartiers difficiles et pour *« développer les activités et les emplois dans ces zones, parce que c'est le chomâge, surtout des jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans, qui est à la source de toutes ces difficultés »*. Le premier ministre a évoqué l'utilisation d'une *« technique audacieuse qui consistera à supprimer les impôts dans les zones en difficulté pour les entreprises existantes et pour celles qui viendront s'installer »*.

« Nous sommes donc dans une période d'ajustement, de remise en ordre, a poursuivi M. Juppé. *Les finances de la France allaient à vau-l'eau, ça ne pouvait pas continuer. Nous nous sommes employés à arrêter cette dérive. C'est difficile, c'est impopulaire, je le sais, mais c'est nécessaire. Et quand c'est nécessaire, nous savons renverser ce que certains estiment être la fatalité. (...) Je suis plus que jamais résolu à accomplir ce travail même s'il est difficile, même s'il est impopulaire, parce que je sais que ça va marcher. »*

« Nous avons des atouts dans notre jeu, a-t-il conclu. *Ce qui nous manque, c'est le moral, c'est l'optimisme, c'est l'enthousiasme. Cela va revenir. Et si cela revient, j'en suis sûr, nous serons dans deux ans au rendez-vous que nous a fixé le président de la République, le rendez-vous de la bonne santé pour la France, le rendez-vous de l'égalité des chances pour les Français. »*

COMMENTAIRE

RENDEZ-VOUS EN 1998

Jacques Chirac a donc confirmé les choix annoncés le 26 octobre après sa visite à Helmut Kohl. Et le président de la République s'est donné deux ans pour parvenir à ses fins. 1998 sera l'année des grands rendez-vous : c'est alors que sera dressée la liste des pays remplissant les conditions pour l'entrée dans l'Union monétaire en 1999.

Or c'est au moment où M. Chirac rappelle son engagement en faveur de l'Europe que des rumeurs parviennent d'outre-Rhin sur un éventuel ajournement de la monnaie unique. Des propos prêtés au chancelier laissent entendre qu'un report de deux ou trois ans ne serait pas une catastrophe et qu'il vaut mieux respecter les critères que le calendrier.

S'agit-il d'un assouplissement de la position allemande ? Pas vraiment, puisque, dans le même temps, le ministre des finances d'outre-Rhin, Theo Waigel, se prononce pour un durcissement des contraintes. Mais l'Allemagne est disposée à attendre que la France soit prête.

Un tel aveu ne peut être fait publiquement : il est contraire à la lettre de Maastricht et il affaiblit la discipline exigée des impétrants. Mais quelques fuites contribuent à dédramatiser l'échéance de 1998 qui verra des élections législatives en France et en Allemagne. Et personne n'a intérêt à faire de la monnaie unique l'enjeu de ces scrutins.

Daniel Vernet

Changement d'équipage en pleine tempête

ILS SONT UNE POIGNÉE, mardi matin, à « savoir ». Ils sont quelques-uns à pressentir. Ils sont une majorité à se préparer benoîtement à vaquer à leur quotidien ministériel. La matinée politique s'étire doucement. Sur une radio, Edouard Balladur devise de la protection sociale et se décerne les lauriers de la clairvoyance. Il est 10 h 50. Au 101, rue de l'Université, la mission parlementaire sur la Sécurité sociale s'accorde une pause. Pierre Méhaignerie, qui préside les auditions, en profite pour faire un point sur l'ordre du jour. Il confirme que Jacques Barrot, ministre du travail, interviendra devant les députés, à leur requête pressante, l'après-midi même. *« A 14 heures précises »*, indique-t-il. Au même moment, un huissier fait son entrée, une dépêche à la main. A la lecture de celle-ci, M. Méhaignerie corrige son propos : *« Mes chers collègues, l'emploi du temps ne tient plus. Je crois que le gouvernement vient... de démissionner ! »* *« C'est une blague ! »* s'exclament à l'unisson Jean-Yves Chamard (RPR) et Claude Bartolone (PS). Nicolas Sarkozy ne dit mot, plie ses affaires et file, coudes au corps, prévenir Edouard Balladur.



RÉCIT

Au même moment, à Brest, Charles Millon salue la *Jeanne-d'Arc* avant son départ. Discrètement, un de ses conseillers lui fait passer un petit mot : *« Alain Juppé a présenté la démission de son gouvernement. »* Le ministre de la défense tombe des nues. Un deuxième message lui parvient dans la minute. *« Alain Juppé a été reconduit dans ses fonctions. »* Le ministre respire. A l'ambassade d'Israël, où Valéry Giscard d'Estaing était venu signer le registre de condoléances ouvert après l'assassinat d'Itzhak Rabin, l'officier de sécurité s'agite. On vient de le prévenir que Jacques Chirac cherchait à joindre d'urgence l'ancien président de la République. La voiture rentre en trombe à son domicile.

Dans les ministères, dans les partis, au Parlement, partout, les terminaux informatiques et les imprimantes des agences de presse émettent le signal d'urgence. La dépêche s'arrache. Elle entre dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale, où une vingtaine de députés examinent les crédits du ministère des anciens combattants. Loïc Bouvard, qui préside la séance, attend patiemment la fin de l'intervention d'un orateur UDF pour annoncer l'interruption immédiate des travaux. L'hémicycle se vide, la salle des Quatre-Colonnes se remplit.

Un député ironise : *« La seule rupture de Chirac avec la pensée unique, c'est le remaniement en pleine session budgétaire. »* Pierre Pasquini, ministre des anciens combattants, ne cache pas son ignorance : *« Je pensais que le remaniement interviendrait en fin d'année. »* Françoise de Panafieu, ministre du tourisme, passe en coup de vent, tendue. Elle se doutait bien de quelque chose, confie-t-elle. La veille, Alain Juppé lui avait fait savoir qu'il la recevrait à 15 heures. *« C'est l'heure des questions au gouvernement. C'est donc qu'il n'y allait pas. Et moi non plus. Donc, c'était important »*, avait-elle judicieusement conclu. Encore ignorante de son sort, elle affirme, toujours confiante : *« Le remaniement est une bonne chose. »*

Michel Péricard, président du groupe RPR, avait deviné lui aussi. *« Il y avait trop de signes : Alain Juppé m'a prévenu hier qu'il ne serait pas à la réunion du groupe RPR mardi matin, ni à la séance de questions mardi après-midi. »* Peu charitable, il ajoute : *« Certains ministres n'étaient pas à la hauteur des difficultés de notre pays. La politique, ce n'est pas très compliqué, mais cela demande un minimum d'expérience. »* Son homologue de l'UDF, Gilles de Robien, juge plus prudent de s'enfermer dans son bureau, plutôt que de s'ébrouer dans les couloirs. Ce n'est pas le moment d'être injoignable au cas où on l'appellerait de Matignon. L'appel espéré ne viendra pas.

La nouvelle vient juste de parvenir à Laurent Fabius, qui interrompt la réunion du groupe PS pour glisser un commentaire acide : *« On n'a jamais vu un gouvernement imploser de cette façon. »* Jean-Pierre Chevènement vient, lui aussi, humer l'air. *« A en juger par les attroupements, les grenouilles demandent un roi »*, commente le chef de file du Mouvement des citoyens, impérial. Il ne voit pas, à quelques mètres de là, la voiture du président de l'Assemblée nationale quitter la cour de l'hôtel de Lassay pour l'Elysée, où il est attendu à déjeuner. Prévenu le matin, Philippe Séguin a quelques candidats à défendre auprès du président de la République.

Dans les ministères, l'angoisse gagne. La rumeur se répand que le nouveau gouvernement ne comprendrait qu'une trentaine de membres, alors qu'ils étaient quarante et un à se partager les portefeuilles et que quatre arrivées sont déjà prévues. Chacun fait son calcul. J'ajoute quatre, je retire donc... treize. Certains sont rassérénés. Les ministres « régaliens » (défense, intérieur, affaires étrangères, justice) ont reçu l'assurance qu'on ne les toucherait pas. Charles Millon peut se consacrer tranquillement au dossier qui lui tient le plus à cœur, ce mardi : la candidature de Rhône-Alpes, la région qu'il préside, à l'organisation des Jeux olympiques.

Dans les ministères, l'angoisse gagne : le nouveau gouvernement ne comprendrait qu'une trentaine de membres, alors qu'ils étaient quarante et un à se partager les portefeuilles et que quatre arrivées sont déjà prévues. Chacun fait son calcul. J'ajoute quatre, je retire donc... treize

A Bercy, Jean Arthuis respire. Son ami René Monory, président du Sénat, lui a appris qu'il était maintenu dans ses fonctions de ministre de l'économie. Un coup de téléphone d'Alain Juppé lui confirme la bonne nouvelle quelques instants plus tard. Ceux qui sont encore dans l'incertitude redoutent la sonnerie de l'interministériel. Son silence vaut garantie de survie, puisque le premier ministre convoque un à un, à Matignon, les ministres dont il a décidé de se séparer.

Dans les états-majors des partis de la majorité, en revanche, on s'agite. Valéry Giscard d'Estaing a enfin eu sa conversation avec Jacques Chirac, qui l'a assuré que le « noyau dur » de ses proches (Hervé de Charette, Charles Millon, Jean-Pierre Raffarin) reste au gouvernement, avec la place et le rang qui conviennent. Cette fois, l'ancien chef de l'Etat ne s'oppose pas à la nomination d'Alain Lamassoure, pressenti pour le ministère du budget. Au Parti républicain, on attend fébrilement que l'avion de ligne qui ramène François Léotard d'Israël atterrisse. Les premières précisions sur les entrants et les sortants irritent au plus haut point les dirigeants du PR, qui estiment leur parti fort mal servi.

Pendant que Philippe Séguin plaide avec un bonheur inégal la cause de ses poulains menacés – François Fillon, Jean de Boishue – auprès du président de la République, son homologue du Sénat, René Monory, s'active en vain, au nom du CDS, en faveur de Claude Goasguen, ministre de la réforme de l'Etat, dont l'éviction est inattendue. L'intervention conjointe d'Alain Madelin et de Jean Arthuis arrache d'extrême justesse un strapontin ministériel pour François d'Aubert, ministre du budget dans l'équipe sortante et qui figurait sur la liste des condamnés en début d'après-midi.

Au début de l'après-midi, le Palais-Bourbon retrouve son agitation. A 15 heures, les députés se précipitent dans l'hémicycle où les attend déjà le président de l'Assemblée nationale. La jubilation qu'affiche Philippe Séguin tranche avec l'austérité de son propos. *« C'est la première fois depuis le début de la Ve République que la démission du gouvernement intervient au cours de la discussion budgétaire »*, souligne-t-il, avant de préciser que *« toutes diligences ont été faites pour déterminer les conséquences juridiques de cette situation sur l'organisation de nos travaux »*.

Dans les couloirs, l'enthousiasme n'est guère au rendez-vous. Jean-Pierre Thomas (UDF-PR) juge que, *« en plein milieu de session budgétaire, tout cela fait quand même désordre »*. Revenu de ses espoirs ministériels, Gilles de Robien a le commentaire amer. Sur la volonté de nommer une équipe restreinte : *« S'il s'agit simplement de faire des économies de secrétaires d'Etat, cela me paraît bien dérisoire. »* Sur les chances de la nouvelle équipe : *« Toute la question est de savoir si ce remaniement permettra de rattraper le péché originel de la composition du premier gouvernement Juppé, qui ne reflétait pas l'ensemble de la majorité. »*

Nicole Catala (RPR) se dit, elle aussi, *« déroutée »* par le choix de la date et pressent déjà qu'il sera *« essentiellement machiste »*. La première pensée de Simone Rignault (RPR) va également *« aux filles »* ministres, dont le sort prévisible *« [l]'attriste »*, même si, ajoute-t-elle, *« le problème, c'est que la féminité n'est pas une compétence »*.

Pendant ce temps, à l'hôtel Matignon, les ministres condamnés se succèdent dans le bureau du premier ministre. Les retards s'accumulent sur le calendrier des rendez-vous, et les huissiers sont contraints de faire patienter dans l'antichambre. En fin d'après-midi, tous les sièges sont occupés. Par des femmes.

Récit de la séquence France

Un calendrier parlementaire modifié, de nouvelles élections partielles

LE REMANIEMENT du gouvernement au milieu de la discussion budgétaire bouscule quelque peu les travaux du Parlement. Toutefois, comme l'a souligné, mardi 7 novembre, Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, le changement du gouvernement, s'il rend *« caduc »* l'actuel ordre du jour de l'Assemblée, *« n'entraîne pas la caducité des textes déposés sur le bureau de l'Assemblée ni* [celle] *des votes déjà exprimés »*.

La conférence des présidents de l'Assemblée nationale devait modifier l'ordre du jour, mercredi 8 novembre, afin de fixer la nouvelle date d'examen des crédits des affaires étrangères et de la coopération. Les députés devraient reprendre, dans l'après-midi, après la séance de questions au gouvernement, le fil de la discussion budgétaire.

L'Assemblée dispose d'une certaine souplesse puisque, au terme de l'article 47 de la Constitution, elle a quarante jours, après le dépôt du projet de loi de finances, pour se prononcer en première lecture, soit le 20 septembre à minuit au plus tard. M. Séguin a ajouté que le débat sur la protection sociale devrait avoir lieu, comme prévu, les 13, 14 et 15 novembre.

Au Sénat, le sort du projet de loi sur la prestation d'autonomie, dont l'examen a été ajourné, est plus incertain. Compte tenu de l'ordre du jour prévu et de la discussion budgétaire à partir du 22 novembre, le risque n'était pas exclu, mardi, par Jean-Pierre Fourcade, président de la commission des affaires sociales, que ce débat soit *« reporté en janvier »*, ce qui contrarierait la volonté réaffirmée par le premier ministre.

Le remaniement va influer sur la vie du Parlement à un autre titre, puisqu'il devrait provoquer, dans les semaines à venir, une nouvelle série d'élections législatives partielles. Dix des quatorze ministres qui n'ont pas été reconduits étaient députés avant leur nomination. Il est donc probable qu'au moins une partie d'entre eux souhaiteront retrouver leur siège au Palais-Bourbon, en demandant à leur suppléant de donner sa démission.

Il s'agit de : Elisabeth Hubert (RPR, 2e circonscription de Loire-Atlantique), Claude Goasguen (UDF-CDS, 10e de Paris), Colette Codaccioni (RPR, 1re du Nord), Françoise de Panafieu (RPR, 17e de Paris), François Baroin (RPR, 3e de l'Aube), Jean de Boishue (RPR, 3e de l'Essonne), Françoise Hostalier (UDF-PPDF, 11e du Nord), Raymond-Max Aubert (RPR, 1re de Corrèze), Françoise de Veyrinas (UDF-CDS, 6e de Haute-Garonne) et Nicole Ameline (UDF-PR, 4e du Calvados).

C. Ch. et G. C.

LE GOUVERNEMENT

PREMIER MINISTRE : **Alain Juppé**, RPR.

MINISTRES

Garde des sceaux, ministre de la justice : **Jacques Toubon**, RPR.
Education nationale, enseignement supérieur et recherche : **François Bayrou**, UDF-CDS.
Défense : **Charles Millon**, UDF-AD.
Equipement, logement, transports et tourisme : **Bernard Pons**, RPR (**).
Affaires étrangères : **Hervé de Charette**, UDF-PPDF.
Travail et affaires sociales : **Jacques Barrot**, UDF-CDS (**).
Intérieur : **Jean-Louis Debré**, RPR.
Economie et finances : **Jean Arthuis**, UDF-CDS.
Relations avec le Parlement : **Roger Romani**, RPR.
Environnement : **Corinne Lepage**, ex-GE.
Culture : **Philippe Douste-Blazy**, UDF-CDS.
Industrie, postes et télécommunications : **Franck Borotra**, RPR (*).
Agriculture, pêche et alimentation : **Philippe Vasseur**, UDF-PR.
Aménagement du territoire, ville et intégration : **Jean-Claude Gaudin**, UDF-PR (*).
Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat : **Jean-Pierre Raffarin**, UDF-PPDF.
Fonction publique, réforme de l'Etat et décentralisation : **Dominique Perben**, RPR (*).

MINISTRES DÉLÉGUÉS

Auprès du premier ministre :
Anciens combattants et victimes de guerre : **Pierre Pasquini**, RPR (***).
Outre-mer : **Jean-Jacques de Peretti**, RPR (***).
Jeunesse et sports : **Guy Drut**, RPR (***).

Auprès du ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme :
Logement : **Pierre-André Périssol**, RPR (***).

Auprès du ministre des affaires étrangères :
Coopération : **Jacques Godfrain**, RPR.
Affaires européennes : **Michel Barnier**, RPR.

Auprès du ministre du travail et des affaires sociales :
Emploi : **Anne-Marie Couderc**, RPR (***).

Auprès du ministre de l'économie et des finances :
Budget et porte-parole du gouvernement : **Alain Lamassoure**, UDF-PR (*).
Finances et commerce extérieur : **Yves Galland**, UDF-rad (****).

Auprès du ministre de l'industrie, de La Poste et des télécommunications :
Poste, télécommunications et espace : **François Fillon**, RPR (***).

Auprès du ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration :
Ville et intégration : **Eric Raoult**, RPR (***).

SECRÉTAIRES D'ÉTAT

Auprès du premier ministre :
Action humanitaire d'urgence : **Xavier Emmanuelli**.

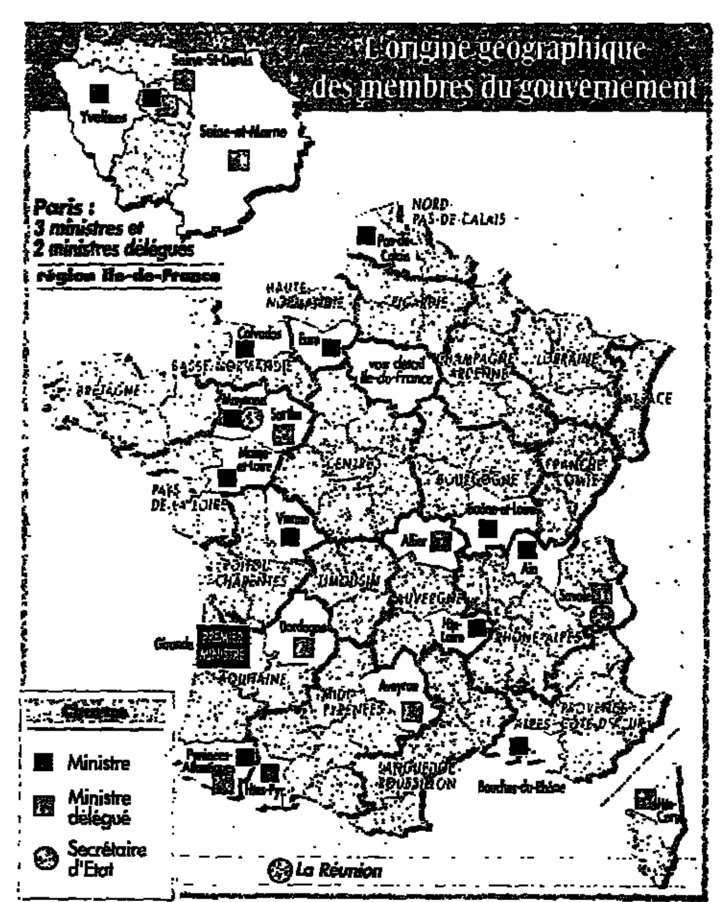
Auprès du ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche :
Recherche : **François d'Aubert**, UDF-PR (**).

Auprès du ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme :
Transports : **Anne-Marie Idrac**, UDF-CDS.

Auprès du ministre des affaires étrangères :
Francophonie : **Margie Sudre**, div. d.

Auprès du ministre du travail et des affaires sociales :
Santé et sécurité sociale : **Hervé Gaymard**, RPR (**).

(*) Ministre qui n'appartenait pas au précédent gouvernement.
(**) Ministre changant d'attributions.
(***) Ministre changeant de titre.
(****) Ministre changeant de titre et d'attributions.



L'ÉQUIPE MINISTÉRIELLE présentée mardi 7 novembre apparaît plus « provinciale » que le premier gouvernement Juppé : sur les quatre nouveaux ministres, un seul – Franck Borotra – est un élu d'Ile-de-France, président du conseil général des Yvelines. Comme auparavant, plusieurs régions n'ont pas de représentants, notamment l'Alsace, la Lorraine, la Picardie, le Centre, le Languedoc-Roussillon, la Bretagne ou la Franche-Comté. Il n'y a aucun élu des trois régions des Antilles. En revanche, l'Ile-de-France continue à bénéficier, dans l'équipe, de représentants de poids. L'Aquitaine, avec quatre ministres – dont le chef du gouvernement –, peut se réjouir. Avec Jean-Claude Gaudin, la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur est désormais représentée au gouvernement. Certains départements restent bien lotis, comme la Mayenne, la Savoie et les Pyrénées-Atlantiques (chacun avec deux membres du gouvernement). Deux secrétaires d'Etat, Xavier Emmanuelli (action humanitaire d'urgence) et Anne-Marie Idrac (transports) n'ont aucune assise locale précise.

CHANGEMENTS Quatre nouveaux ministres entrent dans le second gouvernement d'Alain Juppé : trois « *balladuriens* » – Alain Lamassoure (UDF-PR), ministre délégué en charge du budget et porte-parole du gouvernement ; Jean-Claude Gaudin (UDF-PR), ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration ; Dominique Perben (RPR), ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation – et un proche de M. Séguin, Franck Borotra, ministre de l'industrie, des postes et des télécommunications. ● JACQUES BARROT est promu à la tête d'un grand ministère du travail et des affaires sociales. ● TROIS MINISTRES du secteur économique changent d'attributions : Hervé Gaymard passe des finances à la sécurité sociale, François d'Aubert du budget à la recherche et Yves Galland devient ministre délégué (finances et commerce extérieur).

La foi en la construction européenne



ALAIN LAMASSOURE
BUDGET ET PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

IL a une foi : l'Europe. Il a longtemps eu une fidélité : celle qui l'a, des années durant, lié à Valéry Giscard d'Estaing, auprès de qui il est né et a grandi en politique. La fin de cette longue connivence avait coûté, en mai, à Alain Lamassoure, le ministère des affaires européennes : le président de l'UDF avait pris comme une trahison le soutien de son ancien collaborateur à la candidature d'Édouard Balladur. De dépit, M. Giscard d'Estaing avait obtenu de Jacques Chirac, après son élection, qu'il renonce à confier les affaires européennes à M. Lamassoure. Blessé, celui-ci avait dû renoncer à continuer la tâche entreprise de 1993 à 1995. Il s'en était retourné à son mandat de député, brillamment reconquis le 17 septembre, et avait rejoint le giron du Parti républicain, où François Léotard lui avait confié, en même temps que le titre de vice-président, la difficile mission de redonner un projet à un PR déboussolé par l'échec de M. Balladur.

Jusqu'à cette rupture, M. Giscard d'Estaing fut le véritable mentor politique de M. Lamassoure : après un passage dans plusieurs cabinets ministériels, cet énarque à la curiosité intellectuelle toujours en éveil avait commencé sa longue fréquentation de M. Giscard d'Estaing à l'Elysée, où il fut conseiller technique de 1978 à 1981. Après la défaite du 10 mai, il avait fait partie du noyau dur des fidèles du président vaincu. C'est donc logiquement que celui-ci lui avait confié, durant cinq ans, la responsabilité des Clubs Perspectives et Réalités, puis, lorsque M. Giscard d'Estaing en prit la présidence, les fonctions de porte-parole de l'UDF.

C'est à l'Assemblée nationale, où il est élu en 1986, que ce « *centriste de bon sens* », comme il se qualifie lui-même, commence à prendre son autonomie. Elle se signale notamment, en juin 1987, par la défense d'un amendement, auquel son nom est resté attaché, durcissant le régime des retenues de traitement pour les fonctionnaires se mettant en grève. Surtout, constant dans son intérêt pour les affaires européennes, il crée une association de parlementaires baptisée Pénélope (« *Pour l'entrée des normes européennes dans les lois ordinaires des Parlements d'Europe* »), qui a pour mission de traquer les dispositions législatives non conformes aux directives de Bruxelles.

CONVICTIONS

Aujourd'hui, c'est émancipé de ce long parrainage que M. Lamassoure revient au gouvernement. En le prenant dans sa nouvelle équipe en dépit du veto giscardien d'il y a six mois, M. Juppé sait pouvoir s'entendre avec celui qui a travaillé en bonne intelligence à ses côtés, au Quai d'Orsay, deux années durant, sur des dossiers aussi lourds que la négociation du GATT et la présidence française de l'Union européenne. Il compte aussi sur les convictions européennes de sa nouvelle recrue, maastrichtien convaincu et partisan de la monnaie unique, pour affirmer la volonté du gouvernement de tenir les échéances prévues. C'est cette image qui l'a conduit à lui confier, en plus du ministère du budget, domaine dont M. Lamassoure n'est pas un spécialiste, les fonctions de porte-parole du gouvernement.

Cécile Chambraud

[Né le 10 février 1944 à Pau (Pyrénées-Atlantiques), ancien élève de l'ENA, conseiller référendaire à la Cour des comptes, Alain Lamassoure fut, de 1973 à 1977, membre des cabinets de Maurice Druon, au ministère des affaires culturelles, et de Jean-Pierre Fourcade, au ministère de l'économie puis à celui de l'équipement, avant d'être conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République de 1978 à 1981. Délégué général des Clubs Perspectives et Réalités de 1984 à 1989, il fut parallèlement, en 1988 et 1989, porte-parole de l'UDF. Député européen de 1988 à 1993, il est, depuis 1986, député des Pyrénées-Atlantiques. Il a été, de 1993 à mai 1995, ministre délégué aux affaires européennes. Il est par ailleurs vice-président du Parti républicain.]

Après une si longue attente, enfin ministre !

JEAN-CLAUDE GAUDIN
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, VILLE ET INTÉGRATION

L'HISTOIRE, dit-on, ne repasse pas les plats. Jean-Claude Gaudin, sénateur (UDF-PR) des Bouches-du-Rhône, président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur et nouveau maire de Marseille, nommé ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, a fait mentir cet adage. Car, quatre fois déjà, il fut question de son entrée dans un gouvernement. Et à quatre reprises il est resté simple parlementaire.

En 1981, si l'alternance n'avait pas joué, il serait, à coup sûr, devenu ministre, Valéry Giscard d'Estaing le lui ayant publiquement promis lors d'un meeting à Marseille. Mais il avait néanmoins accédé au vedettariat politique en devenant président du groupe UDF de l'Assemblée nationale. Un poste dans lequel allaient s'épanouir, pendant neuf ans, son sens de la diplomatie et son entregent méridional.

LA CONQUÊTE DE MARSEILLE

En 1986, M. Gaudin a le vent en poupe. Il a pris la région à la gauche. Le succès de la droite aux élections législatives lui fournit une seconde chance de faire partie d'une équipe gouvernementale. M. Chirac lui propose le ministère des relations avec le Parlement, qui lui irait comme un gant. Mais il refuse, car il veut avoir les mains libres pour la conquête de la mairie de Marseille, qui lui a échappé, de justesse, en 1983.

Trois ans plus tard, les élections municipales lui infligent une cruelle déconvenue avec le « grand chelem » des listes du maire sortant (div. g.) Robert Vigouroux. Il optera, six mois plus tard, pour le Sénat.

Arrive 1993 et le raz de marée de la droite aux législatives. M. Gaudin est toujours ministrable. Edouard Balladur souhaite l'appeler à ses côtés. Mais l'affaire Saincene, dans laquelle M. Gaudin a été inculpé d'escroquerie, pour création d'un emploi fictif, en août 1992, n'a pas encore trouvé son épilogue. « *A partir du moment où l'on est dans cette situation,* explique-t-il, *on ne va pas au gouvernement.* » Le 29 septembre 1993, il obtiendra un non-lieu.

On citera encore son nom, en novembre 1994, après la démission du gouvernement de Gérard Longuet.

Elu maire de Marseille en juin, M. Gaudin avait mis un terme à quarante-deux ans de domination de gauche. Pour cause de « balladurisme », sa nomination dès lors programmée aura été différée de près de six mois. Comme son modèle, le député (indépendants et paysans) marseillais, Henry Bergasse, qui fut ministre des anciens combattants dans le cabinet de René Mayer, en 1953, il goûte donc, enfin, à l'onction ministérielle. Depuis un demi-siècle il est, seulement, le dixième homme politique des Bouches-du-Rhône dans ce cas. Son entrée au gouvernement évitera à M. Gaudin d'avoir à choisir entre les trois mandats qu'il avait conservés, jusqu'ici, en raison d'un contentieux né des dernières élections municipales. Il sera remplacé au Sénat par Jean-Pierre Lafont, ancien maire (UDF-PR) de La Ciotat, sous le coup d'une mise en examen, pour ingérence, depuis fin janvier.

Guy Porte

[Né le 8 octobre 1939 à Marseille, Jean-Claude Gaudin a été professeur de géographie et d'histoire, pendant quinze ans, dans un établissement d'enseignement privé. Elu conseiller municipal de Marseille, en 1965, sur une liste (PS-modérés) conduite par Gaston Defferre, il est réélu, en 1971. Président en 1976 de la fédération des républicains indépendants des Bouches-du-Rhône, puis de celle du PR, il est élu, en 1978, député (PR) de la 2e circonscription des Bouches-du-Rhône. Réélu en 1981, il devient président du groupe parlementaire UDF (jusqu'en 1989). Conseiller général du 12e canton de Marseille, de 1982 à 1986, il est battu, en 1983, comme tête de liste UDF-RPR aux élections municipales mais est élu maire du 4e secteur (6e et 8e arrondissements). Réélu député en 1986, il devient président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, poste auquel il sera réélu en 1992. Il opte pour le Sénat en 1989. Vice-président du PR depuis 1994, maire de Marseille depuis juin, il a été élu le 27 septembre, président du groupe des Républicains et indépendants au Sénat.]

La communication gouvernementale n'est pas un cadeau

AU COMMENCEMENT était « *l'impatience* ». Une petite fébrilité de jeunesse, bien compréhensible pour une majorité qui ne demandait qu'à travailler à la mise en œuvre des promesses de campagne. Puis, avec les élections municipales de juin et son lot de revers, est venue la « *grogne* ». A la mi-juillet, Michel Péricard, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, trouvait toutefois une excuse à ses députés : « *Il a fallu que nous restions l'arme au pied quelque temps, c'est vrai que l'attente est fatigante.* »

Alain Juppé, lui, affichait une sérénité à toute épreuve : « *La majorité n'a pas d'état d'âme* », affirmait-il, le 20 juillet. Une semaine auparavant, à l'occasion d'un séminaire gouvernemental de remobilisation, mercredi 12 juillet, le premier ministre avait balayé, d'un revers de la main, « *les professionnels du scepticisme distingué et du dénigrement systématique* ». Le gouvernement, affirmait-il, « *ne se laissera pas détourner de sa tâche par les turbulences* ».

Après avoir jugé, le 22 juin, les finances publiques laissées en héritage par son prédécesseur « *calamiteuses* », M. Juppé corrigeait son propos, le 12 juillet, en saluant « *l'action courageuse* » d'Edouard Balladur. A chaque sortie du conseil des ministres, François Baroin, dont c'était la tâche, rapportait invariablement les « *félicitations* » présidentielles pour « *la rapidité et l'efficacité* » des mesures gouvernementales.

Les vacances sont arrivées, les « turbulences » ont continué. Il y a bien eu cette parenthèse heureuse, pendant laquelle « *l'esprit de Brégançon* » a soufflé. Après un week-end commun dans la résidence présidentielle du bord de la Méditerranée, MM. Chirac et Juppé étaient apparus très déterminés aux participants du conseil des ministres du 23 août. Retrouvant son ardeur, M. Péricard estimait que les cent premiers jours du gouvernement avaient constitué « *une période de rodage* » ; il annonçait le temps de « *l'accélération* ». La démission d'Alain Madelin, deux jours plus tard, le 25 août, allait tempérer brutalement cet enthousiasme de rentrée.

QUESTION DE « LISIBILITÉ »

Le 18 septembre, M. Juppé s'étonnait encore : « *Pourquoi voulez-vous que je sois inquiet ? J'ai une majorité. Il n'y a pas de désaveu, pas de déception, pas de recul de la majorité* », observait-t-il à propos du résultat des élections législatives partielles. Dans la majorité, on tentait de se rassurer, en rappelant que « *les socialistes ont connu bien pire en 1984, et cela n'a pas empêché François Mitterrand d'aller au bout de son septennat* ». La situation continuait pourtant de s'aggraver, et le premier ministre devait se résoudre à annoncer à l'opinion, le 28 septembre, que le pays était « *en situation de péril national* ». Deux jours plus tard, au Havre, M. Chirac adoptait lui aussi le style tragique en appelant les Français à « *un sursaut national* ».

Le jour de la rentrée parlementaire, M. Péricard pensait tenir un filon. Les députés RPR, affirmait-il, « *approuvent point par point* » la politique gouvernementale, mais ils ne parviennent pas toujours à en convaincre l'opinion, faute de « *lisibilité* ». Tout pouvait donc encore s'arranger. Question de « *lisibilité* », M. Juppé les renvoyait à leurs responsabilités. Aux journées parlementaires du RPR à Avignon, le 7 octobre, il sermonnait députés et sénateurs : « *J'entends parler de balladuriens, de chiraquiens, de séguinistes, de juppéiens ou juppéistes. Eh bien, si, une bonne fois pour toutes, nous étions tout simplement des gaullistes ?* »

A la mi-octobre, l'espoir renaissait. Une fois tournée la page douloureuse de l'affaire de son appartement, le premier ministre pouvait se présenter devant ses compagnons réunis à Marne-la-Vallée pour leur demander de le porter à la présidence du RPR et tenter d'ouvrir « *une nouvelle époque, un nouvel âge* ». Parallèlement, un cercle de neuf ministres – parmi lesquels M. Baroin, infortuné « porte-parole » d'un gouvernement devenu inaudible – était chargé de réfléchir chaque semaine à l'amélioration de la communication.

Le 26 octobre, M. Chirac décidait de voler lui-même au secours de la « *lisibilité* », en sonnant, au cours d'un entretien télévisé, la fin du rêve et l'heure de la lutte contre les déficits. Pour les promesses de campagne, rappeler dans deux ans. Quant à la communication, elle passe des mains de M. Baroin à celles de M. Lamassoure. M. Balladur, consulté, a conseillé à son ancien ministre d'accepter le « cadeau ».

Pascale Robert-Diard

Un spécialiste des collectivités locales



DOMINIQUE PERBEN
FONCTION PUBLIQUE, RÉFORME DE L'ÉTAT ET DÉCENTRALISATION

PARMI tous les anciens ministres « balladuriens » qui avaient été recalés dans le premier gouvernement d'Alain Juppé, il était jugé, par les chiraquiens du RPR, comme le plus facilement « *récupérable* ». Dominique Perben, ancien ministre des DOM-TOM, n'aura dû attendre, en effet, que moins de six mois pour retrouver une place au gouvernement.

En décembre 1994, le candidat Jacques Chirac, en voyage à la Réunion, n'avait pourtant guère apprécié que M. Perben ait choisi d'exprimer, à Paris, pour la première fois publiquement, sa préférence en faveur d'Edouard Balladur. Le ministre des DOM-TOM de l'époque voyait, alors, en M. Balladur « *un homme qui peut rassembler les Français, pas uniquement au moment d'une élection, mais dans la durée* ». La nécessité du moment et l'ancienneté du compagnonnage ont finalement prévalu.

Membre de la même promotion de l'ENA que M. Juppé – la promotion « Charles de Gaulle » – Dominique Perben avait été séduit par M. Chirac dès 1974, alors qu'il débutait sa carrière comme sous-préfet à Saumur.

« CADET » DU RPR

Après la victoire de la gauche en 1981, il va lui proposer ses services, avec détermination : « *Je vais où vous voulez, quand vous voulez* ». Ce sera Chalon-sur-Saône, où, en 1983, il bat la liste de gauche sur laquelle figure Pierre Joxe, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale.

Méthodiquement, ce Lyonnais de bonne famille conforte son implantation. Il est élu député de Saône-et-Loire, pour la première fois, en 1986.

Il devient alors l'un des « cadets » du RPR, aux côtés d'Alain Juppé, Jacques Toubon, Philippe Séguin et quelques autres. Dès 1984, il entre au secrétariat national du mouvement néo-gaulliste, chargé des élus locaux puis des élections. Après les grandes grèves étudiantes de 1986, M. Chirac songe à lui, une première fois, pour remplacer le ministre délégué aux universités, Alain Devaquet, démissionnaire.

Mais le maire de Dijon, Robert Poujade, s'inquiète de la trop rapide montée en puissance de ce concurrent potentiel sur ses terres de Bourgogne. Puis, en 1988, le maire de Paris le nomme trésorier de sa campagne présidentielle, avant de le charger, trois ans plus tard, d'actualiser le programme du RPR, « *La France en mouvement* ».

Il est alors secrétaire général adjoint du RPR, juste derrière M. Juppé. Fidèle entre tous, il ne participe pas à la fronde des « rénovateurs » de la droite, emmenée en 1989 par ses voisins lyonnais Michel Noir et Charles Millon, ni à la contestation conduite l'année suivante par Charles Pasqua et Philippe Séguin.

Spécialiste des collectivités locales, Dominique Perben trouvera avec le ministère de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation un poste davantage à sa mesure que celui qu'il occupait, jusqu'au printemps dernier, dans le gouvernement de M. Balladur.

Jean-Louis Saux

[Né le 11 août 1945 à Lyon, Dominique Perben est licencié en sciences économiques, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA.

Après avoir été sous-préfet dans le Maine-et-Loire et dans le Territoire de Belfort, il entre en 1978 au cabinet du secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, Norbert Segard, sous le gouvernement de Raymond Barre, puis devient, en 1982, directeur des services du conseil régional Rhône-Alpes.

Entré au secrétariat du RPR en 1984, il devient secrétaire général adjoint en 1990. Il est maire de Chalon-sur-Saône depuis 1983 et a été élu pour la première fois député de Saône-et-Loire en 1986.

Ministre des DOM-TOM d'avril 1993 à mai 1995, il a été réélu député de la cinquième circonscription de Saône-et-Loire, le 18 juin, dès le premier tour, avec 55,12 % des suffrages exprimés.]

Séguiniste et homme d'entreprise



FRANCK BOROTRA
INDUSTRIE, POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

EN prenant le ministère de l'industrie, de la poste et des télécommunications, Franck Borotra parvient à marier carrière professionnelle et carrière politique. Il s'est toujours posé en homme d'entreprise, attaché à une activité nourricière autre que la politique, au point de créer sa propre société de courtage en pétrole lorsqu'il lui est devenu impossible de concilier une activité salariée avec des fonctions importantes au sein de l'appareil central du RPR.

Candidat malheureux à l'Assemblée nationale en 1968 dans le Pas-de-Calais, un fief de la gauche, il lui faudra attendre 1986 pour devenir député des Yvelines, siège qu'il a occupé constamment depuis. Aux côtés de Charles Pasqua, il participe, en 1976, à l'édification du RPR sur les ruines de l'UNR. Son engagement gaulliste, manifesté dès le début des années 60, ne lui avait auparavant valu qu'une nomination à la section de la production industrielle du Conseil économique et social (1969-1974).

En 1983, il entre au bureau politique du RPR et devient président de la fédération des Yvelines, département dont il est chargé de faire une des places fortes du « chiraquisme », en collaboration avec Michel Péricard, actuel président du groupe RPR de l'Assemblée. Secrétaire général adjoint et porte-parole du RPR de 1986 à 1988, son parcours lui a valu une image d'apparatchik qui lui collera à la peau jusqu'à ce qu'il enlève, en avril 1994, la présidence du conseil général des Yvelines au centriste Paul-Louis Tenaillon, en place depuis 1977.

DÉFENSE DU SERVICE PUBLIC

Au sein du RPR, M. Borotra a souvent été en désaccord avec Alain Juppé. En 1990, il avait été la cheville ouvrière de l'offensive menée par Charles Pasqua et Philippe Séguin contre l'actuel chef du gouvernement et sa gestion « *technocratique* » du parti néo-gaulliste. Il avait récidivé en menant une campagne active, toujours dans le sillage de MM. Pasqua et Séguin, contre le traité de Maastricht. La campagne présidentielle l'a politiquement éloigné de son ami Pasqua.

Le 3 mars 1995, M. Borotra a pris parti, dans *Le Monde*, pour M. Chirac contre M. Balladur, en dénonçant notamment « *la politique monétaire, (...) qui sacrifie l'emploi, l'activité et la cohésion sociale à la parité franc-mark ; la politique budgétaire, qui se résume à l'austérité (...) et qui fait l'impasse (...) sur l'utilité de l'investissement public* ».

Membre de la commission de la production et des échanges de l'Assemblée, il apparaît comme un proche de M. Séguin, partisan d'un Etat volontariste, ainsi qu'en témoigne sa récente intervention en faveur d'un « *service public à la française* ». M. Borotra, dont la pensée politique s'est nourrie de son expérience à la tête d'un département confronté au malaise des banlieues et aux enjeux économiques du secteur rural, a affirmé, au nom de la défense de l'aménagement du territoire, qu'« *on ne peut à la fois constater la fracture sociale et défaire le service public* ».

Le 5 octobre, il a présenté une proposition de résolution, au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne, critiquant la position de Bruxelles sur cinq grands dossiers : le service postal, les télécommunications, le marché intérieur du gaz, l'électricité et les transports ferroviaires (*Le Monde* du 10 octobre), dont la plupart font désormais partie de son portefeuille.

Pascale Sauvage

[Né le 30 août 1937 à Nantes, licencié en physique et chimie, diplômé de l'Institut français du pétrole, Franck Borotra a effectué une grande partie de sa carrière professionnelle à la Société française des pétroles BP avant de diriger un cabinet de courtage en pétrole. Député des Yvelines depuis 1986, conseiller général depuis 1988, il est président du conseil général depuis 1994. Il a été adjoint au maire de Versailles de 1983 à 1995.]

Un faux candide et faux modeste passé maître dans l'art du compromis



JACQUES BARROT
TRAVAIL ET AFFAIRES SOCIALES

Faux candide, faux modeste, faux timide avec ses faux airs de Jean-Louis Trintignant, Jacques Barrot est un vrai politique. De cette espèce qui se fait rare, enraciné dans son terroir, patiné par le temps, résistant à l'usure et aux gloires fugaces, comme bonifié par l'expérience. Et ravi, avec ça, de tromper son monde, lui qui confiait, il y a quelques années : *« Je passe pour le bon naïf sorti de sa campagne, mais je suis plus futé qu'il n'y paraît. »*

Il est vrai que le *« petit Barrot »* a de qui tenir. Il avait une dizaine d'années lorsque son père, Noël Barrot, au sortir de la Résistance, devient député de Haute-Loire. Il a trente ans à peine, en 1966, lorsque son député de père, devenu questeur de l'Assemblée nationale, s'écroule à la sortie de l'hémicycle dans les bras du président Chaban-Delmas et meurt subitement. Jacques Barrot, frais émoulu de ses études, se retrouve, du jour au lendemain ou presque, conseiller général du canton d'Yssingeaux et adjoint au maire de la ville. Quelques mois plus tard, en mars 1967, il hérite de la circonscription législative de son père. Élu, il fait partie de cette nouvelle génération où se bousculent Olivier Guichard, Robert Poujade, Jean Limouzy, Alain Griotteray, ainsi qu'un certain Jacques Chirac.

Méthodique, minutieux, attentif, Jacques Barrot construit son fief. Le socle paternel était déjà solide. Il le conforte, laboure sa circonscription avec une opiniâtreté toute paysanne et accumule les mandats, président du conseil général d'abord, maire d'Yssingeaux ensuite. Réélu sans discontinuer à l'Assemblée depuis vingt-sept ans, il devient, après le grand chambardement de 1993, à cinquante-six ans, l'un des députés les plus chevronnés du Palais-Bourbon. Président de la commission des affaires sociales en 1986, président de la commission des finances en 1993, il a su tirer tout le bénéfice de cette expérience.

ŒCUMÉNISME

Lorsqu'il est appelé au gouvernement d'Alain Juppé, le 18 mai, Jacques Barrot peut presque avoir des allures de nouveau venu. Depuis quatorze ans, il s'est agité dans l'opposition quand la gauche était au pouvoir et s'est activé au Palais-Bourbon pendant les périodes de cohabitation. Mais durant le septennat de Valéry Giscard d'Estaing, il a été membre du gouvernement sans discontinuer. D'abord secrétaire d'Etat au logement dans le gouvernement de M. Chirac, puis dans celui de Raymond Barre, il franchit une marche supplémentaire, en 1978, en devenant ministre du commerce et de l'artisanat, avant d'être, en 1979, ministre de la santé et de la Sécurité sociale.

A chaque étape, il laisse sa marque sur son terrain de prédilection : la réforme sociale. Au logement, il s'enorgueillit d'avoir créé l'aide personnalisée au logement. Au commerce, il dote les artisans et les commerçants de régimes sociaux. A la santé, il met en œuvre le plan de redressement de la Sécurité sociale de 1979.

Mais ce sens de la négociation, cet art du compromis que chacun lui reconnaît, M. Barrot ne les a pas seulement acquis sur ses terres cévenoles, dans les couloirs du Palais-Bourbon ou sous les lambris ministériels. C'était d'abord affaire de gènes politiques, chez cet inébranlable centriste, aussi prompt à la colère qu'au repentir. Passé, il y a trente ans, par le séminaire et la Jeunesse étudiante chrétienne, il a retrouvé naturellement dans la démocratie chrétienne les fondements de son catholicisme social et de son engagement européen. Et il y a acquis un certain talent pour l'oecuménisme.

Dès 1969, il participe à la fondation du Centre démocratie et progrès (CDP) avec Jacques Duhamel et Joseph Fontanet. En 1976, il sera un des artisans du rapprochement du CDP et du Centre démocrate de Jean Lecanuet qui donnera naissance au Centre des démocrates sociaux (CDS), dont il est, aujourd'hui encore, vice-président. Partisan de la candidature de M. Barre à la présidentielle de 1988, puis de celle d'Edouard Balladur en 1995, il se ralliera, sans difficulté, dans les deux cas, à celle de M. Chirac au deuxième tour.

UN COSTUME SUR MESURE

Elu président du groupe centriste autonome, constitué à l'Assemblée nationale en 1988, reconnaissant alors les *« bonnes intentions »* du gouvernement de Michel Rocard, placé dans bien des cas en situation d'arbitre des majorités parlementaires, il s'emploie à faire oublier une *« conception trop caporaliste de l'opposition »*. Il lui préfère le développement d'un centre résolument réformateur, partisan de la *« pédagogie du courage »* et récusant *« toute complicité »* ou tout accommodement *« avec la logique d'exclusion du Front national »*. Et il note alors, avec un certain sens de l'anticipation : *« La force de nos idées fera que nous serons ceux qui assureront la victoire, et donc nous jouerons un rôle important au pouvoir. C'est d'une logique imparable. »*

M. Barrot a dû attendre encore deux ans après l'alternance de 1993 pour voir sa démonstration se vérifier. Mais il peut aujourd'hui d'autant mieux savourer sa revanche que, mine de rien, en cinq mois, il est devenu un des poids lourds du gouvernement Juppé, une de ses rares valeurs sûres. Au point d'endosser, avant l'heure, le costume qui lui est aujourd'hui taillé sur mesure de ce grand ministère des affaires sociales dont il rêvait de moins en moins secrètement. Eclipsant à la fois Elisabeth Hubert et Colette Codaccioni, dont il n'hésitait pas à regretter – gentiment d'ailleurs – le manque d'expérience, il est chargé, en septembre, de coordonner les forums régionaux destinés à préparer le débat sur la Sécurité sociale. Et il avait été désigné, mardi 7 novembre, pour venir expliquer les projets du gouvernement devant la mission d'information parlementaire sur la protection sociale. Il devrait le faire, mercredi, mais cette fois-ci ès qualités.

Gérard Courtois

[Né le 3 février 1937 à Yssingeaux (Haute-Loire), Jacques Barrot est licencié en droit, diplômé de l'IEP de Paris et titulaire d'un DES de sociologie. Député (UDF-CDS) de Haute-Loire depuis 1967, il est secrétaire d'Etat au logement (1974), puis ministre du commerce et de l'artisanat (1978), enfin ministre de la santé et de la Sécurité sociale (1979). Président du conseil général de la Haute-Loire depuis 1976, il est président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée entre 1986 et 1988. Maire d'Yssingeaux depuis 1989, président du groupe de l'Union centriste entre 1991 et 1993, il préside la commission des finances de l'Assemblée entre 1993 et 1995. Depuis mai 1995, il était ministre du travail, du dialogue social et de la participation.]

Hervé Gaymard, François d'Aubert et Yves Galland ont marqué inégalement leurs postes économiques

L'ÉQUIPE économique du gouvernement d'Alain Juppé est sensiblement modifiée avec le départ vers d'autres attributions d'un ministre, Yves Galland, et de deux secrétaires d'Etat, François d'Aubert et Hervé Gaymard, qui ont eu une présence discrète au sein de l'équipe sortante, mais dont le bilan est, pour au moins deux d'entre eux, moins modeste qu'on pourrait le croire.

Proche collaborateur de Jacques Chirac durant la campagne présidentielle et responsable du comité de synthèse qui a mis au point quelques-unes de ses propositions, M. Gaymard, ancien chef de bureau à la direction du budget, a notamment eu pour tâche, comme secrétaire d'Etat aux finances, de suivre les dossiers de la concurrence et de la consommation et ceux, au gré de l'actualité, que le ministre de l'économie souhaitait lui déléguer. C'est ainsi qu'il lui est revenu de présenter et de défendre le projet de loi sur le redressement du Crédit lyonnais, adopté à l'Assemblée nationale et au Sénat. Il s'est immergé dans ce dossier complexe avec une rapidité qui a supris. Il a reconnu, toutefois, que le coût du sauvetage du Crédit lyonnais pour les contribuables français n'était toujours pas chiffrable et il a avancé une fourchette allant d'un minimum de 7,5 milliards de francs, déjà payés, à un maximum de 50 milliards.

L'adoption de ce projet de loi a été l'occasion, pour les députés et les sénateurs, d'introduire une nouvelle notion de responsabilité financière pour les dirigeants d'entreprises publiques. Concernant les sanctions des responsables de la déroute de la banque publique, M. Gaymard a souvent affirmé que le gouvernement ne serait pas *« amnésique »*. *« Ceux qui devront être sanctionnés dans cette affaire ne bénéficieront d'aucune mansuétude »*, a-t-il assuré. *« La justice est saisie. Elle le sera à chaque fois que des éléments nouveaux apparaîtront, et la justice passera »*, avait-il déclaré fin octobre.

Secrétaire d'Etat au budget, M. d'Aubert, qui a dû son portefeuille à l'insistance de M. Madelin, a réussi, lui aussi, son passage à Bercy, même si, loyal d'abord avec son ministre de tutelle, puis avec son successeur, Jean Arthuis, il a toujours accepté de leur céder les premiers rôles devant la presse ou devant le Parlement. Lors de l'éviction de M. Madelin, il a même songé à partir avec lui. De bilan public, il n'en a donc pas, même sur un dossier aussi sensible que celui de la réforme fiscale, mais les arbitrages budgétaires, comme les mesures d'économie, portent son empreinte. Lors de l'élaboration durant l'été du projet de loi de finances pour 1996, le niveau du déficit budgétaire ainsi que quelques grandes décisions, comme les crédits militaires, ont été décidés entre le ministre des finances et le premier ministre mais, pour tous les autres budgets, il a eu les coudées franches pour mener les discussions interministérielles, même si Matignon ne lui a jamais manifesté une grande confiance.

Yves Galland, lui, quitte le ministère de l'industrie sans avoir eu le temps de marquer son passage. Il a réussi à imposer, toutefois, en septembre, contre l'avis de Jean Arthuis, une nouvelle prime pour soutenir les ventes d'automobiles. Cette mesure, contestée par tous les autres secteurs industriels, a eu pour l'instant peu d'effet : en octobre, les ventes d'automobiles ont baissé de 6,3 %. Participant peu au processus de privatisation, il a irrité Bercy, en annonçant que Pechiney serait privatisé avant Renault. De même, il a été peu associé aux réflexions en cours sur la réorganisation du secteur énergie (CEA, Cogema, EDF).

E. L., L. M. et M. O.

Remaniement à contretemps

TOURNER LA PAGE de la campagne présidentielle, tel est l'ordre du jour de Jacques Chirac et d'Alain Juppé depuis trois semaines. Le président de la République a rempli sa part de la tâche en annonçant, le 26 octobre, à la télévision, le choix de ses priorités, au rebours de celles qu'il avait définies devant les électeurs. La réduction de la fracture financière a pris le pas sur celle de la fracture sociale.



ANALYSE

Le premier ministre chargé de mettre en œuvre ce programme devait être doté des moyens de le faire. Le remaniement du gouvernement est en théorie destiné à lui fournir l'instrument adéquat, mais l'opération présentait de sérieuses difficultés. La première d'entre elles résidait dans le constat lui-même. Qu'un gouvernement, issu d'une élection présidentielle qui plus est, doive être recomposé moins de six mois après sa formation est sans précédent et constitue, en soi, l'aveu non seulement d'un échec, mais surtout d'une erreur.

La deuxième difficulté était liée à la première. A qui la reconnaissance que la *« première équipe »* était mal née risquait-elle de faire le plus de tort ? A Jacques Chirac, dont le gouvernement réunissait les partisans, accompagnés de quelques balladuriens dévoués à l'union de la droite ? Ou bien à Alain Juppé, qui avait tenu à en maîtriser la structure et qui se flattait des innovations qu'il y avait introduites, à commencer par la proportion de femmes ? Etait-ce le président de la République qui devait revoir sa copie, ou le premier ministre qui devait rabattre de ses prétentions ?

Le débat, obscur par définition puisque personne ne peut se faire fort de connaître à coup sûr la teneur des entretiens du chef de l'Etat et du chef du gouvernement, a commencé dans la deuxième semaine d'octobre. L'exécutif vivait alors sous la menace de l'ouverture d'une information judiciaire sur le délit d'ingérence – de *« prise illégale d'intérêt »* – constitué par le fait que M. Juppé, en sa qualité passée d'adjoint au maire de Paris, chargé des finances, s'était attribué un appartement dans le domaine dont la Ville est propriétaire. Si la procédure était déclenchée, la mise en examen du premier ministre était chose faite, et sa démission inévitable.

Le procureur de la République de Paris ayant permis que M. Juppé soit épargné, la question d'un « nouveau départ » n'en était pas moins posée. L'entourage du président de la République laissait entendre que celui-ci souhaitait un remaniement-élargissement, qui permettrait au premier ministre, au prix de quelques blessures d'amour-propre, d'affronter dans de meilleures conditions les écueils de la discussion budgétaire au Parlement, de la réforme de la protection sociale et de celle de la fiscalité. Les collaborateurs de Matignon affirmaient, eux, qu'aucun remaniement n'était à l'ordre du jour.

FAUSSE FENÊTRE

L'intervention du chef de l'Etat, le 26 octobre, à la télévision, s'est donc faite à gouvernement constant. Les choix politiques qu'affichait M. Chirac ne paraissaient pas devoir se traduire par un changement du dispositif destiné à les faire passer dans les faits. Invité à donner son sentiment sur le parcours du premier ministre, le président de la République se bornait à des appréciations évasives, qui pouvaient être interprétées comme signifiant que la question était sans objet ou bien, à l'inverse, qu'elle n'était que trop pertinente.

Là encore, toutefois, un moment qui aurait pu être saisi pour changer le gouvernement est passé. Onze jours plus tard, la « lisibilité » du remaniement annoncé, sans crier gare, mardi 7 novembre, est pour le moins incertaine. Le pouvoir a pris le risque d'encourir le reproche d'*« improvisation »* formulé par le porte-parole du Parti socialiste, François Hollande, tandis que nombre de ses partisans supposés ne sont visiblement pas satisfaits.

Effectué à contretemps des mouvements de l'opinion, le passage du gouvernement Juppé 1 au gouvernement Juppé 2 n'a pas, jusqu'à présent, l'impact politique escompté. Le manque de « poids lourds » n'a pu être compensé que par des promotions internes – dont la plus remarquable, bénéficiant au centriste Jacques Barrot, n'est pas la moins attendue – et par un élagage éloignant des ministres qui n'étaient pas parvenus à affirmer leur existence, ce qui réduit d'autant la signification politique de leur départ. Elle se réduit à quelques ratures sur des noms qui resteront d'autant moins dans les mémoires qu'ils n'y étaient pas entrés.

L'élargissement de l'assise politique du gouvernement relève du même constat : on a fait avec les moyens du bord. En dehors de sa composante centriste, inchangée en proportion, la représentation de l'UDF demeure faible. Or les députés de la deuxième famille de la majorité ont été à l'origine des ennuis du gouvernement dans la discussion du budget et sont parmi les plus réticents devant ses projets relatifs à la protection sociale. Le Parti républicain, spécifiquement, a été tenu à l'écart du remaniement, comme si l'on avait d'autre souhait pour lui que de le voir se partager entre des giscardiens présents au gouvernement et le « pôle » que s'efforce de constituer Alain Madelin.

Le sort fait au PR renforce le sentiment que l'« ouverture » en direction des balladuriens est, elle aussi, une fausse fenêtre. Que l'ancien premier ministre n'ait pas découragé Alain Lamassoure d'accepter le poste de ministre délégué au budget et la fonction de porte-parole du gouvernement ne permet pas de conclure que la substance politique de la nouvelle équipe diffère sensiblement de celle de la première. La réconciliation de la maison Chirac progresse, sans doute, avec le retour de Dominique Perben, et le pavillon balladurien peut être formellement invoqué par Jean-Claude Gaudin, mais la fracture de la droite n'est pas réduite.

Jacques Chirac avait inauguré, le 26 octobre, un nouveau cycle de son septennat commençant. Le remaniement du 7 novembre, opéré à l'improviste et à contretemps, apparaît en outre, curieusement, à contre-cycle du discours présidentiel.

Patrick Jarreau

BILANS ET DÉPARTS L'action du premier gouvernement Juppé a été perturbée par une succession de couacs. Le plus sonore a affecté le premier ministre lui-même, contraint de déménager pour mettre fin à la polémique provoquée par son logement parisien. ● À l'EXCEPTION d'Edith Cresson, jamais un premier ministre n'avait enregistré un tel effondrement dans les sondages. ● LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE a été marquée par des hésitations entre la logique de l'« *autre politique* », thème de campagne de M. Chirac, et l'idéologie libérale. ● LES FEMMES ont été les premières victimes du remaniement : huit sur douze. ● LES DÉPARTS DE MINISTRES et de secrétaires d'Etat ont touché la protection sociale, la santé et les quartiers en difficulté ; l'éducation et la recherche ; l'organisation de l'Etat et la décentralisation.

Une action gouvernementale perturbée par une succession de « couacs »

Les dissonances entre ministres se sont multipliées, mais leurs auteurs n'ont pas été sanctionnés. La principale fausse note a affecté le premier ministre lui-même, contraint de déménager pour mettre fin à la polémique provoquée par son logement parisien

COMBIEN de ministres et de secrétaires d'Etat – surtout parmi les femmes sacrifiées du remaniement – ont-ils regretté, au soir du mardi 7 novembre, de ne pas avoir eu, dans les six mois précédents, une prise de bec publique avec un collègue du gouvernement, une « engueulade » bien médiatisée avec le premier ministre, un échange aigre-doux avec l'un ou avec l'autre ?

La plupart de ceux qui se sont fait remarquer en s'opposant mutuellement préservent leur place au sein du gouvernement. Tout s'est passé comme si les « couacs » enregistrés dans l'équipe gouvernementale s'étaient transformés en autant de sauf-conduits pour les ministres qui s'en étaient rendus coupables. Jacques Toubon s'est opposé à Jean-Louis Debré, Bernard Pons à Corinne Lepage, Xavier Emmanuelli à Eric Raoult... Ils se retrouvent dans le deuxième gouvernement de M. Juppé, certains avec une belle promotion protocolaire.

Ceux qui ont ouvert le cycle des cafouillages significatifs ont été MM. Debré et Toubon, deux piliers du RPR qui restent, respectivement, ministre de l'intérieur et ministre de la justice. Les difficultés de cohabitation des locataires de la place Beauvau et de la place Vendôme sont classiques. Cette fois, elles n'ont pas tardé à se faire jour. Trois semaines après son entrée au gouvernement, le ministre de l'intérieur s'étonne, le 6 juin, de « *l'impunité* » dont bénéficieraient les jeunes délinquants et déclare nécessaire de « *modifier la législation* ». Dès le lendemain, le garde des sceaux lui fait répondre qu'aucune réforme législative sur la justice des mineurs n'est envisagée.

Ces deux-là recommencent à se chamailler sur l'affaire Khaled Kelkal, en octobre. A la suite de la mort du jeune homme, soupçonné d'avoir participé à la tentative d'attentat sur la ligne Paris-Lyon du TGV et abattu par la police dans le Rhône, M. Debré affirme que le groupe Kelkal est impliqué dans tous les attentats de l'été attribués aux islamistes qui, selon lui, ont été commis par « *la même équipe* ».

EXPLICATIONS SUR L'EXCLUSION

M. Toubon tempère ce jugement en déclarant : « *Je ne crois pas qu'on puisse tenter une explication globale ni définir des responsabilités définitives.* » Entre juin et octobre, l'ébauche de réduction de la « fracture sociale » mise en évidence dans la campagne de Jacques Chirac n'est pas une réussite foudroyante. Alors que des maires – de droite et de gauche – prennent des arrêtés municipaux visant à interdire la mendicité, une nouvelle dissonance gouvernementale est perceptible. A coup de déclarations sécuritaires, Eric Raoult, chargé de l'intégration, rivalise avec son collègue de l'intérieur, alors que le chef du gouvernement et le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, Xavier Emmanuelli, tentent de mettre en place un véritable plan contre l'exclusion.

Dans une circulaire du 20 juillet, rendue publique le 2 août, M. Debré observe que « *la mendicité peut faire assurément l'objet de mesures restrictives* ». Quelques jours auparavant, M. Juppé avait assuré que « *prendre un arrêté municipal* [contre la mendicité], *c'est se donner bonne conscience à peu de prix, car ils sont toujours là, les mendiants et les pauvres* ». M. Emmanuelli estime alors que « *le problème des jeunes en errance ne se résoudra pas avec des mesures de simples police* ».

Ces paroles de dialogue jurent avec les déclarations de M. Raoult, qui parle « *culture du RMI* », « *déplacement* » des familles à problèmes et « *dépaysement* » des jeunes délinquants récidivistes.

L'opposition entre MM. Emmanuelli et Raoult reprend de plus belle au début novembre quand le ministre de l'intégration préconise la mise en place d'un plan « *Vigicasseurs* », en comparant la révolte et la violence des jeunes de certaines banlieues à l'Intifada palestinienne.

CENT JOURS

« *Non ! Non ! Je ne partage pas ce point de vue. J'ai une autre analyse. Je ne crois pas que ce soit l'Intifada* », rétorque M. Emmanuelli, avec un haussement d'épaules qui traduit l'accablement devant ce type d'amalgame assez peu en harmonie avec le désir de M. Chirac de « *tendre la main* » aux quartiers difficiles. Oui, mais « *sans se la faire mordre* », avait, du reste, ajouté M. Raoult.

La liste pourrait encore s'allonger avec le cafouillage entre M. Pons, ministre de l'équipement et des transports, et Mme Lepage, ministre de l'environnement, sur la question de l'usage des voitures dans Paris. Secondé par le lobby automobile, le premier s'oppose, le 20 octobre, à toute limitation de la circulation dans la capitale, alors que la seconde, épaulée par le lobby de l'air pur, affirme qu'on doit « *la limiter les jours de grande pollution* ».

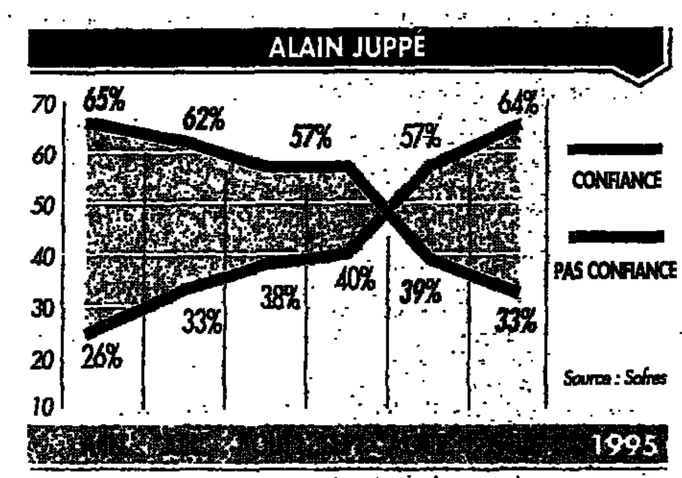
Pour Elisabeth Hubert, ministre de la santé publique et de l'assurance-maladie, qui annonce, de façon intempestive, la hausse du forfait hospitalier en plein milieu des forums régionaux de réflexion sur le financement de la Sécurité sociale, la fausse note sera fatale.

Mais le « couac » le plus important de tous, sinon le plus durable, n'a-t-il pas été provoqué par le premier ministre lui-même ? Quand M. Juppé, chef du gouvernement, s'est opposé à... M. Juppé, locataire parisien. Ce « couac » a commencé, le 28 juin, dans les colonnes du *Canard enchaîné* pour s'achever, le 11 octobre, dans les attendus de la note d'un procureur à la chancellerie estimant que M. Juppé, adjoint au maire de Paris, chargé des finances, avait commis un délit de « *prise illégale d'intérêts* » en s'attribuant un appartement du domaine de la Ville, quelques années auparavant.

« *Droit dans* [ses] *bottes* » et sûr de son bon droit, le premier ministre avait refusé d'envisager l'hypothèse d'un déménagement pour couper court à la polémique. Il y a été contraint au bout de cent jours.

Olivier Biffaud

Une cote de confiance au plus bas dans les sondages



RAREMENT premier ministre de la Ve République, avant Alain Juppé, avait bénéficié d'une telle cote de confiance au lendemain de sa nomination (65 %, selon la Sofres, 63 % selon l'IFOP). Mais, à l'exception d'Edith Cresson en 1991, jamais premier ministre n'avait enregistré pareil effondrement après cinq mois de gouvernement.

Selon la dernière enquête de la Sofres, réalisée du 24 au 26 octobre, 33 % des personnes interrogées faisaient confiance à M. Juppé pour résoudre les problèmes qui se posent en France actuellement, soit une chute de 32 points depuis le mois de juin, tandis que près des deux tiers des Français ne lui faisaient pas confiance (plus 38 points depuis juin).

Selon tous les instituts, la baisse de crédit du chef du gouvernement s'est amplifiée depuis la rentrée de septembre. Le sondage réalisé par Louis Harris pour *Valeurs Actuelles* les 3 et 4 novembre n'a pas enrayé cette chute, puisque M. Juppé y est crédité de 31 % de bonnes opinions. Seul le « baromètre » CSA/*Le Parisien*, réalisé du 31 octobre au 3 novembre et publié mercredi 8 novembre, pouvait redonner quelque espoir à M. Juppé, dont la popularité remonte à 42 % (plus de 10 points en un mois).

G. C.

De la hausse du SMIC à l'annonce de la rigueur

Le premier cabinet Juppé s'est exposé constamment à la censure des marchés

DE LA RÉDUCTION des déficits publics ou de la « fracture sociale », quelle était la priorité du premier gouvernement d'Alain Juppé ? Cette interrogation résume les turbulences dans lesquelles a été prise la politique économique au cours des six mois qui viennent de s'écouler.

Après une campagne présidentielle au cours de laquelle le candidat Chirac avait laissé entendre qu'il parviendrait à poursuivre les deux objectifs à la fois, il était logique que cette ambiguïté marque les débuts de la nouvelle équipe gouvernementale. Il était, en revanche, plus inattendu qu'elle continue, durant de longs mois, à brouiller son action, qui, de ce fait, a perdu au fil des mois de sa crédibilité. Sous un prisme un peu déformé, puisque c'est celui, très particulier, des marchés financiers, c'est cette histoire que reflètent les fluctuations du franc durant toute cette période.

Quand M. Juppé prend la succession d'Edouard Balladur, le cap économique qu'il entend suivre est mystérieux. Sera-t-il sensible à l'influence de « l'autre politique », chère à Philippe Séguin ? Ou empruntera-t-il à Alain Madelin, le second grand inspirateur du programme présidentiel, quelques-unes de ses suggestions de réforme libérale ? Dans un premier temps, le premier ministre se refuse à lever l'équivoque et envoie des signaux contradictoires. Poussant fortement le SMIC à la hausse le 1er juillet (+4 %) et multipliant les dépenses pour respecter les engagements du chef de l'Etat (création du contrat initiative-emploi, allègements de charges, mesures d'urgence en faveur du logement, etc.), il met en œuvre une politique qui, par certains aspects, fleure bon la relance, mais, dans le même mouvement, il assure qu'il aura à cœur, pour respecter le traité de Maastricht, de réduire les déficits publics.

Le résultat est, sans surprise, mi-chèvre mi-choux : malgré une rafale de hausses d'impôts (TVA, fiscalité pétrolière, etc.), dont le rendement doit atteindre près de 70 milliards de francs en année pleine, le déficit budgétaire pour 1995, hors recettes de privatisation, reste inchangé à 322 milliards de francs. Malgré tout, le gouvernement bénéficie d'un sursis : les syndicats n'osent guère donner de la voix contre un gouvernement pour lequel « *la feuille de paie n'est pas l'ennemie de l'emploi* », tandis que les marchés financiers préfèrent attendre la prochaine loi de finances pour juger de la réalité de sa politique, et éventuellement, la sanctionner.

Très chahuté pendant la campagne présidentielle, et singulièrement entre les deux tours du scrutin, le franc regagne cependant du terrain, progressivement, parvenant même à rentrer quelque temps, au milieu du mois d'août, dans ses anciennes bandes de fluctuation du système monétaire européen, sous la barre symbolique des 3,4305 francs pour un deutschemark.

UNITÉ SYNDICALE

Le délai de grâce, à défaut de l'état du même nom, est pourtant de courte durée car, hésitant en permanence entre ces deux orientations économiques, le gouvernement réussit le tour de force, dès les semaines suivantes, de mécontenter à la fois le monde du travail et celui de la finance, les fonctionnaires aussi bien que les « *gnomies de Londres* », par une suite de faux pas successifs : l'éviction, mal ressentie par la Bourse, du ministre des finances, Alain Madelin ; l'annonce prématurée du gel des rémunérations des fonctionnaires à l'occasion de rencontres à l'hôtel Matignon destinées à... relancer le dialogue social.

Sur fond de secousses monétaires internationales, c'est le moment où le franc commence véritablement à être attaqué. Paradoxalement, les marchés financiers, qui ont parfois la mémoire courte, oublient que le ministre évincé n'a pas toujours défendu l'accrochage du franc au mark et voient en son départ une possible victoire du laxisme dans la gestion des finances publiques. Le gouvernement, d'ailleurs, les conforte dans ce pressentiment en présentant, le 20 septembre, un projet de loi de finances pour 1996 qui affiche une réduction des déficits publics à 4 % du produit intérieur brut en 1996, mais sans indiquer les mesures qui seront prises pour redresser les comptes sociaux.

Dans la foulée, il parvient à réaliser contre lui l'unité des syndicats de fonctionnaires, qui font grève et manifestent le 10 octobre. Dans les derniers jours du mois d'octobre, secoués par des rumeurs rampantes de possible réorientation de la politique monétaire et de remaniements ministériels, le franc atteint de nouveau un point bas, à près de 3,53 francs pour 1 deutschemark.

Economiquement, sinon politiquement, il faut inévitablement faire un choix entre l'une ou l'autre des deux politiques économiques entre lesquelles M. Juppé n'a cessé de flotter. C'est le chef de l'Etat qui s'en charge en annonçant, le 26 octobre, sur France 2, que la priorité sera désormais donnée à la réduction des déficits publics. Requinqué, le franc repart sur-le-champ à la hausse, avant de baisser de nouveau, les marchés s'interrogeant sur le contenu du prochain plan de redressement de la Sécurité sociale.

C'est la fin de l'histoire du premier gouvernement du septennat chiraquien : le franc a salué son départ en s'inscrivant en hausse, gagnant plus de 1 centime face à la monnaie allemande dans la journée de mardi, à 3,4530 pour 1 deutschemark. Cependant, après l'annonce de la composition du nouveau gouvernement, la devise française a été prise de nouveaux mouvements erratiques, à la baisse mardi soir, à la hausse mercredi matin. Comme si le deuxième gouvernement du septennat ne faisait pas vraiment oublier le premier.

Laurent Mauduit

Les fluctuations du franc

DEUTSCHEMARK EN FRANCS (échelle inversée)

Election présidentielle 1er tour, 2e tour — Présentation du collectif budgétaire — Augmentation de la TVA — Prestation de Jacques Chirac sur France 2

3,40 – 3,42 – 3,44 – 3,46 – 3,48 – 3,50 – 3,52 – 3,54 – 3,56 – 3,58

14 28 12 26 9 23 7 21 4 18 1er 15 29 13 27 8

AVRIL MAI JUIN JUILLET AOÛT SEPTEMBRE OCTOBRE NOV.

Les six mois du gouvernement « Juppé I »

● **17 mai 1995.** Jacques Chirac, élu président de la République le 7 mai, nomme Alain Juppé premier ministre.
● **23 mai.** Déclaration de politique générale de M. Juppé, qui présente les « *six fronts* » de sa bataille pour l'emploi.
● **11-18 juin.** Les élections municipales ne donnent lieu à aucun « *effet Chirac* ». M. Juppé est élu maire de Bordeaux.
● **13 juin.** M. Chirac annonce la reprise des essais nucléaires.
● **22 juin.** M. Juppé dénonce l'état « *calamiteux* » des finances publiques.
● **28 juin.** *Le Canard enchaîné* révèle que le fils de M. Juppé bénéficie d'un appartement de la Ville de Paris.
● **25 juillet.** Une bombe explose dans une rame du RER à la station Saint-Michel : 8 morts, 84 blessés. Plusieurs attentats ou tentatives auront lieu ensuite, mais sans faire de morts.
● **31 juillet.** Le Parlement, réuni en Congrès, adopte la révision de la Constitution portant extension du champ d'application du référendum et instituant une session parlementaire unique de neuf mois.
● **25 août.** Alain Madelin, ministre ultralibéral (UDF-PR) de l'économie et des finances, remet sa démission. Il est remplacé par Jean Arthuis (UDF-CDS).
● **27 août.** Au cours de l'université d'été du Parti radical à Antibes, M. Juppé déclare vouloir réformer la société « *avec pragmatisme* ».
● **4 septembre.** M. Juppé annonce un gel des traitements des fonctionnaires en 1996.
● **7 septembre.** Une voiture piégée explose devant une école juive de Villeurbanne. Quatorze blessés dont un grave. Le plan « Vigipirate » est déclenché sur tout le territoire.
● **14 septembre.** Séminaire gouvernemental. Dix mesures sont annoncées pour réformer l'Etat.
● **18 septembre.** M. Juppé annonce, au Puy-en-Velay, qu'il renonce aux baisses d'impôts.
● **28 septembre.** M. Juppé évoque un « *péril national* » à propos de la situation des finances publiques.
● **29 septembre.** Khaled Kelkal, originaire de Vaulx-en-Velin (Rhône) et terroriste présumé, soupçonné d'être impliqué dans les attentats de l'été, est tué par les gendarmes.
● **4 octobre.** A l'Assemblée nationale, en présence d'Edouard Balladur, de nouveau député de Paris, M. Juppé convient que « *le redressement a été amorcé en 1993 sous l'impulsion de* [son] *prédécesseur* » à l'hôtel Matignon.
● **6 octobre.** A l'occasion des journées parlementaires du RPR, à Avignon (Vaucluse), M. Juppé affirme, à Sorgues, que « *la France n'est pas gravement malade* » mais est victime de « *fléaux* », dont « *les déficits* ».
● **6 octobre.** M. Juppé annonce que ses enfants et lui-même vont déménager.
● **10 octobre.** La grève générale de la fonction publique est très suivie.
● **11 octobre.** Tout en jugeant que le délit de « *prise illégale d'intérêts* » est constitué, le procureur de Paris Bruno Cotte juge inopportunes les poursuites contre M. Juppé dans l'affaire de son appartement.
● **15 octobre.** Alain Juppé est élu président du RPR.
● **16 octobre.** Elisabeth Hubert, ministre de la santé, annonce que le forfait hospitalier journalier passe de 55 à 70 francs et que le taux directeur de l'évolution des dépenses hospitalières est réduit de 3,8 % à 2,10 % pour 1996
● **24 octobre.** L'Assemblée nationale vote la première partie (recettes) du projet de budget pour 1996 en l'assortissant d'une réduction de 2 milliards de francs des dépenses.
● **26 octobre.** Intervention de Jacques Chirac sur France 2. Le président de la République met au premier rang des priorités la réduction des déficits et réaffirme son soutien à son premier ministre.
● **30 octobre.** Les huit organisations syndicales acceptent le principe d'une réforme de la Sécurité sociale.
● **2 novembre.** Une importante opération policière dans les milieux islamistes fait échouer un attentat sur un marché de Lille.

Les femmes ont été les premières victimes du remaniement

ÉLISABETH HUBERT
MINISTRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE L'ASSURANCE-MALADIE

COLETTE CODACCIONI
MINISTRE DE LA SOLIDARITÉ ENTRE LES GÉNÉRATIONS

FRANÇOISE DE PANAFIEU
MINISTRE DU TOURISME

ÉLISABETH DUFOURCQ
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, CHARGÉE DE LA RECHERCHE

FRANÇOISE HOSTALIER
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, CHARGÉE DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

FRANÇOISE DE VEYRINAS
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUPRÈS DU MINISTRE DE L'INTÉGRATION, CHARGÉE DES QUARTIERS EN DIFFICULTÉ

NICOLE AMELINE
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUPRÈS DU MINISTRE DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT, CHARGÉE DE LA DÉCENTRALISATION

CHRISTINE CHAUVET
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUPRÈS DU MINISTRE DE L'INDUSTRIE, CHARGÉE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Sur treize ministres et secrétaires d'Etat quittant le gouvernement, huit sont des femmes. Elles ne sont plus que quatre sur les trente-deux membres du nouveau gouvernement, contre douze sur les quarante et un de la précédente équipe. Il ne reste plus que deux femmes ministres, contre trois auparavant : Corinne Lepage demeure ministre de l'environnement, et Anne-Marie Couderc est promue ministre délégué à l'emploi auprès du ministre du travail et des affaires sociales. Parmi les secrétaires d'Etat, les rescapées sont encore plus rares : Anne-Marie Idrac conserve son poste de secrétaire d'Etat aux transports, et Margie Sudre est reconduite au secrétariat d'Etat chargé de la francophonie.

Nommée depuis moins d'un mois rapporteur général de l'observatoire de la parité, Roselyne Bachelot, député (RPR) de Maine-et-Loire, regrette cette situation. « *C'est un recul* », explique celle qui dirige l'organisme chargé de recenser les inégalités entre les hommes et les femmes. « *Certes,* ajoute Mme Bachelot, *il faut analyser la diminution du nombre de femmes ministres dans le cadre d'une équipe gouvernementale plus ramassée. Elles étaient particulièrement nombreuses parmi les secrétaires d'Etat dans le premier gouvernement d'Alain Juppé. Or il ne reste plus que cinq secrétaires d'Etat, dont deux femmes.* »

« *Certaines femmes avaient été choisies pour féminiser l'équipe gouvernementale de manière artificielle,* précise Mme Bachelot. *Elles n'ont pas pu résister au remaniement, qui privilégie les professionnels de l'action publique. D'autres, en revanche, comme Elisabeth Hubert (...) et Colette Codaccioni (...), ont été sacrifiées pour les besoins d'une réforme de structures à la veille d'un grand débat sur la protection sociale.* »

Mais le député de Maine-et-Loire s'inquiète davantage du faible nombre de femmes à l'Assemblée nationale, « *le réservoir naturel de ministres* » : les femmes parlementaires en France ne sont que 5,5 %, la proportion la plus basse de toute l'Union européenne, à l'exception de la Grèce.

Les premiers dirigeants politiques à s'émouvoir ont été les ténors du PS. Jack Lang, ancien ministre de la culture et aujourd'hui militant de la cause des femmes, déplore qu'« *une fois de plus les femmes soient marginalisées dans la composition d'un gouvernement* ». « *Quelques semaines après la Conférence mondiale des femmes de Pékin, notre pays aurait dû au contraire être à l'avant-garde* », estime le maire de Blois.

UNE PROPORTION « CLASSIQUE »

L'ancien ministre socialiste Marie-Noëlle Lienemann regrette pour sa part que, « *pour M. Juppé et M. Chirac, le renouveau et l'efficacité consistent essentiellement dans le renvoi des femmes du gouvernement* ». Ségolène Royal, député (PS) des Deux-Sèvres, conclut que, « *même si certaines manquaient d'expérience, elles n'ont pas fait plus de gaffes que les hommes* ».

Enfin, Nicole Catala, député (RPR) de Paris et vice-président de l'Assemblée nationale, a déploré que « *la volonté d'Alain Juppé de former un gouvernement plus resserré se traduise par le départ des deux tiers des femmes ministres, alors que nombre d'entre elles n'avaient pas eu le temps de faire leurs preuves* ».

En juin, la photographie officielle du gouvernement qui inaugurait le septennat de Jacques Chirac frappait par le nombre de silhouettes féminines. Le premier gouvernement d'Alain Juppé était le plus féminisé de la Ve République. Avec 28,6 % de femmes au sein de l'équipe gouvernementale, la France se classait au quatrième rang de l'Union européenne. Le cliché du deuxième gouvernement dirigé par M. Juppé sera beaucoup plus classique : la proportion de femmes est tombée à 12,90 %, soit un score inférieur de trois points à la moyenne européenne.

Michèle Aulagnon

Quartiers en difficulté, Sécurité sociale et santé : les contrariétés de la rigueur

ELISABETH HUBERT
MINISTRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE L'ASSURANCE-MALADIE

COLETTE CODACCIONI
MINISTRE DE LA SOLIDARITÉ ENTRE LES GÉNÉRATIONS

FRANÇOISE DE VEYRINAS
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX QUARTIERS EN DIFFICULTÉ

Elisabeth Hubert restera probablement le ministre le plus controversé du premier gouvernement Juppé. Chargée à la fois de la santé publique et de l'assurance-maladie, elle croyait ainsi disposer des moyens financiers nécessaires à une grande politique de santé. C'est elle qui avait réclamé cette double compétence, sans mesurer que, en dépit des propos de campagne de M. Chirac, la priorité était à la maîtrise des dépenses.

Elle dut, pendant ses cinq mois passés avenue de Ségur, durcir sans cesse le ton vis-à-vis des médecins libéraux. De discours à l'origine très conciliants, elle en était venue à des propos beaucoup plus menaçants, à mesure que la progression des dépenses de médecine de ville se confirmait. A tel point que sa cote de popularité auprès des généralistes – ses confrères de naguère – s'est effondrée au bout de trois mois.

Mme Hubert n'a même pas eu le temps de lancer la réforme hospitalière annoncée par M. Chirac au cours de sa campagne. Tout juste a-t-elle pu installer, en juin, en compagnie de M. Juppé, le haut conseil chargé de faire des recommandations au gouvernement. Mais celui-ci n'a toujours pas rendu ses conclusions, et l'amélioration du mode de financement des hôpitaux se fera sans Mme Hubert.

Colette Codaccioni, ministre de la solidarité entre les générations, n'a pas eu plus de temps pour laisser son nom à une réforme importante, même si cette fidèle de Jacques Chirac se déclarait, mardi 7 novembre, « *fière de son action et d'avoir porté jusqu'au bout les dossiers lourds du gouvernement* ». Par un malheureux hasard du calendrier, elle devait défendre devant le Sénat la prestation autonomie pour les personnes âgées dépendantes, le jour même où elle a été évincée. Certaines modalités restaient à définir, mais il semblait acquis que la réforme pourrait être appliquée aux 400 000 personnes âgées dépendantes vivant à domicile à partir du 1er janvier 1996, et l'année suivante pour celles accueillies en maison de retraite.

Dans son intervention télévisée, M. Juppé a confirmé que le projet était bien maintenu, en dépit des critiques sur son coût : 14 milliards de francs pour 1996, 20 milliards après la montée en charge. Les départements, qui doivent piloter le dispositif, n'avaient pas caché leur inquiétude. Les membres de la commission des affaires sociales du Sénat s'étaient montrés tout aussi réservés, et le débat s'annonçait tendu.

PARITÉ ENTRE LES SEXES

Dans la lettre de mission qu'il lui avait adressée au mois de juin, le premier ministre avait aussi chargé Mme Codaccioni d'élaborer une loi-cadre sur la famille. Le ministre avait un grand projet : une « *allocation parentale de libre choix* » qui, selon elle, aurait permis aux femmes d'« *harmoniser leur vie privée et leur vie professionnelle* ». Mais le coût de cette prestation, versée dès la naissance du premier enfant, que le père ou la mère travaille ou non, s'est révélé si élevé que Mme Codaccioni avait dû repousser son projet *sine die*.

Egalement chargée des femmes, Mme Codaccioni a conduit, en septembre, la délégation française à la Conférence de Pékin, puis a participé, mi-octobre, à l'installation de l'observatoire de la parité. Cet organisme consultatif doit rendre, deux fois par an, un rapport aux pouvoirs publics sur l'égalité entre les hommes et les femmes. Dès sa nomination, Mme Codaccioni a suscité la méfiance des mouvements féministes, qui craignaient qu'elle ne soit hostile au droit à l'avortement et ne veuille renvoyer les femmes au foyer. Il faut dire que Mme Codaccioni, qui aurait souhaité être à la tête d'un « *ministère de la vie* », revenait volontiers sur son expérience de sage-femme et ses convictions chrétiennes. Ses propos l'ont contrainte à déclarer au *Monde* qu'elle n'avait « *jamais eu la moindre volonté de remettre en question la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse* ». Malgré ses déclarations, les milieux progressistes ont maintenu leur vigilance.

Françoise de Veyrinas, enfin, aimait à se présenter comme « *femme de terrain* ». Secrétaire d'Etat aux quartiers en difficulté, elle y promenait sa petite silhouette ronde, s'émerveillant de « *l'enthousiasme des habitants* », piochant çà et là les exemples dont elle illustrait ensuite ses démonstrations. Après s'être concentrée sur les emplois de proximité, dont elle avait annoncé la création il y a deux semaines, elle avait enfourché le cheval de bataille de la famille, seule capable de « *régler le problème des banlieues* ». Malgré une énergie débordante, elle peinait cependant à trouver sa place. Les déclarations tonitruantes de son bouillant ministre de tutelle, Eric Raoult, les accrochages répétés de celui-ci avec Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, la forçaient à « *calmer le jeu* ». Les deux hommes restent au gouvernement, elle le quitte.

M. A., J.-M. B. et N. H.

Réforme de l'Etat, fonctionnaires, décentralisation : une œuvre inachevée

JEAN PUECH
MINISTRE
DE LA FONCTION PUBLIQUE

CLAUDE GOASGUEN
MINISTRE DE LA RÉFORME
DE L'ÉTAT,
DE LA DÉCENTRALISATION
ET DE LA CITOYENNETÉ

NICOLE AMELINE
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUPRÈS
DU MINISTRE DE LA RÉFORME
DE L'ÉTAT, CHARGÉ
DE LA DÉCENTRALISATION

RAYMOND-MAX AUBERT
SECRÉTAIRE AUPRÈS DU MINISTRE
DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE, CHARGÉ
DU DÉVELOPPEMENT RURAL

Pas moins de trois ministres et deux secrétaires d'Etat se partagaient, avec des fortunes diverses, le champ de l'organisation de l'Etat et des collectivités locales dans le premier gouvernement de M. Juppé. L'Aveyronnais Jean Puech (UDF-PR) était en première ligne ces dernières semaines, au ministère de la fonction publique, avec l'annonce du gel des salaires des fonctionnaires pour 1996, sanctionné par par une importante grève générale, le 10 octobre. Pourtant, M. Puech était parvenu à se forger, auprès des syndicats, l'image d'un ministre conciliateur.

Les partenaires sociaux étaient d'abord restés perplexes, en apprenant que ce symbole de la ruralité, président de l'Assemblée des présidents de conseils généraux, était promu « patron des fonctionnaires ». Après un premier contact et l'assurance que le gouvernement ouvrirait bientôt des négociations salariales pour 1996, ils saluaient cependant en lui un interlocuteur *« attentif »*. En juillet, alors que le ministre des finances, Alain Madelin, prônait une réduction des effectifs et un gel des salaires de la fonction publique, les syndicats « modérés » opposaient le discours *« républicain »* de M. Puech à la *« logique ultralibérale »* de l'hôte de Bercy. Lorsqu'en août ce dernier critiquait violemment le système de retraite des fonctionnaires, Jean Puech apparaissait, *a contrario*, comme un ministre rassurant. Mais les choses se sont gâtées quand M. Puech a dû assumer le changement de cap décidé par le premier ministre.

Le ministre sortant peut néanmoins se féliciter d'avoir obtenu, contre l'avis du successeur de M. Madelin à Bercy, Jean Arthuis, que le gouvernement fasse des concessions sur l'emploi précaire, une semaine après la grande grève des fonctionnaires (*Le Monde* du 18 octobre). Il a également pesé sur le dossier des retraites, en faisant valoir que si le gouvernement touchait au système actuel, il ne devrait pas se borner à allonger la durée de cotisation. Son départ, qui serait lié à l'arrivée d'un autre PR, Jean-Claude Gaudin, n'est assurément ni un désaveu de sa gestion ni l'annonce d'un changement de cap.

La réforme de l'Etat devait, quant à elle, être l'un des grands chantiers du gouvernement, et Claude Goasguen (UDF-CDS), son maître d'œuvre, à la tête d'un ministère de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la citoyenneté. Au moment du départ de cet UDF-CDS, très chiraquien, force est de constater qu'il a surtout travaillé dans l'ombre.

Le 28 juillet, M. Juppé publiait une circulaire qui énonçait cinq objectifs : clarifier les missions du service public, mieux prendre en compte les besoins des citoyens, changer l'Etat central, déléguer les responsabilités, rénover la gestion publique. Le 14 septembre, le premier ministre réunissait un séminaire où M. Goasguen présentait dix mesures concrètes, annonçait la création d'un commissariat à la réforme de l'Etat et promettait un plan de réforme triennal, qui devrait être présenté par son successeur à la mi-décembre.

M. Goasguen a affronté, lui aussi, la grogne des syndicats de fonctionnaires, qui se plaignaient de ne pas être suffisamment consultés sur l'élaboration de ce plan. M. Goasguen part fort mécontent, au moins pour ce qui touche au second volet de son portefeuille : la décentralisation. Après avoir traversé sans trop d'encombres la discussion budgétaire – il pouvait s'enorgueillir d'avoir maintenu les dotations de l'Etat aux collectivités locales, malgré quelques grincements de dents –, il attendait tranquille le vote du Sénat sur son « pacte de stabilité » dans les relations financières entre l'Etat et les collectivités territoriales pour les trois ans à venir.

L'élu parisien souhaitait, ensuite, mettre en œuvre la *« deuxième phase de la décentralisation »* : il prévoyait ainsi de soumettre au Parlement en avril un projet de loi de clarification des compétences, suivie d'une révision de la fiscalité locale.

Nicole Ameline (UDF-PR), très discrète secrétaire d'Etat à la décentralisation, qui n'eut guère le loisir de laisser sa marque, tant M. Goasguen occupait le terrain, s'en va rejoindre ses terres natales du Calvados.

L'IRRITATION DE M. JUPPÉ

Bernard Pons, ministre très chiraquien de M. Juppé, reste au gouvernement, mais en abandonnant l'aménagement du territoire, alors même que, depuis sa nomination, il avait tenu à dire haut et fort qu'il était en priorité le ministre de ce secteur.

M. Pons s'était donné pour tâche d'appliquer la loi Pasqua du 4 février, en cherchant à faire publier sans délai les nombreux décrets d'application. Mais, dans un contexte budgétaire sévère et après ce qui fut une « grande ambition » du gouvernement Balladur, l'ensemble du dispositif a pris du retard (*Le Monde* du 3 novembre).

Vis-à-vis de Bruxelles, Bernard Pons a négocié pied à pied la carte des zones prioritaires de « revitalisation rurale », où les entreprises qui s'installeront et créeront des emplois bénéficieront d'avantages fiscaux substantiels. Le gouvernement attend une réponse à ses propositions dans les tout prochains jours. M. Pons a enfin voulu s'affirmer comme « le » ministre de la mer, sans en avoir le titre officiel, en se faisant désigner par M. Juppé pour rendre compte des travaux du comité interministériel du 26 octobre au terme duquel a été annoncée la création d'un secrétariat général de la mer. Au bout du compte, Pour donner à M. Gaudin des attributions consistantes, il a dû renoncer à l'aménagement du territoire, mais récupère le logement et le tourisme.

Dernier proche de M. Chirac dans ce quintette de ministres, Raymond-Max Aubert, maire (RPR) de Tulle, était secrétaire d'Etat au développement rural auprès de M. Pons. A ce titre, il a lancé les premières consultations destinées à déboucher, au printemps 1996, sur un projet de loi d'orientation et de développement du monde rural, dont il vient d'exposer les grandes lignes le 2 novembre, lors d'un colloque organisé en Lozère par le groupe de presse AGRA.

Mais ce projet n'a pas eu l'heur de plaire à Matignon, qui le trouvait secondaire, pour ne pas dire intemporel. Du coup, l'insistance affichée par le secrétaire d'Etat corrézien – son principal adversaire politique local est François Hollande, porte-parole du PS – a irrité le premier ministre, qui en a tiré les conséquences en l'écartant du gouvernement... au grand profit, sans doute, de Philippe Vasseur (UDF-PR), qualifié publiquement par Alain Juppé le 6 novembre devant les jeunes agriculteurs de *« bon ministre »* et qui devrait, logiquement, devrait récupérer l'aménagement rural.

F. Gr., R. Rs et S. Z.

Education et recherche : un ministre sauvé, des secrétaires d'Etat sacrifiés

FRANÇOISE HOSTALIER
SECRÉTAIRE D'ÉTAT
À L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

JEAN DE BOISHUE
SECRÉTAIRE D'ÉTAT
À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT
CHARGÉ DE LA RECHERCHE

« Ce sera le ministère de la maternelle au CNRS. » Flanqué de trois secrétaires d'Etat, François Bayrou avait, le jour de son installation, défini en ces termes son projet, tout en affirmant son autorité à la tête d'un vaste ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'insertion professionnelle. Il est, lui, resté, mais ses trois secrétaires d'État n'auront effectué qu'un bref passage au gouvernement.

Françoise Hostalier quitte son poste sans avoir réussi à conduire une action visible, dans un domaine que le ministre de l'éducation nationale avait lui-même strictement délimité, *« de l'école primaire à la fin du lycée »*. Ni sur la réforme du collège, ni sur le baccalauréat, pas plus que sur les rythmes scolaires, Mme Hostalier n'a eu l'occasion de faire entendre sa voix. Moins d'une semaine après son arrivée, elle avait cependant commis un impair remarqué en remettant en cause, à demi-mot, le référendum sur l'éducation promis par le président de la République (*Le Monde* du 27 mai). Un mois plus tard, cet ancien professeur de mathématiques, autrefois affiliée au SNES (un syndicat d'enseignants longtemps proche du PC), était largement battue aux élections municipales à Armentières (Nord), alors qu'elle avait été portée par la vague législative de 1993, devenant député UDF-PR dans ce département.

L'action de Jean de Boishue aura, en revanche, été plus significative. François Bayrou considérait même qu'il était le meilleur de ses trois secrétaires d'État. Avec beaucoup d'application et sans jamais se démarquer de son ministre de tutelle, l'ancien député de l'Essonne a essuyé les bourrasques d'une rentrée universitaire agitée, qu'il prévoyait plus sereine. Après les trois semaines de grève des étudiants de Rouen, les limites de son action sont rapidement apparues avec l'intervention d'un médiateur, nommé par François Bayrou, pour tenter d'apaiser un conflit qui risquait de s'étendre.

Fidèle aux engagements du premier ministre, M. de Boishue avait engagé une série de contacts avec les organisations syndicales pour préparer le statut de l'étudiant, une des promesses électorales de M. Chirac. Le secrétaire d'État dut vite reconnaître que *« la complexité du sujet est progressivement apparue »*, jusqu'à ce que François Bayrou, reprenant l'initiative, ne l'intègre dans le cadre d'une consultation sur l'avenir de l'Université prévue jusqu'à la fin de 1996.

Ancien professeur de russe, M. de Boishue, qui a effectué l'essentiel de sa carrière auprès d'Olivier Guichard dans ses fonctions ministérielles et à la région Pays de la Loire, n'aura pas eu le temps de mettre en œuvre le projet qui lui avait valu sa nomination : auteur d'un rapport sur l'avenir des premiers cycles à la demande d'Edouard Balladur, il s'inscrivait dans la logique présidentielle de réforme de l'enseignement supérieur, qui devait déboucher sur un référendum. Mais là aussi, la nomination de la commission Fauroux a remis à plus tard d'inévitables décisions.

Proche de Philippe Séguin, M. de Boishue a-t-il été sacrifié au nom des équilibres politiques après l'arrivée au gouvernement de Franck Borotra, autre proche du maire d'Épinal ? Peu après sa nomination, il dut surtout affronter la polémique suscitée par son livre *Banlieue mon amour*, qui lui a valu, dans un premier temps, d'être poursuivi par SOS racisme pour *« diffamation et injures raciales »*. La plainte ne fut pas menée jusqu'à son terme à la suite d'un arrangement. Seul Steeve Gustave, conseiller municipal d'opposition de Brétigny-sur-Orge, ville dont M. de Boishue est maire, a persévéré dans la procédure après s'être reconnu dans un des portraits du livre. Coïncidence, le procès s'est tenu le jour même où le secrétaire d'Etat apprenait son éviction.

La dernière action marquante d'Elisabeth Dufourcq aura été une communication au conseil des ministres, mardi 31 octobre, pour annoncer que les laboratoires publics seraient encouragés à *« multiplier leurs liens avec les entreprises »* et que les futurs budgets de la recherche favoriseraient *« la compétitivité et l'emploi »*. Elle était – comme beaucoup de chercheurs – opposée à la participation française, avec l'Europe, à la station spatiale internationale, mais avait perdu la partie face à François Fillon, ministre chargé de l'espace. Elisabeth Dufourcq, qui avait adhéré au RPR en juillet, avait pris la plume pour défendre dans un « point de vue » publié par *Le Monde*, l'intérêt scientifique de la série d'essais nucléaires décidés par M. Chirac.

M. D., J.-P. D. et B. G.

Commerce extérieur et tourisme : atténuer l'« effet nucléaire »

CHRISTINE CHAUVET
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUPRÈS
DU MINISTRE DE L'INDUSTRIE,
CHARGÉE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

FRANÇOISE DE PANAFIEU
MINISTRE DU TOURISME

Christine Chauvet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, chargée du commerce extérieur, femme d'affaires, n'aura pu faire avancer la réforme du soutien au commerce extérieur qui lui tenait à cœur. Elle avait annoncé pour septembre une série de mesures visant à mieux coordonner les actions de l'administration, des chambres de commerce, des fédérations professionnelles. Mais cette réorganisation, demandée depuis plusieurs années, est de nouveau reportée. Mme Chauvet a contribué à apaiser les tensions nées des appels au boycott des produits français, après la reprise des essais nucléaires. Elle avait ouvert deux autres chantiers : le renforcement de la présence française dans les pays *« émergents »* (les économies du monde en développement à croissance rapide) et le développement de l'expatriation. Cette proche d'Alain Madelin n'aura survécu que quelques mois à peine à son départ de Bercy.

Rien ne prédisposait Françoise de Panafieu, ministre du tourisme, pour ce poste. Fille de François et Hélène Missoffe, qui furent tous deux députés et ministres, gaulliste dès son enfance, elle a été conseiller de Paris adjointe chargée de la culture. Mais son dynamisme lui permettra d'être appréciée par les professionnels, les « industriels du tourisme », comme elle aimait dire.

Elle voyage beaucoup et se dépense pour éviter que les attentats et la reprise des essais nucléaires ne se traduisent par des baisses de fréquentation du sol français. Mme de Panafieu se bat aussi avec succès contre le ministère des finances qui voulait amputer de 20 % son budget 1996. Elle a réussi à limiter la baisse à 2 % et avait promis un *« plan tourisme-emploi »*.



LES RÉACTIONS

Lionel Jospin : « Le signe d'un profond malaise »

LIONEL JOSPIN, premier secrétaire du Parti socialiste, a affirmé, mardi 7 novembre, que le changement de gouvernement est *« le signe d'un profond malaise politique »*. *« L'improvisation, qui paraît être la marque du nouveau pouvoir, se poursuit »*, a ajouté M. Jospin. Si *« Jacques Chirac a choisi d'agir en changeant quelque peu le gouvernement »*, il a estimé que *« les choix politiques, notamment de politique économique et sociale, que vient de décider le président de la République tournent le dos aux promesses qui ont été faites aux Français et aux problèmes les plus graves qui existent dans le pays. Ces choix ne* [me] *paraissent pas de nature à restaurer la confiance. Dans cette situation, il convient que nous poursuivions, que nous approfondissions notre travail pour préparer l'alternative »*.

OPPOSITION

■ **Robert Hue (PCF)** : *« L'événement – si événement il y a –, c'est que M. Juppé n'a pas pu conduire le remaniement en profondeur annoncé de son gouvernement. Cela illustre les terribles difficultés de la droite. Mais l'essentiel, à mes yeux, c'est que cette péripétie constitue une nouvelle expression de la crise politique que connaît notre pays. A la « fracture sociale » profonde s'ajoute une véritable « fracture politique » génératrice d'une instabilité préoccupante du pouvoir politique. »*

■ **Jean-Pierre Chevènement (Mouvement des citoyens)** : *« Le remaniement gouvernemental traduit avant tout le cap maastrichien affirmé par le président de la République le 26 octobre dernier à son retour de Bonn. Le gouvernement s'est affirmé dans le triangle maudit : soumission au marché financier à travers la réaffirmation de la priorité franc/mark, taux d'intérêt à la discrétion de la Banque de France, rigueur budgétaire conforme aux critères de Maastricht. »*

■ **Radical** : *« Jacques Chirac a sifflé le faux départ de l'équipe Juppé I : joueurs en surnombre, stratégie hésitante. [...] Avec Juppé II, ce sera le vrai retour : celui de toutes les composantes du conservatisme [...] sans imagination, sans audace, qui a valu à la France trois millions de chômeurs. »*

■ **Jean-Marie Le Pen (FN)** : *« Il n'y a qu'une chose qui change en France : ce sont les ministres. Pour le reste, c'est « Waterloo morne plaine ». Tout va toujours aussi mal que sous les socialistes. Il est vrai que, si l'on change les hommes, on ne change pas de politique. M. Juppé, à bout de souffle, a cru avoir trouvé une recette. [...] A défaut de changer de politique, il change de commis. »*

MAJORITÉ

■ **Jean-François Mancel (RPR)** : *« Il faut, à chaque phase de l'action politique, une équipe gouvernementale adaptée. [...] Le président de la République a défini, le 26 octobre dernier, les prochaines priorités. [...] L'équipe gouvernementale – moins nombreuse, réorganisée et politiquement bien équilibrée – présentée ce soir paraît aujourd'hui tout à fait en mesure, sous la direction d'Alain Juppé, de réussir cette deuxième étape en rendant confiance aux Français dans l'avenir. »*

■ **Etienne Pinte (RPR)** : *« Le signal fort aurait été de faire entrer dans le gouvernement des balladuriens de poids. A partir du moment où l'on se trouve dans une situation délicate, je n'aurais pas été choqué de voir Charles Pasqua et François Léotard entrer au gouvernement : cela aurait donné le coup de turbo dont Alain Juppé avait besoin. »*

■ **Jacques Baumel (RPR)** : *« Après l'annonce spectaculaire de la démission du gouvernement, le remaniement limité à quelques ministres nouveaux n'est certainement pas le grand changement qu'espèrent les Français, après leur déception devant les atermoiements et les contradictions de la précédente équipe. [...] Cette équipe, à peine renforcée, aura-t-elle l'autorité et la fermeté nécessaire pour surmonter les terribles difficultés qui l'attendent ? »*

■ **Pascal Clément (UDF-PR)** : Si le nouveau gouvernement est *« incontestablement moins pléthorique, le PR n'a pas le sentiment d'y avoir une place supplémentaire ou meilleure. Nous ne sommes pas convaincus que ce gouvernement calme un certain nombre d'inquiétudes »* [mais] *« nous le verrons à l'œuvre. Jamais le PR n'avait été aussi peu représenté depuis des années »* [dans un gouvernement].

■ **Gilles de Robien (UDF-PR)** : *« Je m'interroge de savoir si c'était vraiment le moment de faire une dramatisation aussi importante pour finalement une modification relativement mineure. J'aurais préféré que le premier ministre tienne un peu plus compte de certains défauts apparus lors de la formation du premier gouvernement quant à un équilibre des composantes du groupe UDF, car la majorité doit bien se reconnaître dans un gouvernement pour bien soutenir ce gouvernement. On ne peut pas dire que les errements du premier gouvernement aient été aujourd'hui complètement corrigés. »*

■ **Philippe de Villiers (Mouvement pour la France)** : *« Le nouveau gouvernement est un non-événement. Les Français attendaient un véritable changement de politique, et non pas un jeu de chaises musicales. La seule nouveauté de portée significative, c'est la disparition du ministère chargé de la famille. »*

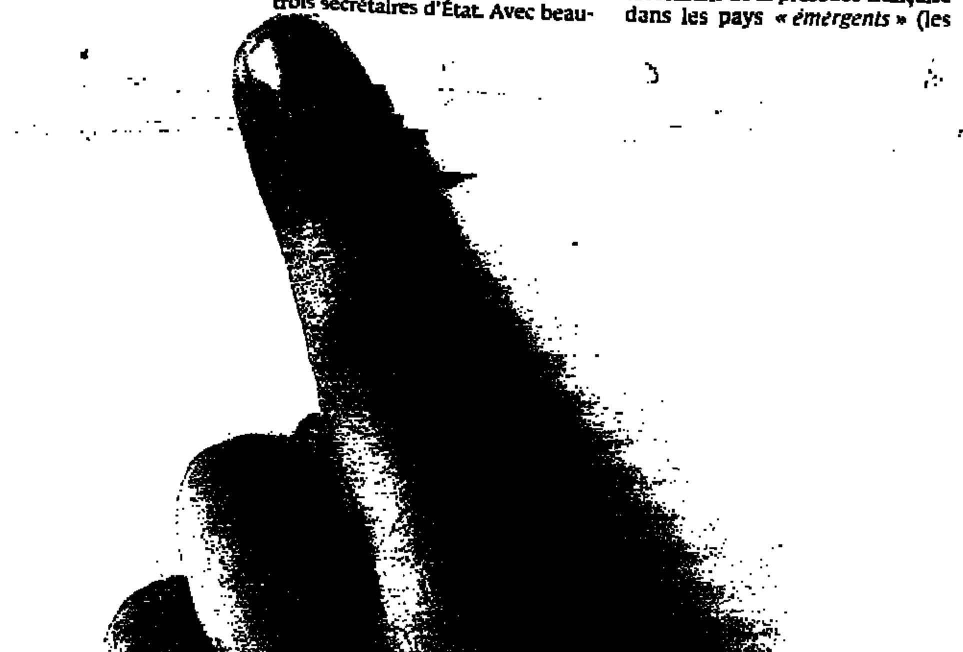
SYNDICATS

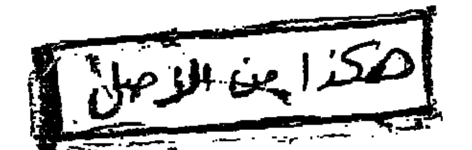
■ **Louis Viannet (CGT)** : *« L'annonce d'un gouvernement resserré et sans doute d'une politique qui va s'affirmer comme allant encore beaucoup plus dans le sens de la réduction des déficits et dépenses publics risquent bien de déboucher sur des situations conflictuelles de plus en plus nombreuses et de plus en plus fortes. »*

■ **CFTC** : *« Le nouveau gouvernement doit rétablir la confiance pour pouvoir conduire avec succès les réformes nécessaires, en particulier celle de la Sécurité sociale. »*

UNION EUROPÉENNE

■ **Jacques Santer, président de la Commission européenne** : *« Le remaniement ministériel en France renforcera les efforts français de participer à l'Union économique et monétaire européenne.* [Il] *n'aura pas une influence négative sur les ambitions françaises en ce qui concerne la monnaie unique. »*





JUSTICE Le PDG de TF 1, Patrick Le Lay, se trouvait toujours en garde à vue, mercredi matin 8 novembre, dans les locaux de la direction centrale de la police judiciaire. La veille, deux perquisitions avaient été conduites par le juge chargé de l'enquête sur la Française des jeux, Gérard Poirotte. ● AINSI QUE « LE MONDE » l'avait révélé en janvier dernier, le juge soupçonne TF 1 d'avoir versé, en échange de l'obtention d'un contrat d'exclusivité pour la retransmission télévisée des tirages du Loto, plusieurs millions de francs en billets à Gérard Colé, l'ancien PDG de la Française des jeux. ● CE REBONDISSEMENT intervient alors que le groupe Bouygues est impliqué dans de multiples affaires politico-financières. Le Conseil de la concurrence s'intéresse en particulier aux conditions d'attribution de plusieurs grands chantiers. *(Lire aussi page 35.)*

Le PDG de TF 1 est mis en cause dans l'affaire de la Française des jeux

Placé en garde à vue dans les locaux de la direction centrale de la police judiciaire de Nanterre (Hauts-de-Seine), Patrick Le Lay est interrogé sur une commission de 10 millions de francs versée à Gérard Colé, l'ancien dirigeant de la société d'exploitation du Loto national

LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL de TF 1, Patrick Le Lay, se trouvait toujours en garde à vue, mercredi matin 8 novembre, à Nanterre (Hauts-de-Seine), dans les locaux de la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ), où il était interrogé par les policiers de l'office central pour la répression de la grande délinquance financière (OCRGDF). La veille, deux perquisitions avaient été conduites, durant la matinée – d'abord au siège de la chaîne, puis au domicile de M. Le Lay –, par le juge d'instruction Gérard Poirotte, chargé de l'enquête sur les malversations financières imputées à l'ancien PDG de la Française des jeux (FDJ), Gérard Colé.

Mis en examen le 21 décembre 1994 pour *« abus de biens sociaux, faux, usage de faux et ingérence »*, M. Colé, qui fut auparavant conseiller de l'ancien président de la République François Mitterrand, est soupçonné d'avoir profité de ses fonctions à la tête de la société d'exploitation du Loto national pour favoriser certains de ses proches, et d'avoir entretenu de troubles relations financières avec un ancien député reconverti dans les affaires, Henri Modiano (*Le Monde* des 20 et 21 janvier).

L'opération policière menée mardi renvoie également à d'autres soupçons portant, eux, sur la renégociation d'un contrat d'exclusivité consenti à TF 1 pour la retransmission télévisée des tirages du Loto. Selon l'ancienne compagne de Gérard Colé, Dominique Galakhoff, la chaîne contrôlée par le groupe Bouygues aurait versé, en 1990, 1991 et 1992, trois fois 3,3 millions de francs *« en billets de 500 francs »* à M. Colé, en contrepartie du maintien de ce contrat.

« Un an avant de me séparer de Gérard Colé, déclarait-elle le 2 juin 1994 aux policiers, *celui-ci m'a fait une confidence relative au monopole dont bénéficiait TF 1 pour les tirages du Loto. J'ai compris que l'agence de publicité Carat, à l'époque dirigée par les frères Gross (...) reversait en espèces, et dans des valises ou sacs de sport, de l'argent à M. Colé. »* Elle précisait en outre que cet argent *« était parti vers la Suisse »*, lançant ainsi les enquêteurs sur la piste d'un compte ouvert par Henri Modiano dans une banque de Lugano (Suisse), la Privat Krediet Bank, au nom d'une société panaméenne baptisée Bikis Inc.

L'évocation, par *Le Monde*, de ce témoignage accusatoire avait suscité le démenti de M. Le Lay, qui l'avait qualifié de *« grotesque »* (*Le Monde* du 26 janvier). Leurs investigations avaient toutefois conduit les enquêteurs, une première fois, au siège de TF 1 ainsi que dans les bureaux d'une de ses filiales, Banco Productions, au cours du mois de février (*Le Monde* du 28 avril).

Questionné par la police le 19 décembre 1994, M. Colé avait confirmé s'être personnellement chargé des tractations avec TF 1, compte tenu du *« volume financier »* et du *« prestige »* de ce contrat. Conclu en 1978 avec TF 1, alors chaîne publique, l'accord pour la diffusion des tirages du Loto avait été prolongé en 1987, après la privatisation de la chaîne, puis renouvelé en 1990, malgré la concurrence de France 2 : la chaîne du groupe Bouygues avait alors consenti à doubler le montant de la somme versée à la Française des jeux contre cette exclusivité. *« C'était ça ou nous allions ailleurs*, avait par la suite expliqué M. Colé, dans un entretien accordé à l'hebdomadaire spécialisé *CB News*, en juin 1992. *Nous avons donc obtenu ce que nous voulions. »*

Les exigences de l'ancien dirigeant de la FDJ sont-elles allées jusqu'au versement d'un pot-de-vin de 10 millions ? Désigné par l'ex-compagne de M. Colé comme l'intermédiaire de cette transaction occulte, Francis Gross ne saurait être interrogé : il est décédé en 1992. Son frère, Gilbert Gross, a bien été mis en examen, le 19 octobre, par le juge Poirotte pour *« abus de biens sociaux et faux en écriture privée »*, mais dans un autre volet du dossier : il est accusé d'avoir versé à M. Colé des salaires pour des prestations fictives, lorsque celui-ci travaillait à l'Elysée.

L'ancien PDG de la Française des jeux avait porté dans son agenda, à la date du 23 novembre 1990, cette annotation laconique : « 11 h 30. Coffre-fort »

Restent les agendas personnels de l'ex-PDG du Loto, qui attestent de ses nombreux rendez-vous avec les deux principaux dirigeants de TF 1, Patrick Le Lay et Etienne Mougeotte – sans que cela soit forcément révélateur d'autre chose que de simples liens d'affaires. *« A l'examen de ces agendas*, écrivaient les policiers dans un rapport daté du 30 novembre 1994, *le processus de négociation TF 1-Carat-Colé ressort dans toute son intégralité »*, précisant que *« la signature du contrat est antérieure de quelques semaines à la date présumée de l'ouverture du compte Bikis Inc. »*

Au cours des perquisitions effectuées mardi, les enquêteurs, sans doute à la recherche d'indications supplémentaires, ont saisi l'agenda de M. Le Lay. Ils n'ont pu, en revanche, obtenir celui de M. Mougeotte, ce dernier ayant assuré qu'il effaçait quotidiennement la trace de ses rendez-vous. Une série de documents comptables – dont les bulletins de salaire de M. Le Lay, qui font apparaître une rémunération de quelque 600 000 francs mensuels – leur a par ailleurs été remise.

Transmis à la justice française à la fin de l'année dernière, les registres de la Privat Krediet Bank montrent, pour leur part, que le compte Bikis, ouvert en novembre 1990, avait été alimenté par de nombreux versements en espèces. Le total de ces dépôts, effectués en francs suisses et en dollars américains, entre le 12 novembre 1990 et le 21 juillet 1992, avoisine 8 millions de francs.

Durant le seul mois de novembre 1990, trois versements sont venus créditer le compte de Lugano : 117 320 francs suisses le 12 novembre ; 234 000 francs suisses le 20 ; 182 800 le 27 – soit au total environ 2,3 millions de francs français qui, selon les enquêteurs, pourraient correspondre à une partie de la première échéance versée de manière clandestine par la chaîne de télévision.

Ainsi que l'avaient relevé les policiers, ces entrées d'argent précèdent de quelques semaines la signature du contrat entre la FDJ et TF 1. Elles sont également intervenues peu avant l'émission d'une procuration en faveur de M. Colé, titulaire de la signature sur le compte Bikis du 24 janvier 1991 au 30 juin 1993. Selon certains documents bancaires, les sommes versées sur le compte de Lugano pourraient avoir été auparavant retirées d'un compte ouvert dans un établissement de Genève.

Le juge Poirotte s'intéresse en outre à d'autres comptes – aux Etats-Unis, notamment –, à partir desquels se sont effectués des mouvements de fonds vers celui de Bikis. Un rapport d'audit interne rédigé par les services financiers de la FDJ lui a enfin appris l'existence d'un autre compte Bikis, ouvert par Henri Modiano à la Banca della Svizzera de Melide (Suisse), et qui pourrait à nouveau le conduire sur la piste de M. Colé. En novembre 1990, entre le deuxième et le troisième des dépôts enregistrés à Lugano, l'ancien PDG de la Française des jeux avait porté dans son agenda, à la date du 23, cette annotation laconique : *« 11 h 30. Coffre-fort »*.

H. G.

Les multiples « affaires » du groupe Bouygues

PATRICK LE LAY en garde à vue dans l'affaire Colé, Patrick Poivre d'Arvor comparaissant devant la cour d'appel de Lyon dans le procès de l'affaire Botton : la journée du 7 novembre est à marquer d'une pierre noire dans l'histoire de la plus puissante chaîne de télévision française, TF 1. Une situation d'autant plus embarrassante pour la chaîne et ses journalistes que le groupe Bouygues est, lui aussi, aux prises avec de multiples tourments judiciaires. La liste de ses filiales et de ses dirigeants impliqués dans des affaires politico-financières est longue. Les unes – Française des jeux, fausses factures de la région parisienne, Dauphiné News, logiciel Drapo – sont connues. D'autres, tout aussi explosives, le sont moins.

Ainsi, dans le secteur du BTP, le Conseil de la concurrence s'intéresse aux conditions dans lesquelles se sont déroulés les appels d'offres concernant plusieurs grands chantiers : pont de Normandie, tunnel sous la Manche, TGV-Nord, etc. Les premiers résultats de cette dernière enquête, qui concerne l'ensemble du secteur du BTP, et qui avaient été révélés par *Le Canard enchaîné* en décembre 1994, font état d'ententes occultes entre les trois grands du secteur – la Générale des eaux, la Lyonnaise-Dumez et le groupe Bouygues – pour éliminer la concurrence, se partager les marchés et gonfler les prix. L'hebdomadaire faisait état d'une note interne saisie dans une filiale du groupe Bouygues, dans laquelle on pouvait lire que l'objectif du groupe est *« la mise en œuvre d'une stratégie globale qui privilégie les études en commun avec les autres "majors" du BTP en France, au détriment de la compétition plus classique, dite sauvage »*.

S'agissant du chantier du pont de Normandie, qui mettait apparemment aux prises trois géants de la construction, les enquêteurs du Conseil de la concurrence ont constaté que l'offre de Fougerolle (groupe SAE), chiffrée à 755,5 millions de francs, était très supérieure à celles des deux autres candidats, le groupe Bouygues et Campenon-Bernard-Construction, une filiale de la Compagnie générale des eaux (CGE), dont les devis – respectivement 698,1 et 698,3 millions de francs – étaient étonnamment proches. En contrepartie de cette surévaluation, qui la mettait d'emblée hors jeu, l'entreprise Fougerolle aurait été invitée à participer à un autre chantier, celui du pont de Gennevilliers. Le même mécanisme aurait joué pour les ponts de Rochefort-sur-Mer (Charente-Maritime) et de Plougastel (Finistère).

Les *« investigations se poursuivent »*, indique-t-on au Conseil de la concurrence, où l'on se refusait, mardi soir, à confirmer les informations selon lesquelles il envisagerait d'étendre ses investigations à d'autres chantiers auxquels le groupe Bouygues a pris part : le site de la Hague, le pôle universitaire Léonard-de-Vinci ou encore certains prestigieux chantiers présidentiels des années 80, comme la Grande Arche et la Très Grande Bibliothèque. On y insiste, au contraire, sur la prescription des poursuites (trois ans) qui, de toute façon, met certains de ces faits hors de portée de la justice.

Plus connus, d'autres dossiers concernant le BTP ne sont pas moins embarrassants. C'est le cas des fausses factures en région parisienne, pour lesquelles le juge d'instruction Eric Halphen a mis en examen, pour abus de biens sociaux, deux dirigeants d'une filiale de Bouygues, la société Dragage et Travaux publics. C'est aussi celui de l'affaire dite des « fausses factures » en Ile-de-France, dans laquelle une soixantaine d'entreprises sont soupçonnées d'avoir détourné une soixantaine de millions de francs entre 1988 et 1994. Une vingtaine de dirigeants d'entreprise, dont l'ancien PDG de Bouygues Télécom, Patrick Leleu, ont été mis en examen par le juge chargé de ce dossier, Jean-Marie Charpier.

En juin 1994, c'est l'ancien directeur de l'entreprise strasbourgeoise de construction Kesser, appartenant, elle aussi, au groupe Bouygues, qui s'était fait épingler dans une affaire de financement qui avait débouché sur la mise en examen de l'ancien directeur général des services de la région Alsace, Philippe Garing, pour corruption active, faux et trafic d'influence. Les enquêteurs s'étaient interrogés sur le rôle joué dans cette affaire par un ancien responsable des services financiers du CDS, Albert Kalaydjian, qui aurait reçu plusieurs dizaines de millions de francs de la filiale alsacienne du groupe Bouygues.

L'affaire du logiciel Drapo paraît encore plus lourde de conséquences, dans la mesure où elle semble avoir eu pour objet de systématiser la fraude sur un plan structurel. Dans ce dossier, qui est instruit par le juge Yves Madre – qui a déjà perquisitionné à trois reprises au siège de Bouygues, à Saint-Quentin-en-Yvelines –, un informaticien, Phan Van Quang, affirme avoir mis au point, à la demande de la direction du groupe Bouygues, un logiciel permettant de fausser la concurrence lors des appels d'offres. Selon M. Quang, ce système aurait servi au groupe Bouygues, et également à certains de ses « concurrents », pour établir des devis d'un coût supérieur de 5 % à 10 % par rapport au devis devant être en principe retenu lors de l'adjudication du marché.

Si la branche BTP, qui représente 75 % de son chiffre d'affaires, est particulièrement visée, d'autres secteurs ne sont pas épargnés

Si la branche BTP du groupe Bouygues, qui représente 75 % de son chiffre d'affaires (80 milliards de francs en 1994), est particulièrement visée, d'autres secteurs ne sont pas épargnés. Dans celui des médias, outre l'affaire de la Française des jeux, celle du groupe de presse Dauphiné News, mis sur pied par le maire de Grenoble, Alain Carignon, avait elle aussi mis en lumière certaines pratiques du groupe. Certains n'avaient pas, alors, manqué de faire le rapprochement entre l'aide apporté par Bouygues au renflouement de Dauphiné News (12 millions de francs) et la modification par Alain Carignon, alors ministre de la communication, de la loi sur l'audiovisuel. Un geste qui avait permis au groupe Bouygues de faire passer sa participation dans le capital de TF 1 de 25 % à 39 %.

Ce n'est peut-être pas tout. De diverses sources, on laisse entendre que la justice s'intéresse à d'autres marchés publics remportés par le groupe Bouygues dans plusieurs départements, notamment dans l'Oise, l'Allier et le Rhône. On parle également de travaux qui auraient été effectués, gracieusement ou à bas prix, aux domiciles de certains dirigeants du groupe.

Hervé Guttegno et Roland-Pierre Paringaux

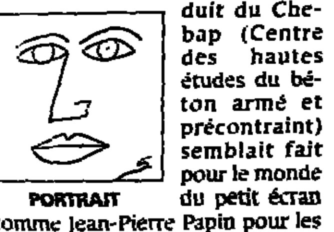
L'action TF 1 chahutée

L'action TF 1 se reprenait, mercredi 8 novembre dans la matinée, à la Bourse de Paris et gagnait 2,7 % à 494 francs. La fin de séance avait été particulièrement difficile, mardi 7 novembre. Dès l'annonce de la mise en garde à vue de Patrick Le Lay, le titre avait commencé à plonger. Alors qu'il s'échangeait au-dessus de 500 francs peu avant 16 h 40, il était tombé à 475 francs pour rebondir un peu plus tard et, finalement, s'établir en clôture à 481 francs, en repli de 5,7 %.

Depuis le début de l'année, l'action TF 1 affiche un repli de 0,7 %. Pour sa part, le titre Bouygues progressait, mercredi en début de journée de 1,50 %. Il avait gagné, mardi 7 novembre, 0,39 % en clôture, mais progressait de 2,50 % peu avant l'annonce de la mise en garde à vue du président de TF 1.

Patrick Le Lay, du béton armé à la télévision

LES VIEUX ROUTIERS du service public ne donnaient pas cher des chances de survie de Patrick Le Lay à ses débuts dans la télévision, en 1987. Il est vrai que ce pur produit du Chebap (Centre des hautes études du béton armé et précontraint) semblait fait pour le monde du petit écran comme Jean-Pierre Papin pour les hautes études notariales. N'en déplaise aux médisants, ce *« surdoué »* – ainsi que l'appelait Francis Bouygues – a appris en quelques mois les dures règles de la télévision commerciale pour mieux les appliquer au personnel de TF1, puis à l'ensemble du secteur audiovisuel, public et privé.



PORTRAIT

Aujourd'hui, nul besoin d'afficher les audiences de la veille dans les ascenseurs, comme c'était le cas aux premiers temps de TF1 : le Médiamat est dans toutes les têtes. Mieux encore, l'ensemble du secteur audiovisuel français est sorti transformé de la privatisation de la première chaîne. Non seulement Patrick Le Lay a su abattre la concurrence (La Cinq est morte en 1991, le service public est resté longtemps laminé avant de se convertir aux impératifs de l'audience), mais il a progressivement pris le contrôle de l'ensemble des rouages de l'entreprise TF1.

Quand le groupe Bouygues remporte TF1, en 1987, son président-directeur général a le sentiment que les difficultés ne font que commencer. Les stars partent et les grands professionnels contactés pour diriger la chaîne – Philippe Labro, Pierre Lescure... – refusent de s'embarquer sur un radeau qui semble à la dérive. Quand, sur les conseils de Jacques Duquesne, fondateur du *Point*, Francis Bouygues prend rendez-vous avec Etienne Mougeotte, Patrick Le Lay, le vice-président, n'est pas réellement consulté.

La figure de proue du groupe Hachette – grand perdant de la privatisation de TF1 –, commence alors à vivre ses premiers jours de bouc émissaire. Bureau vide, fonctions vagues... C'est donc sans états d'âme qu'il répond à l'appel du bâtiment. Après une nuit de réunion avec Francis Bouygues, commencée par un dîner auquel Patrick Le Lay arrivera sur la fin, Etienne Mougeotte est embauché comme numéro trois. Rétrogradé peu après au rang de numéro quatre pour faire de la place à Christine Ockrent, il deviendra progressivement l'incontestable numéro deux de la chaîne, derrière Patrick Le Lay, qui a succédé à Francis Bouygues en 1988.

UN POUVOIR PERSONNEL

Vice-PDG ou pas (tel est le titre d'Etienne Mougeotte), Patrick Le Lay est en fait le seul vrai patron-mandataire social de TF1. Petit à petit, cet ingénieur a pris le contrôle de la machine en installant des hommes à lui, presque tous issus de la culture Bouygues, aux postes-clés de TF1 : la direction des finances, la direction de l'informatique et des moyens techniques, la direction des ressources humaines et, bien entendu, la régie publicitaire, aujourd'hui entre les mains de Corinne Bouygues.

En tant que franc-maçon, Patrick Le Lay a également développé au sein de l'entreprise des amitiés qui y confortent son pouvoir. Enfin, avec beaucoup d'habileté, il a éliminé des proches d'Etienne Mougeotte – Christian Dutoit par exemple – et valorisé les fonctions d'autres, tels que Pascale Breugnot, capables de rivaliser avec son fidèle second.

Outre cette parfaite organisation d'un pouvoir personnel, Patrick Le Lay a également incarné le succès de TF1 vis-à-vis de l'extérieur. Avec une vigueur qui confinait parfois à l'arrogance, il n'a jamais hésité à accuser le gouvernement et les chaînes publiques de concurrence déloyale. Adossé aux succès d'audience de TF1, Patrick Le Lay a méprisé les critiques de l'*« intelligentsia culturelle »* et a systématiquement refusé d'offrir des postes de responsabilité à des énarques. *« Nous avons réussi ; c'était l'insulte suprême »*, déclarait-il encore récemment à *La Croix*. Aujourd'hui que TF1 ne recueille plus les mêmes parts de marché qu'il y a un an et que son patron est en garde à vue, il sera intéressant de voir quels amis vont voler au secours de la chaîne et de son patron.

Yves Mamou

Le secteur associatif souhaite des mesures gouvernementales pour relancer son activité

Le CNVA plaide pour un statut des bénévoles et une nouvelle incitation aux dons

Le Conseil national de la vie associative (CNVA) a présenté, mardi 7 novembre, quatre rapports remis au premier ministre afin de développer le secteur associatif. Cette instance consultative propose une série de réformes afin de relancer le dynamisme d'un tiers secteur qui emploie aujourd'hui 1,2 million de salariés. Le gouvernement devrait, courant décembre, répondre aux souhaits des représentants des 700 000 associations.

DE L'AVEU même de Jean Bastide, président du Conseil national de la vie associative (CNVA), tous les avis que cette instance officielle a adressés, dans le passé, aux pouvoirs publics sont restés lettre morte. En sera-t-il de même des propositions que le CNVA vient de remettre au premier ministre, notamment sur le financement, l'emploi et le bénévolat associatifs ? M. Bastide est persuadé du contraire, dans la mesure où c'est Alain Juppé lui-même qui, dès le 9 juin, a réuni le CNVA pour lui faire part de sa *« volonté »* d'instaurer avec le mouvement associatif *« un véritable partenariat »*.

Le premier ministre avait alors annoncé le doublement des crédits pour la formation des bénévoles – qui n'atteignaient que 26 millions de francs. Le 7 juillet, il installait des groupes de travail, exprimant son souci de *« développer »* le secteur associatif, *« facteur de citoyenneté »* dans la lutte contre l'exclusion. La rigueur budgétaire n'était pas encore à l'ordre du jour. Six mois plus tard – M. Juppé devrait faire connaître ses intentions courant décembre, lors d'une séance plénière du CNVA –, le chef du gouvernement sera-t-il animé des mêmes dispositions ?

1 200 000 SALARIÉS

Une donnée majeure plaide en tout cas en faveur de ce qu'aux Etats-Unis on appelle le tiers secteur. Selon l'INSEE et la Fondation de France, la nébuleuse associative est forte de quelque 1 200 000 salariés – soit l'équivalent de 803 000 emplois à temps plein –, dont 400 000 dans l'action sociale et 80 000 dans l'enseignement privé. Surtout, le taux de croissance de l'emploi (3,4 % par an en moyenne de 1981 à 1991) y est exceptionnellement élevé. Sur les 700 000 associations approximativement recensées, 119 000 emploient au moins un salarié, 26 000 ont plus de dix salariés. Et les besoins sont loin d'être satisfaits dans les emplois de services, de proximité, dans le domaine de l'environnement, etc.

Dans la bataille pour l'emploi, le secteur associatif peut être d'une grande utilité si, comme le préconise le CNVA, il y est incité par les exonérations fiscales et les allègements de charges sociales dont bénéficient les entreprises. Si le nouveau gouvernement d'Alain Juppé allège effectivement les impôts et charges des entreprises qui s'installent dans les quartiers difficiles, pourquoi les associations ne seraient-elles pas soumises au même régime de faveur, du moins celles qui y œuvrent depuis longtemps et sans lesquelles les explosions sociales y seraient encore plus violentes ?

Or, d'une façon générale, c'est plutôt un désengagement financier progressif de l'Etat, imité çà et là par des collectivités territoriales, que déplore le secteur associatif subventionné. Pour ne citer qu'elle, la Fnars (Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale, qui regroupe quatre cents centres d'hébergement) sonne régulièrement l'alarme pour que l'Etat tienne ses engagements financiers. Si ce retrait des pouvoirs publics n'a pas d'incidence pour les petites associations – les plus nombreuses –, qui vivent de dons, de la vente de services, voire de crédits municipaux, il constitue en revanche une grave menace pour l'emploi associatif et, partant, pour l'activité même de grandes organisations. Concevrait-on, en ces temps d'exclusion, que le Secours populaire français, qui a déjà dû entreprendre une semaine exceptionnelle de collecte de dons, soit contraint de licencier ?

DÉDUCTION FISCALE

Pour parer à ce reflux de l'Etat, d'autres mouvances associatives avancent des solutions plus audacieuses que celles proposées par le CNVA. Ainsi, la jeune Coordination d'Agen (qui comprend Action internationale contre la faim, la fondation Raoul-Follereau, Enfance et Partage, Handicap international, Médecins du monde, etc.) se prononce pour une véritable incitation fiscale à effectuer des dons. *« Il apparaît pour le moins paradoxal,* affirme-t-elle, *que les comportements individuels parfaitement légitimes des contribuables, consistant à changer leur véhicule ou à recruter des personnels de maison, soient mieux encouragés que leur générosité en faveur des actions d'intérêt général. »*

C'est également le sens des propositions développées par le cercle Jean-Bodin (qui regroupe universitaires, hauts fonctionnaires, acteurs politiques, chefs d'entreprise) dans un Livre blanc intitulé *Libérer la générosité*. Selon ce document, c'est l'importante défiscalisation des dons des particuliers qui est à l'origine de la prospérité de la philanthropie dans les pays anglo-saxons, et en particulier aux Etats-Unis.

En France, seulement 2,8 millions de foyers fiscaux utilisent le bénéfice de la déductibilité pour leurs dons. Les partisans d'une réforme de la fiscalité dans ce domaine ont beau jeu de dire que les Français seraient plus généreux s'ils acquittaient, grâce à leurs dons, moins d'impôts. L'Etat perdrait alors d'appréciables recettes fiscales. Faux, rétorquent encore ces mêmes partisans, qui font valoir que les associations auraient alors une activité accrue, génératrice d'autant d'impôts indirects.

MALAISE

Encore faut-il, fiscalité plus avantageuse ou non, que les Français gardent confiance dans leurs associations. Or la collecte de fonds connaît actuellement un malaise qui n'est pas seulement dû à une baisse du pouvoir d'achat ou à la montée des sollicitations. De récents scandales, qui ne sauraient certes éclabousser l'ensemble du secteur associatif, ont tout de même pu « refroidir » un certain nombre de donateurs.

Un comité de la charte de déontologie existe bien, mais ses membres se contrôlent entre eux et les commissaires aux comptes ne vérifient que la comptabilité des organisations importantes.

De plus en plus de responsables associatifs, en particulier dans la mouvance protestante, réclament une plus grande transparence, sans qu'il soit besoin de modifier la loi de 1901 : l'obligation, pour toute association, de publier annuellement ses comptes. L'ivraie se découvrirait ainsi d'elle-même...

Michel Castaing

Une instance consultative d'une centaine de membres

Créé en 1983 à l'initiative du gouvernement Mauroy et placé auprès du premier ministre, le Conseil national de la vie associative (CNVA), instance consultative, a pour mission d'être l'interprète, auprès du gouvernement, des préoccupations de l'ensemble des associations et de *« faire toutes propositions de réformes susceptibles d'améliorer la vie associative »*. En douze ans, il a remis une vingtaine d'avis aux gouvernements successifs.

Le CNVA comprend une centaine de membres (titulaires et suppléants), tous responsables d'associations – auxquels s'ajoutent dix « personnes qualifiées » –, nommés par le premier ministre sur proposition des ministères concernés et de douze coordinations associatives nationales. Pour sa part, le CNVA soumet au premier ministre la nomination des représentants associatifs, notamment au Conseil économique et social.

Les particularismes alimentaires dessinent dix régions françaises

L'homogénéisation des goûts aurait été surestimée

LE STEACK-PÂTES n'a pas terrassé les moules-frites ni la choucroute. Le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc), dans une étude divulguée samedi 4 novembre, apporte une note d'espoir à tous ceux qui aiment voyager tout autant par l'assiette que par la route. *« Depuis une quinzaine d'années, les sociologues parlent d'une uniformisation des goûts et des pratiques. Or il semble que l'ampleur de ce mouvement ait été surestimée,* constate Patrick Babayou, l'auteur de l'étude. *Rien n'indique que l'on ne soit pas déjà arrivé à un point de stabilisation dans cette uniformisation. »* Selon lui, des consommations particulières subsistent qui différencient nettement dix régions alimentaires en France, *« et permettront encore sûrement de le faire demain »*.

Impossible, néanmoins, de ne pas constater l'homogénéisation croissante des pratiques culinaires. *« Pour la majeure partie des aliments, les différences entre consommateurs tendent à disparaître »*, reconnaît M. Babayou. A longue échéance, *« les cultures régionales semblent globalement menacées »*. Les éléments de base constitutifs du repas (beurre, huile, pain, vin, bière), jadis très caractéristiques de telle ou telle région, sont désormais utilisés de façon assez semblable à travers la France. Ainsi le pain, dont la consommation, en 1971, était de 76 kilos par an et par personne dans le Sud-Ouest et de seulement 45 kilos à Paris. En 1991, les habitants du Sud-Ouest (avec 44 kg) et de Paris (32 kg) s'étaient très sensiblement rapprochés. Il en va de même de l'opposition traditionnelle entre cuisine au beurre, au Nord, et cuisine à l'huile, au Sud. Bœuf, yaourt, œufs, café, sucre, miel et chocolat sont désormais des aliments que l'on consomme partout dans des quantités proches.

« D'importantes particularités régionales » permettent pourtant, selon le Crédoc, de dessiner une carte comprenant dix grands blocs alimentaires très distincts, qui ne coïncident pas avec les régions administratives : Jura-Rhône-Savoie, Nord-Est, Massif central (l'Auvergne élargie à la Creuse, à la Loire et à la Lozère), région centrale (avec le Centre, la Bourgogne et le département de l'Aube), Pyrénées-Languedoc-Roussillon, vallée du Rhône-Méditerranée-Alpes, Ile-de-France. Les trois dernières régions recensées, le Sud-Ouest surconsommateur de pain et de volaille, le Grand Ouest adepte du beurre, du cidre et des fruits de mer, et enfin le Nord-Picardie indéfectiblement attaché à la pomme de terre, à la bière et à la charcuterie, apparaissent comme celles dont l'identité alimentaire demeure la plus forte.

« La moitié des aliments qui caractérisent une région sont des produits du terroir », précise Patrick Babayou. D'autres facteurs, culturels – avoir vu sa mère faire la cuisine avec tel ou tel ingrédient –, ou économiques, entrent en ligne de compte. *« En Ile-de-France, région dont le niveau de vie est supérieur à la moyenne, on consomme davantage de pâtisseries, d'agrumes, de fruits exotiques, de vins de qualité, de boissons sucrées... »*.

EAUX LOCALES

Tout autant que la région, le cadre de vie détermine aujourd'hui les modes de consommation alimentaire. L'opposition Nord/Sud des cuisines au beurre ou à l'huile demeure ainsi beaucoup plus vivace en milieu rural qu'en milieu urbain. Pour certains (rares) produits enfin, les disparités régionales s'accroissent. C'est le cas des eaux minérales dont la consommation croît partout, mais à vitesse accélérée dans la région Nord-Picardie ainsi que dans le Nord-Est *« L'achat est très fortement corrélé à l'idée que l'on se fait de la qualité de son eau locale, et de son éventuelle pollution »*, note M. Babayou.

Plus que le vin, l'eau minérale contribuerait donc désormais à l'affirmation d'une identité alimentaire régionale...

P. Kr.

Quatre types de propositions, du financement à l'économie sociale

LES QUATRE SÉRIES de propositions formulées par le CNVA à l'adresse du gouvernement portent sur le financement des associations, le développement de l'emploi dans les associations, la promotion du bénévolat et les associations en Europe. Les principales mesures demandées par le CNVA sont les suivantes :

● **Financement** : accélérer le versement des subventions de l'Etat, dont les retards de paiement mettent en péril *« la sécurité financière »* des associations ; permettre la signature de conventions pluriannuelles, sur trois ou quatre ans, moyennant un contrôle financier renforcé ; lever l'interdiction de cumuler plusieurs crédits ministériels.

S'agissant de la fiscalité : supprimer le « lien automatique » entre l'assujettissement à la TVA, à la taxe sur les salaires et à la taxe professionnelle ; relever l'abattement de la taxe sur les salaires de 20 000 francs à 40 000 francs ; relever la déduction d'impôt de 40 % à 50 % du montant des dons des particuliers (dans la limite de 1,25 % du revenu imposable) aux associations d'intérêt général.

Le CNVA préconise aussi de faire reconnaître, par une commission paritaire présidée par un magistrat, un caractère d'*« utilité sociale »* aux associations intéressées, donnant lieu en particulier à des aménagements fiscaux.

● **Emploi** : faire bénéficier les associations des mêmes exonérations de cotisations sociales que les entreprises, pour accroître le nombre de leurs salariés ; leur permettre d'utiliser le chèque emploi-service ; augmenter le nombre de postes Fonjep (jeunesse et éducation populaire) financés par l'Etat – au nombre de 6 000 aujourd'hui ; faciliter aux associations la création d'emplois locaux d'insertion ; alléger le coût de la formation professionnelle ; reconnaître les associations comme *« employeurs de l'économie sociale »* dans des instances comme les conseils des prud'hommes ou les conseils d'administration des Caisses d'allocations familiales et des ASSEDIC.

● **Bénévolat** : améliorer l'assurance des bénévoles en cas d'accident ; accorder un congé de formation spécifique de neuf jours ouvrables par an aux représentants élus ; instituer un congé de représentation (dans des instances officielles) ; valoriser l'expérience associative dans les cursus universitaires pour encourager les jeunes à l'engagement bénévole ; valider des trimestres pour les droits à la retraite.

● **Europe** : ratifier la convention du Conseil de l'Europe reconnaissant la capacité juridique des organisations internationales non gouvernementales ; débloquer l'adoption du *« statut européen de l'association »* et du projet de programme pluriannuel (1994-1996) de la Commission européenne en faveur des associations, mutuelles, coopératives et fondations ; demander *« la sortie rapide du Livre blanc sur les associations »* (instrument statistique) dans les Etats membres.

Mandat d'arrêt international lancé contre « Abou Fares »

LE JUGE D'INSTRUCTION parisien Jean-François Ricard, substituant son collègue Jean-Louis Bruguière en mission d'enquête à Londres, a lancé, mardi 7 novembre, un mandat d'arrêt international contre Abdelkader Benouif, *alias* « Abou Fares », dans le cadre de l'enquête sur l'attentat commis devant la station de métro Maison-Blanche, le 6 octobre à Paris (*Le Monde* du 8 novembre). Ce mandat vise les chefs de *« complicité de tentative d'assassinat, association de malfaiteurs, complicité de dégradations volontaires par explosif de biens appartenant à autrui (...), complicité d'infractions à la législation sur les explosifs, infractions en relation avec une entreprise terroriste »*. En Grande-Bretagne, le juge Bruguière a discuté avec la police britannique d'une *« éventuelle procédure d'extradition »*, a indiqué à Londres un porte-parole de Scotland Yard.

Une explosion dans un collège blesse vingt-quatre élèves

APRÈS L'EXPLOSION qui s'est produite mardi 7 novembre, en fin de matinée, dans une salle de cours du collège privé Jeanne-d'Arc de Saint-Médard-de-Guizières, dans le nord de la Gironde, neuf des vingt-quatre enfants qui ont été blessés ont été conduits au centre hospitalier de Bordeaux. La plupart de ces adolescents, âgés de quinze à dix-sept ans, devraient pouvoir reprendre leurs activités dans quelques jours. Selon les premiers éléments de l'enquête, l'accident serait dû à une fuite de gaz, bien que l'ancienne installation de chauffage au gaz, vétuste, ait été remplacée l'année dernière. La nouvelle installation ne serait pas en cause, mais plutôt une ancienne conduite mal condamnée. *(Corresp.)*

■ **VIOLENCES : un bref mais violent affrontement a opposé**, mardi 7 novembre, une trentaine de jeunes gens aux forces de l'ordre, à Strasbourg. Neuf personnes ont été interpellées. Les incidents ont débuté vers 18 h 30, à la suite d'un contrôle au cours duquel des jeunes gens, dont certains semblaient ivres, ont insulté les policiers.

■ **ÉDUCATION : un collège des quartiers nord de Marseille a été fermé définitivement**, mardi 7 novembre, par la commission de sécurité communale après un glissement de terrain, lundi soir, provoqué *« vraisemblablement »*, selon des responsables de la mairie, par un chantier voisin de construction d'un centre commercial.

■ **UNIVERSITÉS** : les étudiants de la faculté des lettres d'Aix-en-Provence se sont mis en grève, mardi 7 novembre, pour protester contre *« les refus d'inscription, les classes de TD surchargées, le manque de locaux et de professeurs et le budget insuffisant »*. Selon les grévistes, qui occupent leurs locaux, *« la faculté des lettres, prévue pour accueillir 8 000 étudiants, en reçoit aujourd'hui 24 000 »*. A Montpellier, 2 000 étudiants en économie ont effectué le même jour un débrayage de quatre heures pour demander la construction de nouveaux bâtiments.

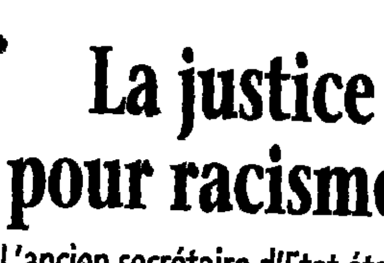
CORRESPONDANCE

Une lettre de Jean-Michel Beau

A la suite de notre article intitulé « Paul Barril a été protégé par la justice dans l'affaire des Irlandais de Vincennes », paru dans nos éditions du 2 novembre, Jean-Michel Beau nous écrit :

« Le souci de synthèse entraîne parfois un goût immodéré du raccourci. *Le Monde* affirme ainsi, à propos des débuts de l'affaire des Irlandais de Vincennes, que *« d'autres gendarmes dirigés par le commandant Jean-Michel Beau et chargés des constatations de police judiciaire avaient sciemment menti à la justice pour dissimuler le montage »*. Or, depuis maintenant plus de dix ans, vous n'êtes pas sans savoir – surtout dans un journal qui a contribué à faire éclater la vérité – que, le 28 août 1982, à Vincennes, j'avais cru ne couvrir de mon autorité que des fautes mineures de procédure commises par le GIGN qui était intervenu chez les Irlandais avant mon arrivée avec les officiers de police judiciaire. A l'époque, compte tenu de la hauteur de l'enjeu, tel qu'il m'était présenté, j'avais consenti à cette « régularisation » en raison de la dynamique de l'action qui m'était apparue excusable. Je n'ai donc jamais sciemment couvert un montage, mais des bévues. Du moins l'ai-je cru jusqu'en février puis octobre 1985, époque à laquelle j'ai acquis la certitude, preuves en mains, que Paul Barril et le GIGN avaient en réalité déposé les preuves avant mon arrivée ! Me faut-il rappeler, enfin, que, dès la découverte de la réalité de ce montage, j'ai été celui qui l'a aussitôt dénoncé à la justice, au point d'en informer le juge d'instruction, le 29 octobre 1985, par télégramme ? »

[Nous donnons volontiers acte à Jean-Michel Beau de ses précisions, qui sont, en effet, conformes à la vérité des faits.]



La justice examine la plainte pour racisme contre M. de Boishue

L'ancien secrétaire d'Etat était attaqué pour son livre « Banlieue mon amour »

Le tribunal correctionnel de Paris a examiné, mardi 7 novembre, la plainte déposée pour « *injure raciale* » contre Jean de Boishue. Absent à l'audience, qui s'est déroulée en plein remaniement ministériel, l'ancien secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur a laissé son défenseur soulever des points de procédure.

« *JE DÉFENDS la mémoire de mon père. Sa mort brutale a été un moment tellement douloureux... M. de Boishue n'avait pas le droit de replonger ma famille dans ce deuil vieux de douze ans.* » A la barre de la dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris, Steevie Gustave, vingt-cinq ans, chorégraphe de France Gall, retient ses larmes. Il raconte comment, en mai dernier, une voisine de Brétigny-sur-Orge (Essonne) lui a fait découvrir le chapitre que lui consacre Jean de Boishue, maire (RPR) de cette commune, dans un livre-brûlot intitulé *Banlieue mon amour.*

« *Son père est mort pour la France, quelque part loin sur une frontière africaine,* est-il écrit. *Une balle a percé l'os de son nez épaté, le lui a brisé et s'est enfoncée sous la peau noire du visage.* » Tom pensait que, « *si un jour son père n'avait pas eu envie d'enfiler une paire de chaussures, il ne se serait jamais habillé en soldat* ». Sous les traits de « Tom », Steevie Gustave n'a eu aucune peine à se reconnaître. Dans la réalité, son père, un Français originaire de Martinique, adjudant de carrière, est mort en servive commandé à Djibouti en 1983.

MAUVAIS FEUILLETON

Choqué, le jeune homme a décidé de poursuivre en justice son maire, entre-temps devenu secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement supérieur, pour « *diffamation contre la mémoire d'un mort* », « *injure raciale* » et « *diffamations à caractère racial* ». Ainsi a commencé, cet été, un mauvais feuilleton marqué par le dépôt puis le retrait d'une plainte de SOS-Racisme, négocié en échange des excuses publiques du secrétaire d'Etat et d'assurances gouvernementales sur les subventions à l'association (*Le Monde* du 27 septembre).

Même si le MRAP, le Gisti et la Fasti, associations de soutien aux immigrés, s'étaient constitués *in extremis* partie civile, M. Gustave est apparu bien seul, mardi 7 novembre, devant le tribunal, tout au long des six heures d'une curieuse audience. L'auteur du livre, qui multiplie les clichés ethniques ravageurs, était absent, et les associations antiracistes se sont empêtrées dans leurs querelles internes et la défense de leur réputation médiatique. Curieuse audience mettant sur la sellette un secrétaire d'Etat qui, remaniement gouvernemental oblige, ne l'était plus à la fin des plaidoiries.

Me Francis Terquem, déstabilisé par le retrait de ses amis de SOS-Racisme, s'est trouvé bridé pour dénoncer le « *racisme quasi pathologique* » de M. de Boishue. Sa plaidoirie sur le thème de l'antisémitisme et du racisme anti-arabe s'est trouvée hors sujet, du fait du maintien de la seule plainte de M. Gustave. Aussi l'audience a-t-elle offert un interminable débat de procédure soulevé par Me Bernard Prévost, avocat de M. de Boishue. Me Prévost s'est engouffré dans la faille laissée par son adversaire, en se demandant : « *Pourquoi certains n'ont-ils fait dans la procédure qu'un petit tour avant de s'en aller discrètement ?* »

Accusant les parties civiles de brandir des « *citations tronquées* », il a eu beau jeu de remarquer que Steevie Gustave n'avait « *pas une seule fois parlé de racisme* ». Me Prévost a préféré mettre en doute l'identification de « Tom » à Steevie Gustave et insister sur l'amnistie qui couvre partiellement les délits reprochés.

En retour, Me Terquem a qualifié M. de Boishue de « *tricheur* », insistant sur un passage de l'ouvrage qui renvoie irrémédiablement « Tom » à la couleur foncée de sa peau : « *Pourquoi se serait-il engouffré dans des filtres intégrationnistes alors que sa richesse était d'être noir et que lui, il avait décidé de vivre au noir ?* »

RÉQUISITIONS GÊNÉES

De son côté, Me Georges Pau-Langevin, au nom du MRAP, a stigmatisé le danger du développement d'argumentations purement ethniques et la description « *pernicieuse* » de la mort du père, alors que « *des milliers de Noirs bien noirs avec des nez bien épatés se sont engagés en 1942-1943 pour aider à libérer la France* ».

Les réquisitions gênées du premier substitut François Cordier qui a admis, du bout des lèvres, la possibilité d'une diffamation raciale, n'ont fait que renforcer l'impression de malaise.

Ainsi ne saura-t-on sans doute jamais pourquoi Jean de Boishue, éphémère secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement supérieur, décrit des juifs « *colonisant les quatre coins de la planète* », des « *petits zonards, beurs et autres écumeurs de parkings* ». Ni pourquoi ce maire de banlieue parisienne, proche de Philippe Séguin, conclut son livre en annonçant, sous couvert d'ironie, qu'il ne manque plus que « *le sable et les chameaux* » pour que « *les Arabes* » achètent une cité entière. Jugement le 5 décembre.

Philippe Bernard

Le fantôme de René Bousquet efface la présence de Christian Didier

La cour d'assises de Paris conduit parallèlement les procès de la victime et de son assassin. Le parquet général avait estimé en 1992 que rien ne s'opposait à rejuger le haut fonctionnaire collaborateur

LE FANTÔME de René Bousquet s'est glissé, mardi 7 novembre, dans le prétoire de la cour d'assises de Paris. Un fantôme convoqué par les avocats de Christian Didier, chassé par la partie civile, réintroduit par les témoins de la défense. Un fantôme couvert de sang, invoqué, fustigé, accablé. Au point que Guy Bousquet, fils de l'ancien collaborateur assassiné le 8 juin 1993, s'est brusquement dressé : « *Il y a des limites, Monsieur le président ! On essaye d'obtenir par la bande une condamnation relative de la victime. Nous sommes très loin de l'Histoire et très proches de la falsification.* »

PROCÈS

Mais comment évoquer le crime de Didier sans parler de Bousquet ? Comment défendre l'assassin sans rappeler son mobile ? Comment ignorer l'Histoire sans châtrer la réalité ? A sa manière paisible, le président Yves Jacob l'a expliqué à toutes les parties : « *Je ne me laisserai pas déborder. Il y a des dérapages possibles, mais il y a des faits qu'on ne peut occulter. C'est M. Bousquet qu'on a tué, pas M. Dupont. Je respecterai les limites que ma conscience m'impose.* »

Ainsi le fantôme s'est-il installé, tour à tour protégé et malmené. A-t-il sursauté lorsque Maurice Rajsfus, fils de déportés, a sorti de sa poche une étoile jaune barrée de la mention « Juif » en expliquant : « *Elle nous était donnée par la police française dirigée par Bousquet.* » A-t-il entendu les applaudissements du public quand le président de l'association Birkenau-Auschwitz s'est indigné : « *Je n'ai jamais entendu ni Bousquet ni sa famille s'excuser !* » A-t-il perçu les plaintes de ces enfants juifs parqués à Pithiviers et expédiés à Auschwitz, qu'a évoquées un vieux témoin digne ?

Me Jacques Chanson, conseil de Guy Bousquet, réagit pour lui en s'écriant : « *On s'éloigne du procès !* » Alors, le président temporise et invite les avocats de Christian Didier, Mes Thierry Lévy et Arnaud Montebourg, à modérer leurs questions : « *Ce procès ne peut pas être exclusivement celui de Vichy.* » Mais justement, ce mardi 7 novembre, tout se concentre sur la France de Pétain, Laval et Bousquet. Et d'abord ces innombrables témoins venus en car de Saint-Dié, ville natale de l'accusé, tous soucieux de rappeler le martyre de cette cité des Vosges rasée par les Allemands.

L'accusé se serait senti investi d'une mission « civique »

Christian Pierret, son maire (PS), ne veut pas « *que l'on oublie, derrière le procès de Didier, de faire le procès du nazisme, de la collaboration et de Bousquet* ». Evoquant les exactions et les destructions de la guerre, il note « *le climat particulier de cette région, que l'on ne retrouve pas dans le reste du pays* ». Hubert Bernard, journaliste préretraité, rappelle le propos du général de Gaulle : « *Nul sol, nul territoire n'a été plus souillé* » et assure que Christian Didier, enfant de ce pays, « *porte en lui la profonde cicatrice d'une brûlure de l'Histoire* ».

Ainsi l'accusé, âgé de cinquante et un ans, bien que sa famille n'ait pas eu à déplorer de victimes durant l'Occupation, se serait-il senti investi d'une mission « *civique* » : tuer René Bousquet après avoir tenté d'atteindre Klaus Barbie dans sa prison. « *Il a administré la mort par défaut de justice* », déclare l'un de ses amis. – *Elle allait être rendue,* intervient l'avocat général Philippe Bilger. – *Lui ne le savait pas !* »

Sur ce point, la déposition de Marc Domingo, substitut général au parquet de Paris et auteur du réquisitoire définitif visant René Bousquet, apporte quelques précisions. Le magistrat indique avoir rédigé son texte – « *un projet* » – lors du dernier trimestre de 1992. Un à un, le parquet général avait finalement surmonté les obstacles juridiques qui pouvaient s'opposer au procès d'un haut fonctionnaire collaborateur déjà jugé en 1949.

« *J'ai le sentiment que l'information touchait à sa fin et que nous étions malgré tout sur le point de choisir une solution,* déclare M. Domingo. – *René Bousquet a-t-il eu recours à des procédés dilatoires ?* lui demande Me Chanson. – *Absolument pas,* répond le magistrat. – *Le parquet général avait estimé que le procès de 1949 ne s'opposait pas à un nouveau procès. La chancellerie n'avait-elle pas un autre point de vue ? – A l'évidence, notre interprétation n'était pas partagée. La chancellerie avait rédigé une note allant dans un sens contraire.* »

Il reviendra à Henri Nallet, ancien garde des sceaux, et à Georges Kiejman, ancien ministre délégué à la justice, d'expliquer mercredi à la barre des témoins les raisons, juridiques ou politiques, de la chancellerie.

Laurent Greilsamer

CARNET

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Gilles, Nadine
et Milena GLICENSTEIN
sont heureux d'annoncer la naissance de

Lucas,

le 30 octobre 1995.

5, rue Marie-Davy,
75014 Paris.

Décès

– Robert Besserie, directeur général,
L'ensemble de l'équipe pédagogique,
Et les étudiants de l'Institut Bernom,
ont la douleur de faire part du décès de

Monique BESSERIE,
née GARIN,
directrice,
et par ailleurs vice-présidente
de la CGPME Aquitaine,

survenu à l'âge de quarante-cinq ans.

Elle a consacré sa vie professionnelle au service des entreprises et de la formation des jeunes.

– Lourmarin.

« *Jésus dit : Ce que vous avez fait à l'un de ces plus petits d'entre mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait.* »
Evangile de Matthieu, chap. 25.

A vous qui avez connu et estimé, à vous qui aviez de l'affection pour

Mlle Marguerite CHAUVIN,

nous avons la grande tristesse de faire part de son décès, à son domicile, dans sa cent unième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 9 novembre 1995, à 15 heures. Le temple étant en réfection, on se réunira en l'église catholique du lieu.

La famille tient à remercier tous ceux qui prennent part à sa grande peine.

Notre reconnaissance va à ceux qui par leur dévouement ont permis à Mlle Chauvin de passer ses dernières années paisiblement chez elle.

La famille en deuil.

Lourmarin,
84160 Cadenet.
Famille Haas,
Neuviller-la-Roche,
67130 Schirmeck.

Ni fleurs ni couronnes, ni visites de condoléances.

Dons pour la paroisse de Lourmarin.

– Arces (Yonne).
M. Olivier Jacques Courtaud,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
M. et Mme Robert Laurent
et leur fille,
M. et Mme Fabien Courtaud,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Madeleine COURTAUD,
née Laurent,
résistante
et déportée à Ravensbrück,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,

survenu le 3 novembre dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le lundi 6 novembre, en l'église d'Arces (Yonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, route de Chailley,
89320 Arces.

– Sa famille, ses proches,
ont la douleur d'annoncer le décès du

docteur Bernard DEFER,
médecin des hôpitaux psychiatriques,
expert auprès des tribunaux,
diplômé de l'Ecole du Louvre,
membre de l'Ecole freudienne de Paris,

survenu, le 3 novembre 1995, dans sa soixante-neuvième année.

L'inhumation aura lieu le jeudi 9 novembre, à 11 h 30, au cimetière du Plateau, à Savigny-sur-Orge.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Monique Toure,
9, rue des Giroflées,
91600 Savigny-sur-Orge.
Rémy et Christophe Defer,
chemin de la Pologne - Bel Air
13300 Salon-de-Provence.

– Paris. Paley.

M. Jean-Louis Millet,
son époux,
Ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Danielle MILLET,
née Chapelain,

survenu le 1er novembre 1995.

Elle repose au cimetière de Trivaux, à Meudon.

– Mme André Lévy,
son épouse,

M. et Mme Bernard-Henri Lévy,
M. et Mme Philippe Lévy,
Véronique Lévy,
ses enfants,

Justine et Antonin Lévy,
ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. André LÉVY,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu, le 6 novembre 1995, à Neuilly-sur-Seine.

Les obsèques auront lieu le jeudi 9 novembre, à 11 h 15, au cimetière ancien de Neuilly, 1, rue Victor-Noir, à Neuilly-sur-Seine.

– Le directoire du groupe Becob
Et l'ensemble du personnel du siège et des filiales (Manorbois, Sinbpla, Flamand, Interwood, Distribat, Gueguen, Lepelletier Drouard, Finordis, Moreau, Baudry et Panofrance),
ont la douleur de faire part du décès de

M. André LÉVY,
fondateur et président
du conseil de surveillance,

survenu le 6 novembre 1995.

Les obsèques auront lieu le jeudi 9 novembre, à 11 h 15, à l'ancien cimetière de Neuilly-sur-Seine, 1-3, rue Victor-Noir.

Groupe Becob,
38, rue Brunel,
75017 Paris.

Condoléances

– Les délégations françaises et européennes de l'Institut Weizmann des sciences, bouleversées par la disparition du premier ministre de l'Etat d'Israël,

M. Itzhak RABIN,

s'associent à la douleur éprouvée par le peuple d'Israël et expriment leurs condoléances émues à Mme Rabin et aux membres de sa famille.

Anniversaires de décès

9 novembre 1988.

En ce jour anniversaire de son décès, une pensée toute particulière, chaleureuse et apaisante, est demandée à tous ceux qui ont estimé et aimé

M. René MICALET.

Manifestation du souvenir

– Le président et les membres du Consistoire de Paris,
Le comité de rédaction d'*Information juive,*
Le président et les membres du conseil d'administration de la Fraternelle « Union nationale des amis de Tlemcen »,
vous prient de bien vouloir assister à la cérémonie à la mémoire de

Emile TOUATI zal,
ancien président du Consistoire de Paris,
éditorialiste d'*Information juive,*
coprésident de l'Union
des Tlemcéniens en Israël,
vice-président du Consistoire
central israélite de France,
vice-président du CRIF,

le mardi 14 novembre 1995, à 18 h 30, à la synagogue, 44, rue de la Victoire, 75009 Paris.

Communications diverses

– **Journées interdiocésaines et d'amitié de Paris, Créteil, Nanterre et Saint-Denis**

Mardi 14 novembre 1995, à 20 h 30, grand concert à la Madeleine, hommage à Gabriel Fauré (prix des places : 100 F) + buffet 22 heures (70 F).

Comptoirs ouverts les 17, 18 novembre dès 11 heures ; 19 novembre de 12 heures à 18 heures. Vous y trouverez de très nombreux cadeaux de Noël.
Déjeuner et thé les 18 et 19 novembre.
Tournoi de bridge le 19 novembre, à 15 heures.

Renseignements et inscriptions : Maison diocésaine, 8, rue de la Ville-L'Evêque, 75008 Paris.
Tél. : 49-24-11-32.

– **Maison de l'hébreu**, Paris 15e/20e, tél. : (1) 47-97-30-22. Lecture de l'hébreu biblique en une séance.
Stages individuels (biblique/moderne) : 10 séances et par correspondance.

– **Droits de l'homme** (cours par correspondance)
Rens. et inscr. : C.E.D.I., route de Trèves, 6, building B, 2633 Senningerberg (Luxembourg).

– « **A l'école des vins** », avec Jean Frambourt (président de l'Union des sommeliers de France) et Bernard Beaulieu (historien des vins).
Session de quatre séances à partir du 22 novembre 1995.
Renseignements et inscriptions : Euroscope Communication, 44-59-81-10.

Conférences

– « **La religion, les maux et les vices** ». Les conférences de l'Etoile-Temple protestant, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e.
● Jeudi 9 novembre à 20 h 30 : « Y a-t-il des coupables inexcusables ? » Avec Jean-Denis Bredin, avocat, et Guy Gilbert, prêtre.
● Jeudi 16 novembre à 20 h 30 : « Le pardon et la justice ». Avec Jacques Attali et Jacques Duquesne, journaliste.
● Jeudi 23 novembre à 20 h 30 : « Dieu nous a-t-il trahis ? ». Avec Françoise Verny et Claude Geffré, op.
● Jeudi 30 novembre à 20 h 30 : « Les tentations d'aujourd'hui ». Avec Georges Bortoli, journaliste, et Marcel Gauchet, philosophe.
● Jeudi 7 décembre à 20 h 30 : « Le péché originel ». Avec Josy Eisenberg, rabbin, et Jacques Lacarrière, écrivain.
● Jeudi 14 décembre à 20 h 30 : « Crimes et mémoires ». Avec Alfred Grosser, professeur, et Mgr Vingt-Trois.
● Mardi 19 décembre à 20 h 30 : « Dieu nous tente-t-il ? ». Avec Philippe Sollers et Stéphane Zagdanski, théologien juif.
Chaque conférence sera précédée d'une introduction du pasteur Alain Houziaux. Entrée libre. Libre participation aux frais.

Soutenance de thèse

– La thèse de doctorat de Marcel Courthiade « **Phonologie des parlers rroms et diasystème graphique de la langue rromani (tsigane)** » (Paris-III-Sorbonne) a été soutenue le 27 octobre 1995 (mention très bien avec félicitations à l'unanimité du jury). Le jury était composé de Mme J. de la Fontinelle (Asie du Sud-Océanie, Inalco), M. René Gsell, directeur (phonétique et phonologie, Paris-III), M. Ian F. Hancock (Rromani et linguistique, université du Texas, à Austin), Mme A. Montaut (Hindi, Inalco et linguistique, Paris-X) et Mme J. Vaissière (phonétique, Paris-III).

[Cette importante contribution (963 pages en 5 volumes) apporte une confirmation méthodique à la thèse de l'unité de la langue rromani (tsigane) et rend compte de la structure de son diasystème, corroborant ainsi les principes et les options de l'alphabet rromani commun adopté au 4e Congrès mondial des Rroms (Varsovie, 1990). Ces principes sont à la base des travaux que mène, depuis plusieurs années, la Commission de la langue de l'Union rromani internationale dans le cadre du Groupe de recherche et d'action en linguistique rromani mis sur pied à l'initiative du Centre de recherches tsiganes de l'université René-Descartes (Paris-V-Clichy), en coopération avec la fondation Rromani Baxt et avec le soutien de la Commission européenne.]

– *LE DOCTOR MANUEL RAMOS-MÉDINA* (Mexique) soutiendra sa thèse de doctorat à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 54, boulevard Raspail, Paris-6e : « **Les carmélites déchaussées en Nouvelle-Espagne au XVIIe et XVIIIe siècle (2 vol.)** », jeudi 9 novembre 1995, à 9 heures, salle 502.

NOMINATION
DIPLOMATIE

Tristan d'Albis a été nommé ambassadeur en Afrique du Sud, en remplacement de Joëlle Bourgois, par décret paru au *Journal officiel* du 4 novembre.

[Né le 9 octobre 1938, Tristan d'Albis est diplômé de l'Institut d'études politiques et ancien élève de l'ENA. Il a été en poste à Londres (1971-1975), puis sous-directeur d'Afrique du Nord (1975-1980), avant d'être placé en disponibilité à sa demande. Depuis août 1980, il était directeur des relations extérieures de Peugeot SA.]

JOURNAL OFFICIEL

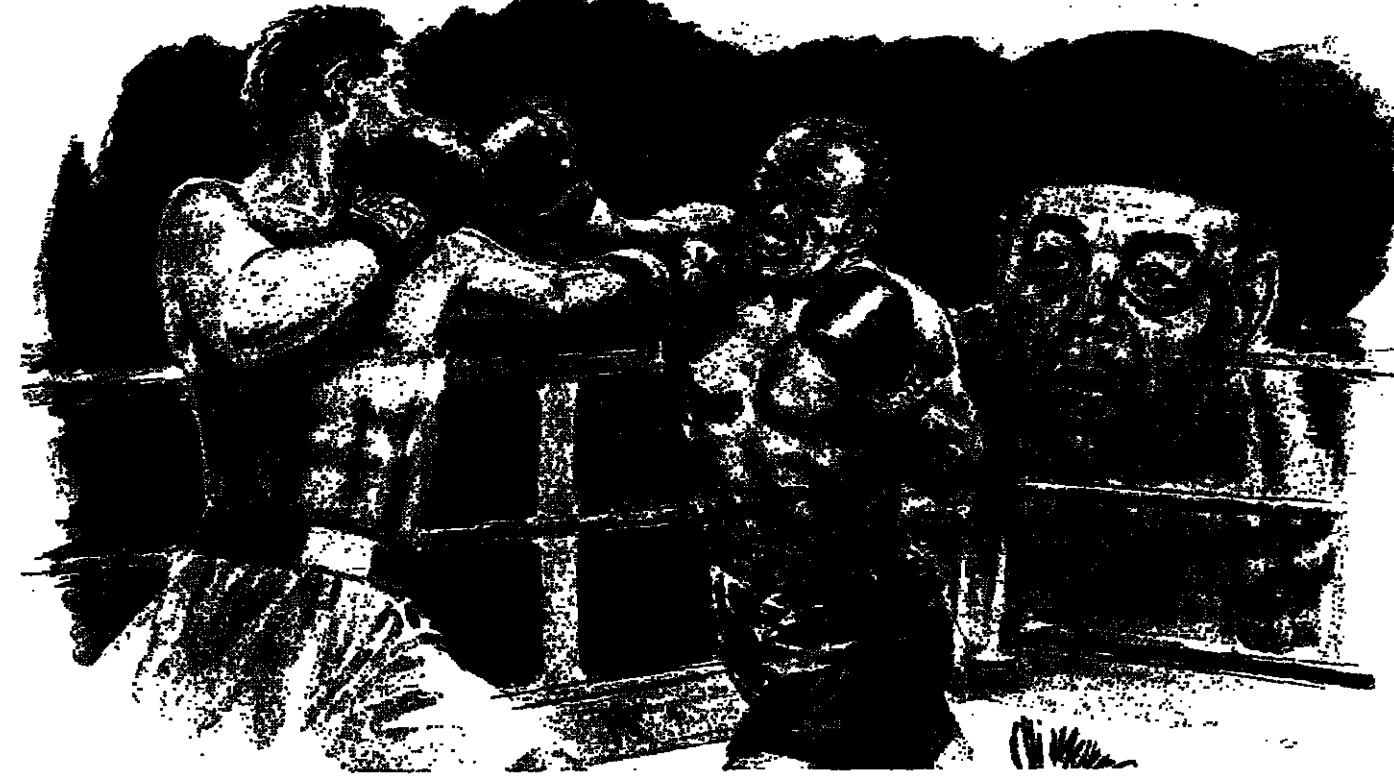
Au *Journal officiel* du dimanche 5 novembre est publié :

● **Terres agricoles** : un arrêté du ministre de l'agriculture fixant un barème indicatif de la valeur vénale moyenne des terres agricoles en 1994.

Au *Journal officiel* daté lundi 6 et vendredi 7 novembre est publié :

● **Quotas audiovisuels** : un décret modifiant le calcul des obligations des chaînes de télévision en matière de contribution à la production audiovisuelle et cinématographique (*Le Monde* du 8 novembre).

LE MYSTÈRE de LA CHAMADE



2 La CONTRE-ENQUÊTE

Négligences, fausses pistes et soupçons

Omar Raddad, condamné pour le meurtre de Ghislaine Marchal, clame son innocence. De graves lacunes dans l'enquête alimentent le doute, dans une atmosphère lourde, largement entretenue par la rumeur

DES jardins de Mougins à la prison de Grasse. Le destin d'Omar Raddad pourrait se résumer ainsi, d'une ville à l'autre, de la lumière à l'ombre. Condamné à dix-huit ans de réclusion pour le meurtre de sa patronne, Ghislaine Marchal, le jardinier marocain est incarcéré à quelques kilomètres de la propriété où il taillait naguère les rosiers. Sa vie s'organise au rythme des habitudes carcérales. Il joue au football avec les autres détenus, il suit les résultats de l'AS Cannes, son équipe préférée. Les jours de visite sont le samedi et le mercredi. Il voit sa femme, Latifa ; son père, Abdeslam.

Derrière les grilles de la maison d'arrêt, tout le monde connaît cet homme de trente-trois ans. Son histoire recèle les ingrédients d'un fait divers hors norme : les personnages (la bourgeoise et le jardinier), le cadre (une villa de Mougins) et surtout l'énigme.

Les faits sont connus, du moins dans leurs grandes lignes. Le corps de Mme Marchal est découvert le 24 juin 1991, dans le sous-sol de sa villa, La Chamade. Son agresseur l'a frappée à l'aide d'un chevron en bois et d'une arme blanche à double tranchant, qui ne sera jamais retrouvée. Sur la porte de la cave à vin, figure une inscription en lettres de sang : *« OMAR M'A TUER »*. Sur celle de la chaufferie, à proximité du corps, un autre message, presque illisible : *« OMAR M'A T »*.

L'unique porte d'accès au sous-sol étant bloquée de l'intérieur par un lit pliant, le chevron en bois et une barre métallique, les enquêteurs en concluent que la victime s'est barricadée sitôt après le départ du meurtrier. Elle l'a dénoncé, avant de succomber à ses blessures. Le mobile ? L'argent. Le jardinier, en proie à des problèmes financiers, se serait rendu à La Chamade le 23 juin entre 12 heures et 12 h 45. Mme Marchal refusant de lui accorder une avance sur salaire, il l'aurait tuée. Peut-être voulait-il aussi dérober des billets dans son sac à main.

Omar Raddad a été condamné le 2 février 1994. Et, pourtant, le doute a survécu au verdict ; l'affaire ne cesse de rebondir, au point de devenir incontrôlable. Des détectives, des journalistes, ont entrepris des investigations complémentaires. Ce dossier était-il donc si mal ficelé qu'il justifie une contre-enquête ? Comme souvent dans les grandes énigmes criminelles, le doute est né de l'imperfection et de la négligence. Il est vrai que les lacunes sont flagrantes :

– Aucune recherche d'empreintes n'a été effectuée sur le

Dans la jungle des fausses pistes et des manipulations, la tâche des gendarmes de Marseille s'avère délicate. Comme la justice se veut désormais irréprochable, ils sont contraints de tout vérifier

chevron, qui servait, semble-t-il, à bloquer la porte du sous-sol. Or ce morceau de bois était taché de sang. Le meurtrier l'avait utilisé pour frapper Mme Marchal. Pourquoi n'a-t-on pas vérifié si les empreintes d'Omar Raddad figuraient sur cette arme ? Aucune recherche n'a été effectuée, non plus, sur le lit et la barre de fer qui contribuaient également à bloquer ladite porte.

– Les enquêteurs n'ont pas songé à mesurer la largeur des doigts de la victime pour s'assurer qu'elle était l'auteur des inscriptions. Lorsque les avocats de la défense s'en sont étonnés, il était trop tard : Mme Marchal, conformément à ses souhaits, avait été incinérée, avec l'aval du parquet de Grasse.

– Les recherches d'empreintes effectuées sur le sac à main n'ont rien donné. Avant d'être confié aux spécialistes, le sac avait été manipulé par de nombreuses personnes, ce qui peut surprendre dans un dossier criminel.

– Un témoignage déterminant n'a pas été pris en considération : celui d'un manœuvre tunisien qui travaillait à proximité de La Chamade. Interrogé le 1er juillet 1991 par le maréchal des logis-chef René Ventre, Salem El Ouaer déclarait : « *Le lundi 24 juin 1991, je travaillais au même endroit lorsque j'ai entendu sonner au portail de la propriété voisine* [La Chamade]. *Une dame de l'intérieur de la maison a crié : " Qui est là ? ". Le visiteur n'a pas répondu et est parti. Il s'agissait d'un homme blond, âgé de trente-cinq ans environ. Il conduisait une Volvo rouge ressemblant à une Land-Rover.* » Ainsi, une femme aurait été présente dans la propriété, lundi 24 juin, à une heure où le corps n'avait pas encore été découvert ? Problème : le manœuvre tunisien est désormais introuvable.

A ces négligences s'ajoutent d'autres éléments qui ne laissent pas d'étonner, comme l'absence de traînées de sang entre la porte de la cave et le local de la chaufferie (6,5 mètres). Mme Marchal, qui était nue sous son peignoir, souffrait pourtant de multiples blessures, dont une double perforation du foie. De même, les experts n'ont-ils pas décelé la moindre particule de sang sur les vêtements d'Omar Raddad. Enfin, certaines pièces ont été écartées d'étrange manière. Une pellicule photo, retirée de l'appareil de la défunte, a été développée. Estimant que les onze clichés n'apportaient *« aucun élément positif au dossier »*, les gendarmes les ont détruits avec l'accord du juge. Si ces photos ne présentaient aucun intérêt, pourquoi n'ont-elles pas été remises au fils de Mme Marchal ?

Omar Raddad a tout de même été reconnu coupable. Il y avait en effet, dans le dossier, des éléments à charge que ses partisans ont tôt fait d'occulter : ses difficultés financières (il jouait aux machines à sous) ; les lettres de sang, dont les experts ont estimé qu'elles avaient été écrites par la victime ; et, surtout, le blocage de la porte. Ce point déterminant a probablement emporté la conviction des jurés. Sans doute ont-ils estimé, comme le ministère public et la famille de la défunte, qu'il était impossible de bloquer la porte de l'extérieur ; ce qui excluait donc l'hypothèse d'une mise en scène. Du reste, pourquoi un meurtrier aurait-il perdu du temps à écrire – ou faire écrire – deux fois le même message ? Tous ces arguments paraissent convaincants. Mais, comme les failles initiales n'ont jamais été comblées, l'édifice n'a cessé de vaciller.

Malgré le rejet d'un pourvoi en cassation, les avocats du jardinier ont continué à contester le verdict. Dès lors, l'affaire est entrée dans une phase plus nébuleuse, et le sort d'Omar Raddad se joue maintenant entre Paris, la Côte d'Azur et le Maroc.

Du côté de la défense, deux camps sont en présence, ayant chacun son équipe d'enquêteurs

EN fait, deux camps sont en présence. D'abord, celui de Me Jacques Vergès. Le roi Hassan II a voulu qu'il s'occupe de son jeune compatriote. Me Vergès est en relation avec son épouse, Latifa Raddad. Pour obtenir une révision du procès, il a besoin d'éléments nouveaux. Début 1995, il a donc enrôlé un détective privé dijonnais, Roger-Marc Moreau, qui jouit d'une bonne réputation dans la profession. Sous son contrôle, cinq agences participent, *« à temps partiel »*, aux investigations. *« Nous ne sommes pas rémunérés »*, assure M. Moreau. Il reconnaît toutefois que la perspective de *« retombées médiatiques »* peut justifier les investissements actuels. Il y voit également l'intérêt d'une profession en quête de reconnaissance sur la scène judiciaire.

L'autre camp est celui d'un avocat niçois, Gérard Baudoux. Il conseille Abdeslam Raddad, le père d'Omar, qui s'est parfois accroché avec sa belle-fille sur le choix des défenseurs. Le vieil homme, jardinier à Mougins, bénéficie du soutien d'un neveu du roi. Le prince Moulay Hicham, auquel on prête de grandes ambitions politiques, s'est investi personnellement, au risque de passer pour un franc-tireur. Il n'a pas souhaité répondre aux questions du *Monde*, mais Me Baudoux nous a assuré, avec une insistance de diplomate, qu'il n'y avait *« aucune hostilité »* entre le souverain et son neveu : *« Il n'y a pas de schisme au sein de la famille royale marocaine, Sa Majesté est tenu informée par le prince de l'état d'avancement du dossier. »*

Il n'empêche que deux équipes d'enquêteurs sont bel et bien en concurrence. En accord avec Me Baudoux, Moulay Hicham a en effet engagé Bernard Naranjo, un détective d'Aix-en-Provence dont les méthodes sont plus controversées que celles de M. Moreau. En mai 1994, c'est lui qui avait révélé l'existence d'un deuxième « Omar » dans l'entourage de Mme Marchal.

La piste s'était avérée farfelue, mais, depuis, le privé a persévéré. Il a interrogé de nombreux témoins, même parmi ceux qui ont été cités au procès. Lorsqu'il a surpris des contradictions dans leurs propos, il leur a fait signer des dépositions écrites. Cette méthode a ses limites : celles d'une affaire déjà jugée. Comme il est trop tard pour rattaper les négligences initiales (recherches d'empreintes, largeur des doigts...), seuls des éléments inédits pourraient conduire à une révision du procès. En clair, il n'y a guère d'autre solution que d'étudier les pistes négligées à l'époque. Bref, trouver le coupable pour innocenter Omar Raddad.

Le premier épisode de cette traque remonte au 9 septembre. Ce jour-là, la presse marocaine publie le témoignage d'un homme affirmant connaître le vrai coupable. Incarcéré à Clairvaux pendant deux ans, Mohamed Moumen dit avoir reçu les confidences d'un codétenu qui pourrait être le meurtrier. Bernard Naranjo, le détective d'Aix-en-Provence, va retrouver ce suspect : Alain Vilas-Boas, trente-deux ans, a effectivement séjourné à Clairvaux.

Détail troublant : du temps où il vivait sur la Côte d'Azur, il a fréquenté une jeune fille qui allait par la suite devenir la petite amie du fils de la bonne de Mme Marchal. Cette mêlée de seconds rôles, si complexe soit-elle, aura au moins un mérite : elle va contraindre la justice à revenir sur scène.

La chancellerie ne veut pas être taxée de mauvaise volonté. A sa demande, une enquête préliminaire est confiée à la section de recherche de la gendarmerie de Marseille, qui ne s'était jamais occupée de l'affaire jusque-là. Alain Vilas-Boas est entendu : il semble hors de cause. Les avocats et leurs agents ne désarment pas pour autant. Roger-Marc Moreau fournit à Me Jacques Vergès le témoignage d'un autre détenu de Clairvaux, un Marocain, Mohamed Talmoudi. Un Algérien, Yaya Yazid, aurait fréquenté la même cellule que Vilas-Boas, mais il demeure introuvable. Naranjo, lui, s'intéresse surtout à la femme de ménage de Mme Marchal, Liliane Receveau, cinquante et un ans. Après le drame, elle avait chargé Omar Raddad. A l'entendre, sa patronne s'en plaignait souvent. D'autres témoins avaient au contraire indiqué que Mme Marchal soupçonnait Liliane Receveau de lui dérober de l'argent. Or les gendarmes avaient omis de lui demander ce qu'elle faisait le jour du meurtre...

Conséquence : quatre ans et demi plus tard, elle se retrouve en première ligne. Aux journalistes, elle fournit un alibi : *« Le dimanche, je suis allée au lac de Sainte-Croix avec ma fille et son fiancé, j'ai des témoins. »* Son ancien compagnon, prénommé Pablo, prétend pourtant qu'elle devait se rendre, ce jour-là, à La Chamade. *« J'ai menti à Pablo parce qu'il était jaloux de mes enfants »*, réplique la femme de chambre. Le drame tourne au vaudeville.

En présence de photographes, Bernard Naranjo apporte même aux gendarmes un couteau que Pablo aurait trouvé en 1991, près d'une plage où Liliane Receveau allait se baigner ! M. Moreau, l'autre privé, se veut plus discret. Il dit avoir noté des contradictions entre les propos de Mme Receveau et ceux de sa fille. Il affirme aussi que la femme de ménage avait, à l'époque, un autre compagnon, Pierre A..., surnommé « Pierrot » dans les bistrots du Cannet. Cette information nous a été confirmée par d'anciens amis du couple. Pierre A..., dont le nom n'est jamais apparu à ce jour, était-il avec Mme Receveau le 23 juin 1991 ? Celle-ci nous a confirmé qu'elle était au lac avec sa fille, l'ami de celle-ci et personne d'autre. Interrogée récemment par les gendarmes, elle aurait fait la même déclaration.

LILIANE Receveau et « Pierrot » ne sont pas les seuls à subir les feux de la contre-enquête. Le fils unique de Mme Marchal est également visé. Christian Veilleux, né en 1945 d'un premier mariage, est gérant de société. Tout indique, dans une brume de rumeurs malsaines, que les investigations « privées » se portent avec insistance sur ses relations avec sa mère.

L'un des détectives affirme s'être rendu au Luxembourg et en Suisse, pour en savoir davantage sur le « contexte financier ». Plusieurs personnes, proches de M. Veilleux, déclarent avoir été sollicitées en ce sens par un journaliste travaillant pour un hebdomadaire. Il cherchait à conforter la thèse de graves disputes.

L'entourage d'Omar Raddad n'échappe pas à cette dérive lourde de soupçons : son oncle Mimoun, qui fut longtemps employé chez les Marchal, a accordé au même hebdomadaire l'exclusivité de son témoignage. Là encore, il serait question de mésentente et d'argent. M. Veilleux a fait savoir au *Monde* qu'il ne souhaitait pas s'exprimer sur ces *« pénibles rebondissements »*. *« Quelles que soient les failles du dossier, la justice a trouvé la vérité »*, insiste un membre de la famille.

Dans la jungle des fausses pistes et des manipulations, la tâche des gendarmes de Marseille s'avère délicate. Comme la justice se veut désormais irréprochable, ils sont contraints de tout vérifier. Ainsi ont-ils questionné récemment une ancienne relation de Christian Veilleux, Michelle P..., qui a expliqué dans quelles circonstances elle avait fait sa connaissance peu avant le drame. Vendredi 3 novembre, c'est Omar Raddad qui a été interrogé à son tour à propos des derniers développements. Il a ensuite réintégré sa cellule de la maison d'arrêt de Grasse, à 10 kilomètres de La Chamade et de ses mystères.

Philippe Broussard

Le Monde

Heures sombres au Sri-Lanka

UNE tragédie de grande ampleur est en train de se jouer au Sri-Lanka. Des centaines de milliers de membres de la minorité tamoule se sont lancés sur les routes du nord de l'île, en vue d'échapper aux combats qui opposent les forces de Colombo aux Tigres séparatistes. L'enjeu est la maîtrise de Jaffna, une ville dont le mouvement de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) avait fait sa capitale depuis 1990.

Lancée le 17 octobre, l'opération mobilise près de 10 000 soldats. Ceux-ci semblent, cette fois, se battre avec ardeur, contre un nombre estimé équivalent de Tigres. Le sort de Jaffna paraît scellé après l'ordre d'évacuation donné par le LTTE à son administration et aussi, selon toute apparence, à la population. Rien de cela ne signifie que des combats seront épargnés aux gouvernementaux dans les points fortifiés par la guérilla aux abords de la ville, puis dans ses rues, face à des séparatistes entraînés à préférer le suicide par le cyanure à la reddition.

L'exode de Jaffna doit autant, semble-t-il, à l'habitude d'obéissance aveugle inculquée par un mouvement à l'esprit totalitaire avéré qu'à la crainte inspirée par une armée aux méthodes redoutées, en dépit d'efforts récemment consentis sous la pression de la communauté internationale. Or, précisément, certaines réactions de Colombo laissent perplexe : le gouvernement ne vient-il pas de jeter un doute sur le bien-fondé d'un appel à la modération du secrétaire général des Nations unies et de mettre en garde les organisations humanitaires étrangères contre toute action n'ayant pas son aval... L'annonce, tardive, d'un envoi de secours aux populations déplacées ne dissipe pas tous les doutes.

La prise de Jaffna, quoi qu'il en soit, ne résoudra pas l'imbroglio. Nombre de motifs continuent d'expliquer la révolte de la minorité hindouiste : victime de pogroms depuis le milieu des années 50, elle met en cause le « chauvinisme » de la majorité bouddhiste. Quant aux Tigres, ils ne sont certes pas décidés à s'avouer vaincus. Ils ont déjà repris la guérilla rurale, notamment dans l'Est, où les Tamouls sont la première minorité. Et ils ont commencé de porter la guerre dans le reste du pays, plus durement que jamais.

D'atroces massacres ont été perpétrés dans des villages cinghalais, qui ont fait près de deux cents morts. Ils portent la marque du LTTE – tout comme le récent attentat à Colombo qui a réduit du quart la capacité de stockage du pays en hydrocarbures. Il n'est pas jusqu'à la classe politique qui ne vive aujourd'hui claquemurée dans la capitale, dans la crainte d'un de ces attentats où le LTTE a naguère montré son rude savoir-faire.

Le seul espoir réside dans l'évidente bonne volonté de la présidente, Chandrika Kumaratunga, élue, l'an dernier, sur un programme de paix. C'est parce que le LTTE avait, de manière grossière, fait fi de ses gestes d'ouverture qu'elle a relancé la guerre. Mais ses appels au dialogue peuvent-ils être entendus dans ces nouvelles conditions ?

Les gens *par Kerleroux*



Une sexualité responsable

AU FIL DES PAGES/Société

QUI aurait osé montrer un préservatif à la télévision il y a seulement quinze ans ? Qui aurait même osé en parler ? C'est une nouvelle maladie, le sida, surgie inopinément, qui aura provoqué ce vertigineux changement de mentalités. Une maladie propice à tous les fantasmes : parce qu'elle touche particulièrement les homosexuels et les toxicomanes ; parce qu'elle est véhiculée par un virus sournoisement dissimulé pendant des années ; et parce qu'elle est transmise par le sexe ou par les actes qui sont porteurs de vie, comme la grossesse et la transfusion sanguine.

L'Eglise catholique, qui en était encore à condamner officiellement les « *méthodes non naturelles* » de contraception, a été prise de court. D'une certaine manière, le sida confortait sa dénonciation de la permissivité sexuelle. Mais, devant le danger représenté par cette maladie, et la panique qu'elle provoque, les autorités religieuses ne pouvaient – et ne voulaient pas – proclamer un châtiment de Dieu. Elles ont assisté, impuissantes, à la banalisation du préservatif, tout en se voyant accusées de mettre des vies en danger parce qu'elles refusaient de le promouvoir.

On a caricaturé la position de l'Eglise et on a fait d'elle un bouc émissaire, affirme Tony Anatrella dans un livre vigoureux, diamétralement opposé à l'esprit du temps. Ce prêtre psychanalyste, spécialiste de psychiatrie sociale, s'était déjà distingué par plusieurs écrits sur l'adolescence et la sexualité. Son nouveau réquisitoire, qui fera grincer des dents, mérite d'être entendu dans la mesure où il souligne les limites de notre société moderne, enfermée dans une présentation « *hygiénique et sanitaire* » des relations sexuelles.

Le sida ne s'attrape pas comme la grippe, souligne l'auteur. Il ne survient pas « tout seul » comme le cancer, mais résulte généralement d'un type de comportement sexuel. Ce sont donc les comportements qu'il faut remettre en question au lieu de se contenter de préconiser une technique de prévention. Selon lui, les campagnes actuelles, qui ne parlent que du préservatif, mettent sur le même plan toutes les pratiques sexuelles, justifient des « *perversions* » et valorisent « *des modèles régressifs, déshumanisants* ».

L'irruption du sida a permis de parler au grand jour de la sexualité et d'amener chacun à s'interroger sur les valeurs de liberté, de fidélité et de respect à l'autre

La vision pessimiste de Tony Anatrella ne se retrouve pas dans le livre de Jean de Savigny. S'il regrette, lui aussi, « *la suspicion qui entoure toute réflexion morale sur la sexualité* », le secrétaire général de l'Assistance publique tente de l'expliquer, en soulignant un malentendu : « *Du fait de la pauvreté du discours de notre société sur la sexualité – malgré l'érotisme omniprésent dans les médias –, la communication sur la prévention du sida est souvent lue comme un message sur la sexualité alors qu'elle est d'abord œuvre de protection sanitaire.* » Mais l'irruption de cette peste des temps modernes a eu, malgré tout, des aspects positifs. Elle a permis de parler au grand jour de la sexualité et de sortir d'une attitude infantile (« *Faites l'amour, pas la guerre* »), amenant chacun à s'interroger sur les valeurs de liberté, de fidélité et de respect à l'autre.

Jean de Savigny, qui a dirigé pendant un an l'Agence française de lutte contre le sida, offre un livre mesuré, presque serein, présentant tous les aspects de la question avec une clarté remarquable. Son explication est la suivante : puisque le virus se transmet presque toujours par quelqu'un d'autre, et puisque l'isolement des personnes contaminées ne sert à rien, il fallait baser la prévention sur la responsabilité personnelle. Ce pari a été gagné : en France, comme dans la plupart des pays industrialisées, l'épidémie a amorcé une décrue, même si le nombre des malades augmente encore en raison d'anciennes contaminations.

Le monde se trouve en réalité devant deux épidémies : celle du Nord, en passe d'être vaincue, malgré l'absence de vaccin ; et celle du Sud, qui prend une tournure catastrophique. Car ce maudit virus se développe principalement là où règnent le sous-développement, les discriminations sociales et l'indifférence aux droits de l'homme. C'est dire que le sida ne relève pas seulement de la médecine, mais d'un traitement social, économique, culturel et même politique. Les pays riches feraient bien de s'y intéresser, ne serait-ce que dans leur intérêt. On ne viendra pas à bout de cette épidémie sans une mobilisation internationale, d'une autre ampleur que les gesticulations actuelles. Un seul chiffre en dit long sur notre aveuglement : en cinq ans, l'aide à l'ensemble des pays touchés n'a atteint que 850 millions de dollars, soit l'équivalent de deux mois et demi de dépenses pour lutter contre le sida en France.

Robert Solé

★ *L'Amour et le préservatif*, de Tony Anatrella, Flammarion, 300 p., 120 F.
Le Sida et les fragilités françaises, de Jean de Savigny, 377 p., 125 F.

L'inconnue Juppé

LE couple formé par le président de la République et le premier ministre a rarement bien fonctionné sous la Ve République, tant le système institutionnel mis en place par le général de Gaulle est ambigu. Selon les circonstances et la distance qu'ils voulaient prendre, ou non, avec l'action gouvernementale, les chefs de l'Etat ont serré ou relâché la bride de l'hôte de Matignon.

Pour l'heure, Jacques Chirac paraît innover en la matière. Les décisions essentielles d'Alain Juppé, que ce soit le collectif de printemps, la loi de finances pour 1996 ou le plan de remise en ordre de la Sécurité sociale, sont contrôlées par le patron de l'Elysée. Mais, dans le même temps, celui-ci réussit à donner l'impression qu'il ne fixe que les grandes lignes, en laissant à son collaborateur la responsabilité de la manœuvre. Tel l'armateur, il affrète le navire, choisit le capitaine, le conseille dans le choix de son équipage, fixe l'objectif de son voyage et le temps dont il dispose pour l'accomplir. Au capitaine de tracer sa route en fonction des courants et des aléas météorologiques pour atteindre le but qui lui a été assigné.

Le cap ayant été enfin clairement fixé par Jacques Chirac, Alain Juppé a obtenu de disposer d'un équipage *a priori* plus aguerri à la haute mer. Mais il lui reste à prouver l'essentiel : sa capacité à affronter la tempête. Ses premiers mois à Matignon n'en sont pas une garantie. Loin s'en faut. Force est aussi de constater que sa déclaration télévisée, au soir de la formation de son deuxième gouvernement, n'a semblé guère apte à faire admettre à l'opinion les sacrifices annoncés. Le contraste avec l'entretien accordé à France 2 par le président de la République le 26 octobre était frappant.

Le premier ministre cumule les handicaps. Il doit faire oublier son incapacité à faire fonctionner sa première équipe gouvernementale, ce que sa composition, il est vrai, rendait fort délicat. Il doit rassurer des marchés internationaux dubitatifs après le flottement des premiers mois. Il lui faut, maintenant, rattraper un retard, dont il n'est pas le seul responsable, dans la mise en œuvre d'une politique de rigueur. Et cela sans bénéficier d'un engagement ferme derrière lui du président de la République. Celui-ci s'est en effet contenté de le confirmer à Matignon en lui laissant le soin de se prévaloir lui-même du soutien du chef de l'Etat.

Fidèle à une tradition de la Ve République, Jacques Chirac garde ainsi deux fers au feu : Alain Juppé peut, comme Pierre Mauroy en 1983, être chargé de faire le « sale boulot » avant qu'un autre n'en profite à la veille des législatives; il peut aussi être destiné, comme l'avait été en son temps Raymond Barre, à diriger la majorité tant que les électeurs feront confiance à celle-ci. Cela dépendra, à l'évidence, de sa capacité à redonner confiance à l'opinion et à diriger un gouvernement dont n'ont pas disparu toutes contradictions. En un mot, de son aptitude à revêtir – enfin – les habits de premier ministre.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 685 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry. Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Le capitalisme s'épanouit à l'Est

Suite de la première page

Ils ne disposaient d'aucun mode d'emploi ni d'aucune réflexion théorique sur le passage du communisme au capitalisme. Les difficultés provenaient ensuite d'une environnement économique international plutôt défavorable. L'Est s'est en effet engagé dans la transition, alors que l'Ouest plongeait dans la récession. Malgré l'enthousiasme affiché au début, l'aide globale des pays occidentaux restera limitée. Les investisseurs privés ne seront pas des soutiens plus actifs.

Troisième difficulté, la transition est engagée dans une période de forte instabilité politique régionale, avec la disparition d'un pays (la RDA), l'éclatement d'un autre (la Tchécoslovaquie) et la guerre aux frontières (dans l'ex-Yougoslavie). L'implosion précipitée de l'URSS d'abord, du Comecon (l'organisation économique régionale) ensuite, ont contribué, l'une et l'autre, à accroître encore la déstabilisation des économies nationales.

Les nouveaux dirigeants est-européens doivent enfin gérer un héritage difficile. Partout, la croissance s'essoufflait, le niveau de vie restait faible, les déséquilibres macro-économiques s'aggravaient. C'était la stagnation en Tchécoslovaquie, l'hyperinflation en Pologne ou l'endettement extérieur en Hongrie. Mais l'héritage n'est pas que conjoncturel. Quarante ans de « socialisme réel existant » ont eu des conséquences plus profondes sur le comportement des agents économiques, sur les mentalités. Beaucoup se sont habitués à vivre d'assistance, d'autres à agir en dehors d'un état de droit réel. L'esprit d'initiative a été longtemps brimé. Une partie des élites a quitté la région.

Malgré ces obstacles, l'Est a connu, en six ans, une profonde transformation. Partout, de nouvelles institutions de marché ont été créées. La reconstruction de systèmes juridiques, fiscaux et administratifs a été engagée. La propriété privée a été réinventée. Un mouvement général de libéralisation a été enclenché, un gigantesque transfert de propriété organisé. L'ouverture des frontières a accru le rôle de la concurrence. On a assisté enfin à un développement anarchique et spectaculaire du secteur privé.

Cette mutation a été particulièrement douloureuse. Elle s'est traduite par un effondrement de l'activité. Par son ampleur, la crise des PECO de 1989-1993 aura été comparable à celle des années 30. La production y a chuté jusqu'à 30 %. Les retraites et les petits patrimoines ont été laminés par l'inflation. Le revenu réel moyen par habitant y a reculé de 20 % à 40 %. Dans ces pays formés à l'égalitarisme, des fortunes considérables ont émergé, une nouvelle classe de capitalistes – souvent les anciens membres de la nomenclature communiste – a commencé à se constituer. Surtout, le chômage, officiellement inexistant, a littéralement explosé, les sans-emploi représentant jusqu'à 15 % de la population active. L'année 1994 a cependant été un tournant. C'est l'arrêt de la chute. C'est aussi la première année au cours de laquelle les six pays de la région ont retrouvé une croissance positive. La transition est évidemment inégalement engagée selon les pays. Trois d'entre eux ont pris une nette avance : la Pologne, la République tchèque et la Hongrie. L'Etat y joue déjà un rôle moins important que le marché. Les Américains voient dans le premier le nouveau « tigre » de l'Europe. La « thérapie de choc » engagée en 1990 y a permis une transformation radicale de l'économie. Le secteur privé y occupe 80 % de la population active et contribue à plus de 60 % de la production.

UNE TRANSITION INÉGALE ET INACHEVÉE

Dès 1993, la Pologne avait d'ailleurs retrouvé le chemin de la croissance.Celle-ci tourne autour de 5 % depuis trois ans. A Prague, on parle du « miracle tchèque ». Le pays a réussi sa mutation sans affecter ses grands équilibres macro-économiques (une croissance modeste, une inflation faible et un budget excédentaire). La République tchèque est le premier pays à avoir établi, en octobre dernier, la totale convertibilité de sa monnaie. La Hongrie enfin est passée d'un « socialisme du goulasch » à un « capitalisme du goulasch » sans grand traumatisme. En revanche, les trois autres pays (la Slovaquie, la Bulgarie et la Roumanie) sont à la traîne.

Inégale, la transition est aussi inachevée. Partout, les tentations dirigistes et centralisatrices subsistent. Même dans les pays les plus avancés, de nombreuses réformes de structure sont encore à mener. Notamment la privatisation réelle des grandes entreprises d'Etat et leur restructuration, la transformation des systèmes de retraite et de santé, l'adaptation des systèmes éducatifs et l'organisation de marchés bancaires et financiers efficaces. Certains changements déjà réalisés au niveau législatif et institutionnel doivent ensuite entrer dans les faits. Le chemin à parcourir est encore long. Même au rythme actuel – une croissance annuelle de 5 % – il faudra au moins quinze ans avant que le PNB polonais par tête n'approche le PNB par tête portugais d'aujourd'hui.

Cette transition apparaît toutefois irréversible. Les élections à l'Est révèlent régulièrement un certain désenchantement des populations. Partout, les électeurs ont tendance à rappeler au pouvoir les ex-communistes. Des pratiques anciennes sont toujours présentes : l'interférence du politique dans l'économie par exemple. Mais le retour des anciens communistes ne signifie nulle part la restauration. En matière économique, aucun gouvernement n'a remis en question la transition dans son ensemble. Aux discussions initiales qui avaient opposé les partisans de la « thérapie de choc » aux tenants du « gradualisme » s'est finalement substitué un autre débat : il porte sur le type de capitalisme dont chaque pays va se doter. La question sociale est au centre de cette phase de « post-transition ». Certains pays, comme la République tchèque, penchent plutôt, pour l'instant, en faveur d'un capitalisme ultralibéral, à l'anglo-saxonne. D'autres sont davantage tentés par l'économie sociale de marché et le modèle allemand. A l'Est, les débats sont désormais assez semblables à ceux qui agitent les pays d'Europe de l'Ouest. C'est là un autre signe du rapprochement des deux Europes.

*Erik Izraelewicz
et Françoise Lazare*

Les labyrinthes de l'information

par Jacques Attali

QUICONQUE a essayé un jour d'entrer dans Internet sait qu'il ne faudrait pas parler d'« autoroutes » de l'information mais plutôt de labyrinthes : gigantesque enchevêtrement de ruelles et d'impasses, de bibliothèques et de cafés, le réseau se compose de mille chemins qui souvent se terminent en impasses. Internet ressemble plus au labyrinthe d'une ville médiévale, sans véritable architecte, qu'au bel ordonnancement d'une autoroute. Certes, comme les autoroutes l'ont fait depuis cinquante ans, Internet jouera un rôle majeur dans l'avenir des communications entre les hommes. Mais il ne s'agira pas de courses le long de lignes droites mais de voyages buissonniers, virtuels, immobiles, ce qui renvoie là encore au labyrinthe, simulacre de voyage.

Pendant longtemps, la métaphore majeure pour désigner le progrès a été la ligne droite, meilleur moyen d'économiser de l'énergie. Et c'est sans doute pour cela que le mot d'autoroute est venu à l'esprit lorsqu'il s'est agi de nommer les réseaux multimédias en gestation. Mais cette métaphore est anachronique et trompeuse : dans l'univers de l'information règne la complexité ; il ne s'agit plus d'économiser de l'énergie mais de produire et de transmettre de l'information. Et dans ce paradigme, le simple n'est pas le mieux.

Le maître mot de la société moderne deviendra celui de labyrinthe. Tout, dans nos sociétés, en prend la forme. D'abord, l'informatique est labyrinthique : le microprocesseur est comme un labyrinthe de puces ; la succession d'instructions binaires des programmes informatiques doit être lue comme une succession de choix d'emprunter tel ou tel chemin.

Les jeux vidéo consistent eux aussi à parcourir un labyrinthe sans tomber dans les multiples pièges qui y sont cachés ; ils sont même, dans leurs versions les plus récentes, branchés sur les réseaux et permettent de jouer avec des partenaires, dans des labyrinthes de labyrinthes.

Plus encore, si l'on y réfléchit bien, la plupart des éléments de la vie moderne y renvoient. La ville est un labyrinthe ; les réseaux de pouvoirs et d'influence, les organigrammes, les cursus universitaires, les carrières dans l'entreprise en sont aussi, faits d'une succession de pièges et de choix binaires. Les manipulations génétiques se présentent encore comme la création d'une série de labyrinthes codés. L'empreinte digitale est un labyrinthe propre à chaque individu. Jusqu'à la psychanalyse qui désigne l'inconscient comme un monstre tapi au fond d'un labyrinthe et qui se donne comme objet de comprendre les rêves où le dormeur est confronté au choix angoissant d'un chemin à prendre dans un dédale d'interdits. Il nous faut donc apprendre à penser labyrinthe.

> Il faudra comprendre que le temps ne s'écoule pas dans une direction unique, mais qu'il s'étale avec des allers et des retours, des spirales et des impasses, des proximités lointaines et des distances trompeuses

Pour cela, il faut retourner aux sources : le labyrinthe est une des plus vieilles figures de la pensée humaine. Il était, dans les temps les plus reculés, la meilleure façon de piéger le temps, d'empêcher les profanateurs d'approcher d'un tombeau ou d'un lieu sacré. Quelque chose comme un code de coffre-fort ; un code spatial et mental, un rituel de passage. On en trouvait, partout : en Egypte, en Chine, en Inde, au Tibet, en Grèce, en Bretagne, en Amérique, en Afrique. Parfois avec les mêmes dessins à des milliers de kilomètres. Ils étaient de pierre, de végétaux ou simplement gravés ou peints sur des murs. En Egypte, ils représentaient le chemin suivi par l'âme. En Méditerranée, ils servaient de guides à des danses rituelles. Dans toutes les cultures, ils symbolisaient le voyage intérieur d'un homme à la recherche de sa vérité, nomadisme virtuel.

Avec la modernité, le nomade laisse la place au sédentaire ; le labyrinthe disparaît au profit de la ligne droite. Il se réfugie dans les jardins de couvents où il n'est plus qu'une façon élégante de permettre aux fidèles de faire, à peu de frais, un simulacre de croisade, en circulant dans un labyrinthe dont le centre mime Jérusalem. On le trouve aussi dans les jardins anglais comme un jeu de société, toujours nomadisme virtuel, cette fois ludique.

Et il est aujourd'hui de retour, pour des raisons voisines : comme pour le pèlerin immobile des couvents, les labyrinthes modernes transforment l'homme en un nomade virtuel, voyageur de l'image et du simulacre, qui travaille et consomme à domicile, voyageant dans des réseaux d'information, s'il n'a pas les moyens d'être ce nomade de luxe, voyageur de tous les plaisirs, qui demain dictera ses valeurs à la classe moyenne. Alors, il nous faudra réapprendre les secrets de cette ancienne sagesse, étudier toutes les stratégies permettant de les dessiner et de ne pas s'y perdre, fondées sur l'intuition et la mémoire. Il nous faudra réapprendre à voir le monde à partir de cette métaphore. Par exemple, il faudra comprendre que le temps ne s'écoule pas dans une direction unique mais qu'il s'étale, comme de l'eau dans un labyrinthe, avec des allers et des retours, des spirales et des impasses, des proximités lointaines et des distances trompeuses.

Dans cet univers, les mythes auront beaucoup à dire ; et d'abord évidemment celui du Crétois qui fit du labyrinthe le lieu de dissimulation de la barbarie. Qui sera Minos, le pouvoir qui veut enfouir ses secrets dans le labyrinthe ? Qui sera Thésée, qui veut les dévoiler ? Et Ariane, la rebelle, qui lui donne le fil pour l'amour de la vie ? Et Dédale, le génial inventeur du piège seul capable de le déjouer ? Et le Minotaure, la chimère, le monstre, l'inconscient, l'ennemi enfoui dans chaque homme, qu'il lui faut mettre au jour pour le détruire ? Et Icare, le démiurge, qui, pour s'évader du labyrinthe, utilise les ailes mises au point par son père, le sage Dédale, mais qui montera trop haut et chutera ? Que sera enfin la cire, grandeur et limite de l'intelligence humaine, parce qu'elle lui permet de fixer des ailes à ses épaules et d'échapper au labyrinthe par le haut, au moins aussi longtemps qu'il ne tente pas de s'approcher trop du soleil ?

De Dédale à Internet. Très loin. Et très proche. Exactement comme deux points voisins d'un labyrinthe.

***Jacques Attali**, ancien conseiller spécial auprès du président de la République François Mitterrand, ancien président de la BERD, est conseiller d'Etat.*

L'héritage de Rabin

ITZHAK RABIN a été un ami personnel dans les années 70 . C'était un homme sensible, presque obsédé par le besoin de cacher ses émotions : comme beaucoup d'Israéliens de sa génération, il estimait que tous les sentiments devaient rester strictement privés. Nous débattions de cela. « *Ce que vous ressentez*, disait-il, *ce en quoi vous croyez, oui, faites m'en part si vous voulez, mais, je vous en prie, dites-moi surtout ce que vous pensez.* » Une ou deux fois, il alla jusqu'à m'avouer : « *Je crois que cette affaire me rend un peu triste, mais voyons plutôt ce qu'on peut faire à ce sujet.* »

Notre amitié prit fin lorsque je critiquai publiquement ses positions mitigées sur l'invasion israélienne du Liban en 1982 (que je considérai comme un désastre, alors que Rabin hésitait quelque peu à la condamner). A aucun moment, il ne prit la peine de décrocher son téléphone pour me dire qu'il avait été blessé et irrité par ma critique publique de sa conduite. Il se détourna simplement avec froideur, en lançant une attaque impersonnelle contre « *ces colombes sentimentales* ».

Je le regardai changer, lentement et – j'imagine – douloureusement, passer d'une position relativement dure à celle de la colombe non sentimentale. Ce changement est même intervenu, je crois, alors que, ministre de la défense dans la coalition nationale d'Itzhak Shamir – du milieu à la fin des années 80 –, il avait été chargé de mettre un terme à l'intifada palestinienne. Premier ministre en 1992, il adopta la politique, et même une partie de la rhétorique, de La paix maintenant, conduisant Israël à un compromis historique avec les Palestiniens.

Il n'a jamais, cependant, révélé à l'opinion publique ce qui l'avait fait changer ; il n'a même jamais reconnu avoir changé. « *Les sentiments*, me disait-il il y a bien des années, *c'est votre partie ; moi, j'analyse la situation, et j'essaie d'en tirer une conclusion sensée.* » Telle était sa façon d'exprimer ses « *sentiments sans émotion* ».

> La bataille décisive qui se livre au Proche-Orient est une lutte contre des zélotes des deux bords qui ont besoin du conflit israélo-arabe pour conserver ce qu'ils considèrent comme leur « identité »

Dans le conflit israélo-palestinien, c'est sans doute précisément ce qu'il a fait. Avec Shimon Pérès, Rabin a établi de nouvelles données : la reconnaissance de la tragédie palestinienne et une politique visant à faire de l'unique patrie des Israéliens et des Palestiniens une maison mitoyenne, où Israël et la Palestine pourront cohabiter, sinon dans l'amour, du moins dans le respect mutuel, en bons voisins.

Un homme qui change est souvent un traître aux yeux de ceux qui ne changent jamais. Il se peut que le fanatique qui a assassiné Itzhak Rabin accélère le processus de paix, en rendant la majorité favorable à celle-ci en Israël plus déterminée encore à conclure l'œuvre de pacification. Le Likoud est peut-être opposé aux termes de l'accord israélo-palestinien actuel, mais il est véritablement partie prenante dans la



par Amos Oz

démocratie parlementaire, et tout aussi menacé que le reste d'Israël par des groupes factieux de déments fanatiques.

L'assassinat d'Itzhak Rabin n'est pas uniquement destiné à porter un coup à la paix. Il veut d'abord et avant tout frapper la démocratie israélienne, frapper Israël en tant que société de droit, ainsi que les valeurs les plus sacrées du judaïsme. Ces fondamentalistes rêvent de combattre à jamais les Arabes, mais ils rêvent plus encore de faire d'Israël une théocratie militante à l'iranienne.

Shimon Pérès, nouveau premier ministre, a été l'artisan des accords d'Oslo entre Israël et l'OLP. Il lui faudra agir vite pour mettre hors la loi ces groupes dissidents opposés à la paix, hostiles à la démocratie et au XXe siècle, tout en exigeant de M. Arafat qu'il soit aussi rapide à éliminer les groupes terroristes armés en Palestine.

La bataille décisive qui se livre au Proche-Orient n'oppose plus juifs et arabes, Israéliens et Palestiniens. C'est une lutte contre des zélotes des deux bords qui ont besoin du conflit israélo-arabe pour conserver ce que, des deux côtés, ils considèrent comme leur identité. Ces fanatiques soutiennent que, sans « méchant » ni « empire du mal », là-bas, il n'y aura plus rien pour vous donner le sentiment d'être « bon », et « défenseur de Dieu ».

L'heure est venue, pour les Israéliens et pour les Arabes, de repousser le fanatisme. Son terreau est le désespoir, l'absence d'horizon et de repère. Un climat d'espérance et un pas courageux vers la paix feront reculer les zélotes. Avec Shimon Pérès, Israël sera plus inflexible encore dans son désir de paix, de réconciliation. Il faut que le monde arabe soit prompt à répondre, en donnant au peuple israélien plus de raisons encore d'opter pour l'espoir.

Amos Oz *est écrivain. Traduit de l'anglais par Sylvette Gleize.*

Une crise nationale

par Paul Thibaud

Il y a deux analyses possibles du chiraquisme. Ou bien on dira que c'est un pur opportunisme exploitant les malaises politiques et sociaux que provoque l'inévitable modernisation-européanisation, un défoulement provisoire, une parenthèse à refermer au plus vite. Ou bien on dira qu'un candidat *a priori* marginalisé a perçu un refus non pas, ou pas seulement, corporatiste et populiste, mais essentiellement civique de la manière de gouverner qui, depuis une bonne dizaine d'années, accable le corps politique, sous des contraintes qui ne sont pas données à comprendre et à mesurer mais exploitées par les gestionnaires pour échapper à toute mise en cause. Non sans approximations (mais étaient-elles évitables après des années de blocage de la pensée de gouvernement ?), Jacques Chirac aurait joué sur un retour de la politique, un retour du possible.

La vive déception qui s'exprime aujourd'hui donne à croire que la seconde lecture est la bonne, donc que si Chirac échouait, ce ne serait pas la perte d'une illusion stupide, mais une chance manquée de rétablissement. D'ailleurs, cette présidence n'aurait pas suscité immédiatement tant de haine feutrée, de mépris moralisant si elle n'avait pas ébranlé le confort intellectuel, l'assurance de savoir d'un milieu installé dans son « nous, les élites », dans sa régence.

Ensuite, la critique d'un mode de gouvernement incohérent bute sur le fait que l'amertume sociale, la déception politique sont comme un sédiment accumulé depuis longtemps. On ne peut pas à la fois créditer Jacques Chirac d'avoir compris la fracture sociale et culturelle entre l'élite et le peuple et soutenir qu'il n'aurait pas dû secouer le sentiment de fatalité collective. C'est même la souffrance civique révélée et réveillée par sa campagne qui, aujourd'hui, se dresse comme une vague face au président. Si c'est à lui qu'on s'en prend, c'est parce qu'il s'est placé au nœud, au croisement des contraintes et de la souveraineté, de la conscience des échecs accumulés, non sur un de ces nuages de compétence où flottent un Barre et un Giscard. Si la déception montre l'écart entre l'urgence des questions et l'incertitude des réponses, elle prouve aussi que le chiraquisme n'est pas qu'une fumée, que son succès ou son échec est un enjeu d'importance.

N'ayant pas les moyens d'une épreuve de force avec la Banque de France et avec les partisans de l'Europe disciplinaire pour obtenir une politique monétaire qui ne soit pas seulement une politique du change mais une politique de rétablissement des équilibres (le désentravement de l'économie par la baisse des taux faisant reculer le chômage et contribuant à l'amélioration des comptes publics), Alain Juppé a temporisé, inscrivant au budget à la fois un alourdissement de la fiscalité, des mesures d'austérité, des mesures sociales et des esquisses de réforme. Apparemment, on voulait ne pas heurter les marchés, rester dans l'orthodoxie, tout en profitant de la reprise économique et d'une certaine bonne volonté de la Banque de France pour se donner de l'air et faire avancer ensuite des réformes largement débattues, contribuant, à défaut de desserrement monétaire, à un déblocage social et productif.

A ce programme, il manquait d'être marqué, identifié, dans son aspect tactique comme dans son aspect stratégique, par une claire détermination. A défaut d'un choix tactique nouveau qui aurait consisté à faire sauter le verrou monétaire, il aurait fallu marquer fortement la résolution de réformer, ce à quoi ne pouvait suffire un trop vague programme de commissions et de délibérations. Le résultat a été un double flou, tactique et stratégique. Le pouvoir en est vite arrivé à prêcher la patience, à demander du temps, ce qui a été ressenti comme un aveu d'échec.

Les mauvais sondages ne mesurent pas la force de l'opposition (on ne voit pas de projet alternatif) mais un scepticisme, un découragement, voire un désaveu. La grève des fonctionnaires, encore plus que la coalition des corporatismes, exprime le blocage, l'incroyance peut-on dire, le discrédit du politique dans un pays dont il détermine l'identité. Comme si la campagne présidentielle avait troublé une médiocre résignation, déstabilisé les comportements pour réveiller non pas l'espoir mais le désespoir, sa pratique d'accommodements, de déclarations vagues, d'habiletés mal lisibles, ne correspondant pas aux urgences ressenties. Le désamour actuel est comme le reflet d'un déséquilibre dans la personnalité politique de Jacques Chirac, chez qui la vivacité des intuitions débouche sur des conceptions vagues, à cause peut-être d'une indifférence de politicien pour les idées fortes, d'une habitude invétérée de jouer sur les attitudes et les formules.

> **Si nous sommes devenus définitivement des spectateurs de notre destin, des plaignants insatiables et de faux moralistes, ce qu'on reproche surtout à Jacques Chirac est d'avoir interrompu la petite désespérance où somnolaient les Français**

Le pari, le seul pari que puisse faire Jacques Chirac, c'est que la rebuffade dont il est l'objet, dans le quasi-silence de l'opposition, est l'envers d'une pressante demande de vrai gouvernement, et qu'on peut s'appuyer sur le sentiment d'urgence et d'exaspération pour libérer un désir de mettre cartes sur table et de repartir. A défaut de quoi nous sombrerions dans l'immobilisme hargneux, la mélancolie suicidaire, la dérision. Pour convertir l'angoisse collective en énergie, il faut plus que des gestes et des élans : la continuité et la clarté des projets peuvent seules surmonter les puissances d'inertie aujourd'hui à l'œuvre.

Quant aux difficultés de fond, on peut les grouper en trois chapitres :

1. Le blocage social. L'accumulation des compromis partiels, locaux, corporatifs a produit de vastes gâchis et porté chacun à s'identifier à ses privilèges. La « rigueur » toute formelle et extérieure infligée à la société depuis dix ans a plutôt consolidé ce modèle. Les grands débats promis doivent être vigoureusement cadrés si l'on veut qu'ils aboutissent à la clarification des critères et au décoinçage collectif.

2. Le rapport malsain à l'Europe et à l'international. Les marchés et la Bundesbank ont été intronisés pédagogues et juges quotidiens de la vertu française. D'où l'obsession de l'extérieur et du conjoncturel, signe d'une fragilité, d'une précarité que les marchés sanctionnent en effet (on alimente leur inquiétude naturelle en les interrogeant à tout propos). L'obsession du jugement d'autrui a quelque chose de « gribouillesque » : comment inspirer confiance aux autres si l'on n'a pas confiance en soi ? En politique économique et sociale, l'objectif devrait être les équilibres et la prospérité du pays en pariant que, si on les poursuit sérieusement, les marchés finiront bien par s'en apercevoir.

3. L'affaiblissement du pouvoir intégrateur et mobilisateur du politique. C'est là le principal défi. Avec la perte de substance de l'alternative droite/gauche, l'opposition dramatisée d'hier a été remplacée par un face-à-face pervers du pouvoir et de l'opinion. Les moments de relative identification au pouvoir (état de grâce) ont disparu. Plus de tâches collectives, rien que des peurs et des griefs. Et puisqu'il est entendu qu'on n'y peut rien, les problèmes de la société ne valent plus qu'on les discute. Par contre, le pouvoir est l'omniprésent, celui dont on commente les erreurs, suppute les secrets, les petites phrases, les zizanies, la cote... Toutes ces petitesses sont la proie d'un moralisme approximatif et universel qui aime à se mettre lui-même en scène. Cela fait de l'opinion une force capricieuse, exigeante, essentiellement irresponsable, qui n'emprunte à la réalité que de quoi alimenter la passion du moment. Attitude à l'opposé du civisme, qui considère l'ensemble d'une situation et la prend en charge imaginairement. Le pouvoir, dans ces conditions, a le choix entre illusionner et séduire l'opinion ou bien la structurer, l'impliquer en lui faisant intérioriser des orientations claires et fortes. En tout cas, c'est à l'opinion que le pouvoir a affaire, et non à ses rivaux politiques. Les effets de ce changement n'ont pas été mesurés.

Cette montée de l'homme jugeur et spectateur aux dépens du citoyen, qui est évidemment un des aspects importants de la brutale défaveur de Chirac, suggère d'ailleurs une analyse du phénomène plus pessimiste que celle qui a été présentée ici. On a soutenu ci-dessus que l'opinion pourrait bien être dans l'attente d'une proposition de réformes conformes à la justice et à l'efficacité. Mais si nous sommes devenus définitivement, comme cela est possible, des spectateurs de notre destin, en même temps que des plaignants insatiables et de faux moralistes, ce n'est pas le manque de rigueur dans ses entreprises qu'on reproche à Jacques Chirac, mais d'avoir interrompu la petite désespérance où somnolaient les Français, de leur avoir dit qu'ils pourraient entreprendre quelque chose ensemble. En ce cas...

Paul Thibaud *est ancien directeur de la revue* Esprit.

PERTES Les fleurons de l'industrie française, comme Alcatel Alsthom ou la Générale des eaux, seront déficitaires en 1995, alors qu'ils étaient largement bénéficiaires les années précédentes. Ces pertes sont dues au nettoyage comptable tardif des bilans de sociétés qui ont réalisé des acquisitions coûteuses et investi dans l'immobilier. Les changements de stratégie affichés par les nouveaux présidents accentuent ces pertes. ● FAUTE DE NORMES comptables françaises contraignantes, les commissaires aux comptes n'ont pas su forcer les entreprises à donner une image réelle de leur situation. ● LES MARCHÉS sanctionnent le flou qui entoure les comptes. La création de nouvelles normes strictes contribuerait à rétablir la crédibilité de la place financière parisienne. ● LES PRIVATISABLES sont les premières à faire des artifices comptables pour séduire le petit épargnant.

Les acrobaties comptables des entreprises nuisent à leur crédibilité

L'annonce inattendue de déficits colossaux des groupes français jette le doute sur la fiabilité de leurs états financiers. Les PDG profitent du flou de la réglementation française pour retarder l'opération vérité. Les investisseurs ont besoin de plus de transparence

VINGT-CINQ MILLIARDS de francs : c'est la perte qu'enregistrera Alcatel Alsthom en 1995, sous la direction de son nouveau président Serge Tchuruk. Un montant colossal pour une société, valorisée en Bourse 63 milliards de francs, dont l'ancien président Pierre Suard avait annoncé sans sourciller des bénéfices de 7 milliards et 3,6 milliards en 1993 et 1994. Si, en moins de six mois, sous prétexte qu'il change de président, un des fleurons de l'industrie française perd 40 % de ses capitaux propres, peut-on faire encore confiance à ses états financiers ? La question mérité d'être posée, d'autant qu'Alcatel est loin d'être un cas isolé.

En septembre, la Compagnie générale des eaux « découvre » l'existence d'une crise immobilière, qui va lui coûter entre 6 milliards et 7 milliards de francs et va la faire plonger dans le rouge pour la première fois de son histoire. Au début de l'année, Philippe Jaffré, président d'Elf, déprécie les acquisitions de ses prédécesseurs et annonce une perte historique de 5,4 milliards de francs pour 1994. Au même instant, Suez enregistre un déficit de 4,7 milliards, provoqué par 7,6 milliards de provisions immobilières. Six mois plus tard, la compagnie financière, qui a entretemps congédié son président, refait le ménage et annonce une perte semestrielle de 4 milliards, à nouveau due à ses engagements immobiliers.

Cet effondrement généralisé des résultats comptables des entreprises a d'abord une explication économique. Les présidents français n'ont pas tiré les conséquences de leurs erreurs de la fin des années 80, refusant de déprécier leurs acquisitions industrielles ou leurs actifs immmobiliers, achetés en haut de cycle à des prix prohibitifs. Passer les provisions qui s'imposaient dès le début de la récession aurait impliqué de reconnaître rapidement ses erreurs. Chez Alcatel, Pechiney, à la Générale des eaux ou au GAN, il a fallu attendre des changements de direction pour avoir droit à une opération vérité. Au risque de charger la barque pour s'attribuer un redressement spectaculaire dans les années suivantes.

Pour certaines entreprises, l'arrivée de nouveaux présidents a coïncidé avec un changement de stratégie. Or un actif – une usine, une imprimerie, un immeuble – n'est pas évalué de la même manière s'il est destiné à être liquidé ou s'il doit encore servir à l'exploitation de l'entreprise. Ainsi, les pertes du Crédit lyonnais sont-elles accentuées par la décision d'abandonner la spécialité de « banque-industrie » et celles d'Alcatel, de céder 10 milliards de francs d'actifs non liés à son métier de base, les télécommunications.

PEU DE QUESTIONS

Les conseils d'administration et les commissaires aux comptes de ces sociétés auraient dû forcer les anciens présidents à un peu plus de lucidité. Les administrateurs français posent peu de questions, tandis que les commissaires aux comptes, payés par ceux qu'ils sont censés contrôler, ont fait preuve de complaisance. La Compagnie nationale des commissaires aux comptes a même envoyé à ses membres, en 1993, une lettre autorisant *de facto* l'étalement dans le temps des pertes immobilières. Les anciens auditeurs du Crédit lyonnais, affecté par l'immobilier, n'ont pas émis de réserves sur les comptes de la banque en 1992. « *C'est aussi bien l'intérêt du Crédit lyonnais et de la place de Paris qui ont été pris en considération pour admettre l'étalement dans le temps des provisions des risques immobiliers. Si les banques avaient dû, du jour au lendemain, faire des provisions pour 400 milliards de francs, imaginez où nous en serions !* », déclarait en 1993 à la commission d'enquête parlementaire un des commissaires aux comptes du Crédit lyonnais.

Pour leur décharge, les commissaires aux comptes ne disposent pas de normes comptables françaises strictes, susceptibles d'imposer aux chefs d'entreprise une ligne de conduite régulière. Ceux-ci font leur marché en choisissant des normes françaises, internationales ou strictement américaines, réalisant parfois des panachages au gré des besoins. Pour ne pas passer une provision de 700 millions de francs exigée par la Commission des opérations de Bourse (COB) en vertu du principe de prudence, Pechiney, qui adopte des normes américaines censées mieux refléter la réalité économique, a opposé à la COB un autre principe, celui de la sincérité.

La profession comptable ne s'estime pas unique responsable du doute qui pèse sur la sincérité des comptes. « *Nous avons appelé depuis des mois à une vraie réforme du système pour mettre en place des règles intangibles s'appliquant à toutes les entreprises* », explique René Ricol, président de l'ordre des experts comptables, qui salue l'initiative de Jean Arthuis, ministre des finances. Ce dernier a annoncé la création d'un comité de la réglementation comptable chargé d'élaborer de nouvelles normes françaises. « *La place financière de Paris est en train de perdre sa crédibilité. Si les capitaux étrangers partent s'investir ailleurs, il ne faudra pas s'en étonner* », poursuit René Ricol.

Les analystes financiers, eux, se moquent des artifices comptables, puisqu'ils ne travaillent pas sur le passé reflété par le bilan, mais sur le futur. Ils estiment la valeur d'une société à partir de la richesse qu'elle devrait dégager. Cette affirmation est inexacte. Les analystes utilisent encore très largement le « PER » (*Price earning ratio*) c'est-à-dire le cours de l'action divisé par le bénéfice net, pour évaluer les sociétés. Les petits actionnaires sollicités pour acheter des actions de sociétés privatisées sont incapables de faire des retraitements comptables. Pis, ils peuvent difficilement faire confiance aux analystes financiers parisiens. Les études négatives sur les privatisations, si par hasard elles ont existé, n'ont jamais été diffusées au moment de la mise en vente.

La comptabilité n'est pas exclusivement tournée vers le passé. Une provision pour restructuration indique les coûts qui seront supportés à l'avenir par l'entreprise pour moderniser ses usines ou réduire ses effectifs. La dépréciation d'un actif (une filiale, une usine) signifie que l'entreprise revoit à la baisse les sommes que cet actif permettra de faire gagner à l'entreprise. A l'heure actuelle, aucune règle claire n'étant appliquée en la matière, les analystes sont obligés de croire les présidents sur parole.

Les informations comptables sont des signaux – vrais ou faux – envoyés par les sociétés sur leur perception de l'avenir. Dans le cas d'Elf, le nettoyage de Philippe Jaffré a été compris positivement comme une rupture définitive avec la politique désatreuse de son prédécesseur. L'annonce répétée de pertes dans l'immobilier chez Suez ont en revanche altéré la confiance des marchés. Le mauvais accueil réservé à la révélation des pertes d'Alcatel témoigne d'une profonde inquiétude sur l'avenir même de la société.

Arnaud Leparmentier

COMMENTAIRE

L'INDISPENSABLE ESPÉRANTO

Comme les hommes après Babel, les entreprises françaises parlent toutes des langages différents. Plus personne ne comprend leur comptabilité. Faute de réglementation française stricte, les groupes français ont adopté des règles différentes. Normes hexagonales, internationales ou américaines, les sociétés ont fait un panachage de règles comptables qui existent de part le monde, pour établir leurs états financiers.

Résultat, à chaque fois qu'ils étudient une nouvelle entreprise, les analystes financiers doivent apprendre une nouvelle langue. Cette perte de temps et d'énergie est d'autant plus improductive que les entreprises changent de normes au fil des ans, ce qui multiplie les risques de mauvaise compréhension. Evolutive, la langue comptable est pleine de pièges et de faux amis. Les chefs d'entreprise jouent de cette cacophonie pour ne pas montrer la réalité crue, comme en témoigne la découverte tardive des catastrophes financières d'Alcatel, du Crédit lyonnais, de Suez ou du GAN. Un soupçon généralisé pèse sur les entreprises, comme en témoigne leurs performances boursières déplorables.

Il est urgent que chacun se mette à parler de nouveau la même langue, pour pouvoir de nouveau comparer les entreprises entre elles et étudier leur évolution sur la durée. D'autant plus que les cycles économiques rendent cette stabilité indispensable. La création d'un nouveau corps de règles modernes en France est indispensable.

Cet espéranto ne réglera pas tous les problèmes : la comptabilité restera toujours subjective et reflètera surtout le passé, pas l'avenir. Mais de nouvelles normes plus exigeantes permettront peut-être de mettre plus rapidement au grand jour les difficultés patentes des entreprises que les chefs d'entreprise refusent de reconnaître. Remis en cause, les présidents prendront plus rapidement les mesures – douloureuses mais salutaires – qui s'imposent, au lieu de laisser pourrir la situation en se voilant la face, comme pour la crise immobilière.

Ar. L.

L'Etat actionnaire est le premier tricheur

AU FIL DES ANS, les sociétés candidates à la privatisation deviennent moins attractives. Pour rendre la mariée plus belle, les chefs d'entreprise, avec le soutien actif du Trésor, ont recours à des manipulations comptables, qui ont donné lieu à des affrontements avec la Commission des opérations de Bourse (COB).

Rhône-Poulenc, privatisée fin 1993, a eu une observation de la COB concernant sa méthode de comptabilisation de produits financiers complexes. L'autorité de marché estimait que les capitaux propres de la société étaient surévalués de 854 millions de francs. Privatisée à 135 francs, l'action valait 106 francs le 7 novembre 1995. Elf a attendu d'être privatisée début 1994 pour nettoyer son bilan et annoncer début 1995 une perte de 5,4 milliards de francs concernant l'exercice 1994. Vendue à 385 francs, l'action vaut 341 francs.

DES CHANGEMENTS OPORTUNS

La Seita, privatisée début 1995, n'a pas voulu constater la dépréciation de son portefeuille obligataire, évalué à 1,7 milliard de francs, provoquée par l'envolée des taux d'intérêt à long terme début 1994. La société a considéré que ce placement n'était plus du court terme dont la valeur dépendait des cours du marché, mais un investissement à long terme, qui n'avait pas besoin d'être déprécié, les obligations étant conservées jusqu'à leur remboursement. Perte comptable évitée : 175 millions de francs en 1994 sur un résultat net de 658 millions. Cédée 129 francs, l'action Seita vaut désormais 161 francs. Usinor Sacilor a changé en 1993 de mode de comptabilisation des travaux de réfection de ses hauts fourneaux, engrangeant une plus-value exceptionnelle de 2,55 milliards. En 1994, la COB conteste ce changement opportun et contraint la société à ramener son résultat pour 1994 de 1,7 milliard à 1 milliard. En septembre 1995, deux mois après sa privatisation, Usinor Sacilor décide de racheter 40 % du capital d'Ugine qu'elle avait cédé en Bourse un an plus tôt. L'aller et retour a permis à la société de dégager une plus-value comptable de 1 milliard. Vendue en juillet 86 francs, l'action cote 69,5 francs. Quant à Pechiney, privatisable avant la fin de l'année, il n'a pas provisionné au premier semestre 1995 une moins-value de 700 millions de francs sur cession d'actifs réalisée après le 30 juin. La COB considère que la société n'aurait pas dû afficher un bénéfice semestriel de 658 millions, mais une perte d'environ 50 millions.

Ar. L.

Londres autorise le rachat de Northumbrian Water Group par la Lyonnaise

LONDRES
de notre correspondant

Ian Lang, le ministre britannique du commerce et de l'industrie, a donné, mardi 7 novembre, son accord conditionnel à l'offre publique d'achat (OPA) de la Lyonnaise des eaux sur Northumbrian Water Group, la huitième des dix grandes compagnies des eaux britanniques. La Lyonnaise devra s'engager à baisser le prix pour le consommateur de 15 % en six ans et à faire coter la nouvelle société en Bourse d'ici à 2005.

Le gouvernement britannique – qui a abandonné le 1er janvier les *golden shares* (actions privilégiées) qu'il détenait dans les compagnies des eaux et qui interdisait à tout actionnaire de détenir plus de 15 % de leur capital – avait jugé le projet français « *contraire à l'intérêt du public* ». Il a révisé sa position.

ÉLÉMENT DE COMPARAISON

M. Lang a justifié sa décision par « *les bénéfices substantiels qu'en tireront les consommateurs* » en forçant la nouvelle société à être « *à l'avant-garde de l'efficacité* ». Ainsi, « *le directeur général du service des eaux aura à sa disposition un nouvel élément de comparaison pour mesurer les performances des autres compagnies* ».

Le directeur chargé des négociations financières internationales du groupe français, Patrick Babin, a pris acte des conditions posées par Londres, qu'il juge « *sévères* » et « *sans précédent* ».

La compagnie française va ouvrir des négociations avec Northumbrian sur les modalités de l'OPA, afin d'obtenir la recommandation de son conseil d'administration. Le prix sera dicté en grande partie par l'effort exigé par Londres. On peut donc penser que la société française offrira un prix moins élevé que celui avancé – par le *Financial Times* – de 582 millions de livres (4,5 milliards de francs). En cas de désaccord avec Northumbrian, dont le PDG a défendu mardi l'indépendance, deux options s'offrent à la Lyonnaise : ne pas poursuivre l'opération ou se livrer à une OPA non recommandée. En tout cas, M. Babin souhaite une conclusion rapide.

OPTIMISER LES RÉSEAUX

Si les conditions imposées à la Lyonnaise sont draconiennes, il faut toutefois les rapprocher des bénéfices engrangés par les Dix depuis leur privatisation par Mme Thatcher en 1989. Ainsi la Northumbrian – qui dessert le nord-est de l'Angleterre – a eu en 1994-1995 un chiffre d'affaires de 318 millions de livres (environ 2,5 milliards de francs) en augmentation de 6,6 % et un résultat imposable de 90,4 millions (+ 43,9 %). L'affaire est donc plus coûteuse qu'escompté, mais son intérêt est loin d'être négligeable.

D'autant que Northumbrian est complémentaire géographiquement et commercialement de l'une des deux petites compagnies déjà détenues par la Lyonnaise, la North East. Dans sa zone d'activité, Northumbrian dessert 2,5 millions d'usagers en assainissement et 1,2 million en eau potable, les 1,3 million restants étant en grande partie approvisionnés par la North East, explique M. Babin. D'où la possibilité de rationaliser la gestion des deux réseaux, une fois la fusion opérée. Par ailleurs, le rachat permettrait à la Lyonnaise d'entrer dans l'intéressant marché de l'assainissement, auquel participent les Dix mais dont sont exclues les compagnies plus petites. Or, la Lyonnaise est connue pour son savoir-faire dans ce domaine. En cas de succès, le chiffre d'affaires britannique de la Lyonnaise, qui est de 4 milliards de francs dont 1,3 milliard pour le secteur des eaux, grimperait à 6,5 milliards, soit une taille critique suffisante.

AMÉLIORER L'IMAGE

Parviendra-t-elle alors à redresser l'image des dix compagnies des eaux impopulaires en Grande-Bretagne en raison de la qualité et du coût doublé en cinq ans de leurs services et de leurs bénéfices considérables que se partagent dirigeants et actionnaires. La récente sécheresse a montré leur impréparation, alors que les fuites d'un réseau trop ancien représentent 20 % de la production. Se fondant sur des chiffres de l'Ofwat (Office de régulation de l'eau), l'opposition travailliste a accusé lundi l'industrie de l'eau d'avoir, depuis la privatisation, réduit ses investissements en capital de 250 millions de livres tout en augmentant ses profits de 750 millions. Ce qui n'a pas empêché la City de réagir favorablement à l'annonce de la décision de M. Lang.

Patrice de Beer

Un rapport parlementaire annonce le doublement du prix de l'eau en France

NON SEULEMENT l'eau, ce « *don du ciel* », a un prix, lié à son traitement et sa distribution, mais ce prix augmente. Alors que, selon l'Insee, les factures d'eau ont cru en moyenne de 10 % par an sur les trois dernières années, parallèlement, la consommation a diminué à 71 m³ par an et par habitant en 1993, contre 74 m³ en 1990. Aujourd'hui, avec un tarif de 14 francs le mètre cube, les dépenses en eau atteignent 1,5 à 2 % du revenu net global des ménages, ce qui génère un mécontentement diffus, voire une véritable « *grogne des usagers* ».

La situation n'est pas près de s'améliorer, selon le rapport de la mission d'information sur l'eau, présenté mercredi 8 novembre par le député du Finistère (UDF), Ambroise Guellec. S'appuyant sur « *de nombreuses publications* », le rapport annonce « *le doublement inéluctable du prix de l'eau dans les années à venir* ».

La cause principale de l'augmentation du prix réside, selon M. Guellec, dans les coûts des investissements imposés par les normes européennes pour préserver l'environnement (changement des tuyaux en plomb, baisse des niveaux tolérés de métaux ou de nitrates, etc). Cette politique menée à Bruxelles est jugée « *trop ambitieuse* » et « *ses conséquences techniques et financières sont souvent sous-évaluées* ». De ce fait, beaucoup de collectivités locales « *sont dans une impasse financière* ». Selon un récent sondage de la Sofres : 65 % des maires souffrent de capacités d'autofinancement insuffisantes ou de difficultés à faire accepter par les habitants une hausse du prix de l'eau.

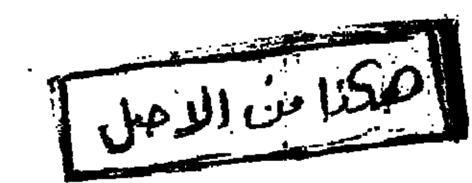
Il n'est cependant pas question, pour Ambroise Guellec, de remettre en cause la légitimité des directives européennes. Pour faire face à l'inflation du prix de l'eau qui en découle, il propose de procéder à « *quelques adaptations rendues nécessaires, notamment du fait de la décentralisation* ».

CONTRÔLER LE SERVICE PUBLIC

Il faut d'abord responsabiliser les élus locaux en limitant à vingt ans – contre trente actuellement – la durée des conventions qu'ils passent avec les entreprises spécialisées, comme la Lyonnaise ou la Générale des eaux. Elles se voient déléguer la distribution d'eau dans 3 500 communes (85 % de la population). Ce contrôle plus rapproché de l'exécution du service public, point sensible depuis le développement des « *affaires* », doit s'accompagner « *d'une meilleure information de l'autorité délégante et des usagers* ». Ensuite M. Guellec, dénonce des investissements surdimensionnés. Le rapport souhaite développer le rôle de conseil des services techniques déconcentrés de l'Etat.

Il faudrait ensuite « *rééquilibrer les moyens financiers des six agences de l'eau* » et soutenir les investissements des communes rurales, alourdis par les coûts de transport des eaux. La hausse des prix dans ces zones sera néammoins supérieure à celle des agglomérations urbaines. Privilégiant la « *vérité des prix* », le rapport rejette les propositions relatives à la détermination d'un « *prix unique de l'eau* » sur l'ensemble du territoire, ainsi que la nationalisation des compagnies, comme Philippe Séguin l'a imaginé, et la création d'une entité unique « *Eau de France* » à l'image d'Electricité de France.

H. R.



Edouard de Rothschild, associé-gérant de Rothschild et Cie

« Un associé de banque d'affaires s'apparente à un artisan »

« Nous sommes une maison de conseil, nous ne recherchons pas les transactions à tout prix »

La banque Rothschild et Cie se trouve mêlée aux grandes opérations financières actuelles comme la vente par Alcatel de la Générale occidentale à Havas, l'OPA de General Electric sur la Sovac ou les privatisations de Renault, de Deutsche Telekom en Allemagne et de l'ENI en Italie. Elle vient en outre de recruter Gérard Worms, ancien président de la Compagnie de Suez, et Nicolas Bazire, ancien directeur de cabinet d'Edouard Balladur. Edouard de Rothschild, l'un des associés-gérants et demi-frère du premier d'entre eux, David de Rothschild, détaille les atouts de la banque. Il insiste sur l'indépendance de sa maison qui n'a aucun lien de prêteur ou d'apporteur de capitaux avec des entreprises. La maison sœur Rothschild de Londres est dans une situation plus délicate, même si sa taille est bien supérieure. Sa rentabilité est jugée trop faible et son organisation poussiéreuse.

« Vous êtes associé-gérant de la banque Rothschild et Cie dirigée par David de Rothschild. Cette banque d'affaires fait parler d'elle depuis plusieurs mois. Elle a recruté Gérard Worms, ancien président de la Compagnie de Suez, et Nicolas Bazire, ancien directeur de cabinet d'Edouard Balladur. Elle est intervenue dans les grandes opérations financières actuelles. S'agit-il d'un hasard de circonstances ou d'une véritable montée en puissance ?

– Nous bénéficions de circonstances favorables – il y a beaucoup d'opérations en ce moment – et du travail de fond que David de Rothschild a entrepris en redémarrant, avec les autres associés, cette maison, après la nationalisation en 1982. Une reconstruction entamée d'abord avec Jean-Charles Naouri, ancien directeur de cabinet de Pierre Bérégovoy, puis avec Claude Meyer et Christian de Labriffe. J'ai moi-même commencé à l'étranger il y a quatorze ans.

» Notre métier est fragile. Lorsqu'une opération est conclue, il faut recommencer à zéro. Le métier de banque d'affaires et les exigences des clients ont beaucoup changé. Les relations privilégiées entre tel chef d'entreprise et tel président de banque ne suffisent plus. Il ne s'agit plus seulement de faire partie du « petit club parisien ». Les relations entre le client et le banquier en France se sont modernisées au cours des dernières années. Les entreprises choisissent une banque d'affaires, au cas par cas, en fonction de la valeur ajoutée qu'elle peut apporter et beaucoup moins dans le cadre de relations d'exclusivité.

» Quel a été notre rôle dans la vente de la Générale occidentale à Havas, et plus précisément à sa filiale la CEP Communication ? Christian Brégou, le président de la CEP, a fait appel à Luce Gendry, gérant chez Rothschild qui connaît très bien la Générale occidentale. Nous avions une position adéquate pour mettre en œuvre l'opération sur le plan technique. Notre rôle a consisté à rendre l'opération possible, compte tenu des contraintes boursières, juridiques et fiscales. La restructuration financière est un vrai axe de développement pour nous.

– Il y a cinquante banques capables à Paris de monter techniquement une telle opération. Pourquoi Rothschild et Cie ?

– C'est la combinaison de la connaissance de l'environnement, de la connaissance des personnes, de la compétence technique et, plus important encore, de la confiance établie au fil du temps. Chez Rothschild, les collaborateurs sont des professionnels venus de l'industrie, de la finance et de l'administration, avec des parcours et des expériences très variées, et qui réagissent assez différemment en face des besoins des clients. Les personnalités très diverses des associés de la maison, ainsi que l'arrivée récente de Gérard Worms et de Nicolas Bazire correspondent exactement à cette logique. L'expérience de Gérard Worms en matière industrielle et financière, est très riche. Tout le monde connaît l'intelligence de Nicolas Bazire. Pouvoir mettre cela au service des clients, c'est précieux.



ÉDOUARD DE ROTHSCHILD

» Un associé d'une banque d'affaires s'apparente à un artisan. Il ne doit pas hésiter à recommander à son client de faire appel aux meilleures compétences de la place dans certains domaines très précis et, plus important encore, il doit être suffisamment indépendant pour lui déconseiller de réaliser une opération.

» Mettez-vous à la place d'un chef d'entreprise. C'est très utile et rassurant, quand vous êtes dans la phase exploratoire et incertaine d'un projet, d'avoir un regard extérieur et indépendant, afin de ne pas déstabiliser vos équipes à l'intérieur et de ne pas interroger vos actionnaires avant d'avoir précisé le sujet. Nous jouons un rôle de miroir qui aide le client à mettre ses idées en place et à lui donner un sens concret et précis.

– Cherchez-vous à vous donner les moyens d'être le seul vrai concurrent en France de Lazard ?

– Nous suivons notre propre stratégie, et si l'on doit parler de nous, nous sommes contents que ce soit au moins autant à l'occasion d'opérations importantes qu'avec l'arrivée de personnalités connues. Nous ne devons pas nous situer uniquement par rapport à Lazard. La concurrence se trouve aussi du côté des maisons étrangères.

» Nous sommes à Paris une maison française indépendante qui n'a aucun lien de prêteur ou d'apporteur de capitaux avec des entreprises. Cette position nous permet de ne pas risquer les conflits d'intérêt. Cette éthique que nous partageons avec notre maison sœur de Londres est fondamentale dans la confiance que le client nous accorde. Nous sommes une maison de conseil par opposition aux banques d'affaires qui recherchent les transactions à tout prix. Nous voulons nous mesurer aux plus grands. Le débat ne se restreint pas à Rothschild et Lazard.

– Si vos concurrents ont pour nom Morgan Stanley, Goldman Sachs ou Paribas, ils ont des capacités de placement de titres auprès d'un réseau et d'une clientèle bien supérieures aux vôtres.

– En matière de marchés des capitaux, Rothschild Paris agit conjointement avec Rothschild Londres. Mais nos nombreuses implantations internationales en Asie, en Amérique ou en Europe continentale, nous permettent d'intervenir au-delà de l'Angleterre et de la France. Smith New Court, notre maison de titres anglaise, a été vendue. C'était le souhait de sa direction générale et les conditions offertes étaient attrayantes. Mais nous considérons que les marchés des capitaux sont un axe essentiel de la banque d'affaires. Nous aurons, d'une manière ou d'une autre, dans les prochains mois, une capacité de placement.

» Nous pouvons jouer un rôle de conseil sans pour autant avoir un rôle de chef de file dans le placement des titres. Rothschild est conseil de Deutsche Telekom pour sa privatisation. La Deutsche Bank, la Dresdner Bank, Goldman Sachs et le Crédit suisse First Boston sont les conseillers du gouvernement allemand et les chef de file de l'opération de marché. Pour la privatisation de l'ENI en Italie, nous sommes aussi conseil du gouvernement et de l'entreprise, mais sans être chef de file de l'opération de marché.

> « Le gouvernement d'entreprise est un concept qui commence à faire son chemin »

» Notre taille ne nous empêche pas de conduire des opérations importantes aux Etats-Unis. Yves-André Istel, associé basé à New York, a mené la cession de Foster-Forbes à Saint-Gobain pour le compte d'American Can, la filiale de Pechiney, et l'acquisition auprès de Pechiney de Howmet pour le compte de Carlisle. Nous avons présenté l'OPA sur la Sovac pour le compte de General Electric.

– L'OPA sur la Sovac marque-t-elle un tournant dans le système capitaliste français et ouvre-t-elle la voie à d'autres opérations de ce type ?

– Le grand principe selon lequel les grandes opérations financières et boursières se font seulement entre Français est dépassé. Sauf pour quelques cas qui toucheraient au secteur de la défense. Les pouvoirs publics n'essaient plus d'intervenir en permanence. Méridien a été cédé au britannique Forte, que nous représentions, alors qu'un Français, Accor, était sur les rangs. Cela ne nous a pas empêchés par la suite de travailler pour Accor et de mener pour eux la cession d'Eurest au britannique Compass. Pour la Sovac, il y avait aussi une solution française, mais elle était financièrement moins intéressante pour le vendeur.

» Dans le passé, il y avait moins d'opérations en raison de l'intervention des pouvoirs publics – ce n'est plus le cas aujourd'hui – mais aussi à cause de participations croisées entre entreprises françaises qui se protégent mutuellement. Sur ce point, la situation est en train d'évoluer rapidement. Les grands groupes se recentrent. Alcatel et la Générale des eaux ont annoncé des programmes de cessions de ce type de participations. Les immobilisations lourdes et peu rentables sont de plus en plus contestées. Enfin, le gouvernement d'entreprise est un concept qui commence à faire son chemin. Le destin d'une maison comme Rothschild, c'est d'ailleurs de « s'équiper » pour faire face à cette évolution.

– Rothschild et Cie est-elle rentable ? Peut-on imaginer, à terme, un rapprochement avec l'autre maison Rothschild en France, la compagnie financière d'Edmond et Benjamin de Rothschild, plus orientée, elle, vers la gestion ?

– Nos activités sont fragiles. Nous ne savons pas de quoi l'avenir sera fait. Pour le moment, la maison a les moyens de continuer à se développer. Il n'y a pas de rapprochement à l'ordre du jour entre les maisons Rothschild en France. Mais les associés de Paris sont favorables à cette idée. Si un projet doit voir le jour, ce sera avec Benjamin, qui est de la prochaine génération. Ce qui a fait la force de notre famille, c'est d'être unie. Mais la banque Rothschild et Cie n'est pas une affaire de famille : une majorité d'associés ne sont pas des Rothschild.

Propos recueillis par Eric Leser

Les trois représentants de l'héritage Rothschild

NATHAN MAYER ROTHSCHILD AND SONS – LONDRES – Président : Sir Evelyn (naiss. 1931) – Vice-président : David (1942)

ROTHSCHILD & CIE – PARIS – Premier associé gérant : David (1942) – Associé-gérant : Édouard (1957)

CIE FINANCIÈRE EDMOND ET BENJAMIN DE ROTHSCHILD BANQUE – PARIS – Président : Edmond (1926) – Administrateur : Benjamin (1963)

8 % – 40 %

HOLDING PARIS-ORLÉANS – Président : Eric (1940)

50 % – 50 % – ROTHSCHILD EUROPE

La maison de Londres traverse une passe difficile

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Le siège de New Court paraît banal mais, dès l'entrée, la différence avec les autres banques d'affaires de la City saute aux yeux. Des armoiries, dont la devise légendaire proclame *« Intégrité, Industrie, Concorde »*, des murs en marbre de carrare couverts de portraits de famille et de tapisseries flamandes, des huissiers hautains et insondables. Derrière cette façade empreinte de respectabilité se cache l'une des dernières grandes banques familiales de la place de Londres encore dans des mains privées, un poids lourd de la finance, dont la renommée rivalise avec celle des plus grands noms américains, japonais ou européens : NM Rothschild & Sons (NMR).

Le rideau est trompeur. *« Une dynastie aux abois »*, comme titrait récemment le *Sunday Times*. Des lézardes courent sur la vénérable maison créée en 1803 par Nathan Meyer Rothschild. La vente à Merrill Lynch des 25 % qu'elle possédait dans la maison de courtage Smith New Court a privé NMR d'un réseau de distribution efficace et bon marché. La fin des grandes privatisations en Grande-Bretagne n'arrange rien aux affaires d'une entreprise qui avait fait ses vaches grasses des dénationalisations phares de l'ère thatchérienne. Alors que les profits des concurrents de même taille – Schroders et Fleming – dépassent les 100 millions de livres après impôts (770 millions de francs), l'établissement de St Swinten Laneswithin's enregistre un bénéfice de 16,5 millions de livres, quasi identique au montant d'il y a cinq ans. Même s'il faut y ajouter des bénéfices non négligeables réalisés par des sociétés annexes, la rentabilité de l'ensemble est jugée trop faible. Les résultats des départements gestion de fortunes et conseil en acquisition-fusion, jadis les deux moteurs de la société, sont jugés médiocres.

INERTIE ET CONSERVATISME

Circonstance aggravante aux yeux des analystes. Alors que les travaillistes caracolent en tête des sondages, et que la City prend ses distances avec John Major, NM Rothschild continue comme si de rien n'était à entretenir des liens étroits avec le gouvernement conservateur. Par ailleurs, le style autoritaire, pour ne pas dire dictatorial, du président sir Evelyn de Rothschild, soixante-quatre ans, son allergie notoire au risque et son indécision, accroissent le malaise ambiant. Grand amateur de chevaux, président de l'hippodrome d'Epsom, l'actionnaire majoritaire est à la fois propriétaire, entraîneur et jockey, pour reprendre l'expression d'un confrère perfide. Le cloisonnement des directions, l'existence de féodalités à l'intérieur de ce groupe excentré, le refus de sir Evelyn de déléguer les tâches opérationnelles à un directeur général, ont entraîné bien des ravages, à l'exemple du scandale, en 1993, de la Rothschild Bank à Zurich, cible d'une fraude d'autant plus grave que cette filiale n'était soumise à aucun contrôle de la maison-mère.

Inertie et conservatisme au sommet, pesanteurs bureaucratiques (pas moins de trente-deux directeurs grassement rémunérés, dont une pléthore d'anciens ministres conservateurs comme l'ancien chancelier de l'échiquier Norman Lamont), archaïsme des méthodes de gestion... Le diagnostic des experts est sévère.

« Le secret des Rothschild a toujours été de maximiser des fonds propres insuffisants en exploitant des valeurs non matérielles, comme le nom, l'histoire ou les liens ancestraux avec les gouvernements en place, en Grande-Bretagne comme à l'étranger », souligne Niall Ferguson, professeur à l'université d'Oxford et biographe attitré de la famille. En refusant de se lancer dans la course au gigantisme et de se transformer en supermarché de la finance, NM Rothschild a évité les déconvenues de prestigieuses banques d'affaires – Warburg, Barings ou Morgan Grenfell – passées aujourd'hui sous contrôle étranger.

UNE EXCELLENTE RÉPUTATION

Bien que les employés soient moins bien payés qu'ailleurs, leur loyauté envers une entreprise paternaliste impressionne. La liberté d'action dont bénéficient les différentes divisions, l'excellente rentabilité du fixing de l'or, la remarquable percée effectuée en Australie et le succès du conseil en privatisation en Amérique latine et en Europe de l'Est, sont autant de points forts d'une firme moyenne gardant une excellente réputation. Le choix en 1992 par sir Evelyn de son cousin français David, vice-président, a rassuré la City. Les milieux d'affaires se sentent plus à l'aise avec « monsieur David » qui s'est imposé sans fracas au cousin Amschel, quarante ans, patron de Rothschild Asset Management.

NMR entretient d'ailleurs des relations étroites avec Rothschild et Cie à Paris et vient d'annoncer, mardi 7 novembre, sa décision de centrer en France ses activités de gestion d'actions européennes, au sein d'une nouvelle organisation Ram Europe (Rothschild Asset Management Europe) qui allie les maisons de Londres, Paris et la filiale de Zurich.

De l'avis général, NMR est à un tournant. Va-t-elle céder ses activités purement bancaires, largement déficitaires, intégrer toutes ses filiales à l'étranger sous une même ombrelle afin de se consacrer sur ce que Rothschild fait de mieux, l'activité de conseil et la gestion de fortunes ? La banque préférera-t-elle acquérir un courtier d'une taille similaire à celle de Smith New Court ? Se sentant investi d'une mission, celle de transmettre le témoignage à la génération suivante, sir Evelyn regimbe à diluer le contrôle familial en recherchant une alliance avec un de ces mastodontes de l'argent, avides de reconnaissance sociale. Toute cette agitation n'ébranle guère l'assurance du banquier patricien. Refusant d'être interrogé pour cet article, sir Evelyn de Rothschild s'est contenté de faire savoir que *« nous n'avons rien à dire, mais nous sommes en très bonne forme »*.

Marc Roche

■ **AIR FRANCE/AIR INTER : en raison du mouvement de grève lancé du 9 au 11 novembre** par deux syndicats représentant les hôtesses et stewards, la direction d'Air France compte assurer 80 % de ses vols le 9 novembre et établira ultérieurement ses prévisions pour les deux autres jours. Deux numéros verts sont à la disposition des passagers : 05-05-11-55 (départs) et 05-05-15-55 (arrivées). Air Inter prévoit d'annuler 97 des 470 vols le jeudi, 130 des 475 le vendredi et 80 des 274 le samedi. Un serveur vocal Infovols est mis en place au 36-68-34-24.

■ **RATP : à l'appel de la quasi-totalité des syndicats,** les conducteurs de bus de la RATP observaient le mercredi 8 novembre des arrêts de travail allant de deux heures à la totalité de la journée pour protester contre la détérioration des conditions de travail et de sécurité. Mercredi matin le trafic était assuré à 91 %.

■ **HBL : une violente manifestation** de quelque 500 mineurs en colère des Houillères des Bassins de Lorraine (HBL) devant la sous-préfecture et le centre des impôts de Forbach a pris fin mercredi 8 novembre au matin. Les manifestants réclament le maintien du régime minier de sécurité sociale, et une augmentation des salaires.

■ **BAYER : le chimiste allemand envisage de mettre sur le marché** d'ici deux ans sa filiale photographique, Agfa, qu'il n'a pas réussi à vendre. Il espère, comme son concurrent Hoechst, conjuguer en 1995 dividendes et bénéfices avant impôts records, tirant parti notamment d'une baisse continue des effectifs du groupe, essentiellement en Allemagne. Le président du directoire, Manfred Schneider, a annoncé mardi 7 novembre qu'il espérait dépasser les profits de 1989 (4,1 milliards de DM). Le groupe de Leverkusen, qui a réalisé 80 % de son chiffre d'affaires à l'étranger, a pourtant souffert du renchérissement du deutschemark.

■ **DRESDNER BANK : le parquet de Francfort mène une enquête** contre un collaborateur de la deuxième banque privée allemande. Il est soupçonné de délit d'initié, selon le quotidien *Handelsblatt*. Ce collaborateur connaissait dès janvier les difficultés du groupe de mécanique Kloeckner-Humboldt-Deutz (KHD) et aurait conseillé à des clients de vendre les titres de ce groupe industriel.

■ **ATLAS : la société commune créée entre France Télécom et Deusche Telekom,** qui est prête à prendre 20 % de l'américain Sprint, est en train de discuter avec l'opérateur américain, en vue de développer un système de téléphone sans fil aux Etats-Unis, a annoncé France Télécom.

■ **NEC : le groupe électronique japonais,** allié depuis le printemps 1994 avec son concurrent sud-coréen Samsung Electronics pour mettre au point des mémoires Dram de 256 mégabits, a annoncé mercredi 8 novembre l'élargissement de cette coopération au domaine des micro-ordinateurs. Aux termes de cet accord, Samsung pourra fabriquer sous licence les micros 16 bits du groupe japonais.

■ **NTT : le groupe semi-public de télécommunications japonais** Nippon Telegraph and Telephone va supprimer un emploi sur quatre d'ici à la fin du siècle, a indiqué mercredi 8 novembre son président Masashi Kojima, en liant cette mesure au maintien du groupe dans ses frontières actuelles. NTT compte réduire de 50 000 personnes les effectifs et les ramener à 150 000 personnes.

■ **LE DOLLAR est resté stable mercredi 8 novembre à Tokyo terminant en très légère hausse à 103,02 yens contre 102,99 yens mardi et à 1,4166 mark contre 1,4115 mark mardi.**

■ **LA BOURSE DE TOKYO s'est inscrite en clôture en baisse de 0,9 %, l'indice Nikkei cédant 157,93 points pour terminer la séance sous la barre des 18 000 points à 17 863,29.**

■ **LES VENTES D'OBLIGATIONS japonaises par les investisseurs étrangers ont bondi de 576 millions de dollars en août à 5,7 milliards en septembre.**

■ **WALL STREET a terminé en baisse mardi, déprimée par la faiblesse des valeurs technologiques. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu 0,35 % à 4 797,02 points.**

■ **LE GROUPE DES QUINZE souhaite un *« dialogue constructif »* avec les puissances industrielles pour contrôler les flux de capitaux spéculatifs vers les pays en voie de développement.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

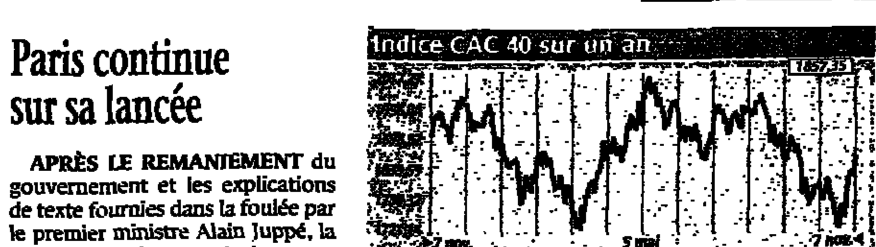
NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Paris continue sur sa lancée

APRÈS LE REMANIEMENT du gouvernement et les explications de texte fournies dans la foulée par le premier ministre Alain Juppé, la Bourse de Paris poursuivait sa progression mercredi 8 novembre dans un marché très actif. En hausse de 0,52 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée un gain de 0,63 %, à 1 869,01 points.

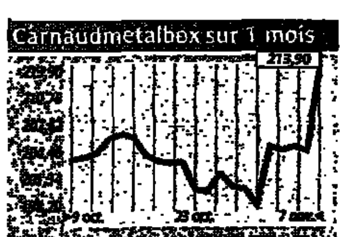
Le Matif est également très ferme, le contrat des bons du Trésor à 10 ans échéance décembre, progresse de 0,44 %, à 118,08. Les taux d'intérêt à court terme se détendent également, le loyer de l'argent au jour le jour revenant à 5,96 % et le taux de rendement du contrat Pibor à 5,95 %.

Cette amélioration sur les marchés reflète la satisfaction des milieux d'affaires après la recomposition du gouvernement sous la houlette d'Alain Juppé et l'explication fournie par le premier ministre sur les objectifs prioritaires de sa nouvelle équipe. M. Juppé a déclaré que son second gouvernement devra réduire les dettes et les déficits et rendre possible la baisse des taux d'intérêt. Un discours qui est conforme aux attentes des marchés, mais qui devra être suivi rapidement de réalisations concrètes. Dans une économie qui devient de plus en plus poussive, la baisse des taux à court terme est impérative, déclarent les experts.



CarnaudMetalbox, valeur du jour

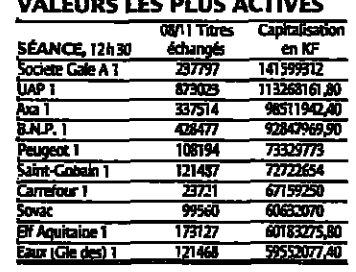
LE TITRE CarnaudMetalbox (CMB) s'est adjugé en hausse de 4,6 % à 213,90 francs hier à la Bourse de Paris, alors que l'indice CAC 40 progressait de 2 %. Le projet de rapprochement entre CMB et l'américain Crown Cork and Seal, qui devrait aboutir à la création du numéro un mondial de l'emballage, jusqu'alors suspendu à une décision des autorités de Bruxelles, semble devoir aboutir. Les propositions des deux groupes de céder cinq filiales dans l'Union européenne, afin d'obtenir leur autorisation de fusion, ont en effet été jugées suffisantes. Crown Cork envisage d'acquérir CMB à 225 francs l'action.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

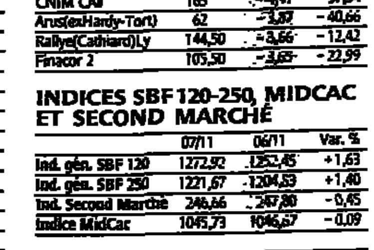
HAUSSES, 12h30	Cours au 08/11	Var. % 07/11	Var. % 31/12
CAN	142,10	+3,64	-47,94
Europe 1-	1068	+3,08	-26,94
Coflexip	145	+2,83	-42,23
Alcatel Cable	297,50	+2,58	-32,26
Bouygues 1	531	+2,50	+3,91
Thomson-CSF 1	102,50	+2,50	-35,85
Plastic-Omn.(Ly)	340	+2,40	-40,97
SFIM	815	+2,38	-4,11
Credit National	323,50	+2,38	-19,92
Groupe De La Cite	738	+2,29	-3,52
BAISSES, 12h30			
Comptoir Entrep.1	15,15	-3,58	-93,08
BIS	451,10	-2,98	+39,65
Metrologie Inter.	15	-2,59	+37,11
SGE	116	-2,52	-41,26
Synthelabo	312,40	-1,76	+44,62
Casino Guichard	141,90	-1,75	-6,02
Immeubl.France	225	-1,76	-44,44
Navigation Mixte	730	-1,68	-24,58
Pechiney Intl	110,20	-1,80	-31,12
I.D.I.A	124,10	-1,50	-20,24

VALEURS LES PLUS ACTIVES



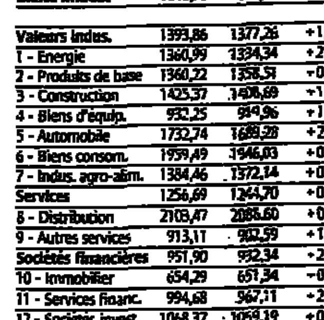
SÉANCE, 12h30	08/11 Titres échangés	Capitalisation en KF
Societe Gale A 1	297797	141599312
UAP 1	873023	113268161,80
Axa 1	337514	98511942,40
B.N.P. 1	428477	92847969,90
Peugeot 1	108194	73329773
Saint-Gobain 1	121437	72722654
Carrefour 1	23721	67159250
Sovac	99560	60632070
Elf Aquitaine 1	173127	60183275,80
Eaux (Gle des) 1	121468	59552077,40

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

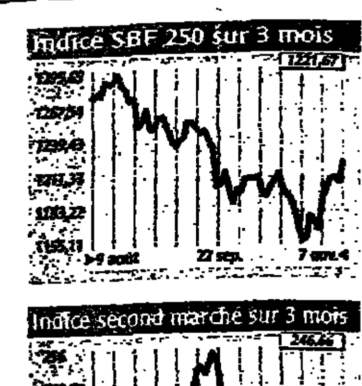


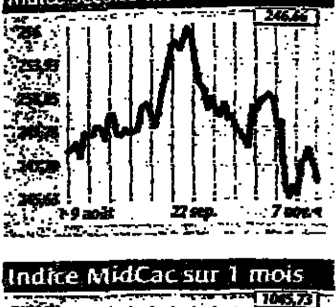
HAUSSES, 12h30	Cours au 08/11	Var. % 07/11	Var. % 31/12
CMM Industries	9,95	+21,34	-10,36
Groupe Partouche2#	258	+18,25	—
Nomai #	247,90	+9,24	—
Petitjean	125	+4,16	—
CFPI	250	+4,16	-1,96
BAISSES, 12h30			
Monneret Jouet #	52,40	-4,98	-41,77
CNIM CA#	163	-4,11	-37,54
Arus(exHardy-Tort)	62	-3,87	-40,66
Rallye(Cathiard)Ly	144,50	-3,66	-12,42
Finacor 2	105,50	-3,65	-22,99

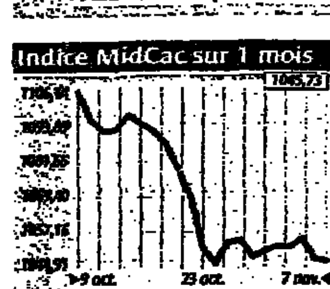
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ



	07/11	06/11	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1272,92	1252,45	+1,63
Ind. gén. SBF 250	1221,67	1204,53	+1,40
Ind. Second Marché	246,66	247,80	-0,45
Indice MidCac	1045,73	1046,67	-0,09
Valeurs indus.	1393,86	1377,26	+1,21
1 - Energie	1360,99	1334,34	+2
2 - Produits de base	1360,22	1358,51	+0,13
3 - Construction	1425,37	1408,69	+1,18
4 - Biens d'équip.	932,25	919,96	+1,34
5 - Automobile	1732,74	1689,28	+2,57
6 - Biens consom.	1959,49	1946,03	+0,69
7 - Indus. agro-alim.	1384,46	1372,14	+0,90
Services	1256,69	1244,70	+0,96
8 - Distribution	2103,47	2088,60	+0,71
9 - Autres services	913,11	902,59	+1,17
Sociétés financières	951,90	932,34	+2,10
10 - Immobilier	654,29	657,34	-0,45
11 - Services financ.	994,68	967,11	+2,85
12 - Sociétés invest.	1068,37	1059,19	+0,87







Tokyo sous les 18 000 points

LA BOURSE DE TOKYO a terminé la séance du mercredi 8 novembre sur un repli de 157,93 points (0,88 %) à 17 863,29 points de l'indice Nikkei, aggravant ses pertes en fin de journée. L'indice a du mal à dépasser la barre des 18 000 points, car les boursiers considèrent que les problèmes des banques et des sociétés de crédit immobilier ne sont pas définitivement réglés.

La veille, Wall Street avait connu une séance de consolidation, dans le sillage du marché obligataire, en baisse, et sous l'influence du recul des valeurs de la haute technologie. L'indice Dow Jones a abandonné 0,35 % à 4 797,03 points dans un volume de 364 millions de titres. Le moindre enthousiasme d'un analyste du courtier Merril Llynch à propos des semi-conducteurs a incité les investisseurs à alléger leur positions dans ce secteur.

Sur le marché obligataire, le rendement de l'emprunt de référence à 30 ans s'est légèrement tendu de 6,30 % à 6,31 %. Et les investisseurs restent prudents, en attendant que se dénoue le bras de fer engagé entre le Congrès et la Maison Blanche sur le relèvement du plafond de la dette publique.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 07/11	Cours au 06/11	Var. en %
Paris CAC 40	1857,35	1822,64	+1,87
New-York/DJ indus.	4808,23	4814,81	-0,12
Tokyo/Nikkei	18021,20	18037	-0,09
Londres/FT100	3522,40	3514,80	+0,22
Francfort/Dax 30	2174,97	2165,79	+0,42
Frankfort/Commer.	783,01	782,77	+0,03
Bruxelles/Bel 20	1661,25	1664,28	-0,18
Bruxelles/Général	1432,12	1434,68	-0,18
Milan/MIB 30	973	971	+0,21
Amsterdam/Gé. Cbs	298,30	298,80	-0,17
Madrid/Ibex 35	297,98	293,53	+1,49
Stockholm/Affarsal	1351,46	1343,26	+0,61
Londres FT30	2571,90	2573	-0,04
Hong Kong/Hang S.	9732,41	9736,10	-0,04
Singapour/Strait t	2089,60	2095,81	-0,30

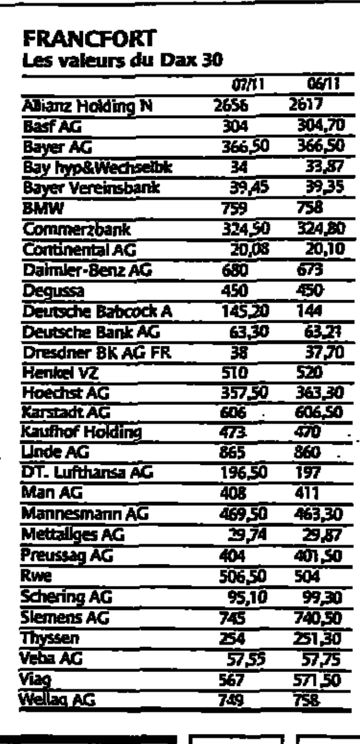
NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	07/11	06/11
Alcoa	51,87	52
American Express	40,37	41,25
Allied Signal	42,37	42,50
AT & T	63,37	63,87
Bethlehem	13,37	13,37
Boeing Co	69,75	69,75
Caterpillar Inc.	57,12	57
Chevron Corp.	48,12	48,37
Coca-Cola Co	71,25	70,37
Disney Corp.	58	58
Du Pont Nemours&Co	61,87	62,25
Eastman Kodak Co	64,87	65
Exxon Corp.	74,62	75,25
Gén. Motors Corp.H	48,12	48,25
Gén. Electric Co	63,50	62,87
Goodyear T & Rubbe	38,62	38,87
IBM	98,62	100,50
Intl Paper	35,50	36
J.P. Morgan Co	77,62	78,25
Mc Don Dougl	85,37	86,12
Merck & Co.Inc.	57,75	56,37
Minnesota Mng.&Mfg	58,12	59,12
Philip Moris	86,37	87,25
Procter & Gamble C	81	82
Sears Roebuck & Co	36,87	36,87
Texaco	67,62	67,62
Union Carb.	37,62	37,12
Utd Technol	87,87	88,75
Westingh. Electric	14,50	14,62
Woolworth	14,25	14,25

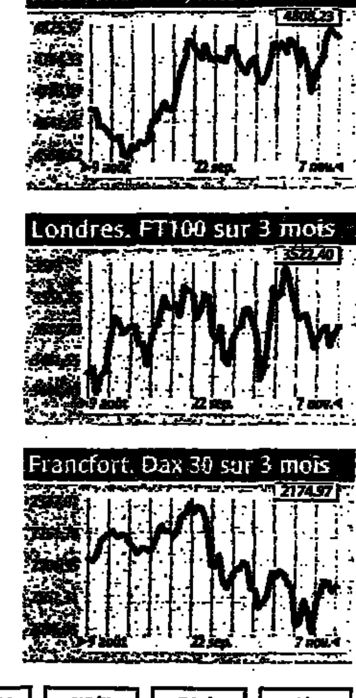
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	07/11	06/11
Allied Lyons	4,93	4,94
Barclays Bank	7,69	7,55
B.A.T. industries	5,33	5,37
British Aerospace	7,14	7,12
British Airways	4,76	4,67
British Gas	2,28	2,28
British Petroleum	4,69	4,69
British Telecom	3,63	3,65
B.T.R.	3,33	3,33
Cadbury Schweppes	5,28	5,24
Eurotunnel	0,94	0,94
Glaxo	8,87	8,69
Grand Metropolitan	4,28	4,32
Guinness	4,89	5,08
Hanson Plc	1,92	1,92
Great Ic	5,74	5,60
H.S.B.C.	9,24	9,20
Impérial Chemical	7,82	7,73
Lloyds Bank	8,16	7,97
Marks and Spencer	4,11	4,07
National Westminst	6,49	6,38
Peninsular Orienta	4,93	5,03
Reuters	5,77	5,83
Saatchi and Saatch	0,97	1
Shell Transport	7,29	7,30
Smithkline Beecham	6,52	6,46
Tate and Lyle	4,45	4,45
Univeler Ltd	12,02	12,11
Wellcome	10,88	10,60
Zeneca	12,04	12,10

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30



	07/11	06/11
Allianz Holding N	2656	2617
Basf AG	304	304,70
Bayer AG	366,50	366,50
Bay hyp&Wechselbk	34	33,87
Bayer Vereinsbank	39,45	39,35
BMW	759	758
Commerzbank	324,50	324,80
Continental AG	20,08	20,10
Daimler-Benz AG	680	673
Degussa	450	450
Deutsche Babcock A	145,20	144
Deutsche Bank AG	63,30	63,21
Dresdner BK AG FR	38	37,70
Henkel VZ	510	520
Hoechst AG	357,50	363,30
Karstadt AG	606	606,50
Kaufhof Holding	473	470
Linde AG	865	860
DT. Lufthansa AG	196,50	197
Man AG	408	411
Mannesmann AG	469,50	463,30
Mettallges AG	29,74	29,87
Preussag AG	404	401,50
Rwe	506,50	504
Schering AG	95,10	99,30
Siemens AG	745	740,50
Thyssen	254	251,30
Veba AG	57,55	57,75
Viag	567	571,50
Wellag AG	749	758



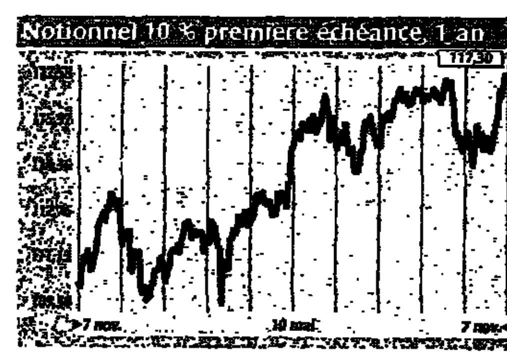
LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Hausse du Matif

SOUTENU par le remaniement ministériel, le contrat notionnel du Matif a ouvert en hausse mercredi 8 novembre. L'échéance décembre progressait de 24 centièmes, à 117,88 points, après quelques minutes de transactions. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 7,18 %, soit un écart de 0,79 % par rapport aux titres d'Etat allemands de même échéance.

Le contrat Pibor 3 mois du Matif était lui aussi orienté à la hausse. Il gagnait 14 centièmes, à 94,02. Les taux à trois mois s'établissaient à 6,20 %. La Banque de France a procédé à une nouvelle baisse du taux de l'argent au jour le jour, revenu à 5,94 % contre 6,06 % la veille. Ce geste laisse présager une nouvelle baisse du taux des prises en pension à 24 heures lors de la réunion du conseil de la politique monétaire.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 07/11	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	6,12	7,23	7,96	2
Allemagne	3,95	6,38	7,20	1,50
Grande-Bretagne	6,69	7,85	8,07	3,90
Italie	10,30	11,72	12,08	5,80
Japon	0,38	2,97	4,75	50,20
États-Unis	5,69	5,96	6,30	2,50

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 07/11	Taux au 06/11	indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	6,41	6,36	104,78
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	6,58	6,51	105,71
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	7,14	7,08	107,28
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	7,46	7,40	107,34
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	7,88	7,82	108,02
Obligations françaises	7,51	7,48	106,18
Fonds d'Etat à TME	-1,02	-1	101,71
Fonds d'Etat à TRE	-0,68	-0,82	100,53
Obligat. franc. à TME	-0,79	-0,77	100,40
Obligat. franc. à TRE	+0,18	+0,18	100,21

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,20 %)

	Achat 07/11	Vente 07/11	Achat 06/11	Vente 06/11
Jour le jour	6,1250	—	6,1250	—
1 mois	5,75	6,50	6,10	6,25
3 mois	6,10	6,60	5,10	6,25
6 mois	6,18	6,31	6	6,18
1 an	5,62	6,37	5,62	6,12
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	6,4688	—	6,2070	—
Pibor Francs 3 mois	6,4961	—	6,2344	—
Pibor Francs 6 mois	6,3906	—	6,1055	—
Pibor Francs 9 mois	6,2188	—	6,0039	—
Pibor Francs 12 mois	6,1484	—	5,9492	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	5,7188	—	5,6771	—
Pibor Ecu 6 mois	5,7083	—	5,6771	—
Pibor Ecu 12 mois	5,7083	—	5,6823	—

MATIF

Échéances 07/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 95	231247	117,30	118,02	116,98	117,64
Mars 96	3946	116,64	117,20	116,58	116,94
Juin 96	20	116,74	117,30	116,74	117,04
Sept. 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Dec. 95	80766	93,76	93,99	93,50	93,88
Mars 96	12189	94,20	94,39	94,10	94,35
Juin 96	4495	94,46	94,60	94,42	94,55
Sept. 96	2575	94,47	94,59	94,44	94,53
ÉCU LONG TERME					
Déc. 95	2449	87,22	87,92	87,22	87,78
Mars 96	—	—	—	—	86,88

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 07/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Nov. 95	31120	1882	1875	1813	1869
Déc. 95	908	1842	1883	1830	1879
Janvier 96	—	—	—	—	—
Mars 96	101	1868	1904,50	1868	1905

LES MONNAIES

US/F → 4,8920 | US/DM ↗ 1,4160 | US/¥ ↘ 103,0600 | DM/F ↘ 3,4553 | £/F ↘ 7,7155

Progression du franc

LE DOLLAR était stable, mercredi matin 8 novembre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,4160 mark, 102,65 yens et 4,8865 francs. Le franc, pour sa part, s'inscrivait en hausse, à 3,4505 francs pour 1 mark, contre 3,4671 mardi matin.

Le remaniement ministériel a été accueilli favorablement par les investisseurs. Ces derniers espèrent qu'il sera de nature à redonner un second souffle au gouvernement et à faire remonter sa cote de popularité. Une plus grande confiance des ménages pourrait se traduire par une baisse du taux d'épargne, qui serait favorable à la croissance. Certains analystes soulignent toutefois que le caractère limité du remaniement devrait en réduire l'impact positif sur les marchés financiers.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 07/11	% 06/11	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	345,5300	-0,34	332	356
Ecu	6,3315	-0,08	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	4,8920	[illegible]	4,6000	5,2800
Belgique (100 F)	16,8065	-0,99	16,1500	17,2500
Pays-Bas (100 fl)	308,4900	-0,33	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,0645	-0,07	2,7700	3,2700
Danemark (100 krd)	89,1500	-0,23	83,5000	95,5000
Irlande (1 iep)	7,8985	-0,11	7,5200	8,2700
Gde-Bretagne (1 L)	7,7155	-0,23	7,2700	8,1200
Grèce (100 drach.)	2,0925	-0,34	1,8000	2,3000
Suède (100 krs)	73,1900	-0,18	67,5000	77,5000
Suisse (100 F)	428,8500	-0,60	412	436
Norvège (100 k)	78,2400	-0,28	73	82
Autriche (100 sch)	49,1070	-0,33	47,1000	50,2000
Espagne (100 pes.)	4,0075	-0,19	3,6500	4,2500
Portugal (100 esc.	3,2850	-0,38	2,8500	3,5500
Canada 1 dollar ca	3,6064	-0,63	3,2800	3,8800
Japon (100 yens)	4,7449	-0,83	4,5200	4,8200
Finlande (mark)	115,0500	-0,08	107	148

PARITÉS DU DOLLAR	08/11	07/11	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4160	1,4135	+0,18
TOKYO : USD/Yens	103,0600	103,0900	-0,03

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,8970	4,8950	4,8925	4,8895
Yen (100)	4,7530	4,7464	4,7275	4,7223
Deutschemark	3,4645	3,4642	3,4600	3,4590
Franc Suisse	4,2975	4,2920	4,3144	4,3098
Lire ital. (1000)	3,0749	3,0727	3,0715	3,0686
Livre sterling	7,7333	7,7253	7,7571	7,7474
Peseta (100)	4,0186	4,0153	4,0093	4,0032
Franc Belge	16,846	16,833	16,842	16,826

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	6,25	6,25	6,12
Eurodollar	5,75	5,81	5,68
Eurolivre	6,62	6,62	6,68
Eurodeutschemark	4,03	4,03	4,03

L'OR

	cours 07/11	cours 06/11
Or fin (k. barre)	60000	60000
Or fin (en lingot)	60400	60450
Once d'Or Londres	382,20	384,80
Pièce française(20f)	347	348
Pièce suisse (20f)	346	348
Pièce Union lat(20f)	347	348
Pièce 20 dollars us	2280	2500
Pièce 10 dollars us	1380	1350
Pièce 50 pesos mex.	2230	2245

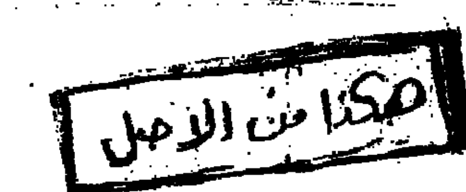
LE PÉTROLE

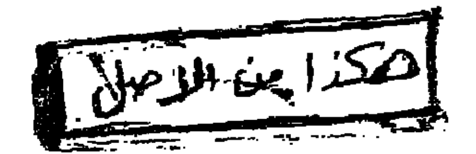
En dollars	cours 07/11	cours 06/11
Brent (Londres)	16,10	16,10
WTI (New York)	17,30	17,69
Crude Oil (New York)	16,16	16,16

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	07/11	06/11
Dow-Jones comptant	215,13	219,19
Dow-Jones à terme	313,17	319,82
CRB	—	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	3015	3085
Cuivre à 3 mois	2819	2835
Aluminium comptant	1673	1686
Aluminium à 3 mois	1706,50	1721
Plomb comptant	676	691
Plomb à 3 mois	675	688
Etain comptant	6335	6380
Étain à 3 mois	6365	6405
Zinc comptant	1038	1049
Zinc à 3 mois	1060	1079,50
Nickel comptant	8720	8745
Nickel à 3 mois	8835	8845

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,23	5,27
Platine à terme	424	386
Palladium	155,25	134,18
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	4,90	4,88
Maïs (Chicago)	3,37	3,35
Grain. soja (Chicago)	6,81	6,85
Tourt. soja (Chicago)	209,20	210,48
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	100	175
Orge (Londres)	107,60	115,25
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1329	1326
Café (Londres)	2545	2932
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,73	0,85
Jus d'orange (New-York)	1,01	1,21





RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 8 NOVEMBRE

Liquidation : 23 novembre
Taux de report : 7,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,59 %
CAC 40 : 1868,22

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
EDF-GDF 3%	7495	7500	+ 0,06	[illegible]
B.N.P. (T.P)	930	930	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	819	815	− 0,48	[illegible]
Renault (T.P.)	1901	1901	—	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1981	2000	+ 0,95	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1104	1105	+ 0,09	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1095	[illegible]	—	[illegible]
Accor	594	605	+ 1,85	[illegible]
Air Liquide	821	823	+ 0,24	[illegible]
Alcatel Alsthom	430,70	436,50	+ 1,34	[illegible]
Alcatel Cable	290	297,50	+ 2,58	[illegible]
Alspi	326	326	—	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	149,20	150	+ 0,53	[illegible]
Axa	287,80	292,90	+ 1,77	[illegible]
Bail Investis	802	809	+ 0,87	[illegible]
Bancaire (Cie)	526	537	+ 2,09	[illegible]
Bazar Hot. Ville	413,50	415	+ 0,36	[illegible]
Bertrand Faure	155	153	− 1,29	[illegible]
BIC	452	451	− 0,22	[illegible]
BIS	465	451,10	− 2,98	[illegible]
B.N.P.	214	217	+ 1,40	[illegible]
Bollore Techno.	460	456	− 0,86	[illegible]
Bongrain	2635	2620	− 0,56	[illegible]
Bouygues	518	531	+ 2,50	[illegible]
Canal +	833	841	+ 0,96	[illegible]
Cap Gemini Sogeti	139	138,10	− 0,64	[illegible]
Carnaudmetalbox	213,90	211,50	− 1,12	[illegible]
Carrefour	2830	2824	− 0,21	[illegible]
Casino Guichard	144,40	141,90	− 1,73	[illegible]
Casino Guich.ADP	102,80	104,80	+ 1,94	[illegible]
Castorama Dl (Li)	787	791	+ 0,50	[illegible]
C.C.F.	249	250,70	+ 0,68	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	41,20	41,40	+ 0,48	[illegible]
Cegid (Ly)	382	382	—	[illegible]
CEP Communication	443	446,90	+ 0,88	[illegible]
Cerus Europ.Reun	66	65,30	− 1,06	[illegible]
Cetelem	818	829	+ 1,34	[illegible]
CGIP	968	970	+ 0,20	[illegible]
Chargeurs	1063	1065	+ 0,18	[illegible]
Christian Dior	471,80	475	+ 0,67	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	213	214	+ 0,46	[illegible]
Clarins	457	462,80	+ 1,26	[illegible]
Club Mediterranee	394,20	397,50	+ 0,83	[illegible]
Coflexip	141	145	+ 2,83	[illegible]
Colas	808	812	+ 0,49	[illegible]
Comptoir Entrep.1	15,70	15,15	− 3,50	[illegible]
Comptoir Moder.	1512	1518	+ 0,39	[illegible]
CPR	371	376	+ 1,34	[illegible]
Cred.Fon.France	93,30	93,20	− 0,10	[illegible]
Credit Local Fce	408,50	415,80	+ 1,78	[illegible]
Credit Lyonn.CIP	263,50	260	− 1,32	[illegible]
Credit National	316,20	323,50	+ 2,30	[illegible]
CS(ex.CSEE)	167	167	—	[illegible]
Damart	4350	4350	—	[illegible]
Danone	814	818	+ 0,49	[illegible]
Dassault-Aviation	365,50	365,50	—	[illegible]
Dassault Electro	175	176	+ 0,57	[illegible]
De Dietrich	247,60	245,90	− 0,68	[illegible]
Degremont	413	413	—	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal (Li)	42,05	42,50	+ 1,07	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	214	215	+ 0,46	[illegible]
Docks France	740	740	—	[illegible]
Dynaction	93	94	+ 1,07	[illegible]
Eaux (Cie des)	484,50	489	+ 0,92	[illegible]
Ecco	723	720	− 0,41	[illegible]
Eiffage	711	705	− 0,84	[illegible]
Elf Aquitaine	349,80	345,30	− 1,28	[illegible]
ERAMET	330,50	326,50	− 1,21	[illegible]
Eridania Beghin	840	842	+ 0,23	[illegible]
Essilor Intl	898	899	+ 0,11	[illegible]
Essilor Intl ADP	621	622	+ 0,16	[illegible]
Esso	511	520	+ 1,76	[illegible]
Eurafrance	1660	1665	+ 0,30	[illegible]
Euro Disney	16,10	16	− 0,62	[illegible]
Euro RSCG W.W.	484	489	+ 1,03	[illegible]
Europe 1-	1036	1068	+ 3,08	[illegible]
Eurotunnel	7,65	7,65	—	[illegible]
Filipacchi Medias	659	665	+ 0,91	[illegible]
Finextel	61,80	62	+ 0,32	[illegible]
Fives-Lille	402	405	+ 0,74	[illegible]
Fromageries Bel	4532	4565	+ 0,72	[illegible]
Galeries Lafayette	1371	1370	− 0,07	[illegible]
GAN	137,10	142,10	+ 3,64	[illegible]
Gascogne (B)	487	497	+ 2,05	[illegible]
Gaz et Eaux	1870	1865	− 0,26	[illegible]
Geophysique	188	188,10	+ 0,05	[illegible]
G.F.C.	350	355,90	+ 1,68	[illegible]
Groupe Andre S.A.	389	385,10	− 1	[illegible]
Groupe De La Cite	722	738	+ 2,21	[illegible]
Gr.Zannier #(Ly)	61,50	62,20	+ 1,13	[illegible]
GTM-Entrepose	318	319,90	+ 0,59	[illegible]
Guilbert	592	598	+ 1,01	[illegible]
Guyenne Gascogne	1340	1340	—	[illegible]
Havas	361,50	366	+ 1,24	[illegible]
I.D.I.A	126	124,30	− 1,30	[illegible]
Imetal	564	574	+ 1,77	[illegible]
Immeubl.France	228,90	225	− 1,70	[illegible]
Ingenico	33	33,10	+ 0,30	[illegible]
Interbail	315,50	316	+ 0,15	[illegible]
Intertechnique 1	390	395	+ 1,28	[illegible]
Jean Lefebvre	310,10	312,60	+ 0,80	[illegible]
Klepierre	551	552	+ 0,18	[illegible]
Labinal	510	508	− 0,39	[illegible]
Lafarge	329,50	332,10	+ 0,78	[illegible]
Lagardere (MMB)	95,85	97,80	+ 2,03	[illegible]
Lapeyre	251	252	+ 0,39	[illegible]
Lebon	180	180	—	[illegible]
Legrand 1	795	809	+ 1,76	[illegible]
Legrand ADP	521	524	+ 0,57	[illegible]
Legris indust.	151,80	154,50	+ 1,77	[illegible]
Locindus	769	771	+ 0,26	[illegible]
L'Oreal	1226	1237	+ 0,89	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	954	962	+ 0,83	[illegible]
Lyonnaise Eaux	484	490	+ 1,23	31/07/95
Marine Wendel	399	400	+ 0,50	30/11/94
Matra-Hachette	94,60	95	+ 0,42	04/07/95
Metaleurop	50,50	50,20	− 0,59	04/07/90
Metrologie Inter.	15,40	15	− 2,59	—
Michelin	205	207	+ 0,97	10/07/95
Moulinex	96,30	95,70	− 0,62	14/09/92
Navigation Mixte	742	730	− 1,61	10/08/95
Nord-Est	115	115,20	+ 0,17	15/06/95
Nordon (Ny)	335	[illegible]	—	—
NRJ #	434	435	+ 0,23	16/04/95
Olipar	6,60	6,65	+ 0,75	—
Paribas	281	279	− 0,71	02/06/95
Pechiney CIP	258	259	+ 0,38	10/07/95
Pechiney Intl	112	110,20	− 1,60	03/07/95
Pernod-Ricard	291	294	+ 1,03	11/05/95
Peugeot	669	675	+ 0,89	06/07/95
Pinault-Prin.Red.	997	1005	+ 0,80	03/07/95
Plastic-Omn.(Ly)	332	340	+ 2,40	04/07/95
Poliet	398	406	+ 2,01	08/06/95
Primagaz	378,50	380	+ 0,39	12/06/95
Promodes	1187	1191	+ 0,33	09/06/95
Publicis	322	320	− 0,62	12/07/95
Radiotechnique	249,50	249,90	+ 0,16	08/06/95
Remy Cointreau	137	138	+ 0,72	02/10/95
Renault	155,60	156,50	+ 0,57	04/07/95
Rexel	803	807	+ 0,49	03/07/95
Rhone Poulenc A	106,80	106,80	—	03/07/95
Rochette (La)	40,20	39,80	− 0,99	25/06/92
Roussel Uclaf	777	775	− 0,25	19/05/95
Rue Imperiale(Ly)	3510	3495	− 0,42	18/07/95
Sade (Ny)	165,10	166	+ 0,54	19/06/95
Sagem SA	2745	2740	− 0,18	10/07/95
Saint-Gobain	595	599	+ 0,67	28/07/95
Saint-Louis	1494	1482	− 0,80	05/07/95
Salomon (Ly)	2895	2939	+ 1,51	02/10/95
Salvepar (Ny)	385	388	+ 0,77	28/09/95
Sanofi	313,30	312,70	− 0,19	26/07/95
Sat	1835	1823	− 0,65	10/07/95
Saupiquet (Ns)	1333	1350	+ 1,27	01/06/95
Schneider SA	190	190,80	+ 0,42	31/07/91
SCOR SA	149	151,50	+ 1,67	20/07/95
S.E.B.	591	592	+ 0,16	14/06/95
Sefimeg	320	316	− 1,25	11/07/94
SEITA	162,90	162,30	− 0,36	30/06/95
Selectibanque	101,90	100,50	− 1,37	12/07/95
SFIM	796	815	+ 2,38	11/08/95
SGE	119	116	− 2,52	08/08/95
Sidel	1675	1694	+ 1,13	09/06/95
Simco	419,50	425	+ 1,31	04/08/95
S.I.T.A	824	826	+ 0,24	10/07/95
Skis Rossignol	1291	1272	− 1,47	29/09/95
Sligos	413	408	− 1,21	07/07/95
Societe Gale A	592	593	+ 0,16	06/06/95
Sodexho	1249	1255	+ 0,48	03/08/95
Sommer-Allibert	1315	1311	− 0,30	21/06/95
Sophia	191,50	191,40	− 0,05	30/06/95
Sovac	609	609	—	10/05/95
Spir Communication	450	458	+ 1,77	27/06/95
Strafor Facom	580	585	+ 0,86	01/08/95
Suez	195,20	196,10	+ 0,46	28/07/95
Synthelabo	318	312,40	− 1,76	27/06/95
Technip	318,50	314,50	− 1,25	01/08/95
Thomson-CSF	100	102,50	+ 2,50	11/08/95
Total	314,80	314	− 0,25	21/07/95
UAP	127,50	129,40	+ 1,50	08/06/95
UFB Locabail	391	392	+ 0,25	30/03/92
UGC DA (M)	225,80	227,50	+ 0,75	01/08/95
UIC	56,50	57	+ 0,88	05/07/93
UIF	409	410	+ 0,24	31/07/95
UIS	120	121	+ 0,83	04/07/95
Unibail	458	455,10	− 0,63	12/06/95
Union Assur.Fdal	542	536	− 1,10	15/06/95
Usinor Sacilor	70,60	71,65	+ 1,48	—
Valeo	235	233	− 0,85	25/07/95
Vallourec	190,40	188,50	− 0,99	16/07/92
Via Banque	164,50	164,20	—	13/06/95
Worms & Cie	211	211	—	16/06/95
Zodiac	658	660	+ 0,30	24/01/95
Elf Gabon	712	712	—	27/06/95

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
ABN Amro Holding	212,50	214	+ 0,70	06/10/95
American Express	201	195,60	− 2,68	10/11/95
Anglo American	293	295	+ 0,68	21/07/95
Amgold	397	398	+ 0,25	07/07/95
Arjo Wiggins App	18,10	17,15	− 5,24	—
A.T.T. #	309,10	309,40	+ 0,09	01/11/95
Banco Santander #	209	212,60	+ 1,72	31/10/95
Barrick Gold #	122,70	122,30	− 0,32	15/06/95
B.A.S.F. #	1058	1056	− 0,18	13/05/95
Bayer #	1265	1260	− 0,39	27/04/95
Blenheim Group	20	19,55	− 2,25	07/07/95
Buffelsfontein	20,75	20,95	+ 0,96	16/09/94
Chase Manhattan #	290,60	—	—	15/11/95
Cordiant PLC	7,40	7,45	+ 0,67	—
Daimler Benz #	2331	2308	− 0,98	26/05/95
De Beers	136,60	138	+ 1,02	26/10/95
Deutsche Bank #	220,90	221,50	+ 0,27	19/05/95
Dresdner Bank #	131,20	131,30	+ 0,07	23/05/95
Driefontein	55,05	56	+ 1,72	02/08/95
Du Pont Nemours #	307,50	304,50	− 0,97	13/09/95
Eastman Kodak #	312,60	315,70	+ 0,99	02/10/95
East Rand	2,77	2,84	+ 2,52	15/05/94
Echo Bay Mines #	47,80	48,45	+ 1,35	30/06/95
Electrolux #	204	204	—	16/05/85
Ericsson #	106,60	105,30	− 1,21	22/09/95
Exxon Corp. #	365	364,10	− 0,24	11/09/95
Ford Motor #	142	139,10	− 2,04	01/12/95
Freegold	46,80	46,55	− 0,53	15/06/95
Gencor Limited	17,50	17,95	+ 2,57	05/10/95
General Elect. #	307	310	+ 0,97	25/10/95
General Motors #	222	221,40	− 0,27	09/08/95
Gle Belgique #	361,10	361,10	—	24/05/95
Grd Metropolitan	33,40	33,45	+ 0,14	02/10/95
Guinness Plc #	38,70	36,90	− 4,65	07/11/95
Hanson Plc	15,20	15,40	+ 1,31	02/10/95
Harmony Gold	44,20	44	− 0,45	01/09/95
Hitachi #	51	50	− 1,96	—
Hoechst #	1230	1231	+ 0,08	26/04/95
I.B.M #	487,10	481	− 1,25	09/09/95
I.C.I #	61	60,05	− 1,55	09/10/95
I.T.T. #	604	595	− 1,49	01/07/95
Ito Yokado #	264	265	+ 0,37	—
Matsushita #	70	69	− 1,42	—
Mc Donald's #	203,90	202	− 0,93	15/09/95
Merck and Co #	278	281,20	+ 1,15	02/10/95
Minnesota Mg #	287	—	—	12/09/95
Mitsubishi Corp.#	54,50	54,80	+ 0,55	—
Mobil Corporat.#	502	498	− 0,79	11/12/95
Morgan J.P. #	381,50	—	—	13/10/95
Nestle SA Nom. #	5110	5120	+ 0,19	06/06/95
Nipp. MeatPacker #	66,75	—	—	30/06/95
Norsk Hydro #	198	196,60	− 0,70	23/05/95
Petrofina #	1510	1500	− 0,66	24/05/95
Philip Morris #	426,40	421,70	− 1,10	10/10/95
Philips N.V #	181	176,20	− 2,65	23/05/95
Placer Dome Inc #	117,50	117	− 0,42	25/09/95
Procter Gamble #	398	395	− 0,75	15/11/95
Quilmes	226	226	—	17/07/95
Randfontein	27,95	29,10	+ 4,11	04/08/95
Rhone Poul.Rorer #	228	227,10	− 0,39	31/08/95
Royal Dutch #	600	596	− 0,66	26/09/95
R T Z #	69,80	71	+ 1,71	03/07/95
Sega Enterprises	265,90	—	—	—
Saint-Helena	35,55	35	− 1,54	15/09/95
Schlumberger #	300	300,70	+ 0,23	02/10/95
SGS Thomson Micro.	219,90	218,50	− 0,63	—
Shell Transport #	56,10	56	− 0,17	02/11/95
Siemens #	2572	2554	− 0,69	24/02/95
Sony Corp. #	229,50	224,60	− 2,13	—
Sumitomo Bank #	86,35	86,65	+ 0,34	—
T.D.K #	261	262,80	+ 0,68	—
Telefonica #	63	63,35	+ 0,55	27/07/95
Toshiba #	36,70	36,55	− 0,40	—
Unilever #	629	622	− 1,11	19/05/95
United Technol. #	430,40	427,60	− 0,65	10/09/95
Vaal Reefs	277	295,10	+ 5,61	15/03/95
Volkswagen A.G #	1592	—	—	02/06/95
Volvo (act.B) #	107	104,90	− 1,96	03/05/95
Western Deep	142	144,80	+ 1,97	15/03/95
Yamanouchi #	107,60	107,50	− 0,09	—
Zambia Copper	1,86	1,56	—	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 8 NOVEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	110,60	0,221
CEPME 8,5% 88-97CA	103,25	3,336
CEPME 9% 89-99 CA#	108,51	2,115
CEPME 9% 92-06 TSR	—	3,964
CFD 9,7% 90-03 CB	114,40	7,468
CFD 8,6% 92-05 CB	108,90	6,503 o
CFF 10% 88-98 CA#	108,05	9,604
CFF 9% 88-97 CA#	104,65	1,085
CFF 10,25%90-01CB#	111,35	8,005
CLF 8,9% 88-00 CA#	108,95	4,110
CLF 9%88-93/98 CA#	105,83	7,027
CNA 9% 4/92-07	111,44	4,746
CRH 8,6% 92/94-03	107,42	3,239
CRH 8,5% 10/87-88#	106,43	5,476
EDF 8,6% 88-89 CA#	107,70	8,085
EDF 8,6% 92-04 #	108,61	5,122 d
Em.Etat10,26%86-96	101,12	5,096
Emp.Etat 6%7/93-97	100,19	1,967
Finansder 9%91-06#	111,38	8,679
Finansd.8,6%92-02#	108,90	6,683 d
Floral9,75%90-99#	110,70	[illegible]
OAT 9,8%1/86-96CA#	100,73	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	104,07	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	107,69	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	101,16	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	108,30	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA	99,55	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	106,12	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	108,13	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA	103,70	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	113,72	[illegible]
OAT 89-01 TME CA	101	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	109,31	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	107,44	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	107,88	[illegible]
PTT 11,2%85-95 CB#	101,05	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	106	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	899	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	204	205
Bains C.Monaco 2	620	620
B.N.P.Intercont.2	300	302
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) 2	6,65	[illegible]
Cambodge ◆	800	800
Carbone Lorraine 2	510	510
CBC 1	92	97
Centenaire Blanzy	255	260
Ceragen Holding ◆	28,05	28,05
Champex (Ny) ◆	18	19,90 d
CIC Un.Euro.CIP 1	386	386
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2390	2390
Cpt Lyon Alem.2	385	385
Concorde-Ass Risq2 ◆	640	640
Cpe Vallond ex.CMP ◆	15,60	16,60
Credit Gen.Ind. ◆	28,50	28,50
Darblay ◆	330	330
Didot Bottin	585	585
Eaux Bassin Vichy ◆	3400	3400
Ecia 1	635	680
Ent.Mag. Paris ◆	2849	2849
Eridania Beghin CI	720	720
Fidel 2	86,50	85
Finalens ◆	374,80	374,80
F.I.P.P. ◆	83,25	83,25
Fonciere (Cie) ◆	500	500
Fonciere Euris	155	155,10
Foncina #	430	420
France I.A.R.D. ◆	900	900
France S.A 1	670	669
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont 1 #	292	292,10
Genefim	113	119
Gevelot	1400	1402
G.T.I (Transport)2	330	330
Immobail 2	158	158
Immobanque 2	688	654
Im.Marseillaise 2	4998	4999
Invest.(Ste Cle.)	1400	1400
Lille Bonnieres	1780	1780
Locafinanciere ◆	410	410
Louvre 1	155,10	150
Lucia	70	67,50
Machines Bull ◆	22	22
Monoprix ◆	165	165
Metal Deploye	400	408,90
Mors 2 #	17,20	16,90
Navigation (Nle)	61	57,95
Paluel-Marmont ◆	311	311
Pap.Clairefont(Ny)	898	898
Parfinance	190	190
Paris Orleans	230	231
Piper Heidsieck	1130	1150
Porcher ◆	182	182
Promodes (CI) ◆	950	950
PSB Industries 2Ly	394	397
Rochefortaise Com.	158	158
Rosario ◆	194,50	194,50
Rougier #	560	550
S.A.F.I.C Alcan	252	240,20
Saga	163	162,70
Salins du Midi 2	397,40	398
Savoisienne (M) ◆	124	124
Silic 2	650	670
S.I.P.H. ◆	149	149
Sofal ◆	165	165
Soffo ◆	354	354
Sofitam act.a reg. ◆	65,90	65,90
Sofragi ◆	3555	3555
Soudure Autogene	1000	1008
Sovabail	400	399
Taittinger 1	1750	1740
Tour Eiffel ◆	250	250
Elyo 2	210	212,10
Vicat 2	473	471
Virax	120,10	120,70

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	128,50	128,50
Commerzbank AG	1125	1125
Fiat Ord.	16,90	16,10
Gevaert	261	261
Gold Fields South	120,50	123,50
Kubota Corp.	26,20	26,20
Montedison act.ep.	4,54	7,262 d
Olympus Optical	44	44
Ottomane(cie Fin.)	173	174,90
Robeco	340,30	337,90
Rodamco N.V.	137,90	138,90
Rolinco	356,70	355,90
Solvay SA	2361	2361
Wagons Lit	1510	1510

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 8 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	64,90	63,50
AFE 2 #	430	429,50
Aigle 2 #	228	228
Albert S.A (Ns) ◆	148	148
Altran Techno 1 #	708	705
Montaignes P.Gest.	475	475
Axime	394	390
B.A.C. ◆	23,70	23,70
Bque Picardie (Li) ◆	526	526
Bque Sofirec (M) ◆	570	570
Bque Tarneaud(B)#	190	190
Bque Vernes	635	635
Beneteau #	350,10	355,10
B I M P	68	68
Boiron (Ly) 1 #	498	485
Boisset (Ly)#	223	223,10
But S.A. 1	1180	1186
Cardif SA 1	469	466,60
CDA-Cie des Alpes2	148,90	148,90
C.E.E 2#	280	281
CEGEP #	156	156,10
Cermex 2 # (Ly) ◆	245,70	245,70
CFPI	240	250
Change Bourse (M) ◆	210	210
Christ.Dalloz 2 #	1089	1089
Cipe France Ly 2 #	291,10	293
CNIM CA#	170	168
Codetour	277	277
Comp.Euro.Tele-CET	248	248
Conflandey S.A.	290	290,10
C.A. de la Brie 2	344,90	346,90
C.A.Gironde (B)	443,20	443,20
C.A.Haute Normand	363	363
C.A.Ile & Vilaine	338	339
C.A. Paris IDF 1	710	710
C.A.de l'Isere Ly#	392	396
C.A.Loire Atl.Ns #	336	368
C.A.Loire/H.Loire#	215	210,50
C.A.Morbihan (Ns)	345	346
C.A.du Nord (Li)	440	437,10
C.A. Oise CCI	253	253
C.A.Pas de Calais	416	415
C.A. Somme CCI 2	243	243
C.A.Toulouse (B)	350	350
CFJPE(exGAN parts)2	111	112,80
Chaine et Trame #	160	160
C.A. Midi CCI#(Ly)	255	259,50
Credit de l'Est	426	426
Creeks ◆	42	42
Delta Prot.# C2 Ly	301	289
Devanlay	415	412
Deveaux(Ly)#	379	379
Devernois (Ly)	451	451
Ducros Serv.Rapide ◆	58,10	[illegible]
Ecco Trav. Tempo 1	324	327
Elysee Inv. ◆	22	22
Emin-Leydier# (Ly)	446	450
Europ.Extinc.(Ly)#	243,90	243,90
Europ Propulsion 2	320	330
Expand s.a. ◆	279,40	279,40
Factorem	503	506
Faiveley #2	289,50	288
Finabail 2	77,70	77,80
Finacor 2	109,50	109,50
Fininfo	442	448
Fructivie 1	502	502
Gautier France 2#	304	299,90
Gel 2000 2	80,10	82
GFI Industries #	410	410
Girodet # (Ly)	51,90	51,90
GLM S.A.	254	258
Grandoptic.Photo #	518	520
Gpe Guillin # Ly	160	160
Kindy #	163	167,10
Guerbet 2	350	351
Hermes Internat.1#	836	836
Hurel Dubois	340	340
ICBT Groupe # 2	185	183
I.C.C. 2	147	152
Idianova	63	62,40
Immob.Hotel. 2 # ◆	67,80	67,80
Installux (Ly)	471	471
Int. Computer #	130	130
Invest.Paris 1	135	132
IPBM ◆	70	70
M6-Metropole TV	458,50	456
Manitou 2#	535	520
Manutan	559	565
Marie Brizard 2	1130	1135
Maxi-Livres/Profr.	378	378
Mecadyne ◆	167,90	167,90
Mecelec (Ly) ◆	74,10	74,10
MGI Coutier 2	282,40	279
Michel Thierry# 2	690	688
Monneret Jouet #	55,15	52,40
Naf-Naf 1#	59	59,10
Norbert Dentres.#	549	552
N.S.C Schlum.2 Ny	900	899
OGF Omn Gest.Fin.1 ◆	950	950
Onet # ◆	735	735
Paul Predault #	178,50	181
P.C.W. 2	20	20
Petit Boy #	121,50	122
Pier Import ◆	80	80
Pochet 2	868	868
Poujoulat Ets (Ns)	215	219,90
Radiall 2#	508	509
Rallye(Cathiard)Ly	150	144,50
Reydel Indust.Li	1325	1325
Robertet #	980	983
Rouleau-Guichard ◆	461	461
Securidev 2 #	92	90,10
Sediver 2 #	190	190
Seribo 2	231,10	232
Siparex (Ly) #	91	91
Smoby (Ly) 2 ◆	615	615
Sofco (Ly)	129	129
Sofibus ◆	416	416
Sogepag 2 #	123	125
Sogeparc (Fin) 1	635	636
Sopra 2	264	262
Steph.Kelian # ◆	82,05	82,05
Sylea	379	377
Teisseire-France	215	215
TF1-1	487	499,10
Thermador Hold(Ly)	409,50	410
Trouvay Cauvin 2#	152	152
Unilog 2	340,10	348
Union Fin.France 1	380	385
Via Credit(Banque) ◆	121,60	121,60
Viel et Cie #	109	110
Vilmorin et Cie#2	365	377
Virbac	655	658

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 8 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Sté lecteurs du Monde ◆	160	160
Nobel ◆	150	150
Mumm ◆	919	919
Génerale Occidentale ◆	41,60	41,60

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 7 novembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	36071,91	36071,91
Actimonétaire D	30701,49	30701,49
Agipi Ambition (Axa) ◆	112,15	106,81
Amplia ◇	113123,52	113123,52
Amplitude Monde D	691,40	674,54
Antigone Trésorerie	833135	833135
Arbitr. Court Terme	9307,52	9307,52
Arbitr. Première	8487,92	8403,88
Arbitr. Sécurité	16834,73	16750,56
Asie 2000	625,08	606,87
Associa Première	37011	37011
Associc	1143,37	1143,37
Atout Amérique	112,96	110,20
Atout Asie	91,34	89,11
Atout Futur C	517,84	505,21
Atout Futur D	503,57	491,29
Aurecic	1331,94	1299,15
Avenir Alizes	1906,08	1868,71
Axa Valeurs PER ◆	140,31	138,22
Cadence 1	1048,76	1038,38
Cadence 2	1052,73	1042,31
Cadence 3	1041,99	1031,67
Capimonétaire	7831,39	7823,57
Capioblig	8042,29	7962,66
Capitacic	1640,75	1616,50
Cicamonde	1165,60	1131,65
Coexis	1698,55	1664,88
Comptavalor	2228,17	2224,83
Converti CIC	322,17	312,47
Crédit Mutuel Capital	1603,41	1571,97
Crédit Mutuel MID AF	103,07	100,31
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	829,54	829,54
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	90,45	88,03
Créd.Mut.Ep.Ind.Dis	87,58	85,24
Créd.Mut.Ep.J	21887,70	21887,70
Créd.Mut.Ep.long.T.	212,42	206,79
Créd.Mut.Ep.Monde	1052,68	1024,51
Créd.Mut.Ep.Quatre ◆	1095,33	1066,01
Dieze	1668,17	1636,07
Ecocic	1226,98	1191,24
Ecupar ◆	125,57	121,91
Ecur. Actions futur	189,03	183,52
Ecur. Distrimonétaire	10585,18	10585,18
Ecur. Expansion ◆	310228,12	309992,15
Ecur. Géovaleurs	2699,89	2627,35
Ecur. Investissement	158,24	153,64
Elanciel D	116,33	113,49
Elicash ◇	897346,52	897346,52
Emergence Poste D	95,03	92,72
Eparcic	4618,17	4618,17
Eparcourt-Sicav	196,78	196,39
Epargne-Unie	1454,39	1418,92
Euro Solidarité	1260,72	1248,24
Eurocic Leaders	1328,72	1290,02
Eurodyn	1510,67	1473,82
Fonsicav	18548,40	18511,38
France Obligations	470,42	465,76
Francic	477,43	463,52
Francic Pierre	107,75	104,61
Francic-Regions	1440,27	1398,32
Géobilys C	585,91	585,91
Géobilys D	571,31	571,31
Gestilion	19147,87	19147,87
HLM Monétaire	17789,15	17789,15
Indicia ◆	1087,22	1060,59
Intensys D	109,27	108
Interoblig	5983,56	5924,32
Intersélection Fce	523,41	513,15
Japacic	176,01	170,88
Jeunepargne	361,87	356,52
Latitude C/D	141,39	141,18
Lion 20000	16358,87	16358,87
Lion Association	11379,53	11379,53
Lion Institution	39935,99	39935,99
Lionplus	1300,37	1274,87
Lion Trésor	2265,02	2243,59
Livret Bourse Inv.	576,58	559,79
Livret Portefeuil.	786,73	763,82
Méditerranée ◆	238,13	231,19
Mensuel CIC	10024,72	9924,47
Moneden	87208,20	87208,20
Moné-Dis ◇	10580,21	10580,21
Moné.J. ◇	11325,39	11325,39
Monévalor	52412,24	52412,24
Mutualité dépôts	17505,09	[illegible]
Natio Court Terme	13392	13392
Natio Court Terme2	363804	363804
Natio Epargne	21794,14	21576,36
Natio Ep. Capital	14441,83	14298,84
Natio Ep. Croissance	2033,77	1993,89
Natio Ep. Obligations	217,17	207,83
Natio Epargne Retraite	123,35	120,83
Natio Epargne Trésor	10069,47	10049,37
Natio Epargne Valeur	495,86	484,14
Natio France Index	996,07	978,54
Natio Immobilier	1148,69	1126,17
Natio Inter	1772,80	1738,05
Natio Monétaire	5233,08	5227,85
Natio Opportunités	140,77	138,01
Natio Patrimoine	1399,51	1372,07
Natio Perspectives	1119,43	1087,48
Natio Placements	74722,08	74722,08
Natio Revenus	1057,68	1047,21
Natio Sécurité	11952,55	11952,55
Natio Valeurs	905,33	887,58
Nord Sud Dévelop.	2014,82	2010,80
Oblicic-Mondial	3152,34	3105,75
Oblicic-Régions	1082,16	1066,17
Oblifutur	3653,81	3585,68
Oblig. tres caté.	220,64	217,38
Oblifion	1724,72	1707,64
Oblisécurité Sicav	5499,26	5499,26
Oblitys D	550,28	542,15
Oraction	1447,95	1412,63
Patrimoine Retraite	286,70	281,08
Pervalor	591,02	579,43
Plénitude D	142,51	139,03
Poste Gestion C	42125,96	42125,96
Première Oblig. C	12495,08	12495,08
Première Oblig. D	10870,04	10864,61
Proficius	943,22	925,63
Rentacic	161,14	158,76
Revenus Trimestr.	5280,88	5228,59
Revenu-Vert	1156,17	1134,61
St-Honoré Pacifique	732,31	698,10
St-Honoré Réal.	9479,13	9481,36
Sécuricic	2175,46	2175,46
Sécuritaux	1749,06	1749,06
Sensivalor	33927,73	33927,73
SEVEA ◆	104,41	101,86
S.G. France opport. C	1376,36	1349,37
S.G. France opport. D	1344,46	1318,10
S.G. Monde opport. C	979,48	960,27
S.G. Monde opport. D	979,48	960,27
Sicav Associations	2313,15	2313,15
Sicav 5.000	487,13	477,58
S.I. Est ◆	1130,93	1097,99
Silvafrance	773,07	757,91
Slivam	425,93	417,58
Slivarente	219,90	215,59
Slivinter	516,16	506,04
Sogenfrance C	1286,09	1260,87
Sogenfrance D	1202,17	1176,60
Sogépargne	298	295,05
Sogevar	1126,85	1104,75
Soginter	1615,05	1589,38
Solstice D	2301,24	2295,50
State Street Act. Eur ◆	12071,68	11772,25
State Street Act. France ◆	10604,14	10345,50
State Street Act. Japon ◆	1200,59	1171,31
State Street Act. Monde ◆	938,60	915,71
State Street Activ.Asie ◆	1358,71	1312,31
State Street Alloc.Franc. ◆	1024,32	1014,18
State Street Amér.Latine ◆	613,26	592,32
State Street Emer. Mts ◆	1345,76	1299,81
State Street États-Unis ◆	1365,30	1332
State Street OAT Plus ◆	13731,64	13595,68
State Str. Oblig. Monde ◆	1029,82	1019,62
State Street Spinnaker2 ◆	1134,02	1106,36
State Street Trésorerie ◆	13126,79	13126,79
Stratégie Actions	864,58	850,56
Stratégie Rendement	1697,74	1644,30
Synthesis	14580,33	14294,44
Thésora C	856,01	847,53
Thésora D	813,63	805,57
Trésor Plus	1681,06	1664,42
Trésor Trimestriel	1009,30	999,31
Trésoricic	167238,72	167238,72
Trésorys	251510,21	251510,21
Trilion	5166,55	5160,25
Uni-Associations ◇	124,52	124,52
Uni-Foncier	1162,67	1134,31
Unifrance	585,06	570,79
Uni-Garantie C	1573,95	1544,60
Uni-Garantie D	1366,23	1340,76
Uni Régions	1393,18	1359,20
Univar	293,17	293,17
Univers Actions	1609,42	1570,17
Univers Obligations	2105,59	2066,33
Valorg	2454,31	2418,04
Valreal	33713,17	33696,32
Winterthur St-Honoré	252,11	240,68

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

JEUX OLYMPIQUES Le conseil d'administration du Comité national olympique et sportif français (Cnosf) a désigné, mardi 7 novembre à la Maison du sport, à Paris, la ville de Lille pour être la candidate de la France à l'organisation des Jeux olympiques d'été de 2004. ● LE DOSSIER de la capitale nordiste a été préféré à celui de Lyon/Rhône-Alpes par 15 voix contre 12. Sur les 38 administrateurs du Cnosf, neuf étaient excusés et deux, Henri Sérandour, président du Cnosf, et François Alaphilippe, membre du groupe d'étude sur la candidature, ne participaient pas au vote. ● L'ETAT sera désormais sollicité pour apporter son aide et sa caution financière à la candidature d'ici au mois d'août 1996. Pierre Mauroy, maire (PS) de Lille, a manifesté son intention de demander rapidement une entrevue au président Jacques Chirac sur ce point

La candidature de Lille dépend encore de l'engagement de l'Etat

Les membres du conseil d'administration du Comité national olympique et sportif français (Cnosf) ont préféré le dossier de la capitale du Nord-Pas-de-Calais à celui présenté par Lyon et la région Rhône-Alpes par 15 voix contre 12.

L'ENTHOUSIASME suffit parfois à déplacer les montagnes. Et il a fallu une énergie et une force de persuasion peu communes aux défenseurs de Lille pour que la candidature de leur ville à l'organisation des Jeux olympiques de 2004 soit retenue face à celle de Lyon et de la puissante région Rhône-Alpes. Quelques instants avant l'annonce de leur désignation par le Comité national olympique et sportif français (Cnosf), mardi 7 novembre, la délégation lilloise avait cependant presque perdu espoir. Dans les échos du remaniement ministériel, l'arrivée solennelle à la Maison du sport à Paris de l'ancien premier ministre Raymond Barre, maire de Lyon, et de Charles Millon, président du conseil régional Rhône-Alpes, ministre de la défense fraîchement reconduit dans ses fonctions, avait suffi à entamer le bel aplomb des Nordistes.

Comme si les membres du comité Lille Europe Olympique (LEO 2004) reprenaient tout d'un coup conscience du poids politique et économique de Lyon, ainsi que de l'expérience de la région Rhône-Alpes en matière d'organisation des Jeux d'hiver. Les Lillois n'étaient plus aussi sûrs de la réussite de leur ultime audition devant le Cnosf, mardi. C'est pourtant au cours de celle-ci qu'a été prise la décision des dirigeants du mouvement sportif français, indécis jusqu'au dernier moment sur ce choix inédit entre deux candidatures.

A peine rentré des obsèques d'Itzhak Rabin à Jérusalem pour conduire la délégation des cinq membres du comité lillois, Pierre Mauroy avait su présenter la candidature de sa ville sur un registre inhabituel : celui de l'émotion rencontrée en Israël. Pour le maire (PS) de Lille, vouloir organiser les Jeux olympiques au cœur d'une Europe dont l'édification devrait être achevée en 2004, représente un *« enjeu stratégique »*, l'occasion d'adresser un *« message en faveur de la paix »*. Les membres du Cnosf ont retenu cette louable intention, accompagnée de la promesse d'une centaine de millions de spectateurs d'Europe du Nord.

Depuis quatre ans dans l'ombre de la candidature de sa ville, Pierre Mauroy sait aussi que l'originalité du dossier lillois tient à son origine *« citoyenne »*. Il a donc laissé à Bruno Bonduelle le soin de décrire la montée de la *« flamme olympique »* dans la région Nord-Pas-de-Calais. Le président du comité Grand Lille, au sein duquel des responsables économiques, universitaires, culturels et politiques de la métropole lilloise ont établi le dossier de cette candidature, a symboliquement remis aux membres du Cnosf 10 000 des 100 000 pétitions recueillies en faveur de la candidature de Lille. Au nom des chefs d'entreprise mobilisés par cette aventure, Bruno Bonduelle a également décrit l'approche financière du dossier en trois mots : *« réaliste, économe et transparente »*.

CAUTION ÉCOLOGISTE

C'était alors à Francis Ampe, le président du comité LEO 2004, de produire certains des documents qui permettent de faire passer dans les faits les idées fortes du *« LEOgiciel »*, véritable manifeste de la candidature sous forme de CD-Rom, bientôt commercialisé dans les librairies du Nord. Francis Ampe a ainsi présenté une lettre du président de la SNCF qui libère officiellement les terrains nécessaires à la construction d'un village olympique en plein centre de Lille. La proximité des sites le long d'un *« arc olympique »* pourrait être un argument pour séduire le CIO.

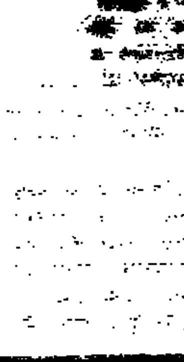
La présidente du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, Marie-Christine Blandin, a ensuite apporté sa caution écologiste. Avec ses transports propres, ses matériaux recyclables et ses hautes technologies, le dossier de Lille cherche à devancer le CIO sur sa volonté de s'engager sur la voie de la défense de l'environnement. L'appui d'un mouvement sportif régional fort de plus de 800 000 licenciés conforte également cette candidature. Mais il reste beaucoup de travail à la structure qui va remplacer le comité LEO 2004 pour faire valider le dossier. Celui-ci ne sera définitivement présenté devant le CIO qu'en août 1996, une fois déposées les garanties de l'Etat et les cautions bancaires.

Le slogan *« People's games »* (« Des Jeux pour le peuple »), qui va remplacer le mobilisateur *« la flamme est en nous »*, ne permettra pas de faire l'économie d'un débat national sur le financement de l'événement. *« Nous aurons besoin de la nation pour organiser ces Jeux »*, a déclaré Pierre Mauroy en remerciant Henri Sérandour, le président du Cnosf. Francis Ampe estime pour sa part que les financements publics devront couvrir la moitié des 8 milliards de francs nécessaires à la bonne tenue de l'événement. A côté des collectivités locales du Nord-Pas-de-Calais, mobilisées pour accompagner ce formidable moteur de développement, l'Etat est donc sollicité. Si le gouvernement est prêt à apporter les quelques millions de francs nécessaires pour constituer le dossier de candidature, rien ne dit qu'il aura la volonté et les moyens de s'engager à financer par la suite une opération aussi coûteuse.

Christophe de Chenay

Le calendrier du CIO

- **10 janvier 1996 :** Limite de dépôt formelle des candidatures sous forme d'une lettre cosignée par le maire de la ville candidate et le président du Cnosf.
- **23 janvier 1996 :** Présentation des candidatures à la commission exécutive du Comité international olympique (CIO) à Lausanne.
- **15 août 1996 :** Dépôt des dossiers de candidature accompagnés des garanties notamment de l'Etat et versement d'une caution financière.
- **Septembre 1996 à janvier 1997 :** Visite des villes candidates par la commission d'évaluation du CIO.
- **Mars 1997 :** Sélection des quatre ou cinq villes finalistes par le collège électoral restreint du CIO.
- **Mars à septembre 1997 :** Visite des villes finalistes par les membres du CIO.
- **7 septembre 1997 :** Choix de la ville hôte des Jeux olympiques de 2004 par la session plénière du CIO.



« Nous étions la candidature de la passion »

LILLE
de notre correspondant

« Le Nord perd deux ministres mais gagne les Jeux olympiques. » Les Nordistes n'avaient guère apprécié que la démission de M. Juppé et de son équipe leur ravisse la vedette dès le matin de cette journée qui devait être la leur. Mais ils ont vite fait leur deuil, mardi soir, de la disparition de femmes du Nord des rangs du gouvernement. A l'annonce du « verdict », quelques minutes avant 20 heures, c'est une explosion de joie qui a secoué la foule de jeunes – et de moins jeunes – réunie au Théâtre de la Métaphore, sur la grand-place de Lille, réquisitionné pour l'occasion par LEO 2004. Il faut bien dire qu'ils n'y croyaient guère, à la victoire de Lille, et le scepticisme n'avait fait que croître au fil des derniers jours, et plus encore des dernières heures, alimenté par les informations négatives (*« le dossier lillois comporte des faiblesses techniques »*) et les rumeurs les plus pessimistes (*« le sort en est jeté, c'est Lyon qui l'emporte »*).

Ils en avaient oublié le slogan des Nordistes dans cette candidature aux Jeux olympiques : *« La flamme est en nous. »* Pierre Mauroy lui-même s'était laissé gagner par le doute. Aussi a-t-il paru estomaqué quand le président Henri Sérandour a prononcé le nom de Lille comme ville retenue. Et la « flamme », qui avait vacillé un moment, s'est ranimée d'un seul coup à Paris, dans les rangs de la délégation nordiste, comme à Lille. Des centaines de supporters se sont lancés dans une folle farandole autour de la statue de la Déesse sur la grand-place : mieux qu'un soir de victoire électorale !

« Pour une fois qu'on montre que le Nord a une autre image que les mines, qu'il est dynamique et entreprenant, il faut foncer ! » Et dans la soirée, sous les ballons frappés du slogan « LEO 2004 » et aux couleurs lilloises – bleu et rouge –, la fête a éclaté et s'est déplacée vers la gare de Lille pour y accueillir la délégation de retour de Paris par le TGV. Une impossible cohue qui disait toute la « flamme » des Lillois. Poussés par cette foule, des jeunes pour la plupart, Pierre Mauroy et les membres de la délégation ont fini par atteindre la grand-place. *« Lyon, c'était peut-être la raison. Nous étions la candidature de la passion*, a déclaré M. Mauroy du haut des escaliers du Théâtre de la Métaphore. *Maintenant, il nous faut aller plus loin, nous montrer avec un dossier "en béton" pour faire partie des cinq villes présélectionnées. Associons notre identité de Ch'ti aux Jeux »*, a-t-il ajouté. La foule s'est dispersée en entonnant des chansons en ch'timi.

Jean-René Lore

Les Lyonnais s'interrogent sur les raisons de leur échec

BIEN SÛR, à l'annonce du résultat, il y a eu les applaudissements et les mots d'usage : *« Dans toute compétition il y a un gagnant et un perdant*, a ainsi déclaré Charles Millon, ministre de la défense et président du conseil régional de Rhône-Alpes. *Je souhaite que Lille, pour la région Nord-Pas-de-Calais et pour la France tout entière, puisse obtenir l'organisation des Jeux olympiques. »* Et Raymond Barre, le maire de Lyon, a souhaité tous ses *« vœux »* à la ville retenue.

Il n'empêche que, même en se pliant à la *« dure loi du sport »*, le retour de la délégation lyonnaise par le dernier TGV du soir, mardi, a été un rien amer. Certains membres de la *« mission 2004 »* se sont ainsi étonnés que neuf des trente-huit administrateurs du Comité national olympique et sportif aient été absents au moment du vote, *« alors que la décision était d'importance »*. Faute de pouvoir s'appuyer sur les raisons explicites du choix du Cnosf, les Lyonnais ont tenté de cerner les handicaps de leur candidature. Lancée en septembre 1994 par M. Millon, elle a buté sur le refus de Michel Noir, alors maire de Lyon, qui jugeait ce projet *« déraisonnable »*. Il a donc fallu attendre l'élection de M. Barre, en juin, et son engagement personnel dans ce dossier pour passer à une phase publique plus offensive. Or Lille s'était, depuis plus longtemps, mobilisée et cela a peut-être joué, a expliqué Michel Rivoire, un des deux responsables de la mission Lyon/Rhône-Alpes.

Pour autant, malgré l'échec, la délégation lyonnaise soutient toujours que son dossier était *« plus concret »*, *« plus précis »* que celui de sa concurrente. *« Nous avons bien travaillé »*, a répété, sans cacher sa déception, Jean-Albert Corrand, ancien directeur général du Comité d'organisation des JO d'Albertville, caution morale et technique du projet de Lyon. Après ce rendez-vous manqué, chacun a cherché à rebondir. *« Nous aurons d'autres occasions de mettre Lyon sur la place internationale »*, a dit Christian Philip, premier adjoint (UDF) de M. Barre. Il pense notamment au G7, qui va réunir, en juin 1996, les sept chefs d'Etat des pays industrialisés.

M. Rivoire a estimé que le travail accompli et la mobilisation des villes de Rhône-Alpes pouvaient déboucher sur d'autres projets : *« Des idées ont été tracées, à nous de les faire vivre. »* Ainsi il espère que la réflexion engagée sur le parc de Parilly, cette vaste zone de 200 hectares à la lisière de la banlieue est de Lyon, qui aurait dû accueillir le stade et le village olympiques, pourra se concrétiser dans les années à venir. Mais c'est une autre histoire. Et chacun en est convenu, avec regret.

B. C.

Romarin Billong, précurseur d'une génération de footballeurs diplômés

« JE SUIS TOUJOURS considéré comme une bête curieuse, mais une évolution se dessine nettement depuis quelques années. » Romarin Billong, footballeur professionnel à l'Association sportive de Saint-Etienne (ASSE), qui devait se déplacer à Metz, mercredi 8 novembre, pour le compte de la dix-septième journée du championnat de France, a mené de front le sport de haut niveau et des études poussées. Titulaire d'un DESS en gestion financière depuis juin 1993, il est une de ces exceptions qui auront de plus en plus tendance à se multiplier dans le milieu du football. Les prochaines générations devraient compter dans leurs rangs un nombre croissant de « bac + 2 », de licenciés et autres diplômés.


CHAMPIONNAT

« Six jeunes de notre centre de formation poursuivent actuellement des études supérieures. Et nous n'avons jamais eu autant de bacheliers potentiels que cette année », confirme François Blaquart, directeur de la formation à l'ASSE. L'inquiétude des parents face aux aléas d'une carrière de sportif de haut niveau, la crise économique et le chômage sont autant d'arguments pour penser, très tôt, à une future reconversion.

Par précaution, et surtout par goût, Romarin Billong a donc choisi l'apprentissage des sciences économiques parallèlement à celui du football. *« J'ai eu la chance d'entrer à treize ans à la section sport-études de Lyon. A l'époque, lorsqu'on était repéré par l'Olympique lyonnais dans les clubs de quartier, on avait la possibilité d'intégrer le centre de formation du club tout en continuant l'école jusqu'au bout. »*

Le jeune Romarin, né au Tchad en juin 1970, arrivé à Lyon un an plus tard, fait donc sa scolarité à l'ombre du stade Gerland et décroche le bac à dix-sept ans : *« Je ne faisais pas partie des meilleurs footballeurs de ma génération. Mes parents m'ont donc poussé à entrer à la fac. Au début, n'ayant pas encore de voiture, je faisais les trajets en bus entre le stade et l'université. Parfois, j'avais cours le samedi matin et un match le soir-même. Jusqu'au DEUG, les études primaient sur le football. Même quand je suis devenu professionnel en mars 1990, les entraînements passaient après. »*

NIVEAU BAC AU MINIMUM

La deuxième chance de Billong s'appelle Raymond Domenech, entraîneur de Lyon de 1988 à 1993 : *« Non seulement il m'a autorisé à poursuivre mes études, mais en plus il m'a encouragé. Mon profil lui plaisait. Il aime que les joueurs prennent du recul par rapport au football. En revanche, certaines personnes du club me critiquaient, estimant que je ne pourrais pas m'investir à fond pour l'équipe. D'une manière générale, c'était encore mal vu à l'époque. »*

En quelques années, les données ont évolué. *« Aujourd'hui, quand on recrute un gamin, on s'engage à l'amener aussi loin dans ses études que s'il n'avait pas fait de football. Le niveau bac est un minimum, à condition, bien sûr, qu'il en ait les capacités*, insiste François Blaquart. *Le foot n'est plus un moyen de s'en sortir comme il y a vingt ans. Il attire des jeunes de tous les milieux, souvent fils de cadres ou d'enseignants, qui font eux-mêmes le choix d'obtenir des diplômes. »*

A Saint-Etienne, les cours ont lieu dans un établissement proche du club, au milieu d'élèves « classiques ». Les apprentis footballeurs sont même, depuis peu, pris en charge jusqu'à dix-neuf ou vingt ans, pendant les premières années d'études supérieures. *« On les installe en fac. Ensuite, ils se débrouillent. Nous venons juste d'engager ce processus avec un de nos jeunes, particulièrement doué, bachelier à seize ans et déjà en deuxième année de physique-chimie. Quinze heures de cours par semaine, en plus du football, c'est faisable »*, constate François Blaquart.

Depuis le mois de juillet dernier, il s'est doucement intégré au groupe, renforçant une défense mise à mal la saison passée. Cette année encore, l'AS Saint-Etienne est à la peine. Une situation que Romarin Billong vit peut-être mieux que ses camarades. *« Je relativise sûrement plus que d'autres après une victoire, comme après une défaite. A la fin d'un match ou d'un entraînement, je quitte le monde du football. »* Après de longues études, Romarin Billong se consacre aujourd'hui à sa femme et à son bébé de trois mois, aux journaux boursiers et au golf. Et entretient les contacts pour l'avenir : *« J'ai déjà un réseau de relations, nouées à l'occasion de stages de fin d'études, ou lors de rencontres avec les sponsors du club. »*

A Metz, mercredi soir, le Stéphanois devait trouver face à lui Philippe Gaillot, licencié en sciences physiques. Et peut-être en profiter pour échanger quelques mots avant d'entrer sur la pelouse. Dans quelques années, ils se sentiront certainement moins seuls sur les terrains.

Fabrice David

■ **Rennes a battu Guingamp,** mardi 7 novembre, lors d'un match avancé de la 17e journée du championnat de France de première division (3-0).

RÉSULTATS

RUGBY
Tournée des All Blacks
Sélection Côte basque-Landes - All Blacks 20-47

La prolifération du crépidule inquiète pêcheurs et ostréiculteurs

Venu des Etats-Unis via l'Angleterre avec les forces du débarquement en 1945, ce mollusque a envahi tout le littoral Manche-Atlantique, menaçant l'équilibre biologique des fonds marins

Tout comme la redoutable algue *Caulerpa taxifolia*, il voyage accroché à la coque des bateaux. Doté de capacités de reproduction et d'adaptation hors du commun, la *Crepidula fornicata* bouleverse l'équilibre biologique des fonds normands et bretons, où l'on estime son stock à 1,7 million de tonnes. En certains endroits, cette prolifération incontrôlable tend à envaser les fonds et à ralentir les courants. Elle risque aussi de freiner le développement des autres espèces qui, comme les huitres, s'alimentent également à partir du plancton. Après plusieurs essais, un procédé industriel d'élimination mais aussi de valorisation du crépidule a été mis au point. Ramassé à l'aide de dragues, le gastéropode envahisseur est broyé pour être transformé en farine alimentaire destinée à l'aviculture.

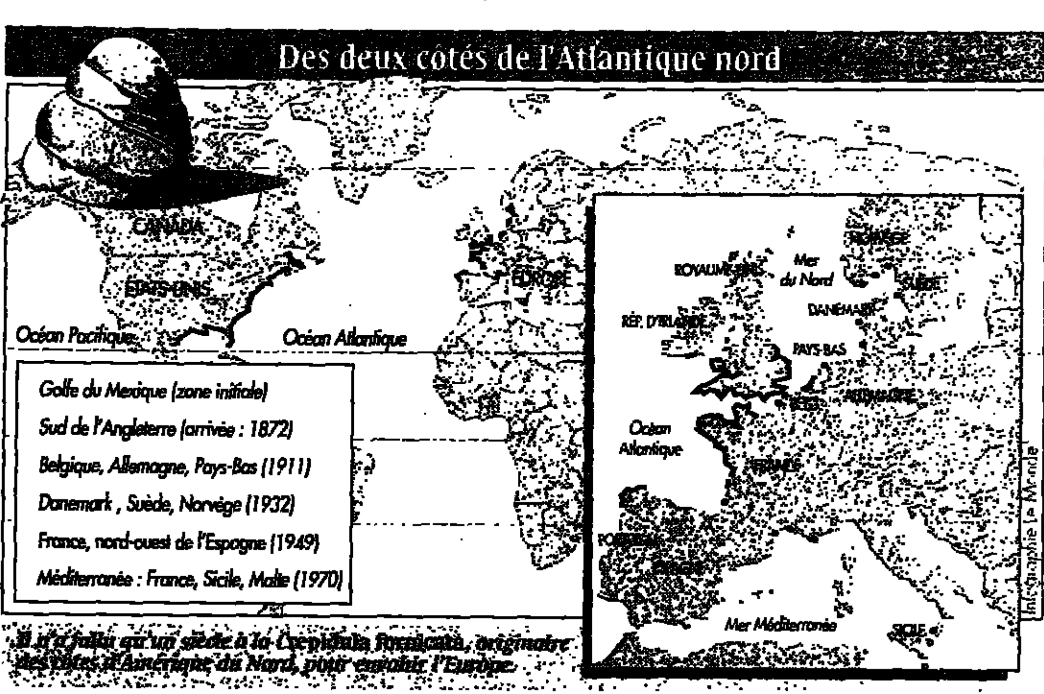
BREST
de notre correspondant

Ce mollusque gastéropode est un envahisseur. Quand il est arrivé sur les côtes de la Manche au XIXe siècle, les scientifiques ont seulement noté sa présence. Ils ne prévoyaient pas qu'un siècle plus tard il en existerait des millions de tonnes.

Rarement espèce animale aura autant proliféré hors de son milieu d'origine que le crépidule. Le développement de la circulation maritime, le transfert de produits marins d'un continent à l'autre, entraînent des déplacements d'espèces comme on a pu l'examiner avec l'algue caulerpe en Méditerranée. Si la plupart ne résistent pas à leur nouvel environnement, parvenant seulement à se maintenir, le crépidule, lui, semble impossible à contenir, et cela pour deux raisons : son pouvoir d'adaptation à tous les milieux marins et sa forte capacité à se reproduire qui lui font bien mériter son nom de *Crepidula fornicata* – le qualificatif *fornicata* ayant cependant été donné au mollusque en 1758 par son inventeur, Linné, en référence à la forme en voûte, *fornix* en latin, de ce coquillage ressemblant à un escargot.

Sa présence massive sur certains points du littoral inquiète pêcheurs et ostréiculteurs, qui demandent que l'on emploie les grands moyens contre cet hôte indésirable. Car il y a risque de déséquilibre biologique. Dans le golfe Bretagne-Normandie, gros point noir, on estime le stock à 1 700 000 tonnes, dont 250 000 en baie de Saint-Brieuc. En fait, pratiquement tout le littoral Manche-Atlantique est touché, de même que le sud de l'Angleterre. On trouve également des foyers en Méditerranée, en Belgique, aux Pays-Bas, en Scandinavie.

Michel Blanchard, chercheur à l'Ifremer à Brest, a reconstitué son histoire. Le crépidule fornicateur a débarqué en Angleterre à la fin du XIXe siècle sur des huîtres américaines. L'espèce est, en effet, originaire de la côte est de l'Amérique du Nord. *« Les Anglais ayant surpêché leurs huîtres, il a fallu qu'ils en importent. D'abord, ils les ont vendues directement sur les marchés, puis, pour réguler les apports, ils les ont immergées. Et ces huîtres avaient sur elles les parasites »*, relate Michel Blanchard.



Il n'a fallu qu'un siècle à la Crepidula fornicata, originaire des côtes d'Amérique du Nord, pour envahir l'Europe.

Rapidement, le crépidule va se répandre alors dans tous les parcs ostréicoles anglais, ainsi qu'aux Pays-Bas. Il arrive peu après en France, ce qui amène les pouvoirs publics à prendre en 1933 un arrêté d'interdiction de remettre en eau les coquillages en provenance de l'étranger. Toutefois, la prolifération demeure modeste jusqu'à la seconde guerre mondiale, où les crépidules franchissent la Manche en masse avec les forces du débarquement. Ils étaient accrochés aux caissons qui ont servi à faire les ports artificiels.

Le trafic des bateaux de ravitaillement d'après guerre, des Etats-Unis vers la France, apportera aussi son lot de crépidules fornicateurs, trouvant depuis Brest une base pour s'étendre vers le nord et le sud de la Bretagne. Troisième gros facteur de prolifération : les importations d'huîtres japonaises et américaines en France au début des années 70, destinées à refaire le stock de « portugaises » décimées par une maladie virale. La profession ayant pour coutume de transférer les huîtres de bassin à bassin, toutes les zones ont été ainsi atteintes. Et cela d'autant plus facilement que ce type de production offre des conditions idéales à la croissance du crépidule, qui aime bien les milieux de fond de baie ou d'estuaire, et qui s'acclimate à des profondeurs variables pourvu qu'il puisse se fixer sur un congénère ou n'importe quel support.

Une fois qu'il s'est installé, ses potentialités sexuelles font ensuite qu'il peut essaimer sans limites. Le crépidule est ce qu'on appelle un hermaphrodite protandre. Les jeunes issus de la ponte d'été – et qui sont mâles – viennent se fixer sur d'autres individus et deviennent progressivement femelles. Particularité unique dans le règne animal, ces crépidules s'empilent ainsi les uns sur les autres, formant une chaîne d'une dizaine d'unités, et le dernier arrivant mâle suffit à féconder toutes les femelles. Le fait, en outre, que la progéniture ne soit libérée dans l'eau qu'à l'état de larve, et non d'œuf, réduit les pertes. S'ajoute à cela une espérance de vie de dix ans.

UNE BANALISATION DES FONDS

Dans certaines zones de pêche et de production conchylicole, les professionnels sont désemparés devant cette expansion incontrôlable. C'est une compétition pour l'espace des fonds sous-marins qui s'est engagée. Une campagne baptisée Crepidio (crépidule biodiversité) a été menée par l'Ifremer dans le cadre d'un programme national sur la biodiversité, issu de la conférence de Rio, en baie de Saint-Brieuc. Sur ce site-laboratoire qui a été balayé au moyen d'un sonar et d'une vidéo sous-marine, on relève de véritables tapis de crépidules qui tendent, de surcroît, à envaser les fonds par leurs rejets et ralentissent les courants. Quels effets sur les autres espèces ? *« On pouvait penser que les crépidules éliminaient tout. On ne peut pas dire* explique Dominique Hamon, chercheur à l'Ifremer, *que cela affecte la biodiversité au sens strict. Leur présence offre des niches pour d'autres animaux. En revanche, à plus vaste échelle, elles tendent à une banalisation des fonds. »*

Compétition pour la nourriture aussi. L'Ifremer cherche actuellement à savoir si ce colonisateur qui s'alimente en filtrant toutes les matières en suspension dans l'eau ne met pas, par sa présence massive, à la portion congrue les espèces commerciales qui ont également le plancton pour garde-manger. On observe un amaigrissement sur les huîtres, notamment à Cancale, mais les chercheurs restent prudents. Des mesures de filtration sont actuellement à l'étude en laboratoire.

Face à ce fléau, ce ne sont pas de simples nettoyages locaux, comme cela se pratique dans certains secteurs, en Charente par exemple, qui permettront de venir à bout du crépidule. *« Il faut passer par le stade de la revalorisation »*, dit Michel Blanchard. Ce coquillage est certes comestible, mais les débouchés sur les tables demeurent limités.

Le Comité d'expansion économique des Côtes-d'Armor, organisme dépendant du conseil général, a mis au point un procédé industriel dans le cadre d'un programme d'intérêt régional, qui consiste à ramasser les crépidules au moyen de dragues suceuses et à transformer leur chair et leur coquille en alimentation animale. *« On ne peut pas faire du ramassage bête. Il faut essayer de fabriquer quelque chose qui soit vendable »*, dit Michel Soulas, du Comité d'expansion des Côtes-d'Armor. Il reste maintenant à passer à la phase d'exploitation avec des partenaires économiques.

Gabriel Simon

De la destruction à la valorisation du mollusque

A moins de maladie, les chercheurs en océanologie sont formels : on ne pourra plus enlever le crépidule là où il s'est fermement installé. D'où la nécessité de solutions industrielles. En Charente, on a testé la bouillotte, sorte de grosse marmite montée sur un bateau et dans laquelle les crépidules étaient ébouillantés pendant deux minutes à 100 degrés, puis immédiatement rejetés à la mer. Des plongeurs ont pu constater l'efficacité de la méthode : l'animal cuit disparaissait très vite, seule restait la coquille. Mais cette destruction pure et simple n'est pas satisfaisante. Mieux vaut valoriser l'éradication de ce coquillage. On a pensé, un moment, en extraire des concentrés de protéines à mélanger avec de la nourriture pour chats. Les essais ont été décevants. La technique retenue finalement consiste à fabriquer de la farine pour l'aviculture par broyage de l'animal et de sa coquille.

■ **NUCLÉAIRE : la flotte russe du Pacifique** a entrepris le transvasement d'urgence de 800 mètres cubes de déchets nucléaires liquides stockés sur un navire qui n'a subi aucune réparation depuis 1983 et *« donne dangereusement de la bande »*, a indiqué Valeri Danilian, responsable du service de sécurité nucléaire et chimique de la flotte. La Russie avait provoqué un tollé, il y a deux ans, en procédant à des déversements de ces déchets en mer du Japon. Une nouvelle station de retraitement est entrée en service et devrait permettre de traiter *« plus de la moitié »* du stock de déchets d'ici à l'été 1996, a affirmé M. Danilian. – *(Itar-Tass, AFP.)*

Le nouveau disque compact contiendra neuf heures de vidéo

Issu de l'accord entre Toshiba, Sony et Philips, il remplacera à terme tous les autres formats

LE NOUVEAU FORMAT de disque compact (CD) issu de l'accord entre Toshiba, Sony et Philips a été présenté par Toshiba les 7 et 8 novembre, au CNIT de la Défense, à Paris. Le disque compact haute densité va se substituer au standard lancé en 1982 par Sony et Philips avec le CD audio. Ce dernier contenait 650 millions d'octets (mégaoctets ou Mo) d'information numérique.

Le nouveau CD stocke jusqu'à 18 milliards d'octets (gigaoctets ou Go) et s'adresse aux marchés de la vidéo grand public et de l'informatique. A terme, il remplacera tous les formats issus du CD actuel (CD audio, CD-ROM, Video CD, CD-I).

Le futur CD à haute densité

1re tête de lecture laser à double focalisation
1re face
2e face
1re couche
2e couche
3e couche
4e couche
2e tête de lecture laser à double focalisation

Chacune des deux têtes laser lit une face du disque compact haute densité. Un changement de focale du faisceau laser permet d'accéder aux deux couches superposées de chaque face. En effet, la 1re et la 4e couche sont semi-réfléchissantes.

Grâce à la compression vidéo (MPEG 2), une seule couche de ce CD contient 133 minutes de vidéo agrémentées de 8 pistes audio avec effet relief (surround) et de multiples sous-titrages. L'accord autorisant l'empilement de 4 couches sur deux faces, la capacité maximale est portée à près de neuf heures de vidéo, soit quatre films de durée standard. Les combinaisons entre le nombre de faces et de couches engendrent quatre CD de capacité croissante : 4,7 Go (une couche), 9 Go (deux couches, une face), 13,7 Go (trois couches, deux faces) et 18 Go (quatres couches, deux faces).

SUR LE MARCHÉ L'AN PROCHAIN

Annoncée par les protagonistes le 15 septembre, la décision de fondre les deux formats concurrents, MMCD pour Sony et Philips contre SD pour Toshiba, met fin à plusieurs mois d'intimidations réciproques (*Le Monde* du 7 juin). Les négociations de finalisation de l'accord, qui portent notamment sur le nom du format unique et sur la répartition des « royalties », devaient s'achever en octobre. Naoto Nakayama, directeur de la technologie et du marketing de la division SD de Toshiba, estime que l'accord final sera conclu *« en novembre ou, au plus tard, en décembre »*. Ce retard témoigne de la tension qui subsiste entre les deux concurrents.

Il faut dire que l'enjeu est de taille. Alain Prenat, PDG de Toshiba Systèmes France, estime le marché mondial pour les lecteurs du nouveau format de CD à 120 millions d'unités en l'an 2000. Soit environ le double des ventes actuelles de magnétoscopes (40 millions d'unités) et de lecteurs de CD-ROM (30 millions). La production des lecteurs de disques destinés à la télévision commencera en juin ou juillet 1996, dans une nouvelle usine de Toshiba au Japon. La commercialisation commencera en septembre aux Etats-Unis et en octobre en Europe. Toshiba envisage des prix de vente de 600 à 700 dollars aux Etats-Unis et d'environ 4 000 F en France. Les disques, eux, pourraient être vendus entre 25 et 30 dollars (125 à 150 F).

En devançant l'achèvement des négociations pour présenter le nouveau CD lors du Salon Toshiba Expo 3, le japonais n'a pas hésité à lui donner le nom de son propre projet, le SD (*Super Density*). A entendre les responsables de Toshiba, le standard commun serait très proche du SD. En réalité, les deux camps ont fait des concessions. Sony et Philips ont imposé leur système de modulation et garanti la compatibilité avec tous les CD actuels. Toshiba, de son côté, conserve les deux faces qui imposent un système de lecture plus coûteux. L'accord sur un seul format évite un affrontement commercial à haut risque. Reste à baptiser le nouveau CD.

Michel Alberganti

Des chercheurs analysent le geste parfait dans le jeu de boules

TOULON
de notre correspondant

« La pétanque est un véritable sport qu'il faut étudier scientifiquement pour l'enseigner en vue de former des champions... » Robert Bruno tient ce langage depuis une quinzaine d'années. Les sourires condescendants longtemps obtenus en guise de réponse n'ont pas découragé ce professeur d'éducation physique passionné de boules. Avec obstination, il a ressassé son *credo* : il faut sortir d'un folklore fleurant bon le pastis pour arriver à mettre en équation la gestuelle et les attitudes et dégager *« une technique pouvant se substituer à un empirisme ancestral »*.

Un jour de 1991, il a enfin trouvé une oreille attentive au rectorat de Nice. On y était intéressé par des études pouvant déboucher sur des fiches pédagogiques, en vue d'enseigner la pétanque dans les écoles. Pour mener à bien cette recherche, Robert Bruno a approché l'institut universitaire de technologie de Toulon. Son directeur, Pierre Loubet, a été séduit par l'originalité du projet. Un protocole est lancé : Patrick Abélard, responsable du laboratoire d'automatique et d'information appliquées, fait travailler ses étudiants de troisième cycle en DEA sur *« la cinématique du poignet et de la boule au moment du lâcher »*.

RECOURS À UN ROBOT

Après avoir observé et décomposé les styles des meilleurs pétanqueurs du moment, un robot (mis à disposition par la Marine nationale) couplé à des caméras croisées est utilisé : ainsi peut-on mettre en évidence *« les invariants du geste parfait »*. Ces recherches seront complétées par celles du professeur Vaslin et de ses étudiants, qui, à l'institut de polytechnique de Belfort, vont également travailler avec une caméra, mais à vitesse rapide. Ainsi vont être détaillées les manières de tenir et de lâcher la boule ; un décorticage d'images (pas moins de mille par seconde) et de minutieuses analyses de trajectoires, d'angles et de balistique ne vont pas tarder à réduire les types des pointeurs et des tireurs à quelques courbes ou chiffres scientifiquement incontournables.

Dans le même temps, d'autres cellules de recherche mènent des investigations spécifiques et complémentaires. Utilisant une plate-forme biomécanique dotée de subtils dynamomètres, Alain Junqua, du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), met en évidence les divers mouvements effectués durant toute la phase d'envoi de la boule. La position des pieds et celle du corps sont décomposées au profit d'une attitude optimale.

LE REGARD DU JOUEUR

D'autres investigations mathématiques vont suivre. Hubert Rippol, du laboratoire de neuroscience de Poitiers, analyse avec un oculomètre le regard du joueur durant la très courte phase de préparation et d'envoi de la boule. Aucun doute n'est permis. La précision du joueur n'est pas sans rappeler celle d'un tireur au pistolet, et les travaux conduits par Pierre Parlebas, professeur de sémiologie en Sorbonne et spécialiste de la sémiotricité, vont confirmer des *« repères signalétiques »* décelables jusque dans le court laps de temps de pré-action où le joueur anticipe son tir.

Sur les boulodromes et sous les platanes, on n'en est pas encore revenu. *« Quand on a 480 000 licenciés et 10 millions de pratiquants, on n'a pas besoin de mode d'emploi »*, lance un joueur goguenard. Robert Bruno, lui, n'en démord pas : alors même que les scientifiques sont en passe de déposer leurs conclusions, il affirme qu'il faut « optimiser » l'entraînement des joueurs de compétition pour que la France garde son rang dans les championnats internationaux.

José Lenzini

1 200 KILOMÈTRES AU TIBET

Caravane pour ailleurs

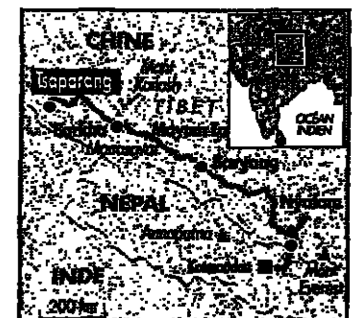
Il ne faut pas moins de trois jours d'une marche pénible pour faire le tour du mont Kailash, qui est, pour les hindous, le trône de Shiva

DARCHEN
de nos envoyés spéciaux

Le caravansérail de Darchen, hameau mirage, est protégé par un haut mur de pierres et de boue séchée. Hommes et bêtes viennent s'abriter dans ce modeste périmètre depuis des temps immémoriaux. De la fumée sort d'une pièce qui sert de cuisine. Des chambres aux fenêtres étroites et sales sont froides et sombres. Les lits grinçants sont recouverts de couvertures. A la tombée de la nuit, un groupe électrogène fournira deux petites heures d'électricité. Assez pour découvrir sur un pauvre kiosque à cartes postales quelques clichés écornés du mont Kailash, la montagne sacrée de l'Orient qui a attisé tant de rêves et de passions, le but de notre voyage entrepris dans un véhicule tout-terrain et un camion en compagnie d'un sherpa népalais et de trois Tibétains.

Pilier du monde pour les uns, trône de Shiva pour les autres, le Kailash est encore pour d'aucuns la mythique Swarga, la cité d'Indra, maître védique de la pluie et de la tempête. Légendes ? Nul ici ne s'est risqué à vérifier depuis que, dans un rayon de soleil, Milarêpa, puissant ascète aux pouvoirs magiques, se posa au faîte même du dôme étincelant pour asseoir la suprématie des bouddhistes sur la montagne alors revendiquée par les adeptes du *bön*, la croyance antérieure des hautes terres... Si les sentiers avaient la parole, quelles histoires de magiciens, d'ascètes, de déesses et de pèlerins raconteraient-ils, foulés qu'ils ont été au cours des siècles par des millions de millions de pas d'humbles piétons en quête d'infini ?

A l'heure du thé, un personnage inattendu s'inscrit dans l'encadrement de notre porte. Haut fonctionnaire indien, il accompagne un groupe de dévots de Shiva pour lesquels ce voyage était le couronnement d'une vie de piété. Le dieu ne s'était guère montré accueillant avec ses fidèles. Ils avaient dû affronter blizzard et neige tombant lors de la pénible ascension du col de Târa-Dolma, et ils avaient fini le tour rituel de la montagne dans le brouillard. Secondés activement par leurs guides tibétains et leurs yacks, ces pèlerins – dont certains avaient largement dépassé la soixantaine et n'avaient jamais affronté les rigueurs de l'altitude – étaient allés jusqu'au bout de leur engagement, comme soutenus par



la force d'un rêve plus fort qu'eux. Il leur reste à faire leurs ablutions dans le Manasovar, grand lac sacré, avant de rentrer chez eux, riches d'un bien précieux dont nul jamais ne saurait les déposséder.

Le lendemain, au petit matin, le Kailash rayonne déjà dans l'azur glacial. Notre ami sherpa Tempa et son compagnon tibétain Dawa vont s'engager avec nous sur la trace des pèlerins. Les quatre conducteurs de yacks qui devisent tranquillement avec les tenanciers du caravansérail nous rejoindront sans peine avec le barda et le ravitaillement. Sac au dos, Tempa ouvre le chemin pour cette randonnée de trois jours et deux nuits autour de la montagne. Le sentier de pèlerinage – *parikrâma* pour les hindous, *kora* pour les Tibétains – s'étire sur 51 km à partir de Darchen, point à la fois de départ et d'arrivée du treck.

On compte d'ordinaire trois jours et deux nuits pour boucler le grand tour. Des intrépides liés par un vœu ou d'une constitution solide et bien entraînés peuvent l'accomplir en une vingtaine d'heures. En progressant au pas rythmé de Tempa, imperceptiblement, on a la sensation de pénétrer dans un ailleurs métamorphosé en un présent irrécusable.

Les pèlerins s'arrêtent en des endroits précis sacralisés par la tradition : grottes de méditation, pics consacrés à des divinités, rochers miraculeux, petits lacs dotés de qualités particulières, chemins de traverse et d'enchantement. Reliquaires et monastères marquaient naguère les sites d'exception, ils ont été saccagés et détruits durant la révolution culturelle. Humblement et patiemment, les fidèles les relèvent de leurs ruines, tandis que novices et moines, en nombre sévèrement restreint, ont repris les longues veilles.

Chaque site a son histoire, chaque vallon sa légende, chaque ruisseau son secret. Dans ce fragment d'univers où s'estompent les certitudes et s'effilochent les frontières, tant de beauté si libéralement prodiguée a de quoi faire chavirer les cœurs les mieux accrochés.

G. Potier

Là-haut, à la mesure des songes les plus échevelés, seules les vraies légendes peuvent rendre justice à la nostalgie des créatures, aux aspirations les plus exaltantes de ceux qui ne font que passer.

Si certains passages sont difficiles à négocier, quand le souffle se fait court et le pas lourd, ils sont aussi les plus significatifs dans la géographie implicite des symboles. C'est aux deux tiers environ du parcours que l'on franchit son point le plus haut, le col de Târa-Dolma, à 5 668 m. Cœur et corps mis à rude épreuve dans la montée s'apaisent en suivant le vallon oriental où le dernier tronçon du parcours se donne des allures de balade dans un décor toujours aussi prenant. Le temps s'évade de ses dimensions ordinaires, il se débarrasse de ses contraintes comme pour mieux accueillir ce qui vient, à l'écoute de la mélodie du monde.

Regagner Darchen, le caravansérail, puis remonter la plaine comme dans un film qui se rembobine presque à l'identique avec d'autres détails comme pour mieux assurer ses repères, c'est déjà une autre histoire. Reste la certitude d'avoir approché une plénitude, une nouvelle dimension d'être. Savoir qu'elle existe, c'est peut-être cela, la bénédiction de Shiva ou le don inestimable de Kang Rimpoché. « *Le voyage* - disait Maupassant - *est une espèce de porte où l'on sort de la réalité...* »

Jean-Claude Buhrer
et Claude B. Levenson

FIN

PRÉCÉDENTES ÉTAPES
Nyalam, à la frontière des mondes (*Le Monde* du 12 octobre)
Baryang, au-delà des grands cols (*Le Monde* du 19 octobre)
Mayum-la, à l'orée des légendes (*Le Monde* du 26 octobre)
Barkha, sur le chemin des nuages blancs (*Le Monde* du 2 novembre)

A lire

- *Tibet*, de Victor Segalen, rédigé dans les années 1917-1918, éd. Mercure de France (1979). Sans doute le plus bel hommage en français au Tibet et à sa montagne sacrée.
- ***Saddhus et brigands du Kailash***, de G. Tucci, édité à Milan (1937), traduction française aux Peuples du monde (1989). Journal et photographies de l'expédition du célèbre tibétologue dans les années 30.
- ***Le Chemin des nuages blancs***, de A. Govinda, éd. Albin Michel (1979). Récit du périple d'un moine boudhiste occidental avant l'invasion chinoise.
- ***Pèlerinages himalayens***, de R. et S. Varma, éd. Artou/Olizane (1985). Les belles images de la réouverture aux pèlerins hindous des chemins de l'Himalaya.
- ***Kailash, joyau des neiges***, de C. B. Levenson, éd. Olizane (1995). Carnet de route sur les sentiers de haute altitude tibétains.
- ***Tibet, Guide Artou***, de S. Bachelor, éd. Olizane (1988). Des clés exceptionnelles pour comprendre le voyage, avec une iconographie riche.

Le souvenir des vallées heureuses

TSAPARANG
de nos envoyés spéciaux

Avant de gagner le caravansérail de Darchen au pied du Kailash, décision est prise, en dépit des incertitudes de la route, d'aller faire un tour dans le passé, histoire de voir de nos propres yeux que Thôling et Tsaparang, les deux cités mythiques du petit royaume médiéval de Gugé, n'étaient point simple affabulation d'aventuriers à l'imagination enfiévrée.

A une vingtaine de kilomètres de Thôling, un prodigieux coup d'œil révèle, au détour d'un coude pierreux, l'incroyable vision de Tsaparang. Un piton alvéolé ocre et fauve, escarpé et anguleux, se dresse sur un ciel de lapis-lazuli, coiffé en son faîte écrasé d'un château fort à demi en ruine, flanqué d'un sanctuaire reconstruit. La tête tourne légèrement à contempler ainsi cette gigantesque termitière de cent soixante-dix mètres de haut, où, il y a une dizaine de siècles, des hommes ont vécu et fait fleurir une tradition de beauté et d'intelligence.

Quel avait bien pu être le sentiment d'Antonio de Andrade, ce jésuite portugais qui fut le premier Occidental connu à atteindre Tsaparang en 1624 ? Il fut accueilli avec faste et amabilité par le souverain de Gugé, mais déjà le déclin s'amorçait. Seules quelques fresques rescapées des outrages du temps et de la révolution culturelle témoignent encore aujourd'hui de la maîtrise d'artistes portés par la foi et la quête de la sagesse.

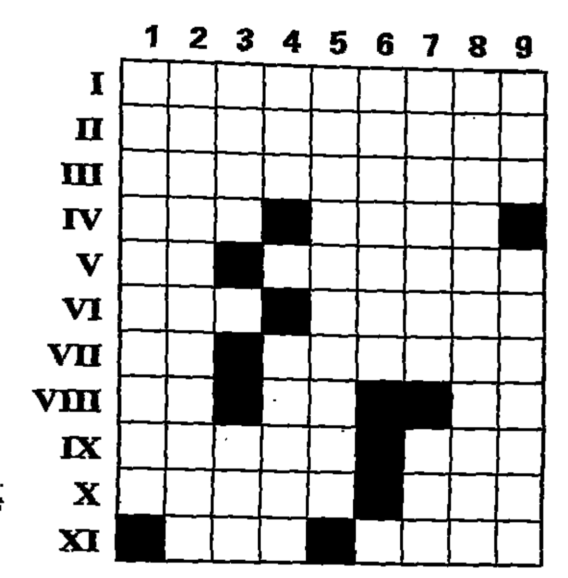
Entre Tsaparang et Thôling, maîtres et disciples d'autrefois sont devenus, à leur insu, des bâtisseurs de mythes, car, prodiguant à leurs adeptes des trésors de savoir, ils léguaient aux générations à venir, par-delà les murs épais des monastères-forteresses aux toits d'or, le souvenir lancinant des vallées heureuses et cachées, que d'aucuns nomment parfois Shangri-la.

Les vallées heureuses cependant n'existent peut-être que dans l'imaginaire humain, même si d'autres barbares des temps modernes sont venus jusque-là décharger leurs cartouchières sur les divinités tutélaires qu'ils croyaient oubliées. Ils n'ont pas réussi à en altérer la sereine beauté : les aventures de l'esprit, des plus nobles aux plus folles, perdurent, indélébiles, dans la mémoire de la prière. Sous un ciel d'azur impassible, à rebrousse-temps ou chevauchant l'instant, la terre elle-même se délite en poussière de sable au sablier de l'éternité.

J.-C. B. et C. B. L.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6688



HORIZONTALEMENT

I. Ne sont pas très faciles à distinguer du bouc. – II. Elle peut être une femme de Montréal. – III. Peut être cueillie sur un buisson. – IV. Fut le témoin d'une grande précipitation. Ouverture sur une table. – V. Qui est bien rentré. Vraiment pas raisonnable. – VI. Le petit était en argent. Sont souvent responsables de la rage. – VII. Interjection. A besoin d'être étendu. – VIII. Adverbe. Coule à l'Est. Fin de participe. – IX. Qui a le caractère de la praline. Est très collante. – X. Eut tort de consulter un oracle. Coule en Alsace. – XI. Un peu de bière. Prit son père pour un ballot.

VERTICALEMENT

1. Peut être assimilée à une bonne correction. – 2. Intervient dès que le travail commence. – 3. Pas ordinaire. Il faut vraiment être un pied pour lui donner asile. – 4. Ce que peut être une bonne parole. Un peu de vent ne lui fait pas de mal. – 5. Qui a le caractère du rossignol. – 6. Noires, pour arroser. – 7. Dressant avec effort. Esprit fort. – 8. Qui ne supporterait pas d'être négligée. – 9. Coule dans le Bocage. Pas entouré.

SOLUTION DU N° 6687

HORIZONTALEMENT

I. Clochette. – II. Ouaouaron. – III. Nés. Muet. – IV. Tuile. Far. – V. Arsouille. – VI. Orgies. – VII. Ions. Ness. – VIII. Nue. Or. – IX. Tombeur. – X. Rituel. St. – XI. Serre. Ès.

VERTICALEMENT

1. Contaminer. – 2. Lueur. Ou. Is. – 3. Oasis. Nette. – 4. Co. Loos. Our. – 5. Humeur. Mer. – 6. Eau. Ignoble. – 7. Tréfilière. – 8. Totales. Usé. – 9. En. Ressorts.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Vendredi 10 novembre

■ **MUSÉE NISSIM DE CAMONDO** (50 F + prix d'entrée), 10 h 30, 63, rue de Monceau (Pierre-Yves Jaslet).
■ **LE QUARTIER SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** (50 F), 11 heures et 15 h 30, sous le porche d'entrée de l'église (Claude Marti).
■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la sculpture étrangère, 11 h 30 ; *L'Histoire d'Alexandre*, de Le Brun, 12 h 30 (Musées nationaux).
■ **LE THÉÂTRE DES CHAMPS-ELYSÉES** (37 F + prix d'entrée), 14 heures, 15, avenue Montaigne (Monuments historiques).
■ **L'ANCIEN COUVENT DES CORDELIERS** et l'art des orfèvres (40 F), 14 h 30, sortie du métro Odéon (Approche de l'art).
■ **LA BUTTE-AUX-CAILLES** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Corvisart (Paris pittoresque et insolite).
■ **L'HÔTEL DE LASSAY**, résidence du président de l'Assemblée nationale (carte d'identité, 50 F), 14 h 30, 33, quai d'Orsay (Découvrir Paris).
■ **LES QUARTIERS SAINT-GERVAIS ET SAINT-PAUL** (50 F), 14 h 30, parvis de l'église Saint-Gervais (Métamorphoses urbaines).
■ **LE TRIBUNAL DE COMMERCE** et l'Hôtel-Dieu (45 F + 15 F), 14 h 30, sortie du métro Cité (S. Rojon-Kern).
■ **MUSÉE PICASSO** (37 F + prix d'entrée), 14 h 45, 5, rue de Thorigny (Monuments historiques).
■ **FONDATION BISMARCK** : Collection Marzotto (40 F), 15 heures, 34, avenue de New-York (Approche de l'art).
■ **L'HÔTEL-DIEU** (50 F), 15 heures, devant l'entrée côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).
■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).
■ **MUSÉE MARMOTTAN** : exposition De Le Brun à Vuillard (50 F + prix d'entrée), 15 h 30, 2, rue Louis Boilly (Tourisme culturel).
■ **LE LOUVRE** de Philippe Auguste et de Charles V (37 F), 18 heures, sous la pyramide côté auditorium (Monuments historiques).

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Nationalisations en Grande-Bretagne

AU COURS de la dernière semaine, le gouvernement Attlee a pris une série de mesures tendant à la nationalisation de divers services économiques ou sociaux. C'est d'abord la Banque d'Angleterre qui devient banque d'Etat. Il est inutile de dire que le projet du chancelier de l'Echiquier, M. Dalton, est vivement attaqué par les conservateurs. On lui reproche surtout certaine clause n° 4, selon laquelle la banque ainsi nationalisée pourrait imposer telle ou telle mesure aux banques et exiger d'elles tous les renseignements dont elle-même pourrait avoir besoin.

On a annoncé ensuite la nationalisation des lignes d'aviation et des câbles télégraphiques Cable and Wireless. Aujourd'hui enfin, on apprend que le cabinet, sur la recommandation de son Comité des services sociaux, a décidé de proposer la nationalisation de tous les hôpitaux de Grande-Bretagne. Ce projet affecte plus de mille hôpitaux qui ont jusqu'ici vécu surtout de souscriptions privées. Dans les milieux gouvernementaux, on souligne que, pour faire face aux exigences du futur plan de Sécurité sociale, ces hôpitaux auraient dû faire appel au soutien financier de l'Etat et que celui-ci ne pouvait engager des sommes sans contrôler l'usage qui en serait fait. On peut prévoir que la polémique va s'engager également autour de ce projet.

Devant cette politique de nationalisation progressive, l'opposition conservatrice crie à la dictature étatiste : tous les jours ou presque, le *Daily Express* lance des appels en faveur de la liberté et de l'initiative individuelle et critique le maintien des contrôles du temps de guerre. L'organe travailliste *Daily Herald* réplique que, si le Labour Party a pris le pouvoir, ce n'est pas pour appliquer la politique des conservateurs.

J. L.

(9 novembre 1945.)

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437 ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg,
94852 Ivry-cedex.

PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris Cedex 08
Tel. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **SCANDINAVIE.** Après l'arrêt de travail observé par les stewards et hôtesses de l'air de la compagnie SAS, les 2 et 3 novembre, deux autres préavis de grève ont été déposés pour les 9-10 et 16-17 novembre. Le mouvement concerne les personnels navigants norvégiens et suédois, mais pas danois. – *(AFP.)*
■ **LONDRES.** London City Airport, l'aéroport le plus proche du centre-ville de Londres, a été vendu par son fondateur, le groupe de construction John Mowlem, à un consortium irlandais pour 14,5 millions de livres (environ 115 millions de francs). Depuis son ouverture en 1987, City Airport n'a jamais été rentable, accumulant près de 70 millions de livres de pertes, dont 4,5 millions en 1994. – *(AFP.)*
■ **JAPON.** L'office national du tourisme japonais a lancé un service d'informations en anglais sur Internet, Japan Travel Updates, qui est destiné à aider les voyageurs à réaliser un séjour agréable au meilleur marché. Ce nouveau service propose des suggestions d'hôtels, de restaurants, d'itinéraires et fournit des informations sur les moyens de transports et les aéroports.
■ **SOUDAN.** L'aéroport de Khartoum va se doter d'un système de radar moderne pour pouvoir contrôler pleinement l'espace aérien du Soudan. – *(AFP.)*
■ **ALLEMAGNE-THAÏLANDE.** La Lufthansa et Thai Airways ont conclu un accord de partage de code, qui concerne dans un premier temps quatorze vols hebdomadaires (sept par compagnie) reliant Francfort à Bangkok. – *(AFP.)*
■ **SHANGHAÏ.** Swissair assure désormais trois vols hebdomadaires Zurich-Shanghaï *via* Pékin. – *(AFP.)*
■ **SUÈDE.** La compagnie suédoise Baltic Lines, partenaire de l'opérateur polonais Corona Shipping Line (CSL), a suspendu la liaison par ferries entre Karlshamn et Gdynia, après la « guerre des prix » imposée par un autre armateur suédois, Lion Ferries (groupe Stena Line), qui exploite la ligne Gdynia-Karlskrona. – *(AFP.)*

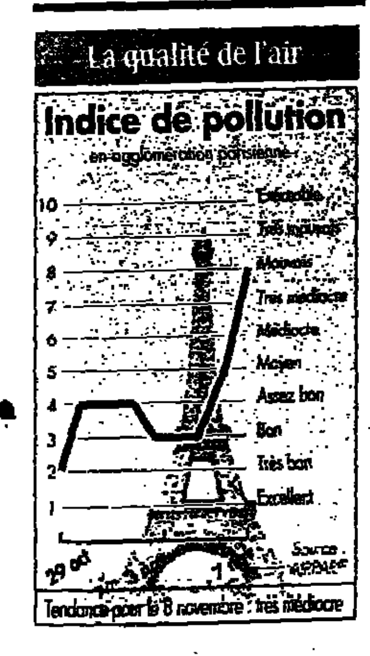
MÉTÉOROLOGIE

A la suite de mouvements sociaux à Météo-France, nous sommes dans l'impossibilité de publier les prévisions météorologiques habituelles. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

Gris et plus doux

LES HAUTES PRESSIONS sur la France faiblissent un peu, laissant passer des nuages sur le nord du pays. Demain, la grisaille sera présente sur le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie, la Normandie, la Bretagne, l'Ile-de-France, la Lorraine, l'Alsace, la Bourgogne, les Pays de la Loire et le Centre. Dans le Sud-Ouest et le Centre, il pourra y avoir des brouillards locaux. Sur les autres régions, le soleil dominera avec toutefois un risque d'entrée maritime près de la Méditerranée. Les températures matinales seront en hausse avec 3 à 5 degrés en général, localement 0 à –3 sur le Massif Central et Rhône-Alpes, 6 à 8 sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique, 8 à 10 près de la Méditerranée. L'après-midi, il fera 8 à 10 degrés environ sur la moitié Nord et 13 à 17 sur la moitié Sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

LE RENDEZ-VOUS DU NEUF

Les opportunités pour acheter, investir...

LE MARCHÉ, LES CONSEILS DE LA FNPC



LOGEMENTS NEUFS : PREMIERS EFFETS POSITIFS DU PRÊT À TAUX ZÉRO

Les premiers effets positifs du prêt à taux zéro commencent à se faire sentir, aussi bien dans la région Ile-de-France qu'en province.

Dans la région Ile-de-France, c'est surtout la première, et, plus encore, la deuxième couronne qui connaissent des augmentations sensibles de fréquentation des bureaux de vente et depuis un mois environ, des réservations.

Pour de nombreux promoteurs et notamment les principaux groupes intervenant en Ile-de-France, **le rythme des réservations et le chiffre d'affaires des ventes ont doublé** au cours des toutes dernières semaines par rapport à la moyenne des huit premiers mois de l'année.

C'est aussi à un doublement par rapport aux chiffres d'octobre 1994 que l'on assiste.

Les bureaux de vente de ces promoteurs enregistrent, par ailleurs, au cours des dernières semaines, **un triplement de leur taux de fréquentation.**

En province, on assiste surtout à une hausse très nette des fréquentations dans la quasi-totalité des régions (± 30 % sur la région lyonnaise par exemple) et à une amorce sensible de la reprise des ventes, et notamment, dans l'immédiat, pour les maisons individuelles, groupées ou isolées.

Au niveau national, les premiers résultats enregistrés sont donc satisfaisants et laissent augurer d'un impact fort sur le marché du neuf dans les semaines à venir.

RÉGION PARISIENNE

Le Flore 29, rue du Maréchal Joffre **NOUVEAU PROGRAMME** A partir de 20.500 F le m².	**FINANCIÈRE RIVE GAUCHE** 104, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris. **Tél. : 49.10.06.20**	**Résidence de grande qualité, comprenant 17 appartements du studio au 5 pièces, dans un environnement calme et verdoyant, à proximité du R.E.R. et du centre ville. Renseignements et vente : tél. : 47.16.72.25.**	 FINANCIERE RIVE GAUCHE

Le Domaine de la Tourelle 5/7, rue Félicien Lesage. **GRANDE OUVERTURE.** Exemple : maison de ville 71 m² : 995.000 F.	**MEEKER CONSTRUCTION** 8, rue Euler, 75008 Paris. **Tél. : 40.69.60.00.**	A Montesson, à 16 km de Paris par la Porte Maillot, bénéficiant d'excellentes dessertes (RER A1 gare de Chatou ou du Vésinet et SNCF gare Saint-Lazare). Ecoles, grandes surfaces de renommée à proximité. Meeker lance une nouvelle réalisation réservée à quelques rares privilégiés et comprenant 21 appartements et 9 maisons de ville. Bureau de Vente sur place : ouvert lundi, jeudi, vendredi de 14 h à 19 h. Samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h. **Tél. : 30.71.91.09.**	 MEEKER

50, rue de Prony et 79, bd Voltaire A 200 m. du métro 10 appartements disponibles. Du studio au 4 pièces. Prix à partir de 13.500 F le m².	**SINVIM** 44, rue J. Ibert, Levallois. Adresse postale : 75835 Paris Cedex 17. **Tél. : 41.05.31.31.** Du lun. au vend. de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Le sam. de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.	**Livraison : immédiate.** Immeuble à taille humaine. Toutes facilités à proximité. Façade habillée en pierre de taille. Garantie de rachat, garantie locative et location-vente possibles. Soumises à conditions particulières. Appartement décoré et Bureau de Vente sur place ouverts tous les jours (WE compris), sauf mardi et mercredi, de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h. Lundi ouverture à 14 h. **Tél. : 48.86.24.66.**	 SINVIM





AU COEUR DE SCEAUX, À 5 MN À PIED DU RER.

Dans un beau domaine privé, trois grandes "Maisons de Ville" autour d'un ravissant jardin intérieur. Calme, verdure, terrasses ou balcons pour tous les appartements.

LE DOMAINE COLBERT A SCEAUX

TEL. (1) 41 05 30 30

COGEDIM 75835 PARIS CEDEX 17ᵉ

LA QUALITÉ FAIT LA DIFFÉRENCE

RÉGION PARISIENNE (suite)

21 500 F/m2*

A 150 M DE NEUILLY

ARPÈGE



- Dans le Levallois résidentiel
- Résidence de grande qualité
- Du studio au 5 pièces
- Balcons et grandes terrasses

Exemples de prix à partir de** :

Studio :	515 000 F
2 pièces :	875 000 F
3 pièces :	1 460 000 F
4 pièces :	1 825 000 F
5 pièces :	1 930 000 F

Bureau de vente : Place de la Libération à Levallois (92). **Tél. : 47 58 71 72**

Ouvert tous les jours, sauf mardi et mercredi, de 14 h à 19 h. Samedi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

Daniel FÉAU - 132, bd Haussmann - 75008 Paris **Tél. : 40 08 11 40**

Commercialisation — Co-réalisation





N° 5 rue Castéja **APPARTEMENT DÉCORÉ** 9 appartements disponibles immédiatement. Ex. : 3/4 pièces 85 m² + 60 m² jardin : 1.650.000 F hors parking. Prix du m² habitable pondéré à partir de 18.000 F.	**FINANCIÈRE RIVE GAUCHE** 104, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris. **Tél. : 49.10.06.20**	**LIVRAISON IMMÉDIATE.** Possibilité de prêt à taux 0 %. Conditions exceptionnelles pour toute réservation avant le 31.12.95. A proximité du métro et des commerces. Appartements du studio au 5 pièces. Duplex, terrasses. Prestations de qualité. Appartement témoin. Renseignements et vente : 55, avenue Edouard Vaillant, ouvert tous les jours, sauf mardi et mercredi de 14 h à 19 h, samedi et dimanche de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h. **Tél. : 49.10.06.20.**	FINANCIERE RIVE GAUCHE

Les Jardins d'Haussmann Rue Auguste Bailly. **NOUVEAU** 40 appartements disponibles. Du studio au 5 pièces. Prix à partir de 420.000 F hors parking.	**MEEKER CONSTRUCTION** 8, rue Euler, 75008 Paris. **Tél. : 40.69.60.00.**	Dans le quartier résidentiel de Courbevoie, derrière le parc des Couronnes, à proximité des écoles, de la gare et des commerces, Meeker réalise un immeuble de standing. Livraison 4ᵉ trimestre 1996. Bureau de Vente sur place : rue Auguste Bailly. Ouvert tous les jours (sauf lundi et mardi) de 14 h à 19 h. Samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h. **Tél. : 43.34.17.83.**	 MEEKER

Résidence Ronsard Angle rue J.-P. Timbaud et rue du Viaduc. 2 Pièces à partir de 900.000 F hors parking.	Réalisation : **Groupe SOFAP-HELVIM** 66, rue de Villiers 92300 LEVALLOIS-PERRET **Tél. : 41.05.79.00.**	Dans un environnement de verdure, une résidence à l'architecture élégante et contemporaine. Des appartements avec balcons ou terrasses, du studio au 4 pièces disponibles immédiatement. Possibilité de taux 0 %. Avantages fiscaux, lois Quilès/Méhaignerie et exonération des droits de première mutation à titre gratuit (jusqu'au 31/12/95). Bureau de Vente sur place ouvert tous les jours de 14 h à 19 h (sauf mardi et mercredi). Samedi et dimanche de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h. **Tél. : 47.36.85.03.**	

Fontaine Val d'Or 29, 39, rue J.-J. Rousseau. Touchant Saint-Cloud. Face à Paris. 42 appartements disponibles. Du studio au 6 pièces. 2 pièces : 799.000 F.	**SINVIM** 44, rue J. Ibert, Levallois. Adresse postale : 75835 Paris Cedex 17. **Tél. : 41.05.31.31.** Du lun. au vend. de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Le sam. de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.	**Livraison : 2ᵉ trimestre 1996.** Lisière de Saint-Cloud, face à Paris. Entrée majestueuse, fontaine dans jardin. Qualité de l'architecture et des plans à la hauteur du site. Garantie de rachat et garantie locative possibles. Soumises à conditions particulières. Bureau de Vente et appartement décoré sur place, ouverts tous les jours (WE compris), sauf mardi et mercredi de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h, lundi à 14 h. **Tél. : 42.04.01.85.**	SINVIM

CONTACT AU MONDE PUBLICITÉ : EMMANUEL PIERSON AU 44.43.77.4[illegible]

Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

SPÉCIAL VENTES

MERCREDI PROCHAIN : SPÉCIAL LOCATIONS

locations offres

7e RUE MALAR
Petit 2 P. de caractère
5 500 F cc. IP : 48-85-13-33.

19e RUE DES SOLITAIRES
Vaste 3/4 P. 97 m². Parking.
8 500 F cc. IP. 48-85-13-33.

PARIS 20e
Atelier d'artiste original, calme
67 m² 6 250 F
IP : 48-85-13-33.

GEORGES-MANDEL
Récent 5 P parking
20 000 + ch. 45-04-49-13

19e Prox CANAL OURCQ
3 P 55 m², 6e étg asc.
4 250 H. CH. – 47-42-07-43

BOULEVARD RASPAIL
(angle Montparnasse) 3/4 p., 90 m², balcons, parking.
9 500 hors ch. 42-66-36-53

AV. MONTAIGNE
sur place de l'Alma, face tour Eiffel, grand 5 pièces, immeuble somptueux, 33 900 hors ch.
PARTENA 42-66-36-53

2e Quartier BOURSE, studio moderne meublé, stand., loggia
5 800 CC - IP 48-85-13-33

INVALIDES 85 M²
3 P., r. UNIVERSITE parfait état.
8 500 F H. CH. 42-66-36-53

1er PALAIS ROYAL, 4e étg., asc., 2 pièces, 40 m² 4 500 H. CH.
Tél. : 42-66-36-53

15e VOLONTAIRES, studio, 35 m², comme neuf, bel imm., 3 000 H. CH. - 42-66-36-53

12e, rue de Chaligny, 5 p., 110 m². Mº Faidherbe, séj., 3 ch., 4e ét., asc., clair, ch. cent., calme 43-73-33-31

locations recherche

J.H. ingénieur conseil rech. 2/3 p., env. 70 m², 16e, 17e, Neuilly. Dispo. fin déc.
Réf. sérieuses. Tél. : 40-89-06-69

INTER-PROJETS recherche
SUR PARIS et EST PARISIEN
grands appartements duplex, lofts, ateliers d'artiste, maisons caractère, produits régionaux, à louer ou à vendre.
IP : 42-83-46-46.

EMBASSY SERVICE
43, avenue Marceau, 75008
Rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPTS HAUT DE GAMME HOTEL PARTICULIER & VILLAS OUEST Paris VIDES et MEUBLÉS GESTION POSSIBLE
(1) 47-20-30-05

appartements ventes

2e arrondt

7, rue du Mail.
2/3 P. TERRASSE
s/pl. jeudi et samedi
de 14 à 16 heures ou 47-27-48-38

3e arrondt

Dans hôtel particulier original 2 pièces en duplex, charme, calme. Tél. : 42-78-64-33

STUDIO 15 m², clt 270 000 F
2 p. 36 m², travx 580 000 F
2 p. 39 m², 3e ét. 660 000 F
2/3 p. de charme 840 000 F
AIM 42-78-40-04

Dans hôtel part, duplex 3/4 p., 2 bns, charme, poutres, terrasse. Tél. : 42-78-64-33

4e arrondt

PLACE BASTILLE
Bel imm., 18e siècle, 4 p., entrée, séj., s.-à-manger, 2 chbres, cuis., bains. Dble expos. Très clair, 1 450 000 F.
AGT Bastille 42-78-10-20

30 m² env. 6e, asc. 495 000 F
2 p. 48 m² refaits 870 000 F
3 p. + gde cuis. 1 300 000 F
5 p. calme, sud 1 750 000 F
AIM 42-78-40-04

5e arrondt

LUXEMBOURG, imm. p. de t., stud., kitchen., part. ét., calme, clair, asc., idéal investisseur. 450 000 F. 43-25-97-16

PORT-ROYAL, p. de t. ravalé, beau 2 p., parf. ét. Vue dégagée, plein sud, ét. élevé, asc. 1 050 000 F. 43-25-97-16

VAL-DE-GRACE, séj. + 3 chb. à rénover, bne distrib., dble expos., parquet, moul., cheminée. 1 690 000 F. 43-25-97-16

CLUNY, imm. XVIIe, grand studio, atelier artiste, av. Mezzan, belle haut., charme, parfait état. 750 000 F. 43-25-97-16

6e arrondt

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, p. de t., asc., 5e ét., 5P., 150 m² à réf., chf. indiv., urgent. 43-35-18-36

EXCEPTIONNEL 190 m²
Bel immeuble XVIIe, penthouse + terrasse 32 m².
LITTRE 45-44-44-45

PROCHE JARDIN
luxembourg, magnifique 5 p. à rénover, 2e, balc. 2 900 000 F.
Serge Kayser 43-29-60-60

7e arrondt

Mº LATOUR-MAUBOURG
studio tt clt, clair, calme, excel. état, idéal invest.
365 000 F. – 45-29-90-73

ST-DOMINIQUE/AUGEREAU
studio 20 m², 5e ét., calme.
40-46-92-60 – 395 000 F

LATOUR-MAUBOURG
calme, séj., 2 ch. 1 750 000 F.
Serge Kayser 43-29-60-60

GRENELLE, ST-PERES 106 M²
sur jardin, 3e, asc., box immeuble. 42-81-50-33

8e arrondt

RUE TRONCHET 180 M²
standing + service.
Tél. : 45-51-59-48

11e arrondt

BASTILLE LOFT 200 m², 4,5 m h.p., poss. terrasse 150 m². Ds un passage typique.
ERACTI 46-59-06-67

11e VOLTAIRE, 4 pièces, dernier étage + terrasse 217 m².
ERACTI 46-59-06-67

PRÈS BASTILLE
idéal profession libérale, appartement 130 m², parfait état.
Rens. : 40-85-81-66 ap. 20 h 30.

12e arrondt

NATION, 5 p., 117 m², gd stand., étg. él., balc., dble expo.
ERACTI 46-59-06-67

13e arrondt

Rue Bobillot, 2 p. dans récent, asc., terrasse, exc. état, poss. park. 765 000 F. 40-47-67-82

Mº GLACIÈRE, 2 p., cuis. équip., balcon, double exposition, étage élevé, ascenseur, vue dégagée. 790 000 F. 43-25-97-16

14e arrondt

Rue Boyer-Barre, 3 p., beau p. de taille, 2e ét., balc. 40-47-67-82
SYNDIC 1 080 000 F

DENFERT-ROCHEREAU, grand 2 p., 3e ét., asc., bel imm., p. de taille. 950 000 F. 40-47-67-82

Prox. Denfert, stand., rue et jard., 4/5 p., 120 m², gde cuis., 2 bns, calme, soleil. park. 43-35-18-36

15e arrondt

DUPLEX, stand. dern. ét., 2P., 39 m² + 25 m2 terrasse, vue panoramique, pl. soleil - 43-35-18-36

VAUGIRARD MONTPARNASSE
4 pièces, beau p. de taille.
1 800 000 F. 40-56-99-98

CHARLES-MICHELS, 6 P.
récent, standing, terrasse 82 m², 2 parkings, prix : 3 180 000 F.
Tél. : 40-56-99-98

Mº DUPLEIX, studio en volume, exc. état, dans bel imm. ancien.
450 000 F. SYNDIC 40-47-67-82

MONTPARNASSE
11e ét., balc., terrasse, séjour, 2 chbres, soleil. 1 800 000 F.
Serge Kayser 43-29-60-60

28 bis, rue de Castagnary, 2 p., 7e ét., asc., balc. 38 m². 640 000 F. S/pl. jeudi et samedi de 14 à 16 heures. 46-24-93-33

16e arrondt

VICTOR-HUGO 8 P.
370 m², gd std., poss. prof. lib., parking - 45-04-49-13

EGLISE D'AUTEUIL
110 m², séj., atelier, 6e, asc. gd balcon 17 m², service.
LITTRE 45-44-44-45

MUETTE-PASSY 98 M²
5e ét., dble séjour, 2 ch., sur jardin, cuisine, sdb, 2 asc., imm. standing. 2 M 300 F à déb. Part. tél. : 45-03-41-19 (h. repas)

JARDINS RANELAGH
320 m², 6e ét., triple réception, 4 chamb., terrasse, box service.
Tél. : 42-81-50-33

BD MONTMORENCY
400 m² env., superbe imm. gd standing, vue imprenable, poss. divisible, étage élevé, 5 chambres + triple réception, parking service. Affaire except.
Tél. : 42-81-50-33

ETOILE FOCH
luxe duplex, 250 m² SUR TERRASSE 100 M², SUD, park. serv.
Tél. : 47-47-92-59

IENA - ETOILE
situation exceptionnelle pour pied-à-terre 82 m² + terrasse 70 m² au 7e étage. 3 500 000 F
Notaire 44-55-33-21
ou 44-55-33-22

Charme, gd, soleil, 3e ét.
IENA 4 P. 80 M²
1 700 000 F. 42-36-88-05

18e GONCOURT, 95 m²
appt de caractère, cheminée. Dans voie privée arborée, séjour 45 m², 3 m. sous poutres
ERACTI 46-59-06-67

17e arrondt

17e PARC MONCEAU DUPLEX 200 M²
Vue pano s/parc
5/6 p., parfait état, 4e-5e étg. imm. gd stand. 5 900 000 F
PARTENA 42-66-36-53

AV. NIEL, 190 M²
appartement 6 pièces de caractère à rénover. 4 500 000 F
PARTENA 42-66-36-53

ETOILE, ancien standing. 7 pièces princip., beau volume 330 m² env. 6 400 000 F.
Notaire 42-36-91-00

19e arrondt

Maison en triplex, 100 m² environ, esprit atelier, jardin.
Prix : 2 150 000 F.
IP 48-85-13-33

Mº RIQUET
VILLA CURIAL
du studio au 5 pièces, libres ou occupés.
PREBAIL 43-80-35-04

ATELIERS, DUPLEX
avec terrasse, LOTS à vendre sur EST PARISIEN.
IP 48-85-13-33

78 Yvelines

LE CHESNAY/VERSAILLES
Centre commerces, marché, 111 m² + loggia. 3/4 chbres, chauf. indiv. 1 680 000 F
DANO 39-51-34-45

VERSAILLES 10' GARE
calme, séjour, 3 chbres, gar. aire de jeux, 1 290 000 F
DANO 39-51-34-45

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY ST-JAMES 3 P.
9e et dernier ét., vue except. 90 m², sud, parking, 2,3 MF
ONIM 40-46-92-60

MONTROUGE A SAISIR, appartement 2 pièces, cuisine, chauffage individuel. 230 000 F.
JPL Diffusion 45-34-72-46

NEUILLY-PASTEUR
maison particulière sur voie privée, grande récept., 5 chambres, chbre serv., terrasse, garage
Prix : 7 400 000 F.
FONCIA 45-44-55-50

92 BOULOGNE 3/4 P.
88 m², vide, rénové, ét. élevé, bien exposé, cuis. partiellement équipée, cave, parking, métros et bus. 6 700 F + charges. Disponible début décembre. De particulier à particulier
Tél. : 45-51-58-18

ISSY-LES-MOULINEAUX
PONT BILLANCOURT
du 2 au 5 pièces
à partir de 12 700 F/m².
PREBAIL 43-80-35-04

94 Val-de-Marme

CHEVILLY-LARUE (94)
85 m² + 16 m² terrasse.
Dans résidence privée Gardien. Au 1er, 4 pièces, 2 chbres, salon, salle de séjour, bureau, cuis. aménagée. Alarme. Poss. box.
Prix : 800 000 F
Part. tél. : (16-1) 46-75-01-20

CHARENTON LIMITE PARIS
beau triplex 130 m², style atelier, terrasse, dans jardin clos. Prix : 2 450 000 F.
IP 48-85-13-33

maison

BOUGIVAL
Part. vd maison 5 P.
90 m², 3 ch., séjour avec chem. s/sol avec garage, jardin, près gare et écoles. TB état.
Prix : 1 800 000 F.
Tél. : (16-1) 39-69-52-06

78. Dans quartier résidentiel FRANCONVILLE MAISON 145 m² dont 30 m² gar. 1 790 000 F à déb. Dom. 43-72-04-16, bur. 48-07-40-67

pavillon

77. MONTIGNY-LENCOUP
Part. vd pavillon sur s/sol total. Gd séjour. Salon avec cheminée, cuisine, sdb
A l'étage, 2 chbres. Poss. salle d'eau et 3e chbre.
Chaudière fuel de 1992.
Terrain clos de 1 800 m².
Tél. : 64-37-14-01 (bur.) 60-66-34-03 (soir)

immobilier d'entreprise

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services. 43-55-17-50

viagers

MARSEILLE, 8e, Prado 3 p., occ. fme 86 ans, rés. 3e âge. Hespérides 380 000 F + 3 500 F/mois. 42-30-57-57
VIAGER THOMASSIAN

17e Etoile, 4 pièces, balcon, pierre de taille, occupé soleil, ascenseur, 1 150 000 + rente. Homme 81 ans. 42-30-57-57
VIAGER THOMASSIAN
33, av. de Versailles, Paris-16e.

Boulogne, 83 m²
occupé 76 ans + parking libre.
480 000 + 3 051/mois.
42-66-09-22.

DUPLEIX 52 m² occupé 84 ans
355 000 + 3 100/mois ou cpt
615 000 sans rente.
42-66-09-22.

DEMANDES D'EMPLOI

ASSISTANTE EN COMMUNICATION
26 ans, bac + 3
communication et publicité
expérience de 3 ans
organisations de salons et de conférences, valuation d'interviews et de communiqués de presse
chef de publicité
étudie toutes propositions
sous nº 7?6 Le Monde Publicité,
133, av. des Champs-Elysées
75409 Paris Cedex 08

JURISTE DT EUROPÉEN,
30, spécial financements et gestion progr. CE, 2 ans expér. PFA étudie ts propos.
au (1) 48 27 30-65

SECRÉTAIRE COMPTABLE
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE
expérience professionnelle 20 ans
Tél. 48-26-24-68.

H. 40 a. lul. angl. arabe
10 a. exp. comple artistique galerie d'art ch. poste stable
Tél. 42-74-45-45

J.F. sérieuse rech. emploi garde enfants ou ménage libre de suite 43-80-97-65

Pers. d'expér., sérieuse et organisée rech. empl. de Resp. adm. ou Resp. compt. clients recouvr. Trilingue allemand, anglais Paris ou sud-ouest
16 (1) 40-30-22-96 (Rep.)

Jeune architecte d'intérieur diplômée
ESAM Paris, expérience en cabinet d'architecture d'intérieur (construction de maquettes, exécution de plans et perspectives en ambiance colorée) cherche travail temps complet ou temps partiel.
40-33-11-07 (répondeur.)

Après avoir passé 10ans au Japon, puis 3 ans d'activités en Asie Centrale Français, souhaite soit, à partir de Paris (ou autre ville) couvrir cette région, soit prendre un poste nouveau à l'étranger.
▪Expérience étendue dans le domaine de montage, management des grands projets au sein d'une multinationale.
▪Capacité de concevoir les politiques et de mettre en route des stratégies adéquates ainsi que la gestion et communication à haut niveau dans un contexte multi-culturel.
▪Parle parfaitement : Anglais, Allemand, Espagnol Italien, Japonais, Serbo-Croate et bonnes connaissances en Russe.
Prière répondre à BZV
Fax (357 5) 312 550

LE MONDE DES CARRIÈRES

Société d'études recherche pour vacations
ÉCONOMISTES
en économie industrielle, stratégie, analyse de la conjoncture.
Profil : DEA, doctorat, grandes écoles.
Envoyez CV à XEPFI,
61, rue du Fbg-Montmartre,
75009 Paris

TROUVER UN MÉTIER POUR UN ESPRIT ÉCRIVAIN,
c'est poss. en popularisant des résultats de rech. jamais diffusés
Tél. (1) 64-22-24-95

VOUS ÊTES ÉTUDIANT ?
STAGE RÉMUNÉRÉ
à temps partiel pour la durée de votre année universitaire
Mission : accroître la notoriété de la FNAIM et de ses produits
Env. CV dispo. et lettre de motivation à
FNAIM Développement,
129, rue du Fbg St-Honoré
75008 Paris

ORGANISME FINANCIER PARIS 15e RECHERCHE
1 C.D.D. (H/F)
spécialiste montage prêts immobiliers personnes physiques.
Disponible de suite
Env. CV au :
Monde publicité
sous nº 8938
133, av. des Champs-Elysées,
75409 Paris Cedex 08

GROUPE PARLEMENTAIRE recherche pour son président
SECRÉTAIRE EXPÉRIMENTÉE
trilingue (anglais, espagnol) sténo (anglais-français), maîtrise de l'outil informatique. Qualités requises : rigueur, dynamisme, sens de l'initiative, bonne culture générale, discrétion.
Adresser lettre manuscrite + CV + photo + rémunération actuelle au :
Monde publicité
sous nº 8939
133, av. des Champs-Elysées,
75409 Paris cedex 08

L'AGENDA

Automobile

Part. vd FORD MUSTANG 1966 « Fast Back », couleur rouge, intér. cuir. Automatique bon état, alarme, coupe-circuit, 75 269 miles. Prix : 60 000 F.
Tél. bur. : 47-10-20-19
Dom. : 48-49-16-44

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix.
« Que des affaires exceptionnelles ! » Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie

ACHAT · ÉCHANGE BIJOUX

PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens
4, rue Chaussée-d'Antin
Magasin à l'Etoile.
37, avenue Victor-Hugo.
Autre grand choix

Jeune fille au pair

Rech. J.F. au pair 20-25 a. pour enfants 3 et 6 ans. Région Nîmes. Contrat et +, voiture dispo. Tel : (16) 66-61-01-74

Rénovation Construction

Particulier cette annonce vous concerne

CÔTÉ FACE
EXPERTS EN RENOVATION DE FAÇADES
- IMPERMEABILISATION
- DECORATION
- ISOLATION PAR EXTERIEUR
- CONSEIL ET ETUDE GRATUITS
- TELEPHONEZ ET DEMANDEZ Mr GAULT Marc

SOGEP CONSTRUCTION
11, rue Marc-Seguin
ZI Mitry Compans
77290 MITRY MORY
Tél : (1) 64.27.90.74

Traduction

ASTRADUL
Association des traducteurs diplômés de l'université de Londres vous propose une équipe de traducteurs français et anglais
Permanences :
(1) 39-83-66-63/(1) 69-00-22-87/
(1) 43-80-56-47

Confiez vos travaux
de **TRADUCTION** d'anglais et d'espagnol vers le français (général, informatique, économie, arts),
de **RÉDACTION** (courrier, articles, discours), d'interprétariat de liaison, de révision/relecture et de frappe de documents à une professionnelle diplômée.
Tél. : 30-40-15-66

V.T.L.

SKI DE FOND
HAUT JURA, 3 H DE PARIS TGV
Ferme comtoise du XVIIe.
Grand confort, table d'hôtes, produits maison et régionaux.
Yves et Liliane vous feront passer un séjour calme, reposant et convivial.
Tarif : sem./pers 2 600 F à 3 150 F selon période, tout compris (pension complète + vin au repas, moniteur, matériel ski).
Tél : (16) 81-38-12-51.
LE CRÊT L'AGNEAU, 25650 LA LONGEVILLE

JURA près (Métabief) frontière suisse
3 h de Paris par TGV
en pleine zone nordique.
Chbres en pension ou demi-pension chez ancien **sélectionné olympique**, tir à l'arc, VTT, randonnee, salle remise en forme, etc.
Réservation : (16) 81-49-00-72

Vins

Directement du vigneron à votre table du vin à découvrir
MONTLOUIS-S/LOIRE
A.O.C.
Sec, demi-sec, moelleux.
Méthode champenoise.
Plus. millésimes dispon.
Tarifs sur demande
L. CHAPEAU
15, rue des Aîtres-Husseau
37270 Montlouis-sur-Loire
Tél. : (16) 47-50-80-64.

LENI RIEFENSTAHL Elle fut la cinéaste officielle du Troisième Reich, filmant le congrès du parti nazi à Nuremberg en 1934 (*Triomphe de la volonté*) et les Jeux olympiques à Berlin en 1936 (*Les Dieux du stade*). Dans le documentaire que lui a consacré Ray Müller, Leni Riefenstahl se livre à des tentatives de justification qui ne peuvent convaincre. ● L'ARTISTE, son rôle et sa fonction face à la doctrine et l'idéologie sont au cœur de cette évocation en forme de portrait. C'est le prétexte à une analyse du pouvoir des images autant que des images du pouvoir. ● LA MÉTHODE de défense choisie par Leni Riefenstahl ouvre des perspectives de réflexion sur le fonctionnement d'une industrie des images qui affiche son mépris de la politique, qui rejette la diversité et la complexité au nom de l'efficacité commerciale de produits soigneusement formatés.

Portrait de la cinéaste du IIIe Reich en vieille dame indigne

Déjà diffusé sur Arte en 1993, le film de Ray Müller consacré à Leni Riefenstahl sort sur les écrans. A quatre-vingt-dix ans, celle-ci continue d'affirmer qu'elle a tourné « Les Dieux du stade » et « Triomphe de la volonté » sans arrière-pensées politiques

LENI RIEFENSTAHL, LE POUVOIR DES IMAGES. Film allemand de Ray Müller (3 h 02).

Aucun cinéaste n'a jusqu'ici fait l'objet d'un film de plus de trois heures, sorti en salles après avoir été présenté à la télévision. La production et la commercialisation de *Leni Riefenstahl, le pouvoir des images* appelle cette première constatation, qui conduit à s'interroger sur la part prise dans cette entreprise par un phénomène de douteuse nostalgie. D'autant que peu de gens ont vu les films de la cinéaste, qui demeurent pour la plupart inaccessibles aujourd'hui.

Que sait-on communément de Leni Riefenstahl ? Qu'elle fut danseuse, actrice, scénariste, productrice, réalisatrice et photographe ? Peut-être. Qu'elle fut la cinéaste officielle du IIIe Reich. Certainement. Cela suffit-il à justifier pareille opération ? Les tentatives d'autojustification, piteuses pour l'essentiel, auxquelles se livre une vieille dame présentent-elles encore quelque intérêt ? En elles-mêmes, sans doute pas.

Paradoxalement, le film de Ray Müller est plus intéressant par ses défauts et ses manques que par ses qualités, pourtant réelles. En l'état, il constitue le prétexte à une réflexion sur la notion de mise en scène, au sens de manipulation des images, et ses effets. Davantage que la question de la situation de l'artiste face au pouvoir, il pose le problème de la responsabilité de l'artiste face à sa propre création.

Lorsque le réalisateur lui demande de parler en marchant dans les studios de Babelsberg, Leni Riefenstahl appuie son refus d'une formule vigoureuse : « *Je ne suis pas un fantôme* », lance-t-elle à Ray Müller, contraint de se soumettre à l'autoritarisme de cette femme de quatre-vingt-dix ans (le film a été réalisé en 1992 et Helene Bertha Amalie Riefenstahl est née à Berlin le 22 août 1902), qui entend démontrer que jamais personne ne l'a contrainte à faire ce qu'elle n'avait pas décidé de faire.

Pas un fantôme, assurément, cette plongeuse qui explore et filme les fonds sous-marins. Mais cette silhouette vêtue d'un imperméable rose, qui hante le stade olympique de Berlin, mastodonte désert, semble bien aller au-devant d'un passé qu'elle n'a de cesse de repeindre aux couleurs par elle choisies. Le film qu'elle réalisa en ces lieux, en 1936 (*Les Dieux du stade*), et plus encore *Triomphe de la volonté*, film du congrès du parti nazi de 1934, à Nuremberg, témoignent d'une époque qu'elle affirme vouloir mais ne pouvoir oublier. Parce que ces années furent le prélude au plus atroce déchaînement de violence et de haine de l'Histoire ? Non, parce que ses films lui valurent, une dizaine d'années plus tard, de connaître ce qu'elle continue de définir comme des *« avanies »*.

Composer, avec sa très active participation, un portrait de Leni Riefenstahl signifie devoir en passer par ses appréciations réductrices et égocentriques, par ses raccourcis et ses simplifications. Le film offre ainsi à la cinéaste de dérouler une logique à laquelle elle s'est toujours tenue, tant dans ses entretiens que dans ses Mémoires. Logique d'artiste, logique de technicienne, qui mit son talent et son savoir-faire au service de l'esthétique et de l'efficacité. Qui démontre, exemples à l'appui sur la table de montage, que la mise en scène est essentiellement affaire de manipulation, pour aussitôt refuser de seulement considérer les effets de cette entreprise de manipulation. On en viendrait presque, ainsi, à parler de candeur.

Candeur feinte, certainement, lorsque Riefenstahl affirme qu'en 1932 elle n'avait pas même entendu le nom de Hitler et qu'elle ne connaissait seulement pas l'existence du parti nazi.



Elle soutient qu'elle aurait pu filmer des légumes… et des fruits comme elle filma le congrès de Nuremberg

Hypocrisie, sans doute, lorsqu'elle prétend avoir été séduite par la portée « sociale » des thèses du Führer, en qui elle voyait également le meilleur garant de la paix dans le monde. Ce fut suffisant pour qu'elle lui fasse des offres de services, auxquelles Hitler, qui avait apprécié *La Lumière bleue*, premier film par elle réalisée et dont elle était également l'actrice, répondit avec enthousiasme. Le destin de la cinéaste était ainsi scellé, par sa volonté.

Les thèses avant-gardistes de Riefenstahl, forgées au contact du réalisateur Arnold Fanck, qui l'avait fait débuter comme actrice, et largement inspirées du modèle soviétique, correspondaient à la conception nazie de l'art, en rupture avec les principes de dramaturgie propagés par Hollywood. Aux théoriciens soviétiques, aux documentaristes allemands, Walter Ruttman particulièrement, Riefenstahl emprunte les conceptions, notamment du montage et du rythme.

Mais ces conceptions ne sont pas, chez elle, au service d'une vision du monde : sans doute dit-elle vrai lorsqu'elle affirme qu'elle aurait pu filmer des légumes et des fruits comme elle filma le congrès de Nuremberg. Seulement, c'est la machinerie nazie qu'il lui fut demandé d'exalter, pas les cours des halles, et en travaillant à sa propre gloire, la seule qui la concernât jamais, Riefenstahl a procuré aux nazis les armes dont ils avaient besoin.

La cinéaste a beau jeu d'affirmer que les épreuves sportives qui composent le menu des *Dieux du stade* ont été filmées sans arrière-pensées politiques. Les innovations techniques auxquelles elle procéda alors, et qui ont depuis été largement reprises par le cinéma et, surtout, par la télévision, lui permirent en effet de montrer le sport comme jamais il ne l'avait été.

Entre l'image de l'effort ainsi offerte et celle que proposeront les films sportifs par la suite, il existe certes des différences, mais qui ne relèvent pas forcément de l'idéologie. Il se trouve seulement que *Les Dieux du stade* a été réalisé dans un contexte très particulier, que Ray Müller se rend gravement coupable de ne pas décrire dans son film, et qui a déterminé ses conditions de production, d'élaboration, de réalisation et de perception. La faute de Leni Riefenstahl est d'avoir refusé de prendre en compte ces conditions extraordinaires, dès lors qu'elle en tirait personnellement bénéfice, et cette faute limite la portée de son film en même temps que sa dimension de cinéaste.

Obsédée par la recherche de ce qu'elle nomme la beauté, éprise d'esthétique, cette technicienne de haut niveau, toujours soucieuse de tout contrôler, de tout diriger et de tout faire elle-même, déterminée à s'imposer en tant que femme et artiste, n'a pas vu ce qu'elle n'a pas voulu voir. De même qu'elle soutient n'avoir perçu la réalité du nazisme qu'à travers sa dernière rencontre avec Hitler, en mars 1944 (*« Il avait l'air d'un fantôme »*, se souvient-elle, confirmant son intérêt pour les spectres), elle persiste aujourd'hui dans l'affirmation de sa non-responsabilité.

Attitude qui, en d'autres circonstances, pourrait sembler naïve, mais qui traduit surtout une confiance aveugle en la mise en scène et exprime sa foi inébranlable en la nécessaire efficacité du cinéma. De manière anecdotique pour ce qui est du cas de cette vieille dame, mais inquiétante si l'on considère que les théories d'artiste de Leni Riefenstahl se révèlent proches de celles des ténors reconnus de la production hollywoodienne d'aujourd'hui et des princes de l'industrie télévisuelle : l'absence de pensée politique (prétendue pour Riefenstahl, sans doute réelle aujourd'hui), la volonté de tout sacrifier à l'efficacité du spectacle (au prix, notamment, d'une surenchère technologique, exprimée au détriment de l'humain), la sanctification de l'expertise technique, conduisent trop souvent à la confection de produits formatés à la demande du plus grand nombre, elle-même pré-décidée et sollicitée d'abondance.

Sans volonté doctrinaire ni souci autre que commercial, l'industrie des images ne met-elle pas en place une culture de masse fondée pour partie sur une nouvelle « pensée unique » ?

En intervenant sans cesse pour corriger les choix de réalisation de Ray Müller, Leni Riefenstahl se montre là encore remarquable technicienne en même temps qu'elle impose sa volonté. Devant son obstination, le réalisateur finit par rendre les armes. Il prend soin de préciser que la cinéaste a dû se rajeunir de vingt ans pour passer, à soixante et onze ans, son brevet de plongeuse sous-marine, il rappelle qu'elle est adhérente à l'association Greenpeace, avant de la montrer, interminablement, en train de filmer les évolutions d'une raie pastenague.

Pour ces raisons, Leni Riefenstahl peut sembler une vieille dame indigne. Pour ces raisons seulement ? Et si la cinéaste avait, cette fois encore, réussi dans son entreprise de manipulation des images ?

Pascal Mérigeau

De Nuremberg aux îles Maldives

DANSEUSE, puis actrice dans des films de montagne réalisés par Arnold Fanck, cinéaste qui tenait le réalisme et l'exaltation de l'effort pour des vertus cardinales (*La Montagne sacrée*, 1926 ; *Le Grand Saut*, 1927 ; *L'Enfer blanc du Piz Palu*, coréalisé avec Pabst, 1929 ; *Tempête sur le mont Blanc*, 1930), Leni Riefenstahl est déjà célèbre en Allemagne lorsqu'en 1932 elle écrit, produit, réalise et interprète *La Lumière bleue*, qu'elle tourne dans les Dolomites.

Le film plaît à Adolf Hitler, auquel elle pourra s'adresser directement jusqu'en 1944, sans avoir à se soucier de l'opinion de Josef Goebbels, qui règne pourtant sur la culture et le cinéma allemands. En 1933, elle réalise le moyen métrage *Seig des Glaubens*, sur le congrès du Parti nazi à Nuremberg, sorte de « brouillon » du *Triomphe de la volonté* (1935).

En 1936, des moyens considérables et une équipe pléthorique (trente opérateurs) sont mis à sa disposition par les nazis pour qu'elle filme les Jeux olympiques de Berlin. Quatre ans plus tard, elle commence le tournage d'un film de fiction, *Tiefland*, dont elle écrit le scénario depuis 1934.

Après la guerre, elle sera accusée d'avoir utilisé comme figurants des Tsiganes sortis d'un camp spécialement à son intention. Le film demeure inachevé et, alors que la cinéaste s'est réfugiée au Tyrol en 1945, le négatif en est saisi. Jugée en 1949, elle est classée *« sympathisante »* du régime nazi. En 1952, elle récupère le négatif de *Tiefland* et termine le film, qui est distribué en Allemagne en 1953.

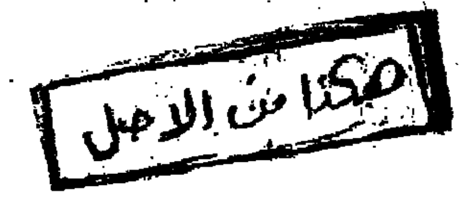
Au début des années 70, elle connaît à nouveau la célébrité avec des photos en couleurs des tribus noubas, au sud du Soudan. Leni Riefenstahl avait découvert, fascinée, un reportage en noir et blanc sur ces tribus dans le magazine allemand *Stern*, en 1948. Son auteur n'était autre que George Rodger, un des fondateurs de l'agence Magnum avec Cartier-Bresson et Robert Capa. Leni Riefenstahl avait demandé à Rodger de lui indiquer l'emplacement de la tribu. Il s'y était refusé, effrayé par l'association du nom de Riefenstahl avec le nazisme, lui qui avait photographié le camp de concentration de Belsen, en 1945. Il voulait également préserver la paix des Noubas.

En 1973 pourtant, Leni Riefenstahl localise la tribu, et en rapporte un essai en couleurs publié dans un livre à succès, *The Last of the Nuba* (en 1974, qui sera suivi de *The People of Kau*, en 1977). Le film qu'elle se proposait de réaliser sur les Noubas n'a, en revanche, jamais été achevé. Leni Riefenstahl s'est depuis prise de passion pour la plongée sous-marine et s'est installée aux Maldives.

★ *Olympia*, réédition américaine de *Beauty in the Olympian Struggle* (1937), livre qui accompagnait *Les Dieux du stade*, vient d'arriver en France. La majeure partie des photos sont des agrandissements tirés du film. Ed Saint Martin's press. 290 p., 350 F.

« Elle était effrayante »

Le grand comédien allemand Bernhard Minetti, aujourd'hui âgé de 90 ans, a tourné avec Leni Riefensthal dans *Tiefland*. Il a déclaré dans un entretien accordé au journal *Die Zeit*, en 1993 : *« Riefensthal a tellement insisté que je n'ai pas pu dire non. De plus, je voulais faire du cinéma. C'était une technicienne extraordinairement bonne, et douée d'un égocentrisme tel qu'elle était toujours capable de s'imposer. Elle était effrayante (…). J'ai fait une déclaration dans le procès qui lui a été intenté à propos des tziganes qu'elle a utilisés comme figurants dans le film. Cette déclaration lui était favorable : j'ai seulement dit à quel point elle était aimée des tziganes. Je crois qu'elle ne savait pas que ces gens allaient être exterminés. »*



« Pocahontas », dernier-né des studios Disney, prêche la réconciliation ethnique

L'idylle très « politiquement correcte » d'une princesse indienne et d'un colon britannique

Très librement inspiré d'un épisode de la colonisation de l'Amérique, le dernier-né des studios Disney raconte l'idylle d'un colon anglais de Virginie et d'une princesse de la tribu des Powhatan, au début du XVIIe siècle. Fidèle aux canons du genre, le film offre toutefois l'image d'une héroïne plus moderne qu'à l'habitude, porteuse d'un message insistant mais ambigu de réconciliation entre les communautés.

POCAHONTAS, UNE LÉGENDE INDIENNE. Dessin animé américain de Mike Gabriel et Eric Goldberg. 1 h 22.

Pour la première fois, les productions Disney ne s'en prennent pas à un conte de fées, mais à une histoire réelle, même si celle-ci est rapidement devenue légendaire aux Etats-Unis : l'idylle, au début du XVIIe siècle, entre la princesse indienne Pocahontas et le colon anglais John Smith. Bien que le film s'ouvre comme une évocation historique – l'embarquement des hardis pionniers de la Compagnie de Virginie –, il faut environ une demi-seconde pour s'assurer que ce matériau sera recyclé par la machine Disney de la même manière que *Cendrillon* ou *La Petite Sirène*.

A quelques rares exceptions – qui valurent des déboires à la maison de Mickey –, tous les longs métrages d'animation Disney obéissent à des règles immuables. Il est alors loisible d'observer comment les archétypes sont ici employés et quelles nuances distinguent ce nouveau film des précédents. Ce qui relève de la salubrité publique, puisqu'il est d'ores et déjà acquis que, par millions, les enfants de ce pays, comme de tous les autres ou presque sur cette planète, auront affaire à ce produit et à ses innombrables dérivés.

BELLÂTRE

Si le héros mâle est un assez banal bellâtre musculeux (Disney n'a jamais été très fort sur le chapitre de la séduction masculine, au moins anthropomorphe), l'héroïne ajoute un mémorable spécimen à la galerie de créatures imaginées par les studios de feu l'oncle Walt. Une pin-up athlétique, dont le beau visage épuré évoque autant Nefertiti qu'une squaw, dont la plastique est éloquemment dévoilée depuis que Disney, qui songe aussi aux papas, dévêt peu à peu ses personnages féminins – la petite sirène, puis Yasmina dans *Aladdin* avaient ouvert cette voie légèrement coquine.

En baisse depuis l'intervention de l'électronique, par rapport aux prodiges réalisés jadis par les experts du studio, l'animation simplifiée des fonds et des visages constraste avec l'élégance fluide des courses et des sauts, qui font par moments de *Pocahontas* une chorégraphie de belle qualité, citant les grandes comédies musicales classiques. Plusieurs séquences (la tempête, la préparation de l'affrontement entre colons et Indiens) sont aussi des réussites de rythme et de cadrage, alors que se produit un étrange phénomène, notamment dans les parties chantées : plus « moderne », le montage se veut plus rapide et l'est souvent trop, d'autant qu'il accompagne des mélodies qui n'ont pas changé de tempo (ni d'ailleurs de thème) depuis *Un jour mon prince viendra* dans le fondateur *Blanche-Neige* de 1938.

Parmi les protagonistes obligés, le méchant (le chef cupide des colons) est plutôt terne, alors que les inévitables et facétieuses bestioles de compagnie remplissent fort bien leur office. En l'occurrence, le colibri Flit et le raton laveur Meeko : parents, apprenez leurs noms, vous qui serez incessamment sommés de vider vos escarcelles pour acquérir leurs avatars en peluche, en latex et en sucre de synthèse. Réussite également d'un succédané de bonne fée, sous l'apparence d'une grand-mère-saule pleureur. Tout ce petit monde s'agite donc au profit d'une aventure sentimentale, dont le principal carburant est un plaidoyer écologico-pacifiste qui tourne volontiers au sermon de « correction politique ». Les Indiens incarnent un rapport sain et heureux avec la nature, l'ignorance et la peur de l'autre suscitent la haine et la guerre entre communautés, avant que ne triomphe l'amour. On frôle le ridicule lors du morceau de bravoure sur le droit à la différence, appuyé par une chanson qui semble la version saccharinée de *Blowing in the Wind*.

Le baiser vainqueur entre Pocahontas et John Smith, dépassant l'anecdote historique, devient ainsi le symbole d'une Amérique réconciliée avec elle-même dans la communion de toutes ses composantes. Autant pour le génocide des Indiens – entre autres le massacre de la tribu des Powhatan, à laquelle appartenait la vraie Pocahontas. Mais qui songerait sérieusement qu'une production vouée à la loi d'airain du happy end en ferait mention ? La conclusion choisit une option relativement ambiguë : les amoureux se séparent, John Smith repart pour l'Europe sous les yeux de biche éplorée de sa dulcinée. Réconciliées, les communautés continueront, dans la légende, d'exister à l'écart l'une de l'autre.

Jean-Michel Frodon

Un film noir signé Zhang Yimou

Le réalisateur chinois suit les règles du genre et reconstitue le Shanghaï des années 30

SHANGHAI TRIAD. Film chinois de Zhang Yimou, avec Gong Li, Li Baotian, Wang Xiaoxiao, Sun Chun, Li Xuejian. 1 h 49.

Dans le Shanghaï des années 30, un adolescent découvre l'envers du monde scintillant des boîtes de nuit en devenant le domestique de Bijou, la chanteuse vedette du plus luxueux cabaret de la ville. Cet immense palais, symbole d'une société brillante, futile et corrompue, appartient au patron de la pègre, tout comme la jeune femme. Sous le glamour et la séduction règne une loi impitoyable, dont la chanteuse et son amant subiront cruellement le châtiment pour avoir cru pouvoir la transgresser, tandis qu'impavide le pouvoir se maintient et se transmet selon les plus archaïques traditions.

L'entreprise de Zhang Yimou est ambitieuse. En adaptant un roman de Li Xiao (dont la traduction paraît simultanément chez Flammarion), le réalisateur d'*Epouses et concubines* et de *Qiu Ju* tente une parabole, qui s'applique bien évidemment aussi à l'époque contemporaine, sur les mécanismes ancestraux de la puissance en Chine. Il le fait dans le cadre d'un film de genre, le film noir, avec attaques de gangs, romance torride, ambiances sombres ou au contraire trop brillantes, rivalité amoureuse et de puissance, fuite éperdue et règlements de comptes. Mais un film noir conçu selon une variante particulière : la reconstitution historique et exotique, soies et brocarts, chansons et accessoires. Cherchant à dépasser les poncifs du genre, Zhan Yimou opte pour une stylisation qui l'amène à d'intrigants choix de récits. Ainsi il évite souvent de montrer l'action, n'en décrivant que les prémices et le résultat, ou décale la narration, considérée du point de vue du « naïf » (le garçon mêlé malgré lui à cette affaire), avant d'imposer une soudaine rupture de ton, dans un décor bucolique inattendu.

Subtile, la tentative ne donne pas tous les résultats escomptés. Si le cinéaste n'a rien perdu de ses talents d'imagier, repérés depuis *Le Sorgho rouge* et *Ju Dou*, ils ne lui rendent pas toujours service : la beauté trop décorative des scènes de cabaret ou d'un champ de roseaux au bord de l'eau alourdissent plutôt le film.

Et, contrairement à d'habitude, son actrice vedette, Gong Li, semble mal à l'aise, notamment dans les parties chantées. Elle est loin de porter le film, comme elle le fit dans les précédentes réalisations de Zhang Yimou (à l'exception de *Vivre*, la seule réalisation de ce cinéaste où elle n'apparaissait pas, si on met de côté *Opération Jaguar*, œuvre de commande reniée par son auteur). On sait la rupture intervenue entre le réalisateur et son actrice durant le tournage : elle explique sans doute pour partie ce résultat relativement décevant. Cherchant une structure en demi-teinte sans renoncer aux éclats de la belle image, confinant l'héroïne à un archétype qui la limite, passant d'un registre à l'autre sans paraître maîtriser ces glissements, le cinéaste donne ainsi l'impression de perdre son film en chemin.

J.-M. F.

Une héroïne qui « prend sa vie en main »

BLANCHE-NEIGE s'aventurait dans la forêt, avec des talons rouges. Elle promettait des pâtés en croûte aux sept nains en vraie petite ménagère, toujours impeccable, avec sa blouse aux manches ballon. Reine de la nature, Pocahontas, elle, évolue pied nus, en robe de peau fendue qui lui colle au corps. Blanche Neige balayait, Pocahontas pagaie, le sein haut, l'allure d'une sauvageonne surgie d'une photo de mode. Près de soixante ans séparent les deux héroïnes de Disney. L'espace d'une vie...

« Blanche Neige était l'obéissance même, explique Michel Mandry, archiviste de la maison Disney. *Pocahontas, elle prend sa vie en main. Les héroïnes contemporaines sont plus intégrées dans leur époque. Elles s'engagent. Le rêve relève moins désormais du conte de fées que d'une ambition de vie. L'important, ce n'est pas seulement d'être belle, ou admirée, c'est d'abord de revendiquer un rôle dans la société... »* Pocahontas coupe définitivement avec cette représentation de la femme de caractère qui, chez Walt Disney, était jusqu'à présent exclusivement représentées par des méchantes, des incarnations du démon. Coiffée-décoiffée, Pocahontas semble maquillée naturellement, et ses cheveux comme ceux de la Petite Sirène (1989), sont le gage d'une féminité naturelle, sans laque ni serre-tête cher à Blanche Neige (1937), ou à la Fée bleue de *Pinocchio*.

PACIFISTE MAIS SEXY

L'érotisme du tablier immaculé et du petit panier a disparu ; un autre le remplace, ajusté aux mensurations des top models : bouche épanouie, taille fine, fesses d'airain, poitrine généreuse. Pacifiste mais sexy, figure de l'exotisme *light* qui revendique avec charme la mémoire d'un peuple, Pocahontas « assume » son ethnicité planétaire. *« Brune, le teint ambré, les yeux en amande »*, elle s'adresse sans minauder à son prince charmant très WASP (« white anglo-saxon protestant »), et fait du lobbying féministe dans les grands espaces. A travers elle, se profile l'archétype de la bonne conscience américaine : une Indienne qui pourrait être blanche (la fiancée de Kevin Costner dans *Danse avec les loups*), noire (Naomi Campbell ?) ou chinoise, représentante d'une minorité dans laquelle chacun (e) pourra se reconnaître.

Laurence Benaïm

Les trois modèles de la princesse

NEW YORK
de notre correspondant

Pocahontas est le premier personnage de Disney inspiré non pas d'un conte, mais d'un épisode de l'histoire. Pocahontas était l'un des vingt enfants du chef de la tribu Powhatan qui vivait dans l'actuelle Virginie et fut massacrée par les colons. Pocahontas avait onze ans lorsqu'elle entra en contact avec les Blancs qui l'enlevèrent. Elle n'aurait, en vérité, jamais eu de liaison avec le capitaine John Smith, mais, convertie au christianisme, elle épousa un certain John Rolfe qu'elle suivit en Angleterre où elle mourut. Des efforts sont actuellement entrepris pour rapatrier ses cendres en terre indienne.

Echaudé par les protestations des Arabo-Américains qui ont accompagné la sortie d'*Aladdin* (et entraîné la modification de certains dialogues et chansons), le studio Disney a redoublé de précautions, notamment dans le choix du visage de la jeune fille, mélange de celui de la vraie princesse d'après des portraits exécutés il y a près de quatre cents ans par des peintres anglais, d'une historienne et d'une étudiante d'aujourd'hui (le corps, lui, est une transposition plus ou moins directe de celui du mannequin Christy Turlington).

L'historienne, Shirley « Little Dove » Custolow, fille d'un chef Powhatan, était « conseillère » sur le film. L'animateur en charge du personnage, Greg Keane, s'en inspira pour concevoir le visage de la princesse (elle lui a apporté, dit-il, *« la dignité nécessaire »* au personnage). Ses honoraires : 500 dollars. Troisième modèle : Dyna Taylor, vingt et un ans, étudiante d'origine philippine. C'est celle à qui Pocahontas ressemble finalement le plus. Son cachet : 200 dollars. Malgré leurs protestations, il est plus que probable que ni l'une ni l'autre ne toucheront de royalties sur la vente des poupées et le millier de produits dérivés du film (livres, disques, chaussures, tabliers, bouteilles de lait...).

Henri Béhar

Judith Cahen pose quelques questions acides sur l'amour

LA CROISADE D'ANNE BURIDAN. Film français de Judith Cahen, avec Judith Cahen, Joël Luecht, Serge Bozon, Fabrice Barbaro, Alberto Sorbelli. 1 h 25.

Quand l'écran s'allume apparaît une jeune fille. Elle explique qu'on va voir deux films à la suite, tous deux inspirés de l'histoire de l'âne de Buridan, mort de n'avoir pu choisir entre ses désirs. Prologue rapide et fin, souriant, ambitieux sans prétention. Ce sera le ton que tentera de conserver la suite, sans toujours y parvenir. La demoiselle qui fait ainsi les honneurs de *La Croisade* n'est autre que Judith Cahen, la réalisatrice et interprète pricipale, dans le rôle d'Anne Buridan.

Les « deux films », les deux parties plus exactement, tournent autour du même thème, avec les mêmes protagonistes, mais dans deux registres différents. La première partie a les apparences du documentaire, la seconde se situe davantage du côté de la fiction. Dans la première partie, Anne enquête auprès de ses copains, étudiants comme elle – on devine qu'il s'agit d'une école de cinéma, la Fémis en l'occurrence, dont Judith Cahen a suivi les cours. Au centre de l'interrogation de la jeune femme mal dans sa tête et dans son corps (et filmée sans complaisance par elle-même), la recherche d'une possibilité de vivre un amour et de vivre un engagement collectif. On discute, on cite les bons auteurs, le beau danseur pour lequel craque la demoiselle oppose la grâce de son corps en mouvement aux discours des autres.

Judith Cahen ne prend rien pour argent comptant, elle fait grincer ou dérailler sa petite machine narrative dès que celle-ci paraît trouver son chemin. On reconnaît au passage beaucoup des dispositifs du cinéma de recherche des années 60 et 70, sous les auspices de Jean-Luc Godard. Il y a de la maladresse, des bouffées de pédanterie, à l'occasion, qui agaceront d'autant plus aisément qu'elles se combinent au malaise profond du film qui, lui, touche pourtant à des questions « justes ». Ces mêmes questions, qu'on dirait existentielles si tout vocable de plus de trois syllabes ne passait à présent pour une obscénité, sont reprises sous la forme ludique d'une invention collective des amis d'Anne, à partir de sa situation sentimentale. La croisade ne trouvera pas son Graal, et le film court le danger de subir le même sort que le quadrupède du philosophe médiéval. A une grande différence près : loin de rester figé au milieu du chemin, il est perpétuellement en mouvement. Et ce mouvement est bien réjouissant et très prometteur.

J.-M. F.

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

APOLLO 13

Film américain de Ron Howard. Avec Tom Hanks, Kevin Bacon, Bill Paxton, Gary Sinise, Ed Harris (2 h 20).

La conquête de l'espace, aventure des temps modernes, quel sujet ! La mission héroïque des astronautes d'Apollo 13, privés de la consécration de l'alunissage par des incidents techniques et qui frôlèrent la mort lors de leur retour sur terre, quelle occasion d'une épopée d'aujourd'hui, avec tous les ingrédients du grand film d'aventures à l'américaine ! On connaît la fin ? La belle affaire ! Des dizaines de bons westerns ont entretenu le suspense, bien que nul n'ait douté que le bon cow-boy sortirait vainqueur du règlement de comptes à OK Corral. Mais là, de l'entreprise surhumaine d'une génération, affaire d'hommes en même temps que de techniques sophistiquées, affaire d'idéal et de science, il ne reste rien. Ce n'est pas qu'on ait lésiné sur les moyens, ce serait plutôt le contraire. C'est que tout cela est raconté d'un point de vue étriqué, obstiné à chercher la petite astuce qui séduit plutôt que de laisser le récit prendre son élan. *J.-M. F.*

AU PETIT MARGUERY

Film français de Laurent Bénégui. Avec Stéphane Audran, Michel Aumont, Alain Beigel, Marie Bunel, Thomas Chabrol, Olivier Py (1 h 35).

Ils sont venus, ils sont tous là. La mère de famille, l'homosexuel employé à la morgue et son ancien ami, récemment marié à une jeune timide, le mari infidèle, le banquier, le gamin, le médecin de service, la serveuse sympa, la séductrice, l'employé kabyle qui pour rien au monde ne se servirait une bière quand le patron n'est pas là. Et d'autres encore, auxquels il a été jugé bon d'adjoindre le clochard de rigueur, invité à partager les agapes de cette compagnie si « représentative ». Représentative, surtout, du cinéma français et de ses tics.

En élève appliqué, Laurent Bénégui dispose çà et là des notations qui se révéleront *in fine* signifiantes. Odorifères, en tout cas : le garçon de la morgue trouve que son bras droit sent mauvais, le filet de bœuf est avarié (non, ce sont les dents du client qui sont gâtées !) et on apprend que le restaurant va fermer parce que le patron (Michel Aumont) est atteint d'une tumeur qui s'attaque à ses facultés olfactives. Efforts méritoires, sans doute, mais tellement visibles et, surtout, appuyés par une réalisation sans esprit ni vigueur, que très vite le film se noie, entre évocations larme à l'œil du passé (oh ! c'était le bon temps, mais on ne le savait pas !) et description d'un présent convenu. *P. M.*

MANNEKEN PIS

Film belge de Frank Van Passel. Avec Antje de Boeck, Frank Vercruyssen, Ann Petersen, Wim Opbrouk (1 h 30).

Un jeune homme qui vient d'arriver à Bruxelles s'installe dans un immeuble à la concierge pittoresque et trouve un emploi dans un restaurant. Il rencontre une conductrice de tramway, mais un traumatisme d'enfance lui fait rejeter, dans un premier temps, une éventuelle histoire d'amour. Pourtant, lorsqu'il aura surmonté ses phobies, la jeune fille mourra d'une mystérieuse maladie. *Manneken Pis* renoue avec les pires manies du réalisme poétique, ses personnages incongrus mais sympathiques, ses décors étranges, ses symboles appuyés. *Manneken Pis* est une petite fable désincarnée.

Jean-François Rauger

LES ENTRÉES À PARIS

■ **Les vacances scolaires** ont produit des effets très différents sur la fréquentation. Parmi les nouveautés, les principaux bénéficiaires sont *Assassins* (74 000) et *Dragon Ball Z* (81 000, mais avec une journée de plus). Ils voient tous deux leurs entrées s'effondrer dès le lundi, tout comme *Casper*, qui a atteint en cinq semaines l'imposant total de 337 000 spectateurs. La période a été beaucoup moins profitable à deux autres films spécialement destinés au jeune public, *Mortal Kombat* qui baisse beaucoup dès sa deuxième semaine mais totalise tout de même 163 000 entrées grâce à son bon démarrage, et surtout *Sauvez Willy 2*, à seulement 67 000 en trois semaines.

■ **Deux « gros films »** continuent de dominer les débats, avec plus de 100 000 entrées chacun : *Waterworld* perd 35 % de son public à 127 000, mais réunit pourtant 333 000 amateurs en deux semaines dans son énorme combinaison de 45 écrans. Avec trois salles de plus, mais en quatrième semaine, *Les Anges gardiens* gardent la forme à 107 000, soit un total de 713 000 (et plus de 4,5 millions de spectateurs pour la France entière).

■ Si *Le Garçu* n'a guère tiré profit de sa sortie anticipée le mardi 31, il obtient en huit jours un score satisfaisant à 50 000 dans 30 salles. En deuxième semaine, *Underground* s'enracine avec 34 000 spectateurs, soit un total plutôt rassurant de 75 000 après son démarrage difficile. En troisième semaine, *Nelly et M. Arnaud* confirme son succès avec à nouveau 63 000 supporters, soit un total de 237 000.

J.-M. F.

★ **Source des chiffres :** ***Le Film français.***

Les séductions retrouvées de « Richard III » l'enfant-monstre de Shakespeare

Reprise au théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis de l'œuvre forte montée par Matthias Langhoff

Le *Richard III* de Shakespeare, dans la mise en scène délirante et maîtrisée à la fois de Matthias Langhoff, a connu un accueil triomphal au dernier Festival d'Avignon. Il est repris au théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis avec cette puissance, cette violence qui font de la pièce un drame qui, comme nul autre, colle à l'époque. La distribution, toute de jeunes acteurs, est dominée par la présence de Marcial Di Fonzo Bo.

RICHARD III, GLOUCESTER TIME, d'après William Shakespeare. Mise en scène : Matthias Langhoff. Avec Hugues Boucher, Stéphane Comby, Marcial Di Fonzo Bo, Marie Lauverjat... Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Mº Saint-Denis-Basilique. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 42-43-17-17. Durée : 4 h 20. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 16 décembre.

Il y a mille et une raisons de retrouver – il fut créé triomphalement lors du dernier Festival d'Avignon – ou de découvrir ce nouveau *Richard III* : une troupe de jeunes acteurs dominée, dans le rôle-titre, par la figure exceptionnelle de Marcial Di Fonzo Bo ; une réalisation délirante et pourtant parfaitement maîtrisée de Matthias Langhoff, ; les décors de Catherine Rankl, apparence de brocante qui cache une fois encore une machinerie diabolique actionnée par les acteurs eux-mêmes ; les lumières de Jean-Yves Bouchicot, et par-dessus tout une drôle d'ambiance en vert et ors décatis quand, dans une tente de fortune, Richard mourra sur le champ de bataille de Bosworth ; et, cela va sans dire, la pièce de Shakespeare dont le rythme est celui des pulsations intimes d'un héros de chair et de sang, de sang et de sang plutôt, sulfureux jeune homme dont les pulsions sont autant de séductions vénéneuses.

Comment rendre acceptable un monstre qui, en quelques jours, se débarrasse de son frère qui périra noyé dans un tonneau de vin, séduit éhontément une veuve alors que celle-ci suit le cortège funèbre de son mari défunt, fait enfermer à la Tour de Londres ses neveux pour mieux usurper le trône d'Angleterre, bannit jusqu'au plus insipide des pairs du royaume qui pourrait lui faire de l'ombre, fait capturer et exécuter son plus proche ami et partisan à la première incartade, le tout avec une constance à mal faire, à mal dire, à malmener, à maltraiter qui défie la clémence à chaque syllabe, à chaque geste ? C'est le mystère de cette pièce, un secret dont on ne s'est jamais autant approché qu'en mettant nos pas dans les pas de Matthias Langhoff.

Rarement le plus cruel des drames nous sera parvenu avec une telle violence, bien dans l'humeur d'aujourd'hui. Qu'on le considère comme un chef d'Etat, et Richard ressemble en frère aux dictateurs qui, ces jours-ci, jouent aux dés le destin de leurs peuples ; qu'on le tienne pour un enfant trop vite grandi, et il prend la figure de ces adolescents qui s'inventent aux frontières de la cité des jeux de guerre qui n'ont rien de virtuel ; qu'on le voie comme de l'espèce la plus sophistiquée des séducteurs, et la mémoire intime des spectateurs se soumet au défilé des personnages qui, dans la peinture, la littérature, le cinéma, ont étroitement confondu, baisers et larmes, amours et meurtres ; qu'on le cantonne à un personnage de théâtre, et il prend tous les masques de la représentation, pitre, bouffon, héros de tragédie moquant la mort après que les dieux sont morts.

Ce *Richard* est d'autant plus impressionnant qu'il est incarné par une troupe de jeunes acteurs issus de l'école du Théâtre national de Bretagne, emmenée par l'un d'entre eux, Marcial Di Fonzo Bo, qui fut à Rennes l'élève de Matthias Langhoff et de Claude Régy. Trois rôles sous la direction d'Alfredo Arias, un autre avec Christian Colin, deux enfin avec Claude Régy auront suffi pour que ce jeune homme occupe – et certainement pour longtemps, si l'on y prend garde – le devant de la scène.

Il le doit à un physique robuste, extrêmement costaud, à son visage où les traits de l'enfance ne cèdent pas à la maturité, à son regard aussi, où fièvre et détermination sont le précipité d'une acuité singulière. Cet homme-là a des possibilités aussi étendues que le champ du théâtre.

Olivier Schmitt

Côte est, Côte ouest : le jazz en noir et blanc

NEW YORK, SAN FRANCISCO
de notre envoyé spécial

« *Tant de Noirs dans cette musique !* », soupire un homme instruit de Capistrano Beach. Pris en tenaille entre le vidéo-procès d'O.J. Simpson et la marche rédemptrice de Washington, Noirs et Blancs (ce sont des mots inemployés ici) se renvoient virtuellement les images très réelles de leur guerre ouverte. Les autres communautés restent neutres. Internet résonne d'insultes raciales. Nul ne sait la forme sous laquelle cette folie s'incarnera.

Cette question des Noirs et des Blancs (jamais plus crue) traverse, depuis l'aube du siècle, le jazz à contresens. En dehors des clous. Elle en est, au sens des luthiers, l'âme. La dignité comédienne du jazz, c'est cela. Max Roach au *Blue Note*, prince philosophe, maître des rythmes, historien dans son art même de batteur, dirige un double quartet : à sa gauche, sa formation de jazz type (basse, sax ténor, trompette) ; à sa droite, un quatuor à cordes de jeunes femmes, dont sa fille, Maxine ; toutes et tous Noirs (africains-américains), vêtus de noir, phrasant sans faute une composition coupée au rasoir par les péones de confiance (Odeon Pope, Cecil Bridgewater : ténor/trompette).

Impérial, promenant sur les autres un sourire d'Indien, Monsieur Roach assure la circulation entre *l'esprit* du jazz et *l'idée* classique. Ils sont nombreux à avoir tenté le coup : Jim Hall, Gunther Schuller, John Lewis, Ornette Coleman, le Modern Jazz Quartet... Avec cet art serein de la polyrythmie, son indépendance de membres qui lui rend faciles les formules les plus complexes, Max Roach fait un pas de plus.

Il a porté sa musique au sommet. Ne manquez plus un de ses passages en Europe. Personne ne sait son secret. Il n'aime pas le mot de *jazz* qui lui colle à la peau comme un bonnet d'âne. Peut-être aimerait-il plus simplement être vu, être entendu, avec ce double quartet, justement. Pour un seigneur qui a commencé chez Ellington à seize ans, révolté le jazz avec Parker, Miles, Clifford Brown et Sonny Rollins, maintenu une exigence sans partage, représenté une des consciences les plus élevées de son peuple, on ne devrait plus hésiter une seconde. Max Roach à lui seul dit ce qui aurait pu se passer aux Etats-Unis, si... Trop tard. Espèce en voie de disparition. Juger le procès et ses suites.

LES PANTOUFLES DE MAX GORDON

Cette musique se voit. On voit le geste et les réseaux inconscients. Village Vanguard, pas loin du Blue Note, un vendredi : entre autres partenaires d'un soir (Tom Harrell, Joe Lovano, Bill Frisell), Jim Hall se donne Mike Stern, vingt ans plus jeune. Rencontre unique de styles, de générations, d'esprits. Ce chuintement discret, ce ne sont pas les « balais » de quelque batteur subtil. Non : ce sont les pantoufles de Max Gordon qui glissent dans son club, son caveau, poussées par son petit fantôme dans l'ombre roug

Jim Hall (1930) est le plus mélodiste des grands guitaristes modernes. Mike Stern (1952) a plongé dans le rock tout petit, d'où il est sorti un peu mouillé, par la passoire de Miles Davis : après quoi, blues, tournées de luxe, poker perdant avec l'alcool, épisodes bariolés, cures, et le voici impeccable, plus expressif que jamais, un sourire canaille accroché aux lèvres, cet air d'enfance de ceux qui ont crevé sept vies sous eux, le désespoir des puritains.

Jim Hall maîtrise à la perfection les amplis qui respectent l'acoustique : Mike Stern, l'électronique. Mais surtout, ils se respectent l'un l'autre (c'est l'amour musicien). La scène est blanche. Le petit caveau rouge est bondé de musiciens et de Nippons enthousiastes et somnolents. Cette musique va aussi loin que possible dans le complexe, sur fond de blues et d'harmonies savantes. Jim Hall et Mike Stern n'ont jamais « répété ». A quoi bon ? Ils ne se répètent pas. C'est ce que l'on peut entendre, dans l'ordre des catastrophes apprivoisées, de plus exact, de plus drôle, allez ! de plus beau. Ce qui aurait pu arriver aux Etats-Unis, si... Il semble qu'il soit trop tard. Les soirées douces de Pearl's, à San Francisco (musiciens modestes mais impeccables), n'y changeront rien. Le jazz a tenté sa chance. La jungle est trop forte.

Soleil et suavité d'avant les catacysmes. Nuits printanières. L'été indien se déchaîne sur New York, 78º le jour, 65º la nuit. Des lecteurs trouvent la méthode de conversion trop tarabiscotée. Pour les enfants : prendre l'indication en degrés Fahrenheit, retrancher 32 et diviser par 1,8. Ni plus ni moins.

Francis Marmande

L'Orchestre de Budapest célèbre à Paris les cinquante ans de la mort de Bartok

FESTIVAL BARTOK : *Premier Concerto pour piano et orchestre, Le Château de Barbe-Bleue.* Zoltan Kocsis (piano), Ildiko Komlosi (mezzo-soprano), Kolos Kovats (basse), Orchestre du Festival de Budapest, Ivan Fischer (direction).
THÉÂTRE DES CHAMPS-ELYSÉES, le 6 novembre. Prochain concert : *Suite de danses, Troisième Concerto pour piano, Le Mandarin merveilleux*, le 8, 20 h 30. Tél. : 49-52-50-50.

Pour fêter le cinquantième anniversaire de la mort de Bela Bartok, le Théâtre des Champs-Elysées a eu l'heureuse idée de faire appel au pianiste Zoltan Kocsis, à l'Orchestre du Festival de Budapest et à leur chef, Ivan Fischer, a priori les mieux désignés pour s'acquitter de la tâche. Formé en 1983, composé à l'origine des meilleurs éléments des formations symphoniques hongroises, cet orchestre s'est forgé d'emblée une solide réputation. Il entretient, de plus, une relation passionnelle et quasi exclusive avec Bartok. Leur intégrale des *Concertos pour piano*, avec le même Zoltan Kocsis (CD Philips 446 366-2), en témoigne.

Il en faut une pour défendre le *Premier Concerto pour piano* – musique âpre, rugueuse, musique « au sale caractère », pourrait-on dire. Ingrate au disque, l'œuvre gagne en impact dès qu'elle pénètre les salles de concerts. Un groupe de percussions (timbales, grosse caisse, batterie) ceint le piano à l'avant-scène : dispositif étonnant pour une partition où l'élément percussif joue un rôle prépondérant. Une muraille de cordes se dresse de part et d'autre : les bois de l'Orchestre de Budapest auront parfois du mal à la franchir. Mais Ivan Fischer s'empare de l'œuvre avec force, vitalité. Les qualités de Zoltan Kocsis dans Bartok ne sont plus à vanter, mais on les vantera quand même : énergie, vélocité, sens de la couleur, toucher magnifique, sans cette dureté abusive qu'y mettraient d'autres, au prétexte que l'œuvre est d'essence « percussive ». La rigueur métronomique du pianiste rehausse encore l'éclat de son jeu, ses nuances, ses zébrures. Sa complicité avec les instrumentistes est d'autant plus grande qu'il est, lui-même, codirecteur artistique de l'orchestre.

Au début du *Château de Barbe-Bleue*, un narrateur s'interroge : le théâtre, ici, est-il dedans ou dehors ? Est-il à l'intérieur ou sur scène ? Ce soir, le théâtre est plutôt introuvable. Non que le choix de la version de concert ne puisse rendre justice à cet opéra où s'affrontent, sur fond de rutilences orchestrales, deux personnages seulement – Judith et son terrible époux. Mais sous la conduite d'Ivan Fischer, la belle agressivité du *Premier Concerto* semble à présent un peu émoussée. Cet ouvrage où il n'est question que de sang, de larmes, de murs qui suintent, nécessite un minimum de force tragique et doit, à l'occasion, inspirer la terreur. On en est loin avec Fischer, qui aborde l'œuvre en conteur, en chantonnant du bout des lèvres les paroles du livret. Peut-être a-t-il suivi trop au pied de la lettre cette autre phrase du prologue : « *Ce n'est qu'un conte que l'on raconte...* »

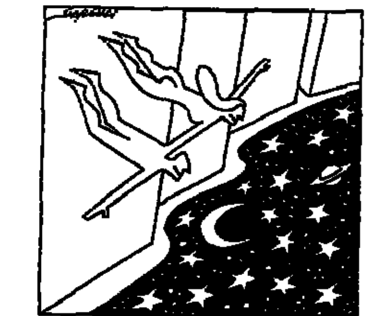
Ildiko Komlosi est une Judith splendide, qui nous fait pénétrer au cœur du drame, en chaque réplique d'une âme torturée (mais pourquoi reste-t-elle muette à l'ouverture de la cinquième porte, où elle est censée tenir un long contre-ut ?). Elle se heurte malheureusement à un Barbe-Bleue (Kolos Kovats) d'une douceur déconcertante, assez éloigné de l'idée qu'on s'est fait du rôle – celle d'une sorte de cicérone de l'enfer. Bref, on finit par s'ennuyer un peu, faute de contrastes, faute de relief, faute d'engagement surtout de la part des musiciens qui, après avoir donné ce programme dans de nombreuses villes, semblent avoir quelque mal à se motiver. A cet instant, la formation hongroise n'est plus qu'un orchestre honorable – un orchestre qu'il sera pourtant bon de réentendre.

Jacques-Emmanuel Fousnaquer



Du jazz en tenue de vedettes

Le New Morning reçoit Wayne Shorter puis Joe Lovano et Bill Frisell



DEUX CONCERTS le même soir du 8 novembre pour Wayne Shorter, une double soirée avec les formations de Joe Lovano et de Bill Frisell le lendemain, et dans les jours qui suivront : Carla Bley, Ray Barretto, Joe Zawinul ou l'Art Ensemble.... Le New Morning affiche ses vedettes, comme un reflet de sa programmation estivale.

Soliste lyrique et perfectionniste, Wayne Shorter jouera avec une partie du groupe électrique avec lequel il vient d'enregistrer *High Life* (Verve), un vaste fatras symphonico-pop-muzak. Généralement plus enthousiasmant en concert que sur ses derniers disques, le saxophoniste donnera-il alors un peu de corps et de souplesse à ce nouveau répertoire ?

Joe Lovano, ténor qui résume toute l'évolution de l'instrument, présentera un nouveau quintette avec chanteuse, violoncelle, contrebasse (Marc Johnson !) et batterie. Une composition orchestrale très attirante qui sera suivie du nouveau groupe du guitariste Bill Frisell, là aussi pas vraiment dans les normes du quintette jazz de base (trompette, trombone, violon et Joey Baron à la batterie). Ce dernier jouera aussi en solo, ce qui ferait se déplacer tout amateur un peu curieux de percussion.

★ New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. Wayne Shorter : 20 heures et 22 h 30, le 8. Joe Lovano, Bill Frisell : 20 h 30, le 9. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Laszlo Moholy-Nagy
Le Centre Pompidou présente 190 photogrammes de Laszlo Moholy-Nagy (1895-1946), artiste d'origine hongroise, un des maîtres du modernisme et du Bauhaus.
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, angle rue Saint-Merri, Galerie 27 (Forum, 1er sous-sol. Mº Châtelet-Les Halles. Semaine, de 12 heures à 22 heures ; samedi et dimanche, de 10 heures à 22 heures. Fermé le mardi. Tél. : 44-78-12-33. 20 F et 27 F.

Mama Africa, une exposition de Marc Robin
En 1994, la Biennale de Lyon, intitulée Mama Africa, était consacrée aux compagnies de danse africaines. Marc Robin a suivi certaines d'entre elles. Il expose aujourd'hui ce travail.
Espace Vega, 35, boulevard Victor-Hugo, 93 Saint-Ouen. Du lundi au vendredi, de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 26 novembre. Tél. : 40-11-60-62.

Better than Ezra
Better than Ezra sort de la série B du rock alternatif américain, par sa jolie façon d'extraire des mélodies de leur gangue bruitiste.
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 20 heures, le 8. Tél. : 53-79-00-11.

Henri Salvador
Rangé dans la catégorie « amuseurs publics », il ne renie pas cette réputation. Salvador se montre aussi parfois tendre mélodiste, interpelle le swing et navigue vers les eaux limpides de la poésie.
Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris 9e. Mº Trinité. 20 h 30, du mardi au samedi. Matinée dimanche, à 17 heures. Jusqu'au 26 novembre. Tél. : 49-95-99-99. Location Fnac. De 120 F à 250 F.

MUSIQUE

Une sélection de concerts de jazz, rock, chanson et musique du monde à Paris et en Ile-de-France

JAZZ

PARIS

Wayne Shorter Group
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 heures et 22 h 30, le 8. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.
Vanessa Rubin
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 21 heures, les 8 et 9. Tél. : 42-00-14-14. 100 F.
Sonny Simmons Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 8 et 9. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.
Emmanuel Bex, Michel Graillier
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 8. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.
Fontella Bass
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris 17e. Mº Porte-Maillot. 22 h 30, du 8 au 11. Tél. : 40-68-30-42. 130 F.
Le Groupe Tryo, Quartette Denis Badault
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 heures, le 9. Tél. : 42-30-15-16. 30 F.
Joe Lovano Group, Bill Frisell Group
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 9. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.
Claude Tissendier, Bernard Rabaud, Jacques Schneck
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 45, les 9, 10 et 11. Tél. : 42-36-01-36. De 100 F à 120 F.
Carla Bley, Steve Swallow
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 10. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.
Khalil Chahine Group
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 10 et 11. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.
Vibe Khameleons, Bernard Lubat
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 21 heures, les 11 et 12. Tél. : 42-00-14-14. 100 F.
Hommage à Alain Guérini
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 12. Tél. : 43-21-56-70.
Laurent Fickelson Trio
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 20 h 30, du 14 au 18. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.
The Zawinul Syndicate
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 14. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.
Baden-Powell
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-Rene-Mouchotte, Paris 14e. Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 14. Tél. : 43-21-56-70.
Olivier Robin, Olivier Zanot, Noël Kupersmith
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 45, les 14 et 15. Tél. : 42-36-01-36. De 100 F à 120 F.

ILE-DE-FRANCE

Carla Bley, Steve Swallow
Athis-Mons (91). Salle Ventura, rue Samuel-Desbordes. 21 heures, le 11. Tél. : 60-48-46-18. 90 F.
Ray Baretto Group
Créteil (94). Maison des Arts, place Salvador-Allende. 20 h 30, le 10. Tél. : 45-13-19-19. De 70 F à 100 F.
James Carter
Massy (91). Centre culturel Paul-Bailliart, 6, allée du Québec. 21 heures, le 9. Tél. : 69-20-57-04. 100 F.
Bertrand Renaudin
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 8. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.
V3
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 10. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F a 80 F.

ROCK

PARIS

Sunset Heights
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Saint-Augustin. 23 h 30, les 8, 9 et 11. Tél. : 42-25-18-06.
Heroes del Silencio
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 18 h 30, le 10. Tél. : 42-31-31-31. 120 F.
No Man's Land, Mad Pop'X, Lagony
Pigall's, 77, rue Pigalle, Paris 9e. Mº Pigalle. 20 heures, le 10. Tél. : 42-80-52-52.
Radiohead
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mº Bastille. 20 heures, le 10. Tél. : 47-00-57-59. 120 F.
Roadrunners
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. 20 h 30, le 10. Tél. : 47-00-55-22. 90 F.
Tricky
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 18 h 30, le 12. Tél. : 42-31-31-31. 120 F.
Ziggy Marley
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. 20 h 30, le 12. Tél. : 47-00-55-22.
Les Garçons Bouchers
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 18 h 30, le 13. Tél.. 42-31-31-31.
Filter
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 20 heures, le 14. Tél. : 53-79-00-11.
PJ Harvey
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 14. Tél. : 42-08-60-00. 160 F.
Monica Lypso Combo
La Coupole, 102, boulevard du Montparnasse, Paris 14e. Mº Vavin. 21 h 30, tous les mardis. Jusqu'au 26 décembre. Tél. : 43-20-14-20. 90 F.
Lords of Acid
La Locomotive, 90, boulevard de Clichy, Paris 18e. Mº Blanche. 23 heures, le 14. Tél. : 42-57-37-37.
Popa Chubby
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Saint-Augustin. 23 h 30, du 14 au 25. Relâche dimanche et lundi. Tél. : 42-25-18-06.

ILE-DE-FRANCE

Human Spirit, Taudi Symphony, Beigels Daisy Toasts
Chaville (92). Salle des fêtes, 47, rue de Stalingrad. 20 h 30, le 11. 50 F.
Loudblast, Massacra, No Return, Crusher
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 h 30, le 8. Tél. : 69-43-03-03. 90 F.
Bill Deraime
Savigny-le Temple (77). MPT Jacques-Prévert, le Miroir-d'Eau, quai de Plessis. 21 heures, le 10. Tél. : 60-63-28-24. De 100 F à 125 F.
Père Ubu
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 h 30, le 14. Tél. : 69-43-03-03. 90 F.

CHANSON

PARIS

La Bande Magnetik
Théâtre de la Potinière, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2e. Mº Opéra. 19 heures, du 8 au 26 novembre. Relâche dimanche et lundi. Tél. : 42-61-44-16. Location Fnac, Virgin. 90 F.
Histoire d'œufs
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 20 heures, du 8 au 11. Tél. : 42-36-37-27. 100 F.
Enrico Macias
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mº Opéra, Madeleine. 20 h 30, du 8 au 18 ; 17 heures, les 12 et 19. Relâche lundi. Tél. : 47-42-25-49. Location Fnac, Virgin. De 160 F à 250 F.
Mano a Mano
Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, Paris 5e. Mº Saint-Michel. 20 h 30, du 8 au 18 novembre. Relâche dimanche et lundi. Tél. : 43-29-86-51. 80 F.
Starmania
Palais des congrès, porte Maillot, Paris 17e. Mº Porte-Maillot. 20 h 30, du mardi au samedi. Matinées samedi et dimanche à 16 heures. Jusqu'au 31 décembre. Tél. : 40-68-00-05. Location Fnac. De 175 F à 265 F.
Les Cosmic
Théâtre de la Mainate, 36, rue Bichat, Paris 10e. Mº Goncourt, Republique. 20 h 30, les 9, 10, 11, 16, 17 et 18 ; 18 h 30, les 12 et 19. Jusqu'au 26. Tél. : 42-08-83-33. 80 F.
Anne-Claire Marin
Au Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 20 heures, le 11. Tél. : 44-92-77-66. 40 F.
Daniel Seff
Au Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 20 heures, du 13 au 18. Tél. : 44-92-77-66. 90 F.
Jacques Favart
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 20 h 30, le 13. Tel. : 42-36-37-27. 80 F.
Ouf ! la puce respire à l'oreille du monde
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 20 heures, du 14 au 18. Tél. : 42-36-37-27. 70 F.
Dick Rivers
Bobino, 20, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mº Gaîté. 20 h 30, les 14, 15, 16, 17, 18, 21, 22, 23 et 24 ; 16 heures, le 19. Tél. : 40-50-66-98. 180 F.
Orphéon Célesta
Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache, Paris 4e. Mº Châtelet-Les Halles. 20 h 30, les 14, 15, 16, 17, 18, 21, 22, 23, 24, 25 et 28, jusqu'au 2 décembre. Tél. : 42-36-13-90. Location Fnac, Virgin. De 80 F à 120 F.
Balthazar
Sentier des Hallès, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 22 h 30, les 14 et 15. Tél. : 42-36-37-27. 60 F.

ILE-DE-FRANCE

Ute Lemper
Nanterre (92). Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies. 20 h 45, le 14. Tél. : 41-37-94-20. De 70 F a 120 F.
Jacques Higelin
Les Ulis (91). Centre culturel Boris-Vian, rue du Morvan. 20 h 30, le 10. Tél. : 69-07-65-53. De 85 F à 155 F.

MUSIQUE DU MONDE

PARIS

Guadalupe Urbina y los Callejeros
Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris 7e. Mº Rue-du-Bac. 20 h 30, le 9. Tél. : 49-54-75-00. 80 F.
Vinicio Capossela
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 20 h 30, le 13. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.
Ray Barretto
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 19 h 30, le 12. Tél. : 45-23-51-41. 130 F. Et à la Fnac Musique Italiens, a 13 heures, le 10.
Les Musiciens du Nil
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mº Jussieu. 20 h 30, le 14. Tél. : 40-51-38-37. De 80 F à 100 F.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des films en exclusivité et les reprises

NOUVEAUX FILMS

APOLLO 13
Film américain de Ron Howard, avec Tom Hanks, Kevin Bacon, Bill Paxton, Gary Sinise, Ed Harris (2 h 20).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Publicis Saint-Germain, dolby, 6e (36-68-75-55) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; reservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

AU PETIT MARGUERY
Film français de Laurent Bénégui, avec Stéphane Audran, Michel Aumont, Jacques Gamblin, Agnès Obadia, Alain Fromager, Mimi Felixine (1 h 35).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; L'Arlequin, dolby, 6e (36-68-48-24) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

LA CROISADE D'ANNE BURIDAN
Film français de Judith Cahen, avec Judith Cahen, Joël Luecht, Serge Bozon, Fabrice Barbaro, Alberto Sorbelli, Camille de Casabianca (1 h 25).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LENI RIEFENSTAHL, LE POUVOIR DES IMAGES
Film allemand-belge de Ray Müller, (3 h 02).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

MANNEKEN PIS
Film belge de Frank Van Passel, avec Antje De Boeck, Frank Vercruyssen, Ann Petersen, Wim Opbrouck, Stanny Crets (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts II, dolby, 6e (43-26-80-25) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

POCAHONTAS, UNE LÉGENDE INDIENNE
Dessin animé américain de Mike Gabriel, Eric Goldberg, (1 h 22).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23).

SHANGHAI TRIAD
Film chinois de Zhang Yimou, avec Gong Li, Li Baotian, Li Xuejian, Sun Chun, Wang Xiaoxiao (1 h 49).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27).
VF : UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

À LA VIE, À LA MORT !
de Robert Guédiguian,
avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Gamblin, Gérard Meylan, Jacques Pieiller.
Français (1 h 40).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CORRIDOR
de Sharunas Bartas,
avec Katerina Golubeva, Viacheslav Amirhanian, Sharunas Bartas, Eimuntas Nekrochius.
Lituanien, noir et blanc (1 h 20).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

DOLLAR MAMBO
de Paul Leduc,
avec Dolores Pedro, Roberto Sosa, Raul Medina, Litico Rodriguez, Tito Vasconcelos, Eduardo Lopez Rojas.
Mexicain (1 h 20).
Latina, 4e (42-78-47-86).

L'ENFANT NOIR
de Laurent Chevallier,
avec Baba Camara, Madou Camara, Kouda Camara, Moussa Keita, Koumba Doumbouya, Yaya Traoré.
Franco-guinéen (1 h 32).
VO : Le République, 11e (48-05-51-33).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LA FLEUR DE MON SECRET
de Pedro Almodovar,
avec Marisa Paredes, Juan Echanove, Imanol Arias, Carmen Elias, Rossy De Palma, Chus Lampreave.
Espagnol (1 h 42).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er (36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

LE GARÇU
de Maurice Pialat,
avec Gérard Depardieu, Géraldine Pailhas, Antoine Pialat, Dominique Rocheteau, Fabienne Babe, Elisabeth Depardieu.
Français (1 h 45).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Escurial, 13e (36-68-48-24) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alèsia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

LAND AND FREEDOM
de Ken Loach,
avec Ian Hart, Rosana Pastor, Iciar Bollain, Tom Gilroy, Marc Martinez, Frederic Pierrot.
Britannique (1 h 49).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

LISBONNE STORY
de Wim Wenders,
avec Rüdiger Vogler, Patrick Bauchau, Vasco Sequeira, Canto E Castro, Viriato José da Silva, Joao Canijo.
Allemand-portugais (1 h 40).
VO : Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

NELLY ET M. ARNAUD
de Claude Sautet,
avec Emmanuelle Beart, Michel Serrault, Jean-Hugues Anglade, Claire Nadeau, Françoise Brion, Michèle Laroque.
Français (1 h 46).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

LE REGARD D'ULYSSE
de Théo Angelopoulos,
avec Harvey Keitel, Maïa Morgenstern, Erland Josephson, Thanassis Vengos, Yorgos Michalakopoulos, Dora Volanaki.
Grec (2 h 56).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SAUVEZ WILLY 2
de Dwight Little,
avec Jason James Richter, August Schellenberg, Jayne Atkinson, Jon Tenney, Elizabeth Pena, Michael Madsen.
Américain (1 h 35).
VF : George-V, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; reservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

TRAQUE SUR INTERNET
de Irwin Winkler,
avec Sandra Bullock, Jeremy Northam, Dennis Miller, Diane Baker.
Américain (1 h 54).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

TROIS JOURS
de Sharunas Bartas,
avec Katerina Golubeva, Rima Latypova, Audrius Stonys, Arunas Sakalauskas.
Lituanien (1 h 20).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

3 STEPS TO HEAVEN (**)
de Constantine Giannaris,
avec Katrin Cartlidge, Frances Barber, James Fleet, Con O'Neil, David Cardy.
Britannique (1 h 30).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Reflet Medicis II, 5e (36-68-48-24) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10).

UN BRUIT QUI REND FOU
de Alain Robbe-Grillet,
Dimitri De Clercq,
avec Fred Ward, Arielle Dombasle, Charles Tordjman, Sandrine Le Berre, Dimitri Poulikakos, Christian Maillet.
Franco-belgo-suisse (1 h 40).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10).

UNDERGROUND
de Emir Kusturica,
avec Miki Manojlovic, Lazar Ristovski, Mirjana Jokovic, Slavko Stimac, Ernst Stötzner.
Européen (2 h 47).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, dolby, 6e (42-22-87-23) ; Saint-André-des-Arts I, dolby, 6e (43-26-48-18) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; reservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

LE VOYAGE DE BABA
de Christine Eymeric,
avec Momar Diawara, Jacky Khalil Paye, Bernard Mendy.
Français (1 h 25).
Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

WATERWORLD
de Kevin Reynolds,
avec Kevin Costner, Dennis Hopper, Jeanne Tripplehorn, Tina Majorino, Michael Jeter.
Américain (2 h 15).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

REPRISES

LE BAISER DU TUEUR
de Stanley Kubrick,
avec Frank Silvera, Jamie Smith, Irene Kane, Jerry Jarret.
Américain, 1955, noir et blanc (1 h 37).
VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

L'OPÉRA DE QUAT'SOUS
de Georg-Wilhelm Pabst,
avec Albert Prejean, Margo Lion, Jacques Henry (version française), R.Forster, Lotte Lenya, Reinhold Schünzel (version allemande).
Français, 1931, noir et blanc (3 h 40).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

■ **TÉLÉVISION : la Compagnie** luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) a décidé, lundi 6 novembre, de porter plainte contre UFA, propriété de Bertelsmann, troisième groupe mondial de communication. La CLT s'oppose au rachat par UFA d'une participation de 2 % dans le capital de sa filiale, RTL Television, la chaîne privée allemande la plus rentable. Lors de jugements précédents, la CLT, actionnaire à 49,9 % de RTL, a obtenu le blocage des droits de vote correspondant à ces 2 %. La bataille juridique a lieu alors que la loi allemande, en pleine révision, pourrait permettre en 1996 à un opérateur de détenir une télévision à 100 %.

■ **SPORTS : Tele-Communications Inc.** (TCI), premier câblo-opérateur américain, et le groupe News Corporation, de Rupert Murdoch, ont annoncé, mardi 31 octobre, s'être alliés pour produire et distribuer en commun des programmes télévisés sportifs dans le monde. Aux Etats-Unis, cette société commune sera placée sous la bannière de Fox. Ailleurs, les activités seront cogérées par les deux groupes. Cette alliance donne naissance à un programme rival d'ESPN, première chaîne câblée de sport aux Etats-Unis, dont Disney doit devenir l'opérateur dans le cadre de la fusion Capital Cities-ABC.

■ **PRESSE :** *L'Express* affiche une hausse de ses ventes au numéro de 47 % en octobre, par rapport à octobre 1994 : 109 000 exemplaires en moyenne contre 77 000. Ces chiffres ne tiennent pas compte de la semaine du lancement de la nouvelle formule du journal, le 27 septembre (plus de 180 000 exemplaires). Les ventes sont passées de 20 000 à 32 000 exemplaires à Paris et de 56 000 à 75 000 exemplaires en province. L'hebdomadaire, qui vient de passer sous le contrôle de CEP Communication, filiale d'Havas, avait enregistré une diffusion totale 1994 de 544 750 exemplaires.

L'hebdomadaire « Courrier international » vise les 100 000 exemplaires

Le journal fête cinq ans de revue de la presse étrangère

LES « SUCCESS STORIES » sont rares dans la presse depuis quelques années. C'est l'occasion de célébrer les cinq ans de *Courrier international*, qui a su dans cette courte période s'imposer et faire sa place dans le paysage de la presse d'information politique et générale. Pourtant, les débuts ont été laborieux.

En 1987, Jacques Rosselin, fou de presse anglo-saxonne, lance l'idée avec trois camarades – Hervé Lavergne, Jean-Michel Boissier et Maurice Ronai, qui ne restera pas – de mettre à la portée du public français, parfois rétif aux langues étrangères, les principaux articles des journaux des autres pays. Les trois amis, peu familiers avec le monde de la presse, mettent un an à affiner le concept et plus de deux laborieuses années à réunir les fonds nécessaires au projet. Ils y réussiront grâce à Pierre Bergé et Guy de Wouters, représentant de la Société générale de Belgique.

Alors qu'ils ont été sur le point de renoncer, le premier numéro de *Courrier international* paraît le 8 novembre 1990. Ce retard aura été paradoxalement plutôt bénéfique puisque, entre-temps, la situation mondiale a radicalement changé : la guerre froide se termine et celle du Golfe s'annonce.

C'est dans ce contexte que *Courrier international* se développe, comme le souligne l'éditorial du premier numéro : *« Comment bien discerner les cartes de la nouvelle donne internationale, les tracés du nouvel ordre mondial, avec le seul point de vue hexagonal, si ouvert, si informé, si rigoureux soit-il ? Il nous faut, c'est encore plus évident aujourd'hui, l'apport d'autres visions, l'angle d'autres analyses, le soutien d'autres réflexions : celles que fournissent à nos alter ego d'Europe, d'Amérique, d'Asie et d'ailleurs les plus grands titres de la presse internationale. »*

La méthode est simple : cinquante collaborateurs épluchent les principaux journaux de la planète, traduisent les articles importants et les mettent en forme pour en faire un vrai hebdomadaire d'actualité internationale. *« Ce qui caractérise* Courrier, explique Jean-Michel Boissier, directeur de la rédaction, *c'est moins la traduction des informations que leurs sélections. »*

Les prévisions initiales pariaient sur une diffusion de 30 000 exemplaires. En 1992, le titre affichait 63 600 exemplaires en diffusion payée, 73 000 en 1993, 87 000 en 1994. Le directeur général, Hervé Lavergne, mise aujourd'hui sur une diffusion de plus de 100 000 exemplaires dans les deux années à venir.

Un parcours sans faute, trop idyllique pour qu'il se déroule sans heurts. Des difficultés économiques apparaissent en 1992, puis la Société générale de Belgique décide de se retirer. En mars 1994, le journal rejoint la Générale occidentale, filiale d'Alcatel Alsthom et propriétaire de *L'Express* et du *Point*. Après le départ de Jacques Rosselin, fin 1994 – pour travailler sur un projet de quotidien du dimanche, prévu pour mars 1996 (*Le Monde* du 11 septembre) –, et la cession de nouvelles parts de Pierre Bergé, la GO contrôle 88 % des parts de *Courrier* – et non 58 % comme nous l'avons indiqué par erreur dans nos graphiques publiés dans *Le Monde* daté 15-16 octobre.

Une nouvelle période s'ouvre aujourd'hui pour l'hebdomadaire, depuis la reprise des activités presse de la Générale occidentale par CEP-Communication, filiale d'Havas. *Courrier international* fait désormais partie d'un grand groupe de presse, avec lequel il peut envisager de multiples synergies. Car il a su imposer une marque, qu'il nourrit à travers des collaborations avec des quotidiens comme *Le Monde* et *Libération*, des hebdomadaires ou des mensuels comme *Le Point* ou *Lire*. Un projet est en cours avec le magazine américain *Time*.

Pour ses cinq ans, *Courrier international* a réalisé un numéro spécial, en vente jeudi 9 novembre : *« Demain, la presse écrite aura-t-elle encore un pouvoir ? »* Ce numéro montre les difficultés d'exercer le métier de journalistes dans des pays comme l'Algérie ou la Russie, mais aussi montre que les problèmes souvent évoqués en France font partie des inquiétudes exprimés dans les quotidiens étrangers : conséquences de la concentration de la presse et difficultés de faire de l'information dans une société de communication.

Alain Salles

France 2 affirme être la chaîne qui programme le plus d'émissions culturelles

MISE EN CAUSE par plusieurs députés de la majorité qui l'ont accusée, lors de la présentation du budget de l'audiovisuel public devant la commission des finances de l'Assemblée nationale, le 23 octobre, de *« chercher à concurrencer TF 1 »*, France 2 a publié le 27 octobre un communiqué pour *« rétablir la vérité »*, selon Louis Bériot, directeur de l'antenne de la chaîne publique.

S'appuyant sur un sondage relatif à la programmation culturelle des chaînes réalisé par l'institut Médiamétrie, ce texte émanant du service de presse de la deuxième chaîne affirme que *« France 2 arrive en tête des autres chaînes pour la programmation et pour l'audience des émissions culturelles »*.

ARTE ET LA CINQUIÈME OUBLIÉES

L'étude de Médiamétrie se fonde sur un indicateur baptisé DISC (pour « documentaires, information, service public, culture »), qui prend en compte les émissions à caractère culturel comme les magazines artistiques, d'information ou de société, les retransmissions théâtrales ou musicales, les programmes éducatifs, les émissions religieuses, les services d'information sur la consommation, les retransmissions de débats parlementaires, etc.

France 2 consacrerait 28 % de son temps d'antenne aux « émissions DISC », devant France 3 (24 %), M 6 (20 %) et TF 1 (18 %). Mais le communiqué omet de préciser qu'Arte et La Cinquième devancent largement leurs concurrentes : 53 % pour la chaîne franco-allemande et 58 % pour la chaîne du savoir.

« France 2 remplit ses fonctions de service public, il convient de le rappeler », appuie Louis Bériot, jugeant malvenues les critiques des parlementaires – *« et de la presse »* – à l'égard des programmes de la chaîne. Si l'on s'en tient à la grille de rentrée, une journée-type de la chaîne publique voit se succéder huit feuilletons américains : « Amoureusement vôtre », « Amour, gloire et beauté », etc., et sept jeux multidiffusés (« Motus », « Pyramides », « Les Z'amours », « Que le meilleur gagne », etc.). Louis Bériot convient que les chiffres avancés constituent *« une moyenne »* prenant en compte la totalité des programmes diffusés sur l'année.

Chez les concurrents de France 2, la publication de ces données, contraire aux habitudes de confidentialité et faite en pleine période de débat budgétaire, fait sourire. Un responsable se plaît à rappeler que l'indicateur DISC brandi par la deuxième chaîne avait été *« spécialement fabriqué sous la présidence d'Hervé Bourges, à un moment où Antenne 2 se voyait accusée de copier les chaînes commerciales »*...

S. Ke.

MERCREDI 8 NOVEMBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Mac Gyver.
15.30 Club Dorothée.
17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
19.50 Les Pourquoi de M. Pourquoi.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.50 Divertissement : Pour la vie.
Présenté par Valerie Pascal et Fabrice. Le jury : Yves Saint-Martin, Eric Charden et leurs femmes, Elizabeth Tessier et son mari.

22.45 Magazine : 52 sur la Une.
Présenté par Jean Bertolino. Les Lilliputiens, de Patrick Charles-Messance.
Un riche homme d'affaires hongrois a cree une troupe de théâtre composée de nains pour interpréter la pièce Voyage à Lilliput.
23.50 Magazine : Formule foot.
0.25 Magazine : Ushuaïa.
Présenté par Nicolas Hulot. 14 à 8000 mètres : hommage à Jerzy Kukuczka ; Les charmes du vent ; Gardiens de phare ; Vertiges.
1.30 Journal, Météo.
1.45 Programmes de nuit.
Côté cœur ; 2.10, TF 1 nuit (et 3.10, 3.50, 4.30) ; 2.20, Histoire de la vie ; 3.20, Histoires naturelles (et 5.10) ; 4.00, Intrigues ; 4.40, Musique.

FRANCE 2

12.20 Jeu : Les Z'amours (et 4.00)
12.55 Météo (et 13.40).
12.59 Journal.
13.45 Téléfilm : C'est quoi ce petit boulot ?
De Nicole de Buron et Michel Berny
15.15 Couleur Maureen (et 16.15, 16.40).
15.20 Série : Mission casse-cou.
16.15 Série : Seconde B.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.20 Série : Quoi de neuf docteur ?
17.45 Série : Génération musique.
18.10 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.43 Que le meilleur gagne (et 3.20).
19.15 Bonne nuit les petits.
19.20 Studio Gabriel (et 1.50).
19.50 Loto (et 20.45).
19.59 Journal, Météo.

20.55 Téléfilm : Fanny se fait un sang d'encre.
D'Alain de Halleux.

22.30 Documentaire : De Gaulle, où es-tu ?
De Bernard Gouley, Georgette Elgey et Bernard Favre.
0.00 Les films lumière.
23.50 Journal, Météo.
0.05 ▶ Le Cercle de minuit.
Présenté par Laure Adler. Les Francs-maçons.
1.20 Programmes de nuit.
Histoires courtes : Un certain goût d'herbe fraiche, de Fabienne Godet avec Antoine Chappey, Eva Mazannic ; La Vie a rebours, de Gaël Morel avec Stéphane Rideau, Paul Morel, Aurélien Morel ; 2 20, Emission religieuse (rediff.) ; 3.50, 24 heures d'infos ; 4.35, Voltigeur du Mont-Blanc ; 4.50, Outremers ; 5 45, Dessin animé.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Téléfilm : Honky-Tonk.
De Don Taylor, avec Richard Crenna.
15.00 Questions au gouvernement.
En direct de l'Assemblée nationale.
16.05 Série : Woof.
16.30 Dessin animé : Popeye.
16.40 Les Minikeums.
17.50 Série : Les deux font la loi.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Paris rutabaga, de Jean-Louis Besson.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50 Magazine : La Marche du siècle.
Présenté par Jean-Marie Cavada. 14-18 : derniers souvenirs du front. Invités : Jean-Jacques Becker, Stéphane Audouin-Rouzeau, Jean Rouault.
22.40 Météo, Journal.

23.10 Documentaire : Un siècle d'écrivains.
Michel Déon, de Pierre Dupouey.
0.00 Documentaire : Les Quatre Dromadaires.
Chroniques de l'Afrique sauvage. [9/12] La Naissance de Tinga (rediff.).
0.55 Feuilleton : Dynastie.
1.40 Musique Graffiti.
Variétés : *Un nuvol blanc, Itaca, Applau* par Luis Llach et ses musiciens (20 min).

M 6

12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 M 6 Kid.
Barcelone. 13.30, Crypte Show ; 14.00, Moi, Renart ; 14.30, Gadget Boy ; 15.00, Draculito ; 15.30, Creepy Crawlers ; 16.00, 20.000 lieues dans l'espace.
16.30 Variétés : Hit Machine.
17.00 Fanzine (et 1.05, 5.10).
Les fans. Interviews de Mick Jagger, de Keith Richards et du manager de Queen. Les concerts des Stones dans les petites salles. Le fan club de Queen.
17.30 Dessin animé : Tintin.
[1/2] Le Crabe aux pinces d'or.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 Magazine : Ecolo 6.
L'écologie s'installe à l'hôtel.

20.40 Téléfilm : 72 heures en enfer.
De Michael Tuchner, avec Jill Clayburgh.

22.35 Magazine : Flashback.
Présenté par Laurent Boyer. Le meilleur des années 80. Invités : Yves Lecoq, Charlotte de Turckheim, Philippe Lavil, Clémentine Célarié, Vanessa Demouy, Ophélie Winter.
0.35 Secrets de femmes.
1.30 Boulevard des clips (et 5.35).
2.30 Rediffusions.
Frequenstar (Dick Rivers) ; 3.25, E = M 6 ; 3.50, Starnews ; 4.15, Frank Sinatra.

CANAL +

En clair jusqu'à 13.45

12.30 La Grande Famille.
Présente par Alexandre Devoise et Philippe Vecchi.
13.40 Le journal de l'emploi.
13.45 Décode pas Bunny.
14.40 Documentaire : Les Tribulations des macaques du Japon.
De Miles Barton.
15.05 Dessin animé : Les Simpson.
Et avec Maggie ça fait trois.
15.30 Téléfilm : L'Impossible Monsieur Papa.
De Denys Granier-Deferre.
17.05 Sport : Football américain.
17.55 Dessin animé : Les Multoches.
Le Rapt du O.
18.00 Le Dessin animé.
Iznogoud.
18.30 Magazine : Cyberflash.

En clair jusqu'à 21.00

18.40 Nulle part ailleurs (et 19.10).
19.30 Flash d'informations (et 22.25).
19.40 Le J.T.
Présenté par Jules-Edouard Moustic.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.
Présenté par Isabelle Giordano.

21.00 Cinéma : A toute allure. ■
Film américain d'Adam Rifkin (1994).

22.30 Magazine : Jour de foot.
23.15 Cinéma : Les Gens de la rizière. ■
Film franco-cambodgien de Rithy Panh (1992, v.o.).
1.20 Cinéma : Le Syndicat du crime. ■
Film chinois (Hongkong) de John Woo (1986, v.o.).
2.50 Surprises (10 min).

LA CINQUIEME

13.25 Le journal du temps. (et 18.57).
13.30 L'Esprit du sport.
Joël de Rosnay.
14.30 A tous vents.
A la rude épreuve de la mer.
15.30 Qui vive !
L'Alcoolisme.
15.45 Allô ! La Terre [3/5].
16.00 La Preuve par cinq [3/5].
16.30 Pareil, pas pareil.
Carnet de voyages (1re partie).
17.00 Cellulo.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Affaires publiques.
L'Autorité judiciaire.
18.15 L'Œuf de Colomb.
18.30 Le Monde des animaux.

ARTE

19.00 Série : Ivanhoé.
[23/25] L'Enlèvement.
19.30 Le Sauvetage des bébés dauphins.
Documentaire de Mark Davis [2/2].
20.10 Le Grèbe huppé.
Documentaire de Wieland Lippoldmüller.
20.20 Le Dessous des cartes.
Chronique de géopolitique, de Jena-Christophe Victor. La Méditerranée [2/2].
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Documentaire : Les Mercredis de l'Histoire.
La Leçon américaine, de Rolf Bickel et Dietrich Wagner.

21.40 Soirée Musica.
Elisabeth Schwarzkopf.
21.41 L'Album souvenir d'Elisabeth Schwarzkopf.
Documentaire de Gérald Caillat et André Tubeuf.
22.40 Musicarchive.
Elisabeth Schwarzkopf.
23.05 Musica Journal.
23.35 ▶ Cinéma de notre temps.
Pasolini l'enragé, de Jean-André Fieschi.
0.40 Ninetto le messager.
Documentaire de Jean-André Fieschi.
1.10 La Chute du Mur, une chronique [10/12].
1.25 That Rhythm, Those Blues.
Documentaire de George T. Nierenberg (rediff., 56 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19 30 Journal de la TSR. En direct. 20 00 Faut pas rêver. Rediff. de France 3 du 3/11. Invitée : Françoise Giroud. 21.00 Strip Tease. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Jours de guerre. [5/7] Mai 1945. 23.40 Savoir plus. Rediff. de France 2 du 6/5. Invités : Les docteurs François Larue et Daniel Serin. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).
PLANÈTE 19.40 Watergate. [5/5] La Démission. De Paul Mitchell. 20.35 Lonely Planet. [13/13] Japon. De Brian Hill. 21.20 La Femme aux serpents. De Jean-Paul Cornu. 21.50 Apollo 13. De Global Science Productions. 22.45 Le Tailleur de sons, Yann Paranthoën. De Thierry Compain. 23.40 Sénégalais, Sénégalaises. De Laurence Attali. 0.35 Briser la glace. De Stephan Czeslar et Laurent Huet (55 min).
PARIS PREMIÈRE 19.00 Premières loges. 19.30 Stars en stock. 20.00 20 h Paris Première. 21.00 Paris modes. 21.55 Aux arts et caetera. 22.25 Bob le Flambeur. ■ ■ Film français de Jean-Pierre Melville (1955). Avec Isabelle Corey. 0.05 Paris dernière. 1.00 Paris Match Première (25 min).
CANAL J 17.25 Comte Mordicus. 17.50 Les Fables géométriques. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, La Super Finale de Rébus ; 18.15, Dodo, le retour ; 18.20, T'es pas cap ; 18.25, La Leçon de cinéma ; 18 30, Sport ; 18.35, Coup de cœur livre ; 18.40, Le Mordu ; 18.45, La Cuisine ; 18.50, Les Mission du Capt'ain J ; 19.00, Cajou l'invité : Marie-Claude Pietragalla ; 19.30, Série : Mission top secret ; 19.50, Au revoir.
CANAL JIMMY 20.00 Série : Elvis, Good Rockin' Tonight. Let it Burn. 20.25 Série : Route 66. La Confession. 21.20 Série : Au cœur du temps. L'Attaque des barbares. 22.10 Chronique de mon canapé. 22.15 Série : Seinfeld. Le Contrat. 22.40 Série : Les Incorruptibles de Chicago. Femme fatale. 23.30 Série : Liquid Television. 23.55 T'as pas une idée ? Invitée : Claudia Cardinale. 0.55 Série : Dream On. (30 min).
SÉRIE CLUB 19.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.20). Les Marchands de peur. 19.50 Série : Cher oncle Bill. Monsieur notre grand-père. 20.15 Série : Mon amie Flicka. L'Étranger. 20.45 Série : The Thunderbirds Danger sur les mers (et 0.10). 21.35 Série : Les Espions. Le Seigneur de la guerre. 22.30 Série : 200 dollars plus les frais. Un ange pas très catholique. 1.00 Série : Mission impossible. Le Sceau (45 min).
MCM 19.00 Zoom zoom (et 19.45, 0.00). Invités : les Garçons Bouchers. 19.15 L'Invité de marque (et 0.45). Kat Onoma. 19 55 Mangazone (et 23.25, 1.00). 20.00 Zoom zoom Guest. 20.40 Médiamag. 21.00 MCM découvertes. 21.30 MCM Rock Legends. 22.30 Cinémascope. 22.45 Clips non-stop. 23.00 MCM Mag. 23.30 Blah-Blah Groove (30 min).
MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 The State. 0.00 The End ? (90 min).
EUROSPORT 22.00 Course de camions. Coupe d'Europe 1995, Rétrospective. 23.00 Formule 1 Magazine. 23.30 Echecs. Grand Prix Intel 3e tour, à Londres (Angleterre). 0.00 Equitation. Résumé. Coupe du monde de sauts d'obstacles, à Amsterdam (Pays-Bas). 1.00 Eurosportnews (30 min).
CINÉ CINÉFIL 19.00 Je chante. ■ Film français de Christian Stengel (1938, N.). 20.30 The Forbidden Street. ■ ■ Film américain de Jean Negulesco (1949, N., v.o.). 22.00 La Vallée de la peur. ■ ■ Film américain de Raoul Walsh (1947, N., v.o.). 23 40 Lucrèce. ■ Film français de Léo Joannon (1943, N., 100 min).
CINÉ CINÉMAS 18.00 Le Bazar de Ciné Cinémas. 18.55 Projection privée. ■ ■ Film français de François Leterrier (1973). 20.30 Croix de fer. ■ ■ Film britannique de Sam Peckinpah (1977). 22.40 La Guerre des polices. ■ Film français de Robin Davis (1979). 0.20 Documentaire (55 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Musica 95, à Strasbourg. Jeunes compositeurs italiens en quête d'une tradition. 3. Claudio Ambrosini. 20.30 Tire ta langue. La langue des œnologues. 21.28 Les poèmes d'Ingeborg Bachmann (3). 21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Illustres ou inconnus. Périple à la Baie James, avec Eugène Nadeau. Une émission de Radio Canada. 22.40 Les Nuits magnétiques. Le métier d'éditeur. 2. Un métier exaltant pour une société qui zappe. 0.05 Du jour au lendemain. Charles Juliet (Lambeaux). 0.50 Musique : Coda. Notations sur La Fontaine ou L'Abeille et le Musicien. 3. Petit prologue ; Le Renard et le Bouc ; La Chauve-souris et les Deux Belettes ; Le Lion et le Moucheron ; Fantaisies musicales. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
FRANCE-MUSIQUE 20.00 Avant-concert. 20.30 Concert. Donné en direct du Théâtre des Champs-Elysées, par le Chœur de Radio-France, l'Orchestre du Festival de Budapest, dir. Ivan Fischer : Œuvres de Bartok : Suite de danses ; Concerto pour piano et orchestre nº 3 ; Le Mandarin merveilleux. 22.00 Soliste. Samson François, piano. 22.25 Dépêche notes. 22.30 Musique pluriel. Poème symphonique, de Nigg, par l'Orchestre symphonique de Québec, dir. Simon Streatfeild ; Prelude, improvisation sur un thème de Louis Robillard, de Mallié, sol. Loïc Mallié, orgue de la collégiale Notre-Dame d'Espérance de Montbrison. 23.05 Ainsi la nuit. 0.00 Jazz vivant. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.
RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Philippe Herreweghe. Cantate BWV 43 Gott fähret auf mit Jauchzen, de Bach, par le Collegium Vocale ; Missa solemnis, op. 123, de Beethoven, par le Chœur de la Chapelle Royale, du Collegium Vocale de Gand et l'Orchestre des Champs-Elysées ; Les Hébrides, ouverture, op. 26, de Mendelssohn, par la Chapelle Royale ; Le Chant de la Terre, extraits, de Malher, par l'Ensemble Musique Oblique ; Cantate Vom Tod im Wald, de Weill, par l'Ensemble Musique Oblique. 22.30 Les Soirées... (Suite). Lagrime di San Pietro, madrigaux, de De Lassus, par l'Ensemble Vocal Européen de la Chapelle Royale ; Maginificat, de Dumont, par la Chapelle Royale ; Œuvres de Rameau : Les Indes galantes, extraits orchestraux, par la Chapelle Royale ; Motet Quam dilecta, par les Solistes, les Membres du Collegium Vocale de Gand et la Chapelle Royale. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique. ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

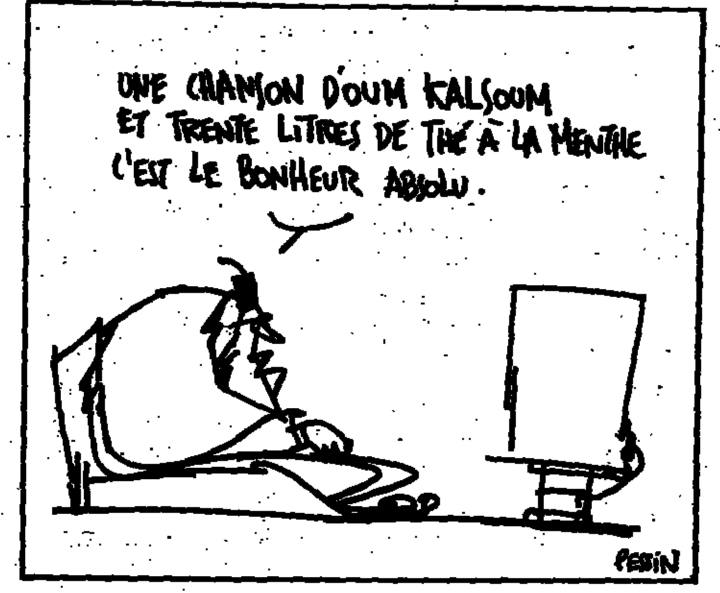
Planète Câble explore les légendes de la chanson arabe

Simone Bitton propose trois documentaires sur des monstres sacrés de ce siècle. Oum Kalsoum précède Mohamed Abdel Wahab et Farid El Atrache

ON RACONTE qu'elle somnola des siècles durant. Cinq ou six. On dit qu'elle connut un âge d'or, lointain, à Bagdad ou en Andalousie. On dit aussi qu'il n'y a pas si longtemps – la musique arabe est décidément incorrigible – elle s'éveilla aux chansons d'amour. Non pas celles d'un prince mais de sept monstres sacrés. Comment les raconter ? La réalisatrice Simone Bitton, passionnée d'Orient, en a choisi trois, les plus contemporains, les plus connus : Oum Kalsoum, Mohamed Abdel Wahab et Farid El Atrache. Trois légendes...

« Un voyageur ayant pour tout viatique ses rêves... » Ces paroles d'une chanson d'Abdel Wahab résument l'état d'esprit d'une époque. Celle des années 20 et 30, quand le passage de relais s'effectua subrepticement entre deux générations, les « maîtres » du XIXe siècle – Sayed Darwich, Abdo El Hamouli et Salama Hegazi – et les « apprentis » qui allaient faire accéder la musique arabe à la modernité.

Oum Kalsoum fit ses premiers pas de chanteuse au Caire, dans les années 20. De son vrai nom Fatima Ibrahim, elle est née en 1902 dans un village du delta du Nil. Elle n'ira que quelques mois au *kottab* (l'école). Son père, récitateur du Coran, lui enseigna l'art de la psalmodie coranique. Ce sera la chance de sa vie : il n'y avait, à l'époque, meilleure école du chant oriental. La petite fille, déguisée en garçon pour animer les mariages et les fêtes religieuses, deviendra une diva, l'« Astre de l'Orient », pour des millions d'admirateurs, de Tanger au Koweït...



Elle chantera l'amour comme nulle autre dans le monde arabe. La nuit, le blues, les retrouvailles, la pérennité des sentiments, étaient ses thèmes. La chanson « kalsoumienne » : une longue introduction musicale, ponctuée de solos instrumentaux, couplets entrecoupés d'improvisations vocales durant lesquelles l'artiste pouvait atteindre la *nachoua*, l'extase. Celle-ci est communicative. L'auditeur éprouve le plaisir du *tarab*, que Naguib Mahfouz, Prix Nobel de littérature, définit comme *« l'ivresse de la jouissance »*. La « Dame » a érigé la répétition en art. *« Oum Kalsoum, c'est cette délectation du spectateur comblé au moment où l'orchestre reprend, une fois encore, la trame mélodique sur laquelle la chanteuse va broder une nouvelle envolée »*, suggère le texte de Simone Bitton dit par une Sapho à la parfaite diction des noms arabes.

DEUX CONTEMPORAINS

La réalisatrice évoque également deux contemporains d'Oum Kalsoum, Mohamed Abdel Wahab et Farid El Atrache. Ils se sont essayés avec bonheur à la comédie musicale, pour le plus grand plaisir du public, qui raffolait de ce genre cinématographique. Acteurs de charme, chanteurs-compositeurs, virtuoses du luth, curieux des autres cultures, ils étaient animés par la volonté de pousser la musique arabe hors des normes établies.

Le plus audacieux et le plus prolifique fut sans doute Abdel Wahab. Soixante-dix ans de carrière, plus de mille arias et chansons à succès. Dans les années 30, il fut l'initiateur du film musical arabe. Il offusquera les puristes avec son film *La Rose blanche*, qui ravira le public. A la fin des années 40, un morceau d'anthologie, *L'Amant de l'esprit*, tournera définitivement la page de la formation traditionnelle arabe : cuivres, clarinette, guitare, banjo, balalaïka, castagnettes... Plus d'interdits pour Abdel Wahab. Dans les années 60, il deviendra l'un des compositeurs préférés de la « Dame ». Avec sa composition *Inta Omri*, Oum Kalsoum accédait à l'indispensable modernité.

Farid El Atrache tira sa révérence en 1973, Oum Kalsoum disparut en 1975, Abdel Wahab en 1991. Mais pour le public arabe, qui a gardé quelque chose de l'enfance, les héros ne meurent jamais.

Hani Boutros

★ « Les Grandes Voix de la chanson arabe », Planète Câble. *Oum Kalsoum* : jeudi 9 novembre à 19 heures, vendredi 10 à 22 h 25, samedi 11 à 1 h 15, dimanche 12 à 20 h 35. *Mohamed Abdel Wahab*, chaque jour du 13 au 19 ; *Farid El Atrache*, chaque jour du 20 au 26.

Point aveugle

par Luc Rosenzweig

VOUS ÊTES PUISSANT, riche et célèbre. Il se trouve que la police et la justice s'intéressent de près à certaines méthodes peu orthodoxes que vous avez utilisées pour atteindre ce statut enviable. Vous êtes naturellement présumé innocent, mais vous savez bien que les gazettes vont faire leur miel de votre image entre deux gendarmes dans l'hypothèse où vous seriez invité à une conversation prolongée et approfondie dans les locaux sobres mais fonctionnels de la police judiciaire.

Inutile de tomber dans la dépression. Il y a une solution pour éviter que votre concierge ou l'épicier du coin ne vous voient dans une situation embarrassante, voire humiliante : allez vous faire cueillir à TF 1 ! Là, vous êtes sûr d'éviter les caméras inquisitrices du journal télévisé le plus regardé de France. Là se situe le point aveugle de la planète MacLuhan ! La preuve ? On apprenait mardi matin qu'une perquisition avait été effectuée dans une filiale de l'entreprise Bouygues qui exerce ses activités dans le domaine de l'audiovisuel. Il s'agissait pour les policiers de vérifier si les accusations portées contre le PDG de cette importante entreprise, M. PLL, étaient fondées. On lui reproche d'avoir, en 1990, versé une commission occulte à un ex-conseiller de l'ancien président de la République devenu président de l'usine à rêves la plus performante du pays, la Française des jeux. Il s'agissait de s'assurer par ce pot-de-vin estimé à 10 millions de francs que la passionnante émission hebdomadaire où l'on voit sept boules sortir d'une sphère ne soit pas tentée par les sirènes du service public.

M. PLL nie comme un vulgaire loubard de banlieue pris la main dans le sac au supermarché. Les flics, c'est normal, s'énervent et invitent le suspect à un séjour de quarante-huit heures maximum dans l'hôtel de police de la riante commune de Nanterre (92). La rédaction de TF 1, dirigée par M. Gérard Carreyrou – un érudit, soit dit en passant, qui cite la poétesse Louise Labé pour pleurer le départ des « juppettes » du gouvernement –, décide dans sa grande sagesse qu'il n'y a pas là matière à distraire son public des sujets majeurs du jour.

Trêve d'ironie. Les gens sensés feront remarquer qu'en une journée de si riche actualité on est forcé de faire des choix et qu'il est légitime de consacrer son énergie et son talent à expliquer aux Français les tenants et aboutissants du remaniement gouvernemental. Et considérer comme indispensable d'informer le pays que le directeur de l'école primaire de Soultz (68) a pris la décision historique d'interdire le jeu de pogs à la récré, ce qui a des conséquences désastreuses sur l'économie locale. On traitera donc l'information concernant PLL sur le modèle de l'aphorisme célèbre du philosophe allemand Georg Christoph Lichtenberg (1742-1799) : le couteau sans lame auquel il manque le manche.

JEUDI 9 NOVEMBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Dallas.
15.25 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée vacances.
17.20 La Philo selon Philippe.
17.55 Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Le Miracle de l'amour.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
19.50 Les Pourquoi de M. Pourquoi.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50 Série : Chien et chat 3.
La Faute, de Marc Simenon, avec Roland Giraud, André Dussollier.
Les nouvelles aventures du chat, Thibault, le flic des R.G., et du chien, Merlin, le capitaine de gendarmerie. Le père de Thibault, qui joue les Don Juan avec de jeunes Cambodgiennes, est mêlé à une prise d'otage et la fille de Merlin est accusée de voies de fait sur agent de la force publique...

22.35 Magazine : J'y crois, j'y crois pas.
Présenté par Tina Kieffer. Peut-on encore faire fortune ?
0.30 Documentaire : Charles de Gaulle de A à Z.
De Patrick Jeudy.
1.45 Journal, Météo.
1.55 Programmes de nuit.
Histoire de la vie ; 2.50, TF 1 nuit (et 3.20, 4.05) ; 3.00, Passions ; 3.30, Histoires naturelles (et 5.05) ; 4.15, Mésaventures ; 4.40, Musique.

FRANCE 2

12.50 Météo (et 13.35).
12.55 Loto, Journal.
13.45 Série : Derrick.
14.55 Série : Placé en garde à vue.
15.45 Tiercé. En direct de Vincennes.
16.00 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.15).
La Musique des militaires.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Quoi de neuf, docteur ?
17.45 Série : Génération musique.
18.10 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.45 Hommage à Charles de Gaulle.
De Jean Cazenave. Commentaire de Claude Sérillon avec Alain Peyrefitte et Jean Lacouture. Cérémonie du 25e anniversasire de la mort de Charles de Gaulle. Textes lus par Alain Delon, François Chaumette, Jean Piat.
19.59 Journal.
20.15 Invité spécial :
Invité : François Léotard, député maire de Fréjus.
20.45 Météo, Point route.

20.55 Magazine : Envoyé spécial.
La Planète blue-jean ; La Ballade des camelots ; Le Prince de l'opium.
22.45 Expression directe. CNPF.
22.50 Cinéma : Bras de fer. ■■
Film français de Gérard Vergez (1985). Avec Bernard Giraudeau, Christophe Malavoy.
0.38 Les Films Lumière.
0.40 Journal, Météo.
0.55 Le Cercle de minuit.
Portrait d'Elia Kazan, cinéaste et écrivain américain.
2.10 Programmes de nuit.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Magazine : Si vous parliez.
L'Aventure du couple mixte.
15.00 Questions au gouvernement.
En direct du Sénat.
16.05 Série : Brigade criminelle.
16.35 Dessin animé : Popeye.
16.40 Les Minikeums.
17.50 Série : Les deux font la loi.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Moi, Claudia, toi, Claudia, de Claudia Cardinale et Anna-Maria Mori.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.

20.50 Cinéma : Topaze. ■
Film français de Marcel Pagnol (1950). Avec Fernandel.
23.10 Météo, Journal.
23.40 Magazine : Ah ! Quels titres !
Présenté par Philippe Tesson. De Gaulle : l'héritage. Invités : Mélie de Saint-Marc, Roland Leroy, Guy Sorman, Philippe de Saint-Robert, Fabrice Bouthillon, Francis Huster.
1.15 Magazine : Espace francophone.
1.55 Série : Dynastie.
2.45 Musique Graffiti.
Sonate n° 7, de Beethoven, 1er mouvement, par Philippe Bride, violon, Jacques Rouvier, piano (15 min).

M 6

12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : L'Enquête impossible
[1/2]. De Jerry London, avec Charlton Heston, Keith Carradine.
Le nouveau shérif d'une petite ville du sud des Etats-Unis enquête sur deux meurtres d'adolescents, commis à quelques semaines d'écart.
15.05 Boulevard des clips (et 1.35, 5.35).
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Dessin animé : Tintin.
[2/2] Le Crabe aux pinces d'or.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Lois et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 Magazine : Passé simple.
1962 : l'indépendance de l'Algérie.

20.45 Cinéma : Amsterdamned. ■
Film néerlandais de Dick Maas (1987).

22.45 Téléfilm : Psychose IV.
De Mike Garris, avec Anthony Perkins, Henry Thomas.
Norman Bates, victime de dédoublement de la personnalité, sombre dans la démence pendant ses crises où il voit ressurgir l'image de sa mère. A ces occasions, il revit l'enfer qu'a été sa jeunesse, marquée par une mère folle et possessive.
0.40 Fréquenstar.
Dick Rivers.
2.30 Rediffusions.
Culture pub ; 2.55, Jazz Dance ; 3.50, Fanzine ; 4.15, Saga de la chanson française (Claude Nougaro) ; 5.10, Starnews.

CANAL +

En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.40 Le Journal de l'emploi.
13.45 Cinéma : La Partie d'échecs. ■
Film belgo-franco-suisse d'Yves Hanchar (1991).
15.30 Documentaire : National Geographic.
L'Inde des mille et un trains, de William Livingston.
16.25 Surprises (et 3.00).
16.40 Cinéma : Cathy et les Extraterrestres. ■
Film d'animation hispano-mexicain de Santiago Moro (1987).
17.55 Dessin animé : Les Multoches.
Les Coriaces.
18.00 Le Dessin animé. Iznogoud.
18.30 Cyberflash.
En clair jusqu'à 20.35
18.40 Nulle part ailleurs.
Présenté par Jérôme Bonaldi ; à 19.10, par Philippe Gildas, Bruno Gaccio et Valérie Payet.
19.30 Flash d'informations (et 21.45).
19.40 Zérorama, le contre-journal.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.
Présenté par Isabelle Giordano.

20.35 ▶ La Nuit Jeanne Moreau.
20.36 Documentaire : Mademoiselle Moreau.
De Dominique Cazenave.
21.55 Cinéma : Viva Maria. ■■
Film français de Louis Malle (1965).
23.45 Cinéma : Le Journal d'une femme de chambre. ■■
Film français de Luis Bunuel (1964, N.).
1.20 Cinéma : La mariée était en noir. ■■
Film français de François Truffaut (1968).

LA CINQUIÈME

13.25 Le Journal du temps (et 18.57).
13.30 Les Grands Maîtres du cinéma.
Luis Bunuel.
14.30 Arrêt sur images.
15.30 Magazine : Congrès Euro Médecine 1995.
15.55 Allô ! la Terre [4/5].
16.00 La Preuve par cinq [4/5].
16.35 Magazine : Fête des bébés !
17.00 Cellulo.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Ma souris bien-aimée.
18.15 Alphabets de l'image.
18.30 Le Monde des animaux.

ARTE

19.00 Série : Ivanhoé.
[24/25] Le Gentil Bouffon, d'Arthur Crabtree, avec Roger Moore.
19.30 Documentaire : Alerte rouge à Güstrow.
De Michael Krull.
20.15 Documentaire : 89 millimètres d'écart.
De Marcel Lozinski.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Soirée thématique : De quoi j'me mêle !
Présenté par Daniel Leconte.
La Guerre des sexes.
20.45 Documentaire : Le Crépuscule des pères.
D'Annie-Claude Elkaïm.
21.25 Débat (et 23.00).
22.10 Documentaire : La Guerre des sexes.
De Nathalie Borgers et Nathalie Meszarovits.
23.40 Magazine : Métropolis spécial.
Proposé par Claire Parnet, Pierre-André Boutang et Michel Pamart. Pour saluer Deleuze.
0.35 La Chute du Mur, une chronique [11/12].
0.50 Fiction : Mercedes.
Film égyptien de Yousri Nasrallah (v.o., rediff. du lundi 6, 105 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 L'Avare. ■ Film français de Jean Girault et Louis de Funès (1979). 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.20 Correspondances. 22.35 Ça se discute. 0.05 Tell quel. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).
PLANÈTE 19.00 Les Grandes Voix de la chanson arabe. [1/3] Oum Kalsoum. De Simone Bitton. 20.00 Dolphy, dauphin ambassadeur de la côte catalane. De Cyril Tricot et Thierry Masdeu. 20.35 Hôtel Terminus. [1/2] Klaus Barbie, sa vie et son temps. De Marcel Ophuls. 22.45 Watergate. [5/5] La Démission. De Paul Mitchell. 23.35 Lonely Planet. [13/13] Japon. De Brian Hill. 0.25 La Femme aux serpents. De Jean-Paul Cornu. 0.50 Apollo 13. De Global Science Productions (55 min).
PARIS PREMIÈRE 19.00 [illegible] 19.30 Stars en stock. 20.00 [illegible] Paris Première. 21.00 Madame porte la culotte. ■■ Film américain de George Cukor (1949, N., v.o.). 22.40 Totalement cinéma. 23.10 Concert : Joseph Haydn. [illegible] en scènes. 0.50 Concert : The Chicago Blues Festival. Enregistré à Barcelone, en 1985 [illegible].
CANAL J 17.25 Comte Mordicus. 17.50 Les Fables géométriques. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, C'est moi qui le fais ; 18.20, Série : Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Tip top clip ; 19.00, Atomes crochus ; 19.15, La Revue de presse ; 19.20, Codes secrets ; 19.30, Série : Mission top secret ; 19.55, La Mode et au [illegible].
CANAL JIMMY 20.00 Erotissimo. ■ Film français de Gérard Pirès (1968). 21.25 Série : Seinfeld. Le Contrat. 21.55 Road Test. 22.10 Chronique du front. 22.15 Sweet Movie. ■ Film franco-canadien de Dusan Makavejev (1974). 0.00 Souvenir. Devine qui est derrière la porte (90 min).
SÉRIE CLUB 19.05 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.20). Remontons le temps. 19.55 Série : Cher oncle Bill. 20.20 Série : Mon amie Flicka. Une affaire d'honneur. 20.45 Série : Allô Béatrice (et 0.10). 21.40 Série : Les Espions. Le Cadeau d'Alexandre. 22.30 Série : 200 dollars plus les frais. Le Grand Lac bleu (50 min).
MCM 19.00 Zoom zoom (et 20.15, 0.15). 19.35 Passengers (et 0.30). 21.00 MCM découvertes. 21.30 MCM Rock Legends. 22.25 MCM Home Vidéo. 22.30 L'Invité de marque. 23.00 MCM Mag. 23.25 Mangazone. 23.30 Blah-Blah Groove. 0.00 Médiamag (15 min).
MTV 20.00 *Greatest Hits*. 21.00 *Most Wanted*. 22.30 *Beavis and Butt-head*. 23.00 *News at Night*. 23.15 *CineMatic*. 23.30 Série : Aeon Flux. 0.00 The Pulse. 0.30 The End ? (60 min).
EUROSPORT 19.55 Football. En direct. Championnat de France D2. 19e journée : Perpignan-Caen, à Perpignan. 22.00 Tennis. En différé. Tournoi messieurs de Stockholm (Suède) : huitièmes de finale. 23.00 Superbike. Championnat du monde. 12e et dernière manche, à Philip Island (Australie). 0.00 Golf. En différé. Coupe du monde par équipes : 1er tour, à Shenzhen (Chine). 1.00 Eurosportnews. (30 min).
CINÉ CINÉFIL 18.45 La Vallée de la peur. ■■ Film américain de Raoul Walsh (1947, N., v.o.). 20.30 La Vie de plaisir. ■■ Film français d'Albert Valentin (1943, N.). 22.00 Sortilèges. ■■ Film français de Christian-Jaque (1944, N.). 23.35 Le Club. 0.55 Règlement de comptes. ■■■ Film américain de Fritz Lang (1953, N., v.o., 85 min).
CINÉ CINÉMAS 18.45 Le Roi de New York. ■■ Film italo-américain d'Abel Ferrara (1990, v.o.). 20.30 La Flèche brisée. ■■ Film américain de Delmer Daves (1950). 22.00 Les gens normaux n'ont rien d'exceptionnel. ■ Film français de Laurence Ferreira-Barbosa (1993). 23.45 L'Imprécateur. ■ Film français de Jean-Louis Bertucelli (1977, 95 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Musica 95 à Strasbourg. Jeunes compositeurs italiens en quête d'une tradition. 4. Fausto Romitelli. 20.30 Lieux de mémoire. Un entretien avec Pierre Nora. 21.28 Poésie sur parole. Les poèmes d'Ingeborg Bachmann (4). 21.32 *Fiction*. Aux sources de la nuit. Robert Desnos 1900-1945. 2. Le Veilleur de la nuit. 22.40 Les Nuits magnétiques. Le métier d'éditeur. 3. Quand les sciences humaines rencontrent le roman noir. 0.05 Du jour au lendemain. Stanislas Breton (L'Autre et l'Ailleurs). 0.50 Musique : Coda. Notations sur La Fontaine ou L'Abeille et le Musicien. 3. Petit prologue ; Les Deux Amis ; La Lionne et l'Ours ; Le Coche et la Mouche ; Fantaisies musicales. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Donné en direct du Théâtre des Champs-Elysées, par l'Orchestre national de France, dir. Evgueny Svetlanov : Symphonie n° 25, de Miaskovski ; Manfred, symphonie en quatre tableaux op. 58, de Tchaïkovski. 22.00 Soliste. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. *Divertimento pour violon, violoncelle, clarinette et vibraphone*, de Lazarof, par l'Ensemble College New Music, dir. David Hoose ; Scherzo, improvisation sur un thème de Louis Robillard, de Mallié, sol. Louis Mallié, orgue de la Collégiale Notre-Dame d'Espérance de Montbrison. 23.05 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes n° 2, de Borodine, par le Quatuor Haydn ; Mélodies, de Rimski-Korsakov ; Quatuor à cordes n° 3, de Taneïev, par le Quatuor Talan. 0.00 Tapage nocturne. Œuvres de Schell. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.
RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le chef d'orchestre Sergiu Celibidache. Ouverture tragique, op. 81, de Brahms, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart ; Symphonie n° 8, de Bruckner, par l'Orchestre philharmonique de Munich. 22.15 Les Soirées... (Suite). Daphnis et Chloé, suites nos 1 et 2, de Ravel, par l'Orchestre philharmonique de Munich ; Reflets dans l'eau, de Debussy, Arturo Benedetti Michelangeli, piano ; Requiem Agnus Dei, de Fauré, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de Londres ; Symphonie n° 5, de Sibelius, par l'Orchestre symphonique de la RAI de Turin. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Le Monde
JEUDI 9 NOVEMBRE 1995

Les femmes et Baroin d'abord !

par Pierre Georges

D'OÙ IL RESSORT, c'est désormais statistiquement établi, que le cerveau politique de la femme pèse moins lourd que celui de l'homme. Quelle hécatombe ! Huit sur douze. Au tapis, aux fourneaux, à leurs études, à leur mari et enfants ! Huit femmes du gouvernement le plus féminisé de la Vᵉ République – même que cela avait été un motif de fierté, cette équipe des Juppette Sisters – renvoyées à la maison.

Une contre-révolution, sire ? Non, un naufrage. Les femmes et Baroin d'abord ! Un gouvernement resserré, bien au chaud, du poil aux pattes. Un gouvernement d'hommes. Sans luxe inutile, ni bas-bleu, quota féminin réduit aux habitudes. Sévèrement lourdées, les ministresses !

Ce grand bond en arrière, après un petit pas en avant, n'est pas sans poser quelques questions existentielles sur l'exercice du pouvoir. En ce domaine, les hommes seraient-ils, par définition, de confiance ? Et les femmes, par nature, de défiance ? Les premiers auraient-ils une âme, fût-elle politique ? Les secondes en seraient-elles encore dépourvues, comme on se plut un instant à l'envisager. Y compris, à sa manière, Voltaire en plein recensement national : *« En comptant les femmes, vous trouverez près de vingt millions d'âmes. »*

Voilà en tout cas qu'entre Juppé I et Juppé II les gouvernements se suivent et ne se ressemblent pas. Le bal des debs s'achève tragiquement à Matignon. A tel point que cela devient caricatural. Plus qu'une maladresse, une faute. Sachant que 51 % des électeurs sont des électrices et venant un mois et demi après la conférence de Pékin, ce retour d'urgence aux bonnes vieilles coutumes sexistes et à la République des mâles, sûrs d'eux et dominateurs, sera apprécié comme il convient.

Ont-elles à ce point démérité, ces femmes qui nous gouvernaient ? Furent-elles plus défaillantes dans l'exercice du pouvoir que certains des hommes qui leur survivent ? Evidemment, non. Mais elles sont femmes, ce qui reste tout de même la première circonstance aggravante.

Un mien ami, saisi d'une machiste rigolade, colportait une infâme rumeur ce matin. Si la composition de ce gouvernement déféminisé d'urgence ne fut communiquée qu'à 18 h 30, et non 18 heures comme prévu, c'est que TF 1 aurait refusé d'interrompre, pour Matignon, pour la France, son feuilleton « Les nouvelles filles d'à côté », suivi du « Miracle de l'amour ».

Entre les deux, les vendanges de l'amour ont eu lieu au gouvernement. Brutales et irréversibles. Et cela le jour même où Jacques Chirac, parlant en grand maître de l'ordre de la Légion d'honneur, souhaitait un rééquilibrage des attributions de cette distinction en faveur des femmes. Car, affirma-t-il, *« leur place dans la société, la part de responsabilités qu'elles détiennent et leurs mérites, tout concourt à les distinguer »*.

Hélas ! Ce que Chirac veut, Juppé ne peut ! C'est à pleurer. Ou à rire. Femmes-ministres à la maison, femmes à la Légion. Et qui sait si vos mérites n'y seront pas définitivement reconnus ? A l'instar de ce pilote de ligne anglais de la Britannia Airways. Aux commandes de son Boeing 767, il a effectué une série de passages à basse altitude au-dessus de la maison de l'aimée. Lui au moins reconnaissait les mérites de son gouvernement.

Nette progression du franc après le remaniement ministériel

Les marchés financiers se réjouissent d'« un plus grand professionnalisme »

LES OPÉRATEURS des marchés financiers ont réagi favorablement au remaniement ministériel. Le franc s'échangeait, mercredi 8 novembre en début de matinée, à 3,45 francs pour 1 deutschemark, soit un gain d'un centime et demi en vingt-quatre heures face à la monnaie allemande. La Bourse de Paris ouvrait, quant à elle, sur une hausse de 0,5 %. Les taux d'intérêt étaient orientés à la baisse. Le rendement de l'emprunt d'Etat à dix ans s'inscrivait à 7,19 % (contre 7,26 % mardi matin), et les taux à trois mois s'établissaient à 6,15 % (contre 6,37 %).

Pourtant, à l'annonce de la démission du gouvernement d'Alain Juppé, mardi, la devise française avait nettement reculé, tombant jusqu'à un niveau de 3,48 franc pour 1 deutschemark. La période de flottement n'a toutefois pas duré. Les investisseurs n'ont pas tardé à se remettre de ce choc et à réviser leur interprétation initiale. Moins d'une demi-heure après la nouvelle, la tendance était inversée. Le franc et l'ensemble des valeurs françaises continuaient à se reprendre tout au long de l'après-midi.

Au moment même où le secrétaire général de l'Elysée, Xavier de Villepin, présentait la composition du nouveau gouvernement, le franc s'échangeait à 3,4475 francs pour 1 deutschemark, soit une hausse de 2 centimes par rapport à son cours du début de la matinée. La Bourse de Paris avait, pour sa part, terminé la séance en hausse de 1,90 %.

« HOMOGÉNÉITÉ »

Plusieurs raisons permettent d'expliquer, selon les analystes, la réaction positive des investisseurs à cet événement politique. La première tient à la surprise qu'il a provoquée, car, si au cours des dernières semaines la rumeur d'un remaniement ministériel avait régulièrement circulé dans les salles de marché, les opérateurs avaient finalement abandonné cette idée.

Le bon accueil réservé par les opérateurs des marchés financiers résulte également du discrédit dans lequel était tombé, à leurs yeux, la première équipe dirigée par Alain Juppé. Elle bénéficiait, auprès des investisseurs internationaux, d'une cote de confiance encore plus faible qu'auprès de la population française. Dans ce contexte, tout changement ne pouvait être perçu que positivement.

« La recomposition du gouvernement dans le sens d'une plus grande homogénéité et d'un plus grand professionnalisme était souhaitée par les opérateurs », note Philippe Weber, économiste à la Compagnie parisienne de réescompte. Elle est de nature à éviter les dissonances qui avaient pu être observées et qui avaient été sanctionnées par les marchés, comme celle de l'annonce d'une hausse du forfait hospitalier.



Le maintien, à Bercy, de Jean Arthuis, confirmé dès le début de l'après-midi, a également rassuré les investisseurs. Il n'a toutefois pas constitué une grande surprise. Les analystes soulignaient l'impossibilité, pour le premier ministre, de changer de ministre de l'économie et des finances pour la troisième fois en moins de six mois.

L'instauration d'un grand ministère des affaires sociales, confié à Jacques Barrot, constitue également un élément positif pour les opérateurs. *« Les marchés espèrent qu'un ministre fort sera en mesure d'imposer aux syndicats des mesures fortes »*, observe un économiste.

La réduction du déficit des comptes sociaux représente, aujourd'hui, un des principaux sujets de préoccupation des investisseurs. Enfin, la nomination d'Alain Lamassoure comme ministre délégué au budget et porte-parole du gouvernement confirme, pour les marchés, l'engagement européen de la politique suivie par premier ministre.

Pierre-Antoine Delhommais

La plupart des quotidiens parisiens absents des kiosques mercredi

A LA SUITE d'un arrêt de travail d'ouvriers du Livre CGT, la plupart des journaux parisiens étaient absents des kiosques, mercredi 8 novembre. *Les Echos*, *Le Figaro*, *France-Soir*, *Paris-Turf*, *InfoMatin*, *Libération* et *La Tribune-Desfossés* n'ont pas paru à Paris. *Libération*, *Les Echos* et *La Tribune* étaient, en effet, en vente en province.

Mardi 7, *Le Figaro* et *Les Echos* n'avaient pas été imprimés (*Le Monde* du 8 novembre). Seuls *Le Parisien* et *L'Equipe*, qui appartiennent au groupe Amaury et ne dépendent pas du Syndicat de la presse parisienne (SPP, qui regroupe les éditeurs), et l'*International Herald Tribune* étaient en vente mercredi.

LA GESTION DES EFFECTIFS

Le conflit porte sur un cas précis mais s'inscrit dans un contexte de tensions sociales aiguës sur fond de divisions syndicales et de fragilité de la presse parisienne. Il a pour origine la question du paiement des ouvriers dits « hors listes », qui ne sont pas affectés à une entreprise mais effectuent les remplacements de salariés en vacances ou en congé maladie. La plupart des éditeurs du SPP ont refusé de payer au mois d'octobre ces salaires qu'ils considèrent en sureffectif par rapport aux plans sociaux fondés sur des départs en préretraite à cinquante-cinq ans, ou en congé de conversion dès cinquante ans.

Un troisième plan social a été négocié entre les partenaires sociaux et patronaux, pour lequel le gouvernement a inscrit au budget 1996 une enveloppe de 25 millions de francs. Mais les pouvoirs publics ont posé comme condition à l'application de ce plan une meilleure gestion des effectifs.

Mardi soir, une réunion entre le comité intersyndical du Livre parisien et le SPP s'était terminée par un engagement de celui-ci à régler les salaires d'octobre de la trentaine d'ouvriers « hors listes » non payés au cours de ce mois, le problème devant concerner une quinzaine de personnes en novembre. En contrepartie, des réunions étaient prévues entre les différentes catégories, pour étudier le départ de ces salariés. Ces suppressions de postes affectent notamment les agents des « départs », à la sortie des imprimeries ; les auxiliaires de presse ; les électromécaniciens et quelques photograveurs. Les rotativistes sont moins concernés, et cinquante d'entre eux sont autorisés à travailler jusqu'au 30 juin 1996.

A Roissy-Print, l'imprimerie du groupe Hersant qui imprime *Le Figaro* et *France-Soir*, des réunions d'informations se sont fortement prolongées. Après ces retards, les rotativistes ont fait stopper les machines dans les autres entreprises parisiennes. C'est là qu'intervient la profonde division syndicale au sein du Syndicat du livre. Dans un communiqué diffusé, mercredi 8 novembre, par leur section, les rotativistes déclarent ne plus vouloir *« cautionner les décisions prises »* par les dirigeants du comité Inter. L'hypothèse d'une scission, depuis longtemps évoquée par les rotativistes, au sein du comité inter du Livre CGT semble resurgir.

Ces mouvements interviennent alors que la presse parisienne est devant de nombreuses inconnues, dont la principale reste l'avenir du groupe Hersant et son actuelle stratégie, après les déclarations d'Yves de Chaisemartin, bras droit de Robert Hersant, évoquant l'arrêt éventuel de *France-Soir*.

Alain Salles

DANS LA PRESSE

Les motifs d'un changement

LE PARISIEN

« Le premier gouvernement d'Alain Juppé était fait pour épater les Français. Symbole de cette merveilleuse tentative de virtuosité politique, la présence record des femmes ministres. Six mois plus tard, ce second gouvernement, qui ressemble comme un frère au précédent en plus maigre, a une fonction inverse : bannir toute esbroufe (...). Démissionnaire et reconduit à Matignon dans la foulée, voilà l'enfant gâté du chiraquisme relégitimé. Mais désormais Juppé n'a plus droit à l'erreur. »

Fabien Roland-Lévy

THE WALL STREET JOURNAL

« M. Chirac, qui a remporté l'élection en critiquant la politique de coupes budgétaires de l'ex-premier ministre, Edouard Balladur, a aujourd'hui, dans les faits, adopté la même ligne. (...) Trois anciens ministres de M. Balladur font partie du nouveau gouvernement Juppé, dont Alain Lamassoure, l'ancien et respecté ministre des affaires européennes du gouvernement Balladur. Le gouvernement tente également de donner le ton du dégraissage et des réductions d'emploi qui seront demandés ailleurs dans l'appareil d'Etat : l'ancien ministre du travail, Jacques Barrot, est promu à un nouveau super-ministère des affaires sociales. »

Mark Nelson

FINANCIAL TIMES

« [Ce remaniement] témoigne d'une chose : Alain Juppé a réalisé que le *« pool »* de talents dont il dispose dans sa majorité de centre droit n'est pas si large qu'il puisse plus longtemps se permettre de ne pas utiliser quelques-uns des ministres expérimentés qui ont commis l'erreur de miser sur le mauvais cheval gaulliste, au printemps dernier. »

David Buchan

EL PAIS

« Si des raisons de politique extérieure sont intervenues, comme le tollé mondial soulevé par la reprise des essais nucléaires français dans le Pacifique, ce sont surtout les motifs intérieurs qui ont joué : la hausse des impôts et l'échec de la lutte contre le chômage, ou le scandale des appartements de la Ville de Paris, dont Juppé et ses proches ont profité à des prix avantageux, voire dérisoires. A tout cela enfin, il faut ajouter la tension provoquée dans le pays par les attentats d'islamistes extrémistes algériens. »

SOMMAIRE

SERVICES

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 8 novembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18021,20	– 0,09	– 9,42
Honk Kong index	9732,41	– 0,04	+ 18,81

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 07/11	Var. en % 06/11	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1857,35	+ 1,90	– 1,26
Londres FT 100	3525,40	+ 0,30	+ 15
Zurich	—	—	+ 15,35
Milan MIB 30	—	—	– 10,73
Francfort Dax 30	2176,15	+ 0,48	+ 3,30
Bruxelles	1435,59	+ 0,06	+ 3,30
Suisse SBS	—	—	+ 32,87
Madrid Ibex 35	295,18	+ 0,56	+ 3,56
Amsterdam CBS	—	—	+ 7,48

DEMAIN dans « Le Monde »

DE GAULLE, VINGT-CINQ ANS APRÈS : la présence du général, vingt-cinq ans après sa mort, reste intacte dans la mémoire des Français. A l'étranger aussi, il n'a pas été oublié. Que signifie le gaullisme sans de Gaulle ?

Tirage du *Monde* daté mercredi 8 novembre 1995 : 558 956 exemplaires - 3